Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15804 – 7 F

VENDREDI 17 NOVEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Oskar Lafontaine élu président du SPD

Le ministre-président de Sarre, Oskar Lafontaine, a été élu président du Parti social-démocrate allemand, jeudi 16 novembre, au congrès de Mannheim. Au terme d'un vote surprise, il a battu le président sortant, Rudolf Scharping, qui avait été désigné en 1994 par l'ensemble des militants.

■ L'Asie-Pacifique enlisée

Le sommet des pays d'Asie et du Pacifique, réunis à Osaka, souligne les difficultés de la libéralisation des échanges, au grand regret des Américains et des Australiens qui cherchent à ouvrir les marchés asiatiques. p. 2
et notre éditorial page 20

■ Un entretien avec Hosni Moubarak

Le chef de l'Etat égyptien affirme que les pays qui accordent l'asile politique aux extrémistes mulsulmans en paieront « *très cher le prix* ». p. 3

■ Abel l'australopithèque



La découverte, au Tchad, d'un fragment de mandibule d'un australopithèque *vieux de 3 à 3,5 millions d'années, Abel,* ébranle la théorie selon laquelle l'homme est né en Afrique de l'Est. p. 26

■ La pilule de jouvence

Les autorités françaises s'inquiètent de la publicité faite à la mélatonine, hormone *régulant les rythmes biologiques. Ce pro*duit fait l'objet d'un engouement aux Etats-Unis. p. 15

■ Fusion dans l'aéronautique

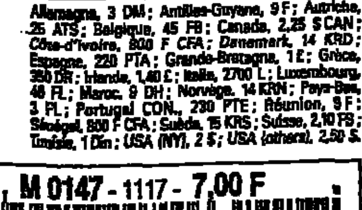
Boeing et McDonnell Douglas, numéros un et deux de l'aéronautique américaine, *ont ouvert des négociations pour une fu*sion. p. 21

■ La gestion sociale chez GEC-Alsthom

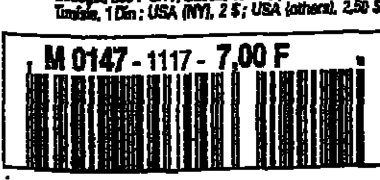
Dans un entretien au *Monde*, le PDG de GEC-Alsthom s'explique sur les relations sociales dans son groupe et reconnaît les erreurs commises. p. 21

■ Vues d'Allemagne

Deux expositions sont consacrées, à Paris, au photographe allemand August Sander, qui a dressé le portrait de son pays avant 1939. p. 29



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; *Côte-d'Ivoire*, 800 F CFA ; *Danemark*, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; *USA (NY)*, 2 $; *USA (others)*, 2,50 $.

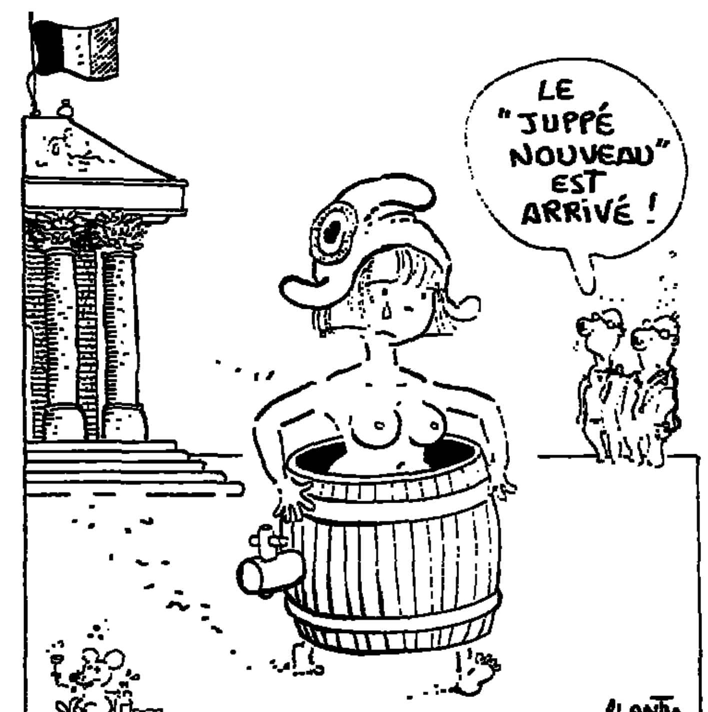


M 0147 - 1117 - 7,00 F

Le plan de financement de la Sécurité sociale satisfait la majorité et les marchés mais inquiète les syndicats

Selon notre sondage BVA, 79 % des Français jugent que les efforts demandés aux faibles revenus sont « trop importants »

LE PREMIER MINISTRE a obtenu la confiance de l'Assemblée nationale, mercredi 15 novembre, *sur sa réforme de la Sécurité so*ciale. Les mesures annoncées par Alain Juppé constituent une refonte sans précédent du régime *général des salariés, dont le déficit* cumulé atteindra 230 milliards de francs fin 1995. Le gouvernement a décidé que le Parlement votera chaque année un *objectif de dé*penses sociales, qui s'imposera aux médecins, aux hôpitaux, aux caisses et aux assurés. Un prélèvement de 0,5 % *est institué sur tous* les revenus. Les prestations familiales ne seront pas revalorisées l'an prochain et seront imposables à partir de 1997. Les fonctionnaires devraient être amenés à cotiser quarante ans pour leur retraite, comme les salariés du privé. Selon un sondage BVA pour *Le Monde* et France 2, *79 %* des Français jugent que les efforts demandés aux personnes ayant de faibles revenus sont *« trop importants »*. *Le PS considère ce plan comme « antisocial »*. FO accuse l'Etat de *« rafler les 2 200 milliards de francs constitués par les cotisations sociales »*. *Nicole Notat, secrétaire* générale de la CFDT, juge que certaines décisions vont *« dans le bon sens »*. Les syndicats de fonctionnaires appellent à une *grève géné*rale le 24 novembre. Jeudi matin, après les réactions positives des marchés, plusieurs banques ont anticipé une baisse des taux de la Banque de France.



Equilibre

LA JOURNÉE du 15 novembre a toutes chances de rester comme la première date utile du pouvoir issu de l'élection présidentielle du mois de mai dernier. Utile au pays, car celui-ci a désormais un gouvernement. C'est-à-dire une équipe capable de prendre des décisions, qui ont non seulement *le mérite de la cohérence, mais* qui paraissent dictées par une certaine idée de l'intérêt général. Quitte à mettre à mal les corpora*tismes, ou les clientèles électo*rales.



ÉDITORIAL

Donc Juppé 2 gouverne. Il se distingue en cela – on conviendra *que ce n'était pas très difficile* – de Juppé 1, qui avait contribué au déséquilibre des comptes, multiplié les effets d'annonce sans *prendre aucune mesure de re*dressement, bref, dont le bilan était *« calamiteux »*.

J.-M. C.

Lire la suite page 20

Les hélicoptères assoupis de l'armée française

FAUTE D'ARGENT, l'armée de terre française sera contrainte, en 1996, de stocker vingt hélicoptères, qui seront placés *« sous cocon », comme on dit des matériels* retirés du service opérationnel et mis de côté – sous protection pour les conserver en état – dans des hangars. L'armée de terre a pris cette initiative, qui concerne dix hélicoptères d'attaque Gazelle et dix hélicoptères de transport Puma, en constatant que les crédits d'entretien de ses matériels baisseront de 12,6 % l'an prochain.

Déjà, en 1995, l'armée de terre avait dû mettre « sous cocon » cinquante-huit hélicoptères, soit vingt Puma, deux Gazelle et trente-six Alouette anciens. Parfois, il s'est agi de matériels neufs qu'on a ainsi stockés, parce qu'il est préférable de continuer à user des hélicoptères déjà en service pour épargner les autres. En deux ans, soixante-dix-huit hélicoptères, dont la moitié sont en réalité des « machines » devenues trop chères à faire voler en raison de leur grand âge et mises hors circuit, auront ainsi été mis en sommeil. Ce qui représente près de 15 % du parc global des hélicoptères au sein de ce qu'on appelle, en France, l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Il semble bien que *ces stockages de longue durée* touchent aussi, ou ont déjà touché, des formations blindées.

En pratiquant la mise « sous cocon », l'armée de terre espère supprimer certaines dépenses d'entretien et préserver son potentiel dès lors qu'il n'est pas prévu, dans un avenir proche, de renouveler le parc de ses hélicoptères. Elle tient compte aussi de la politique dite de « disponibilité opérationnelle différenciée », liée à la réduction à dix mois de la durée du service militaire, et qui l'incite à aligner des unités dont les recrues ne sont pas prêtes à 100 % sur une année et qui n'ont donc pas besoin d'être complètement équipées. Cette économie lui est imposée par la diminution régulière de ses dépenses de fonctionnement, d'une année à l'autre, et par le « gel » brutal d'une partie de ses crédits budgétaires, décidé dans le courant de l'année.

En juillet dernier, Jacques Chirac s'était plaint du refus des Etats-Unis de mettre à la disposition d'une expédition conjointe des Français et des Britanniques une cinquantaine d'hélicoptères lourds *pour aller sauver* la population musulmane de Srebrenica, en Bosnie, qui était alors assiégée par les forces serbes. Le président de la République et ses états-majors avaient argué du fait que la France n'avait pas de quoi remplir cette mission héliportée.

De la part d'un pays qui met aujourd'hui ses hélicoptères sous bâche, faute de crédits d'entretien, et dont l'industrie aéronautique est réputée pour placer ses « machines » à l'exportation, l'argumentation du chef de l'Etat et de ses militaires semble être circonstancielle. Rétrospectivement, la France apparaîtrait plutôt comme le pays qui a voulu entraîner par ce biais les Américains dans l'aventure yougoslave et qui, finalement, n'aurait pas été trop mécontent de faire payer le désenclavement de Srebrenica par les Etats-Unis et par l'ONU.

Jacques Isnard

L'Amérique est de retour

« LES ÉTATS-UNIS se tenaient sur la scène de la Victoire, maîtres des destinées du monde, mais sans un dessein véritable et cohérent. » Ainsi la plume majestueuse de Churchill les a-t-elle dépeints au lendemain du refus du Congrès, en novembre 1919, d'approuver le traité de Versailles et donc la création de la Société des nations. Bien souvent, depuis l'effondrement de l'empire soviétique, on a pu se demander s'ils n'en étaient pas revenus là. « Que la politique étrangère américaine baigne dans le désarroi et la confusion, pouvait-on lire il y a un an dans *Foreign Affairs, est l'une des rares propositions sur lesquelles existe aujourd'hui un consensus. »*

Si Bill Clinton a été élu en 1992, ce n'est pas seulement en effet parce que la candidature du très réactionnaire Ross Perot avait divisé l'électorat conservateur, c'est aussi parce que George Bush, tout à ses projets, au demeurant bien vagues, de *« nouvel ordre mondial »*, avait par trop négligé le front intérieur.

Les républicains en ont tiré la conclusion : c'est sur un programme nettement isolationniste qu'ils se sont assuré, aux législatives de novembre 1994, le contrôle des deux chambres. Pas question, a dit par exemple Bob Dole, leader de la majorité au Sénat, *« de tolérer des pertes américaines au nom d'un internationalisme irresponsable »*. Pas question non plus de continuer d'alimenter le tonneau des Danaïdes de l'aide aux pays pauvres. Et l'historien Arthur Schlesinger Jr de se demander, il y a quelques mois, si ses compatriotes n'étaient pas *« back to the womb »* – de retour *« dans le sein maternel »*.

Aujourd'hui, changement à vue :

1. – La Maison Blanche a pris en main le dossier de l'ex-Yougoslavie. *Ce qui veut dire :* a) qu'elle a aidé les Croates à s'armer et à s'entraîner ; b) qu'elle a donné le feu vert, sans doute après s'être assurée de la passivité de Milosevic, à l'opération qui leur a fait récupérer, sans beaucoup de casse, les républiques séparatistes de Krajina et de Slavonie occidentale ; c) qu'elle a fait durement matraquer par les avions de l'OTAN les positions des Bosno-Serbes, lesquels, quelques jours plus tôt encore, se croyaient tout permis ;

André Fontaine

Lire la suite page 20

L'Unesco célèbre ses cinquante ans



FEDERICO MAYOR

LE CINQUANTIÈME anniversaire de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) devait être célébré, jeudi 16 novembre à Paris, en présence d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement. Les grands absents de cette célébration sont les Etats-Unis, qui ont quitté l'organisation en 1984 après l'avoir accusée de politisation excessive. Cependant, le président Clinton vient de confirmer par écrit au directeur général, l'Espagnol Federico Mayor, que seules des questions budgétaires empêchent aujourd'hui son pays d'y reprendre sa place.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Mayor souligne que la mission de l'Unesco *« est de bâtir la paix dans l'esprit des hommes »*. Cela ne se limite nullement à la sauvegarde de monuments qui appartiennent au patrimoine culturel de l'humanité. *« Un seul enfant,* affirme-t-il, *m'intéresse plus que les Pyramides. »*

Sur les moyens de servir la paix aujourd'hui, nous publions deux points de vue. L'un du philosophe allemand Jürgen Habermas, qui définit ce que pourrait être *« un consensus au sein de la société mondiale »*. L'autre de Stanley Hoffmann, professeur à Harvard, qui plaide pour *« un enseignement de la réconciliation et de la diversité »*.

Lire pages 18 et 19

SOMMET DE L'APEC Le sommet des dix-huit membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) qui représentent 40 % de la population de la planète et génèrent 56 % de la richesse mondiale, s'est ouvert, jeudi 16 novembre, à Osaka au Japon en l'absence du président Bill Clinton qui a dû renoncer, au dernier moment, à assister à cette réunion. ● *PROCLAMÉE* il y a un an, au sommet de Bogor, l'ambition des pays de la région de réaliser, à terme, une zone de libre-échange semble finalement se heurter aux réserves de beaucoup d'entre eux. ● LE PASSÉ COLONIAL du Japon et les commentaires maladroits de certains de ses officiels continuent d'entretenir la suspicion de la Chine et de la Corée du Sud à l'encontre de Tokyo. ● *OSAKA, deuxième ville du* Japon, entend profiter du sommet de l'APEC pour confirmer son rôle de métropole économique.

La création d'une zone de libre-échange divise les pays d'Asie-Pacifique

Les dix-huit pays de l'APEC, réunis en sommet, du 16 au 19 novembre, à Osaka, tentent de trouver un modus vivendi entre les thèses libérales américaines et les tentations protectionnistes de certains Etats asiatiques

OSAKA
de nos envoyés spéciaux

Six ans après sa création à l'initiative de l'Australie, la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui groupe les économies les plus dynamiques du monde, est menacée d'enlisement. Les réserves de la plupart des pays asiatiques, sous la pression de forces protectionnistes internes, à prendre des engagements de libéraliser leur marché, la montée de fièvre dans les relations entre la Chine et la Corée du Sud, d'une part, le Japon, d'autre part, à propos de leur passé, placent sous une mauvaise étoile le sommet de l'APEC qui se réunit, du 16 au 19 novembre, à Osaka, et à l'occasion duquel le Japon joue une partie de son crédit de candidat au « leadership » régional.

La tâche s'annonce ardue. Un an après le sommet de Bogor, en Indonésie, qui avait solennellement proclamé l'ambition de réaliser, dans la région Asie-Pacifique, une zone de libre-échange, à l'échéance de 2010 pour les pays les plus développés et 2020 pour les moins avancés, les Japonais peinent visiblement à proposer à leurs partenaires les moyens d'y parvenir. L'embarras, voire la confusion, des préparatifs de la rencontre tranche singulièrement avec l'enthousiasme des déclarations au sommet de Bogor.

Le gouvernement nippon, il est vrai, était fort mal placé pour prendre une quelconque initiative sur la question la plus controversée du processus lancé à Bogor : la définition des secteurs touchés par la libéralisation. Soucieux de ménager notamment les intérêts de son agriculture, il propose un *« traitement différencié »* des *« secteurs sensibles »*. Bien que les dirigeants japonais se défendent d'avoir préconisé une *« exception agricole »*, c'est bien ce que les autres membres de l'APEC ont lu dans leurs circonlocutions officielles.

VIRULENCE AUSTRALIENNE

A cet égard, Tokyo a reçu le soutien des autres pays de l'Asie du Nord-Est – Chine, Corée du Sud et Taïwan – ainsi que des Philippines et de la Malaisie. Les Etats-Unis ont manifesté leur émotion, mais le plus virulent a été l'Australie, le ministre du commerce de Canberra, Bob Mac Mullan, allant jusqu'à menacer *de ne pas signer* un texte excluant l'agriculture du processus de libéralisation. Le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande et Singapour aussi sont hostiles à ce « traitement différencié ». Passée une phase de dramatisation, les passions semblaient s'être apaisées à la veille du sommet. Un compromis devrait être trouvé à travers une formulation qui autorisera un certaine « flexibilité » dans la mise en œuvre de la déclaration de Bogor.

Cette controverse n'en aura pas moins révélé de graves divergences sur la mission de l'APEC. Les Japonais et la plupart des Asiatiques n'y *voient qu'un forum de consultations*, les Américains veulent en faire une enceinte de négociations commerciales. Là où Tokyo suggère une coopération, Washington entend forcer la marche de la libéralisation ; à ses yeux, l'APEC n'a jamais été qu'un instrument d'ouverture des marchés asiatiques en expansion.

PARALYSIE

A ce désaccord s'ajoute l'incapacité du Japon de jouer un rôle d'aiguillon : l'année du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre du Pacifique était pour Tokyo l'occa*sion de consacrer le retour politique* de la première puissance de cette région – déjà assuré sur le plan économique –, en se plaçant en position d'intermédiaire entre les Etats-Unis et les pays « émergents ». Ce n'est pas le cas. La para*lysie nippone tient à la fois à la fai*blesse du gouvernement de Tomiichi Murayama et aux pressions protectionnistes du monde paysan.

Lors des négociations du cycle de *l'Uruguay, le Japon s'est engagé à* ouvrir son marché du riz, de manière limitée et progressive, d'ici à l'an 2000. Mais le gouvernement semble plus animé par des préoccupations de politique intérieure que soucieux d'indiquer la voie de la libéralisation. Ironie du sort, le sommet de l'APEC se réunit le jour même d'une élection sénatoriale dont l'issue dépend du soutien des puissantes organisations agricoles. En outre, les Japonais, qui ont construit leur industrie à l'abri de barrières protectionnistes sont dans une position inconfortable pour donner des leçons d'ouverture aux autres pays asiatiques.

Le Japon cherchera donc, au cours de ce sommet, à jouer la carte d'une *« coopération horizontale »*, rompant le schéma « vertical » d'une aide octroyée par les pays développés à ceux qui ne le sont pas. *« L'APEC ne doit pas seulement avoir pour objectif la libéralisation des marchés mais promouvoir une assistance technique qui facilitera cette libéralisation en contribuant au développement des pays les moins riches »*, faisait récemment observer le vice-ministre des affaires étrangères, Kazuo Ogura.

« L'ENFANT TERRIBLE »

Le Japon est le premier bailleur d'aide au développement en chiffres absolus – sinon en pourcentage de son PNB –, et l'Asie en reçoit la plus grande part. Tokyo est à l'origine d'un projet baptisé *« Partenaires pour le progrès »* qui assure une plus grande initiative aux pays receveurs d'aide. Pour le lancer, Tokyo proposera un fonds de 10 milliards de yens. Le Japon ne cautionne pas pour autant la démarche de l'« enfant terrible » de l'APEC, le premier ministre malaisien Mahatir Mohammad, qui s'était déjà bruyamment opposé au libre-échangisme américain et avait allumé un « contre-feu » en proposant la création de l'East Asian Economic Caucus (EAEC), qui excluait les pays non asiatiques. Pour ménager ses partenaires américains et australiens, Tokyo a pris ses distances par rapport à ce projet – auquel certains prêtent néanmoins une oreille attentive : à preuve la publication de l'ouvrage *The Voice of Asia*, dont les auteurs sont justement le premier ministre malaisien et le conservateur japonais Shintaro Ishihara.

Le sommet d'Osaka mettra un peu plus en relief les divergences qui séparent pratiquement en deux camps les dix-huit membres de l'APEC sur ses objectifs et sur les moyens. Les Asiatiques n'ignorent pas le but de Washington, même si l'APEC leur permet d'échapper à un dialogue bilatéral qui se ramène souvent à un rapport de force défavorable. Les Japonais ne croient guère à la création d'une véritable zone de libre-échange. Partisans *d'un régionalisme souple et ouvert*, ils voient l'APEC comme une éventuelle instance de pression sur les autres ensembles régionaux – Alena, Union européenne, etc. – et comme un cadre de coopération. Il leur reste à faire converger les visions anglo-saxonne et asiatique du libre-échange.

Frédéric Bobin et Philippe Pons

Le faux bond de Bill Clinton

Le vice-président Al Gore remplacera Bill Clinton au sommet de l'APEC, à Osaka. Le président américain a personnellement informé, jeudi 16 novembre, le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, de l'annulation de la visite qu'il devait faire, du 19 au 21 novembre, dans l'archipel nippon, justifiée par la bataille budgétaire en cours, qui l'oppose à la majorité du Congrès américain. M. Murayama a qualifié de *« très regrettable »*, ce changement d'agenda.

Les ambitions internationales d'Osaka, deuxième ville du Japon

OSAKA
de notre envoyé spécial

La deuxième ville du Japon ambitionne de devenir une capitale asiatique. Dans son séculaire antagonisme avec Tokyo, Osaka, surnommée autrefois la *« cuisine de l'archipel »* pour son sens des affaires et dont le dynamisme n'a pas failli à l'époque moderne – la majorité des innovations industrielles en proviennent – laisse, non sans condescendance, à sa rivale son rôle de capitale pour s'ériger en pôle d'une région dont le poids est appelé à s'affirmer encore au XXI[e] siècle. La réunion du sommet de l'APEC est symptomatique de la volonté de la région du Kansaï de s'internationaliser en s'« asiatisant » davantage.

L'ouverture, en 1994, de l'aéroport international du Kansaï qui tend à faire d'Osaka un point névralgique des échanges interrégionaux a notamment confirmé l'orientation asiatique d'une région de vingt millions d'habitants et dont le PNB est légèrement supérieur à celui du Canada. Ainsi, la proportion des échanges du Kansaï avec le reste de l'Asie est en progression constante et dépasse ceux réalisés sur le plan national : en 1994, 52 % des exportations en provenance du Kansaï étaient dirigées vers l'Asie au lieu de 39 % pour l'ensemble du pays, et 46,9 % de ses importations en provenaient au lieu de 34,7 % au niveau national. En matière d'investissements, *« comparativement à Tokyo, il y a plus d'entreprises du Kansaï qui ont délocalisé leurs activités dans le reste de l'Asie »*, note M. Uno, ancien président du pa*tronat du Kansaï. Plus de la moitié* sont implantées en Asie du Sud-Est et en Chine.

UNE TRADITION MARCHANDE

La multiplication des représentations consulaires des pays de la région à Osaka témoigne d'un intérêt partagé. L'ouverture, en 1994, de l'Asian Trade Center confirme cette orientation. Ce complexe, qui groupe bureaux, entrepôts et centre de loisirs, et dont le coût s'est élevé à 1,4 milliard de dollars, doit faciliter la pénétration des importations en provenance de petites et moyennes entreprises d'Asie et approfondir les liens avec leurs très nombreuses homologues du Kansaï.

La proximité géographique et l'histoire prédisposent le Kansaï à jouer un rôle à l'échelle de l'Asie. Berceau du capitalisme marchand depuis le XVII[e] siècle, le Kansaï, jadis point d'arrivée d'une Route de la soie venant de Chine par la péninsule coréenne, fut encore, au tournant du siècle, la « porte » du Japon, notamment pour les échanges avec l'Asie. La présence d'une forte minorité coréenne à Osaka et d'une communauté chinoise à Kobé contribuent à renforcer les liens du Kansaï avec *l'Asie. Par sa mentalité, moins bu*reaucratique et guindée que celle de Tokyo, Osaka est une ville où les ressortissants des autres pays de la région se sentent plus à l'aise.

Tout en étoffant ses relations avec l'ensemble de la région jusqu'à l'Inde, Osaka cultive ses liens avec les Chinois de « toutes les Chines ». Epaulés par la volonté *politique de Taïpeh d'asseoir son* statut international, les firmes taïwanaises forment le plus gros contingent d'entreprises présentes au Asian Trade Center.

Les hommes d'affaires du Kansaï renforcent en outre les liens avec la diaspora des 50 millions de Chinois d'outre-mer qui sont l'une des sources du dynamisme de la région. Les pragmatiques marchands d'Osaka ont des connivences culturelles avec leurs homologues chinois. Selon Akio Ema de l'institut de recherches Fuji, ils partagent une conception particulière de l'« économie de marché » dans laquelle les liens personnels jouent un rôle déterminant. Les Chinois d'outre-mer contrôlent largement les réseaux commerciaux et financiers de la région. Les Japonais disposant de la technologie de production, la synergie peut être fructueuse et les associations économiques du Kansaï multiplient les occasions de rencontres avec la diaspora chinoise.

Avant même la normalisation des relations nippo-chinoises, en 1972, Osaka, défiant le suivisme des Etats-Unis par les politiciens de Tokyo cultivait les liens avec la Chine, surtout avec Shanghaï. Récemment, l'association des banquiers du Kansaï a passé un accord de coopération avec son homologue shanghaïenne. *« La restitution de Hongkong à la Chine, en 1997, est un saut dans l'inconnu. Peut-être Hongkong conservera son rôle. Peut-être pas*, affirme le maire adjoint. *Et certaines de ses fonctions en matière financière ou de promotion du tourisme pourraient bien passer à Osaka. »*

PLATE-FORME AÉROPORTUAIRE

L'ouverture du nouvel aéroport international du Kansaï sur une île artificielle dans la baie d'Osaka renforce le caractère de pivot régional de la deuxième ville du Japon. Selon le bureau du tourisme japonais, en 1995, 3,2 millions de voyageurs, soit 24 % du total, devraient utiliser cette plate-forme. D'ici trois ou quatre ans, la part des touristes japonais originaires du Kansaï devrait atteindre 25 %.

Osaka nourrit enfin des ambitions en matière d'information technologique et de recherches grâce à sa cité scientifique et ses centres de formation pour des stagiaires asiatiques. Cette orientation s'impose à une région qui reste un moteur de la croissance japonaise, mais dont les industries font partie de secteurs en déclin comme les textiles, l'acier, et la chimie. *« Il faut impérativement qu'Osaka se réoriente vers de nouvelles productions – semi-conducteurs, céramique, biotechnologies –*, estime M. Uno, *et développe le secteur de la recherche afin de ne pas être en compétition avec les nouveaux pays industrialisés de la région. »*

Philippe Pons

Tokyo dans le collimateur de Pékin et de Séoul

PÉKIN, TOKYO
de nos correspondants

La tension diplomatique entre la Corée et le Japon créée par Takami Eto, directeur – avec rang de ministre – de l'Agence de gestion, qui a depuis lors démissionné, est quelque peu retombée après la rencontre, mercredi 15 novembre à Osaka, des ministres des affaires étrangères des deux pays. Gong Ro-myung a pourtant tancé son homologue nippon, Yohei Kono, en déclarant que des ministres japonais ne devaient jamais plus faire de commentaires tendant à justifier le passé colonial – la *péninsule* coréenne fut annexée par le Japon de 1910 à 1945 – en contradiction avec la position officielle formulée par le premier ministre Tomiichi Murayama dans son message à l'occasion du cinquantième anniversaire de la défaite nippone, le 15 août

A la veille du sommet de l'APEC, à Osaka, la montée de fièvre entre Séoul et Tokyo, attisée par les déclarations anti-japonaises du président chinois Jiang Zemin, qui a fait la première visite d'un chef d'Etat chinois en Corée du Sud, a jeté des ombres sur l'avenir communautaire d'une région qui est loin d'avoir une identité de vues sur son histoire. L'épisode a souligné un certain isolement du Japon en Asie du Nord-Est.

RÉVISIONNISME

Le farouche patriotisme coréen a été froissé par l'interprétation de l'histoire que M. Eto a avancée en déclarant que la colonisation nippone n'avait pas été entièrement négative et avait permis à la Corée de développer ses infrastructures. *Mais la réaction de Séoul est aussi* liée au malaise intérieur provoqué par la déchéance de l'ex-président Roh, impliqué dans un scandale qui jette le discrédit sur toute la classe dirigeante. Le président sud-coréen Kim Young-sam, qui a qualifié les interprétations révisionnistes nippones d' *« idioties répétées à plus de trente reprises »* dans le passé, a évidemment cherché à mobiliser l'opinion contre l'ennemi séculaire.

Dans un contexte intérieur différent, M. Jiang jouait dans le même registre. Appuyant ses propos d'un péremptoire geste du doigt, il a souligné qu'*« aucun aspect de l'histoire ne doit être dissimulé »* dans le passé de la région, mettant en garde contre *« la minorité militariste »* au Japon, et appelant de ses vœux une *« perception correcte de l'histoire »*... Il en a profité pour insister aussi sur la thèse officielle, qualifiant de *« totalement infondée »* la crainte que son pays, en se développant, ne se tourne à son tour vers le militarisme conquérant.

Toutefois, au détour d'un hommage au passé national coréen, M. Jiang a rappelé à ses interlocuteurs que l'essentiel de leur culture a pour origine la suprématie exercée autrefois par la civilisation chinoise. Une telle critique, encore qu'exprimée sur le mode diplomatique, peut apporter un peu de baume aux préoccupations éprouvées à Tokyo devant la nouvelle mais quelque peu factice unanimité sino-coréenne.

Francis Deron et Philippe Pons

L'ancien président de la Corée du Sud a été arrêté pour corruption

M. Roh avait amassé un « trésor de guerre »



TOKYO
de notre correspondant

Le scandale qui a conduit à l'arrestation, jeudi 16 novembre, après une nuit d'interrogatoire, de l'ex-président Roh Tae-woo a créé un état de choc en Corée du Sud. Au-delà d'une nouvelle affaire de corruption, c'est le système de pouvoir d'un pays qui compte entrer à l'OCDE en 1996 qui est mis en cause. Ses prouesses industrielles qualifient la Corée pour faire partie du cénacle des pays développés. Mais ce scandale suscite des réserves sur sa maturité politique : M. Roh n'a-t-il pas déclaré, lors d'une confession télévisée, le 27 octobre, que son *« trésor de guerre »* lui avait *« servi à gouverner »*...

Derrière M. Roh – qui s'était constitué pendant son mandat (1988-1993) un fonds de 650 millions de dollars, dont 250 millions sont restés sur des comptes ouverts par des prête-noms –, le monde politique, mais aussi celui des affaires, est en accusation. Une quarantaine des plus grands noms de l'industrie, de ces conglomérats qui illustrent l'ambition mondiale de l'économie coréenne, ont défilé chez le procureur et admis avoir versé des dessous-de-table, dans plusieurs cas en échange de passe-droits.

MAL ENDÉMIQUE

Où ce scandale va-t-il s'arrêter ? Les prébendes dont a bénéficié M. Roh n'ont-elles pas aussi été versées à la faveur de grands contrats passés par la Corée avec des entreprises étrangères, tels que la vente du TGV par la France ? L'actuel président Kim Young-sam, qui affirme n'avoir jamais touché d'argent sale, sera-t-il éclaboussé ?

Les Coréens, eux, sont d'autant plus indignés que M. Roh, ex-général putschiste qui succéda à son alter ego Chun Too-whan, passait pour un bon père de famille. C'est lui qui lança le processus de démocratisation de la Corée après le mouvement de révolte populaire de juin 1987 contre les dictatures militaires. Or, loin d'avoir enrayé la prévarication qui s'était développée du temps de Chun, la démocratisation semble l'avoir étendue à l'ensemble de la nation, lui donnant la dimension de mal endémique de la société. Mal qui, au-delà de considérations éthiques, a des conséquences tragiques : la corruption n'est pas étrangère, en effet, à une série de catastrophes que vient de connaître la Corée, dont l'effondrement d'un grand magasin, à Séoul, qui a fait plus de cinq cents morts.

La campagne anti-corruption, lancée par Kim Young-sam dès son arrivée au pouvoir en 1993, aura-t-elle un effet ? Assurément, elle a contribué à la révélation du scandale Roh Tae-woo. Le président se sent-il inattaquable, ou bien l'engrenage de l'enquête lui échappe-t-il ?

Ce scandale se traduit par un règlement de comptes féroce entre le président et son rival Kim Dae-jung, grande figure de l'opposition à la dictature, qu'il a battu aux élections de 1992. Le « vieux lion » de la politique coréenne a reconnu, lui, avoir reçu des fonds de Roh Tae-woo, et il défie le président Kim Young-sam de faire preuve de la même sincérité. M. Roh semble loin d'avoir révélé tous les dessous de cette affaire : *« Si je dis tout ce que je sais, la nation risque d'être profondément choquée »*, aurait-il déclaré. Son arrestation pourrait en effet n'être que le premier acte de l'ouverture d'une boîte de Pandore.

Philippe Pons

Shell maintient son engagement au Nigeria

MALGRÉ l'exécution de Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants de la cause ogonie, la compagnie pétrolière Royal Dutch Shell a confirmé, mercredi 15 novembre, le maintien de son projet d'usine de liquéfaction de gaz à Bonny. Ce contrat de 4 milliards de dollars, soit 20 milliards de francs, est *« prévu pour être signé avant la fin de l'année »*, a annoncé le groupe anglo-néerlandais, à l'issue d'une réunion qui rassemblait, à Lagos, l'ensemble des partenaires du projet.

Actionnaire à 24 % et opérateur, Shell s'est associé au français Elf-Aquitaine (15 %) et à l'italien Agip (10 %), tandis que la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) possède 49 % du capital. Seule la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, qui était entrée à hauteur de 2 % dans le projet et devait accorder un prêt de 100 millions de dollars, s'est retirée après l'exécution des opposants ogonis.

« Il a été suggéré que le projet soit différé ou annulé en raison des récents événements au Nigeria. Mais il faut savoir qui sera affecté. Cela ne sera pas nécessairement le gouvernement actuel, car les revenus n'en seront pas perçus avant le début du siècle prochain », a plaidé M. Dick van den Broek, directeur de Shell International, qui a fait valoir les milliers d'emplois que créera le chantier.

A Strasbourg, le fils de Ken Saro-Wiwa a plaidé auprès du secrétaire général de l'ONU, du commissaire européen Joao de Deus Pinheiro et de plusieurs députés pour l'imposition de sanctions. Notre correspondant auprès de l'Union européenne (Strasbourg), *Marcel Scotto*, nous indique que le Parlement devait demander, jeudi, aux gouvernements de l'UE l'arrêt des importations de pétrole en provenance du Nigeria, l'embargo sur les ventes d'armes, y compris les livraisons en cours, et le gel des avoirs en Europe des dirigeants nigérians et de leurs familles.

Les Quinze, qui décideront, lundi, de la suite à donner à ces propositions, se contenteront probablement de suspendre la coopération au titre de la convention de Lomé et d'un embargo sur les armes. Un embargo pétrolier est pour le moment exclu. Neil Kinnock, qui représentait la Commission de Bruxelles, a déclaré qu'*« une telle mesure pourrait entraîner un chaos économique qui risquerait d'ouvrir la voie à une guerre civile »*.

Hosni Moubarak, chef de l'Etat égyptien

« Les Etats qui donnent asile aux extrémistes musulmans le payeront un jour très cher »

En visite à Paris pour participer aux cérémonies du cinquantenaire de l'Unesco, le président égyptien, Hosni Moubarak, dans un entretien au *Monde*, affirme que le comportement des extrémistes musulmans est contraire à l'islam. Il déplore que certains aient trouvé asile dans des Etats européens qui, dit-il, le paieront un jour très cher. Après l'assassinat d'Itzhak Rabin, il souligne la nécessité d'un strict respect du calendrier du processus de paix israélo-palestinien et d'une reprise des négociations entre l'Etat juif et la Syrie.

« Pourquoi les partis d'opposition ont-ils décidé de participer aux élections législatives du 29 novembre alors que certains s'étaient abstenus lors du dernier scrutin ?

– Personne ne les en avait empêchés, dans le passé. Nous leur avons demandé, à plusieurs reprises, de le faire, mais je crois que certains partis manquaient de cadres. C'était un problème technique.

– Pendant près de quinze ans, vous avez toléré la confrérie des Frères musulmans. Pourquoi, aujourd'hui, beaucoup ont-ils été jetés en prison ?

– Ils veulent former un parti religieux, ce qui est contraire à la loi. Je n'ai pas changé. Ce sont eux qui ont changé. Ces gens ont assassiné deux premiers ministres et un ministre des finances avant la révolution, ont feint ensuite de soutenir Nasser, mais ont tenté de l'assassiner à Alexandrie. Et si Sadate n'a pas sévi contre eux, au début de son mandat, c'est parce qu'il avait pour priorité de récupérer les territoires occupés, mais ils l'ont tué. Les Frères musulmans, le Djihad, la *Djamaa islamiya*, tout ça, c'est du pareil au même... Leur comportement est en contradiction avec les principes fondamentaux de l'islam et du Coran.

– Certains extrémistes musulmans auraient-ils trouvé refuge dans des pays européens ?

– Je ne comprends pas les pays qui, comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou d'autres, accordent l'asile politique à des criminels. Ils vont, un jour, en payer très cher le prix. Leurs responsables tentent de trouver une solution. S'ils veulent les extrader, nous les accueillerons. Ceux qui ont commis des crimes seront traduits en justice. Mais ces extrémistes ne sont pas tous égyptiens.

– Amnesty International vient encore de déplorer la « détérioration » de la situation des droits de l'homme en Égypte et fait état d'un nombre croissant de morts en détention.

– Ceux qui sont en prison ont été arrêtés conformément à la loi. Amnesty International fait de la propagande. Nous ne pouvons pas violer la loi parce que quiconque peut porter plainte auprès des tribunaux. Nous n'interférons pas dans le système judiciaire. Soixante-dix officiers ont été traduits en justice sous l'accusation de violations des droits de l'homme. *Nous ne sommes pas intervenus.* Le tribunal les a innocentés.

» Allez donc voir quelle est la situation des droits de l'homme en Iran, en Irak, ou interrogez-vous sur l'attitude d'Israël à l'égard des Palestiniens ! Personne ne s'en occupe. On soulève la question des droits de l'homme pour déstabiliser certains pays.

– Pourquoi, quatorze ans après votre accession au pouvoir, n'avez-vous toujours pas désigné de vice-président, alors même que vous aviez occupé ce poste sous le régime du président Sadate ?

– La Constitution prévoit précisément les modalités de la succession. En cas de vacance du pouvoir, le président du Parlement assure l'intérim pendant soixante jours, faute de quoi elle est assurée par le président de la Cour suprême pendant soixante jours.

– Jugez-vous donc inutile d'en désigner un ?

– Non. J'attends de trouver la personne idoine. Certains dans mon pays disent : *« Il ne faut pas désigner un vice-président comme on désignerait un prince héritier. »*. Les avis diffèrent, mais j'attends le bon moment pour désigner l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

– Pourquoi la libéralisation de l'économie égyptienne est-elle si lente ? Où en est la dévaluation de la livre égyptienne ?

– Oubliez une bonne fois pour toutes la dévaluation ! Regardez ce qui s'est passé au Mexique ou dans d'autres pays ! Même le FMI a accepté d'y renoncer. Si je dévalue, je cours à la catastrophe, parce que les prix vont grimper, que la population va pleurer et souffrir, que je devrai augmenter les salaires et trouver de l'argent pour payer la dette. Tout cela signifie davantage d'impôts, davantage de pauvreté...

– Où en sont les privatisations ?

– Elles doivent se faire à un rythme adéquat, de manière à ne pas pénaliser les travailleurs. La presse dit : vous devez le faire en trois ans. Je réponds : impossible. Sauf à nous retrouver dans la situation actuelle de la Russie.

– Pourquoi avez-vous hésité à vous rendre aux funérailles d'Itzhak Rabin ?

– Quand le président Sadate a été assassiné, le premier ministre israélien a assisté aux funérailles. Le jour suivant, le président d'Israël s'est rendu au Caire. Aussi lorsqu'Itzhak Rabin a été tué, j'ai considéré qu'il était de mon devoir d'aller à ses obsèques. Personne ne m'a forcé la main. J'ai simplement attendu de connaître la composition des délégations venues du monde entier. Dès que j'ai su que les présidents Chirac, Clinton et d'autres chefs d'Etat et de gouvernement se déplaçaient, j'ai décidé d'y aller en personne.

– Pourquoi la normalisation entre l'Egypte et Israël semble être si lente ?

– Nous avons signé un accord de paix. *Nous encourageons la population* à travailler avec les Israéliens, mais nous ne pouvons pas lui forcer la main. Nous sommes une démocratie. Maintenant, cela va mieux. Beaucoup de gens se rendent en Israël, beaucoup ont créé des entreprises conjointes avec les Israéliens, qui participent eux-mêmes à des projets agricoles avec le secteur privé.

> On ne peut pas abandonner la population irakienne, la laisser souffrir et mourir de faim

***– Pourtant, la normalisation* semble être plus rapide entre Israël et la Jordanie ?**

– La Jordanie compte 3 millions d'habitants, mon pays, 60 millions. Israël et la Jordanie se fréquentent depuis longtemps et ont des liens particuliers car le royaume abrite beaucoup de Palestiniens. Les contacts sont incessants entre les deux rives du Jourdain...

– Le processus de paix israélo-arabe est-il sur la bonne voie ?

– Le processus de paix doit continuer dans l'intérêt et pour le bien-être de tous les peuples de la région. L'accord conclu entre Israël et les Palestiniens doit être strictement appliqué parce que tout recul serait une catastrophe. Shimon Pérès est un homme pragmatique. Rabin a réussi à débloquer le problème le plus sensible, le plus compliqué et le plus dangereux de tous les problèmes qui se posent au Proche-Orient, le problème palestinien.

» Quant aux négociations israélo-syriennes, elles doivent reprendre. J'essaie d'apporter mon concours. Il y a des obstacles mais on doit pouvoir les surmonter. *Avec un peu de souplesse de part et* d'autre, les problèmes peuvent être réglés. Je crois que les Syriens sont hostiles à l'installation de stations de pré-alerte sur leur territoire. Il doit y avoir des moyens technologiques de contourner cette difficulté.

– Que faire pour mettre fin aux souffrances de la population irakienne ?

– Il faut trouver une formule pour l'aider. Si Saddam Hussein reste encore au pouvoir pendant dix ou quinze ans, on ne peut pas abandonner cette population, la laisser souffrir et mourir de faim. La communauté internationale commettrait une faute. Elle doit donc trouver un moyen d'aider ces gens, sinon ils deviendront fous.

– L'élection présidentielle en Algérie permettra-t-elle de sortir le pays du chaos ?

– Wait and see... J'espère que *cette élection mettra un terme à la* violence.

– Est-il judicieux de lier l'aide économique aux réformes politiques ?

– Etablir pareil lien peut être parfois une faute car l'aide est faite pour assister le peuple, financer des projets, de telle sorte que ce peuple puisse trouver des emplois sur place. Traditionnellement, la France a entretenu de très bonnes relations avec l'Algérie. Elle ne peut pas, en ces temps difficiles, tout laisser tomber. »

Propos recueillis par Jacques de Barrin et Mouna Naïm

Une étudiante est soupçonnée d'avoir joué un rôle central dans le meurtre d'Itzhak Rabin

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Margalit Har-Shefi, une jeune fille de vingt ans qui réside avec ses parents dans une colonie juive de Cisjordanie occupée, près de Ramallah, a été arrêtée, mercredi 15 novembre, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Itzhak Rabin. Etudiante en deuxième année de droit à l'université Bar Ilan de Tel Aviv, comme le sont cinq des six autres suspects actuellement détenus, la jeune fille – jupe longue et cheveux sages des juifs « observants » – est accusée par la police d'avoir *« joué un rôle dominant et central »* dans *« la conspiration pour tuer le premier ministre »*.

Présentée au tribunal de Petah Tikva, non loin de Tel Aviv, Margalit Har-Shefi aurait *« contribué »*, selon la police, *« à la préparation »* du meurtre et des attentats anti-palestiniens que la *« cellule terroriste »* mise au jour avait en projet. Partisan actif du « Grand Israël », le père de la jeune fille, Dov Har-Shefi, longue barbe et calotte noire, a avoué que Margalit *« connaissait, sans plus »*, Yigal Amir, le meurtrier du premier ministre, et il a dénoncé une *« véritable chasse aux sorcières »*. La jeune fille avait été arrêtée une première fois deux jours après l'assassinat et relâchée après un interrogatoire de routine.

En revanche, Amishaï Raviv, chef et fondateur du groupuscule extrémiste Eyal, l'Organisation juive combattante, à laquelle appartiennent l'assassin et certains suspects, a été libéré, mercredi, sous caution.

Faute d'avoir pu établir *« un lien direct ou indirect »* entre l'individu et le crime commis, la police n'a pas pu s'opposer à sa libération. Arrêté, le 7 novembre, dans une colonie juive proche d'Hébron où il résidait, l'intéressé a été assigné à résidence près de Tel Aviv, chez ses parents, et il lui a été interdit de se rendre dans les territoires occupés de Cisjordanie.

Patrice Claude

Les négociations de Dayton sur l'ex-Yougoslavie pourraient se conclure la semaine prochaine

M. Clinton doit convaincre le Congrès d'autoriser l'envoi d'une force de paix en Bosnie

Le secrétaire d'Etat américain devrait écourter *son séjour au Japon pour gagner directement,* en fin de semaine, Dayton (Ohio) où les négociations sur l'ex-Yougoslavie sont entrées dans leur *troisième semaine. Ces discussions pourraient se* conclure la semaine prochaine. L'administration américaine livre parallèlement un autre combat, auprès du Congrès, pour qu'il autorise l'envoi de 20 000 soldats en Bosnie.

PLUS DE DEUX SEMAINES se sont écoulées depuis le début des négociations entre dirigeants serbes, croates et bosniaques sur la base américaine de Dayton et, même si aucun délai n'a été explicitement fixé, le moment approche inexorablement où il faudra soit conclure, soit renoncer.

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, qui était venu dans l'Ohio mardi 14 novembre, avec l'intention de donner une impulsion décisive aux discussions, avait quitté Dayton au bout de douze heures, après s'être entretenu à trois reprises avec chacun des trois présidents (Alija Izetbegovic, Fraujo Tudjman, Slobodan Milosevic), sans pouvoir faire état d'aucun progrès vers un règlement de paix pour la Bosnie. M. Christopher, parti ensuite pour Osaka où se déroule le sommet de l'APEC *(lire page 2)*, aurait l'intention d'abréger son séjour au Japon pour revenir à Dayton dès la fin de cette semaine. L'impression prévaut désormais que c'est dans les jours qui suivront qu'il sera mis un terme au huis clos de Dayton. Pas forcément sur un constat d'échec, contrairement à ce que laissaient entendre les commentaires pessimistes de mardi.

Si les pourparlers paraissent piétiner, c'est qu'ils sont entrés dans la zone des vrais grands marchandages et des décisions difficiles à prendre, parce que lourdes de charge symbolique et de conséquences pour les populations de Bosnie : celles qui concernent le partage du territoire entre Serbes et non-Serbes et les institutions, c'est-à-dire l'idée que chacun se fait de l'avenir de la Bosnie. Le « corridor », qui relie au nord les zones serbes, celui qui devrait relier Sarajevo à l'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale, le devenir de Sarajevo, les pouvoirs des institutions centrales supposées « fédérer » les entités issues de la guerre font l'objet des négociations les plus âpres. Elles mettent aux prises les Serbes et une délégation bosniaque qui, d'après les quelques échos émanant de Dayton, semble confuse et divisée. Les Croates, pour leur part, ayant atteint leur but principal avec l'accord du 12 novembre sur la Slavonie orientale, n'opposent plus guère de résistance aux Serbes dans les débats relatifs à la Bosnie.

COORDINATION

Parallèlement, les Occidentaux n'ont pas encore arrêté le dispositif de mise en œuvre d'un éventuel règlement : comment coordonner les différentes instances internationales, civiles et militaires, qui travailleront au rétablissement de la paix ? Comment articuler les forces de l'Otan et les autres (Russes, mais aussi centre-Européens, Malaisiens, Bangladais, etc.), au sein de la force multinationale, d'environ 60 000 hommes, qui empêchera la reprise des combats ? Comment, surtout, convaincre un Congrès américain, isolationniste et qui vient de déclarer la guerre à M. Clinton à propos du budget, de desserrer les cordons de la bourse pour l'envoi de 20 000 soldats américains en Bosnie, qui coûtera un milliard et demi de dollars aux Etats-Unis ? Les autorités de Sarajevo ont depuis longtemps fait savoir qu'elles ne signeraient pas un accord dont l'application ne serait pas garantie par l'Otan. Même si certains Républicains du Congrès y songent, on imagine difficilement une opération de l'Otan en Bosnie sans participation conséquente des soldats américains.

L'administration intensifie depuis quelques jours ses efforts auprès du Congrès et le président Clinton a adressé mardi au leader républicain de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, une longue lettre dans laquelle il plaide pour la participation américaine à la force de paix. « *Il n'y aura pas de paix sans un engagement américain* », écrit-il à celui qui, après avoir critiqué pendant des mois la politique de la Maison blanche en Bosnie au nom de la « morale », la critique aujourd'hui au nom de la rigueur budgétaire.

Cette tension entre M. Clinton et le Congrès pèse sur les entretiens de Dayton, à la fois comme incertitude et comme incitatif. Pour que les soldats américains soient rentrés au plus vite (avant les élections présidentielles de novembre 1996), il faut qu'ils se déploient au plus vite en Bosnie. Pour que leur départ ait une chance d'être accepté par le Congrès, il faut, au minimum, que l'opération soit contrôlée d'un bout à l'autre par les Etats-Unis. C'est-à-dire, d'une part, que la force multinationale soit réellement sous commandement américain et, d'autre part, que M. Clinton puisse se flatter d'avoir gagné le pari de Dayton et se prévaloir d'un accord de paix totalement bouclé dans l'Ohio. Le Congrès ne se satisfera pas d'un demi-accord qui laisserait aux Européens le soin de poursuivre à Paris d'interminables négociations, tandis que des différends non réglés rallumeraient les conflits en Bosnie.

C'est ce que voulait dire mardi le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burn, en déclarant que les délégations serbe, croate et bosniaque « *ne rentreraient pas chez elles sans avoir soit signé un accord complet, soit décidé de rentrer chez elles* [sans accord du tout] ». M. Christopher retournera à Dayton avec l'intention de faire peser le maximum de pression sur les protagonistes du conflit bosniaque. Dans les milieux diplomatiques français, on semble croire que Paris pourra accueillir début décembre la cérémonie de signature d'un accord qui serait paraphé la semaine prochaine aux Etats-Unis. En toute hypothèse, la « *ligne d'arrivée* » approche.

Claire Tréan

Le procureur du tribunal pénal international de La Haye menace de démissionner

LA HAYE
de notre correspondant

Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), basé à La Haye, devait arriver mercredi 15 novembre à Washington pour y rencontrer des membres « de haut niveau » de l'administration Clinton. La veille, Richard Goldstone avait confirmé devant la presse internationale aux Pays-Bas qu'il avait bien demandé par lettre à Washington de mettre à la disposition du TPI toutes ses informations sur les massacres perpétués lors de la chute de l'enclave musulmane de Srebrenica.

M. Goldstone a aussi laissé planer la menace de sa démission dans l'éventualité, souvent évoquée autour des discussions entre belligérants à Dayton, d'un marché entre les Etats-Unis et le président serbe Slobodan Milosevic, permettant d'échanger la paix contre l'impunité des chefs serbes, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de génocide par le TPI : « *Si un Etat du Conseil de sécurité ou de la communauté internationale prenait part à un tel marché, je pense sincèrement que tous les membres du tribunal se poseraient sérieusement la question : cela vaut-il la peine de continuer dans ces conditions ?* »

A ce jour, le TPI a inculpé 42 Serbes de Bosnie, 7 Croates de Bosnie et trois officiers de la JNA, l'armée régulière de la République de Yougoslavie. Seul Dusco Tadic, surnommé le « bourreau » du camp de prisonniers d'Omarska, est emprisonné à La Haye. Créé par l'ONU en 1993, le tribunal a été quasiment paralysé par la faillite financière de l'organisation (*Le Monde* du 10 octobre). Après une offensive menée par plusieurs de ses membres, « *les restrictions imposées jusqu'à la fin de l'année ont été levées, et nous sommes à nouveau autorisés à utiliser ce qui nous reste des 28,3 millions de dollars au budget 1995* », a indiqué le procureur.

Alain Franco

■ **Le TPI ne se fait** « *pas trop de soucis* » au sujet de la promotion de Tihomir Blaskic, nommé mardi 14 novembre par le président croate Franjo Tudjman, au service de l'inspection des armées. Le porte-parole du TPI, Christian Chartier, a indiqué que la nomination de ce général, mis en accusation pour crime contre l'humanité, « *n'excluait pas qu'il soit arrêté un jour* ». Washington a pour sa part fermement conseillé à la Croatie de coopérer avec le TPI, l'ambassadeur américain à Zagreb, Peter Galbraith, estimant que « *le seul endroit où le général Blaskic pourrait être envoyé, c'est au Tribunal pénal international de La Haye* ». – *(AFP.)*

Le Parlement européen fait un pas vers la Turquie

L'union douanière entre l'UE et Ankara pourrait être adoptée en décembre et entrer en vigueur le 1er janvier 1996

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen s'est engagé sur la voie de l'apaisement avec la Turquie. Mercredi 15 novembre, il a voté, par 355 voix contre 47 et 20 abstentions, la reprise des activités de la commission mixte, qui réunit des élus turcs et des eurodéputés, suspendues à la suite de la levée de l'immunité de sept membres kurdes du Parlement d'Ankara, condamnés à de lourdes peines de prison.

La résolution, adoptée sans débat, considère que « les récents événements en Turquie soulignent la nécessité d'engager avec ce pays un dialogue sur les exigences formulées par le Parlement en matière de démocratisation ». Les parlementaires européens se défendent de vouloir changer de position sur l'union douanière entre Ankara et les Quinze, mais l'évolution des deux principales formations de l'Assemblée – socialistes et démocrates-chrétiens – donne à penser le contraire.

L'octroi du prix Sakharov le 9 novembre à Leyla Zana, dont la condamnation à quinze ans de prison a été confirmée par la Cour de cassation turque, aurait pu laisser croire que le Parlement de Strasbourg maintiendrait une attitude négative aussi longtemps que la Turquie n'aurait pas fait un geste décisif, par exemple en changeant radicalement la loi antiterroriste. Or la distinction accordée au député d'origine kurde apparaît comme une manière de se donner bonne conscience.

Le Parti populaire européen (PPE), qui regroupe les démocrates-chrétiens et les conservateurs britanniques, a décidé de demander l'inscription du vote sur l'union douanière à la session de décembre. A la suite d'une volte-face, les socialistes ont majoritairement décidé de faire de même. La réunion des dirigeants socialistes européens, la semaine dernière à Madrid, aurait conclu à la nécessité de débloquer le dossier turc à la date prévue, afin que l'union douanière puisse entrer en vigueur au 1er janvier 1996.

Les gouvernements des Quinze et la Commission de Bruxelles ont clairement pris position pour la ratification ; Felipe Gonzalez, qui préside le Conseil européen, a ainsi déclaré, mercredi à Strasbourg, lors de son intervention sur l'état de l'Union : « *La Turquie a fait des gestes dans la bonne direction et le Parlement européen doit l'encourager dans cette voie.* » Selon Claudia Roth (Allemagne), chef de file des Verts, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles a rendu visite aux présidents des groupes parlementaires pour les convaincre de ne pas ajourner le vote. Mme Roth, qui dénonce le changement de position des socialistes, alors que « *la situation n'a guère changé en Turquie* », est persuadée désormais que le scrutin sera bien fixé à la mi-décembre, annonçant ainsi une décision positive.

Marcel Scotto

Pour Ankara, tout ajournement équivaudrait à un rejet

Le ministre turc des affaires étrangères a rencontré, jeudi 16 novembre, à Paris son collègue français Hervé de Charette ainsi que Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste. Chef du Parti républicain du peuple (social-démocrate), Deniz Baykal cherche à obtenir un vote positif du Parlement européen en faveur de l'union douanière entre l'UE et son pays. Pour *Le Monde*, il a souligné l'importance de cet accord pour la poursuite du processus de démocratisation en Turquie. « *Tout ajournement serait interprété comme un rejet* », qui gênerait, a-t-il dit, les efforts de son parti pour aller au-delà des réformes déjà entreprises. M. Baykal estime sa formation bien placée pour faire partie, après les prochaines élections, d'un gouvernement de coalition qui, tout en luttant contre le terrorisme, proposerait une « *solution politique* » à la crise kurde.

La Slovaquie adopte une loi sur la langue contestée par la minorité hongroise

PRAGUE
de notre correspondant

La Slovaquie a connu, mercredi 15 novembre, une nouvelle poussée de fièvre nationaliste. A l'issue d'un débat parlementaire houleux, les députés ont adopté une loi faisant du slovaque la seule langue administrative du pays, excluant ainsi le bilinguisme jusque-là autorisé dans les régions du sud du pays où résident les six cent mille personnes appartenant à la minorité hongroise (11 % de la population).

Dénoncée par les organisations magyares, cette loi avait aussi été critiquée par le gouvernement de Budapest et le Conseil de l'Europe. Même si ce texte, adopté par cent huit des cent quarante-deux députés présents, ne remet pas directement en cause l'ensemble des droits de la minorité hongroise, elle renforce néanmoins l'exclusivité du slovaque dans toutes les démarches administratives.

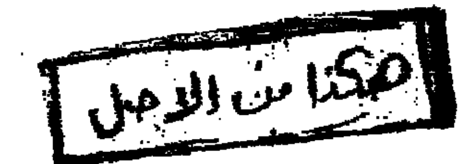
Selon les Hongrois, la loi – largement inspirée du projet Toubon sur la défense de la langue française en s'érigeant contre les anglicismes et les « tchéquismes » – ne serait pas conforme à la Constitution slovaque, aux conventions sur les droits de l'homme et des minorités et à la Charte sur les langues minoritaires du Conseil de l'Europe.

Elle serait surtout en contradiction avec le traité d'amitié slovaco-hongrois. Celui-ci, signé par les premiers ministres hongrois et slovaque, Gyula Horn et Vladimir Meciar, en mars 1995 à Paris lors de la conférence sur le pacte de stabilité, n'a toujours pas été ratifié par la Slovaquie. Alors que Budapest s'est acquitté de la tâche en juin, le gouvernement de Bratislava tarde à le présenter au Parlement. Après plusieurs reports, il promet maintenant de le ratifier en décembre.

L'adoption de cette « *loi sur la langue d'Etat* », devenue l'arlésienne de la vie politique slovaque, devrait apaiser les ultranationalistes, partenaires de la coalition au pouvoir, et permettre ainsi à M. Meciar de réunir une majorité parlementaire suffisante pour ratifier le traité d'amitié avec la Hongrie, qui prévoit d'accorder une certaine forme d'autonomie aux Magyars de Slovaquie en échange de la reconnaissance, par Budapest, de l'intangibilité des frontières.

Toutefois, d'autres projets du gouvernement, en particulier un texte sur le redécoupage territorial du pays, inquiètent la minorité hongroise. Et leur adoption pourrait fragiliser la « normalisation » des relations entre Bratislava et Budapest.

Martin Plichta



Le discours du trône confirme le virage à droite du gouvernement britannique

John Major veut tenter de combler son retard sur les travaillistes

Le discours du trône, le mercredi 15 novembre par la reine d'Angleterre, a montré que les conservateurs britanniques, en chute libre dans les sondages, ont décidé d'encore « muscler » leur programme en vue des élections législatives du printemps 1977. Cette radicalisation pourrait éloigner des tories une classe moyenne de plus en plus séduite par les idées libérales du dirigeant travailliste, Tony Blair.

LONDRES
de notre correspondant

Le discours du trône, par lequel la reine fait connaître au pays le programme du gouvernement pour la session parlementaire qui s'ouvre, constituait, mercredi 15 novembre, le dernier discours-programme de John Major avant les élections législatives du printemps 1997.

L'objectif du premier ministre, qui doit tenter de remonter la pente des sondages et de conserver le pouvoir conquis en 1979 par Margaret Thatcher, était, avant tout, de montrer la profondeur du fossé séparant son gouvernement d'une opposition travailliste qui s'efforce de coller à lui et dont le chef, Tony Blair, lui a volé des pans entiers de son programme.

D'où une série de projets de loi marqués par l'instinct sécuritaire et l'ultralibéralisme économique, aptes à satisfaire l'aile la plus conservatrice des tories. Pour ne pas s'aliéner la frange modérée de son parti, qui renâcle devant ce virage à droite, M. Major a toutefois imposé un projet de réforme libéral *du divorce et des relations au* sein de la famille contre lequel les ultras s'étaient acharnés.

Ainsi, la législation contre l'immigration illégale sera durcie et le ministère de l'intérieur est en train de préparer une liste des pays dits « blancs », c'est-à-dire dont le régime est assez démocratique pour ne pas justifier une demande d'asile politique ; dans ces pays figureraient l'Algérie, le Nigeria ou le Sri Lanka. Les services spéciaux – et en premier lieu le MI-5, l'équivalent de la DST française – pourront désormais participer à la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue, ce qui jusqu'à présent leur était interdit.

Dans le domaine social, l'autonomie des écoles par rapport aux autorités locales sera encouragée, *les étudiants auront le droit d'em*prunter de quoi payer leurs études aux banques et non plus seulement aux organismes publics, et les parents voulant envoyer leurs enfants en maternelle pourront recevoir des « bons » leur permettant de choisir leur maternelle dans la mesure des places disponibles, largement insuffisantes. En politique étrangère, le programme insiste sur l'importance de la zone de libre-échange transatlantique Europe-Etats-Unis et sur le fait que l'Union européenne doit se bâtir sur le principe de la subsidiarité.

Ces mesures seront-elles capables de combler les 30 points séparant la majorité de l'opposition ? Certains députés conservateurs en doutent publiquement, craignant que le virage à droite de leur parti *ne leur fasse perdre plus de voix* qu'il ne leur en fera gagner. Privé d'un vote centriste subtilisé par Tony Blair et du soutien d'un patronat qui affirme désormais sa neutralité, M. Major a reçu mercredi une autre mauvaise nouvelle : la livre est tombée à son niveau le plus bas, à l'indice 82,6 par rapport à un panier de devises, contre 82,7 le 7 mai dernier.

Patrice de Beer

Russie : la Douma adopte un budget de rigueur pour 1996

MOSCOU
de notre correspondant

Un président « mieux portant » sinon en bonne santé, un budget de rigueur adopté en première lecture par la Chambre basse du Parlement, une date fixée au 16 juin 1996 pour l'élection présidentielle : la Russie a semblé renouer, mercredi 15 novembre, avec la raison après avoir connu pendant quelques semaines les affres de l'instabilité politique. Il ne manque plus que le rejet par la Cour constitutionnelle des recours déposés contre la loi électorale qui doit régir les législatives du 17 décembre pour que le calendrier puisse, pour la première fois, être respecté.

Certes, rien ne garantit encore que tout se passera sans heurts. Les résultats des législatives peuvent toujours être annulés après coup, même si ce serait *« une tragédie »*, insiste le Kremlin. L'élection présidentielle, déjà deux fois reportée, pourrait finalement être renvoyée à des jours meilleurs. Et le budget doit encore subir deux votes de la Douma puis un examen par la Chambre haute du Parlement. Il n'en reste pas moins que les décisions prises mercredi constituent un pas en avant.

Il aura fallu trois votes et la promesse du gouvernement d'augmenter les dépenses de 4 600 milliards de roubles (soit près de 1 milliard de dollars) pour que les députés approuvent le budget de rigueur pour 1996.

GOUVERNEMENT RENFORCÉ

Malgré ces concessions, l'adoption du budget renforce la position du gouvernement dans les négociations avec le FMI, qui portent sur un montant qui pourrait atteindre 18 milliards de dollars sur trois ans. L'augmentation des dépenses en faveur de la défense, de l'agriculture et du secteur social ne devrait, théoriquement, pas creuser le déficit budgétaire, limité par le projet à 3,85 % du PNB (contre 5,5 % en 1995).

Anatoli Tchoubaïs, le vice-premier ministre en charge de l'économie, a promis que de nouvelles recettes, d'un montant équivalant à la hausse des dépenses, seraient dégagées, en améliorant la collecte des impôts et en supprimant certains privilèges fiscaux accordés aux entreprises. C'est évidemment plus facile à dire qu'à faire, puisque les revenus fiscaux sont déjà régulièrement inférieurs (de 30 à 40 %) aux objectifs, que les tentatives d'imposer certaines entreprises ont souvent échoué.

L'essentiel semble cependant que les députés et le gouvernement se soient finalement mis d'accord sur l'objectif de réduire l'inflation à 1,9 % en moyenne mensuelle, alors que beaucoup de parlementaires tablaient sur une hausse de 3 % par mois. A la veille des élections, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, pourra donc faire valoir qu'il est le meilleur garant de la stabilité économique du pays, à laquelle il ne reste donc plus qu'à ajouter la stabilité politique.

Jean-Baptiste Naudet

Attentat au Bénin contre le siège du sommet de la francophonie

COTONOU. Un groupe réclamant la libération d'un sous-officier béninois arrêté au début du mois a revendiqué, mercredi 15 novembre, l'attentat à la roquette commis la veille contre les installations du sommet de la francophonie qui doit se tenir au Bénin du 2 au 4 décembre. La semaine dernière, la presse béninoise avait fait état de menaces du Groupe islamique armé algérien contre le sommet, mais le ministre de l'intérieur a écarté cette hypothèse. Cet attentat pourrait être la conséquence des arrestations de militaires opérées au début du mois après des rumeurs de putsch. Le « Groupe armé pour la libération de Jean-Claude Soglo », qui a revendiqué l'opération, demande l'élargissement d'un sous-officier, proche parent du président de la République, Nicéphore Soglo. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : Kigali a rejeté les accusations zaïroises** selon lesquelles le gouvernement rwandais était à l'origine d'une campagne terroriste dans la région de Goma. Selon un communiqué diffusé mercredi 15 novembre, *« le gouvernement rwandais condamne fermement tout ce qui viendrait empêcher ou gêner les relations d'amitié »* entre le Zaïre et le Rwanda.

■ **TUNISIE : la Chambre des députés a levé, mardi 14 novembre,** l'im*munité parlementaire de Khémaïs Chamari, membre de la direction du* principal parti d'opposition légal, le Mouvement des démocrates socialistes. M. Chammari fait l'objet, depuis le 29 octobre, d'une mesure d'interdiction de quitter le territoire, et son passeport lui a été retiré. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **GUATEMALA : la police a arrêté des proches de Rigoberta Menchu,** prix Nobel de la paix 1992, pour avoir simulé l'enlèvement de leur bébé dans le but apparent d'extorquer de l'argent à leur célèbre parente. Mme Menchu avait, dans un premier temps, accusé un groupe de militaires. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GÉORGIE : Dzhaba Iosseliani, chef de la milice armée des Mkhedrioni,** a été arrêté, a annoncé, mercredi 15 novembre, le ministère de l'intérieur. Les Mkhedrioni ont été mis en cause dans l'attentat contre le chef de l'Etat, Edouard Chevardnadze, en août. – *(AFP.)*

■ **PAYS BALTES : le Parlement européen** a donné, mercredi 15 novembre, son avis conforme sur les accords d'association à l'Union européenne des trois pays baltes, Lituanie, Estonie et Lettonie, qui avaient été paraphés le 12 avril 1995. – *(AFP.)*

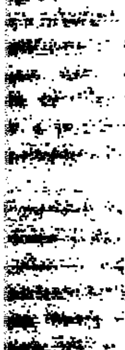
PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : un groupe islamique inconnu,** le « Groupe de la justice internationale », a revendiqué, mercredi 15 novembre, l'assassinat du conseiller commercial de la mission égyptienne auprès de l'ONU, lundi, à Genève. – *(AFP.)*

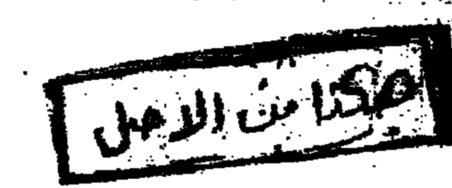
ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le chômage a cessé de baisser** en octobre, se stabilisant à 8,1 % de la population active, le niveau le plus bas depuis quatre ans. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des personnes sans emploi s'élevait, fin octobre, à 2 265 500 (+ 200 par rapport à septembre). – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,3 % en octobre par rapport à septembre et de 2,8 % sur un an. En septembre, leur hausse avait été limitée à 0,1 % par rapport à août. La hausse des prix a déjà atteint 2,9 % au cours des dix premiers mois de l'année, contre 2,7 % pour l'ensemble de 1994. Par ailleurs, *la production industrielle a baissé de 0,3 %* en octobre, le premier recul depuis avril. – *(AFP.)*









La crise budgétaire américaine profite à Bill Clinton

Le désaccord avec le Congrès sur la dette persistant, le gouvernement a pris des mesures d'urgence pour éviter que le pays se trouve en situation de défaut de paiement

WASHINGTON
de notre correspondant

Au deuxième jour d'une paralysie partielle de l'administration fédérale, un constat s'impose : la crise budgétaire profite à Bill Clinton. Le chef de la Maison Blanche pourrait être tenté de laisser pourrir un peu la situation : sondage après sondage, les républicains sont désignés comme les principaux fauteurs de trouble.

C'est ce que pensent 49 % des Américains, selon une enquête CNN-*USA Today*, publiée mercredi 15 novembre, 26 % seulement rejetant la responsabilité sur Bill Clinton. Autre sujet de satisfaction pour le président : 64 % des personnes interrogées désapprouvent la manière avec laquelle Newt Gingrich, le chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, a mené les négociations avec la Maison Blanche, et 49 % sont tout aussi critiques à l'égard de Robert Dole, chef de la majorité sénatoriale et potentiel rival de M. Clinton lors de l'élection présidentielle de 1996. Ce n'est pas tout : les Américains seraient nettement plus nombreux à préférer l'approche des démocrates pour réduire le déficit budgétaire, et estiment plus important de préserver les programmes sociaux.

POSITIONS « IRRÉCONCILIABLES »

Or, en novembre 1994, le Grand Old Party a remporté une éclatante victoire électorale en promettant une réduction du déficit, au moyen de coupes budgétaires drastiques. On comprend donc que les conseillers présidentiels pavoisent discrètement et que Bill Clinton fasse preuve d'une fermeté qui a heureusement surpris les Américains. Aucune rencontre entre les chefs de la majorité républicaine et les représentants de l'administration démocrate n'a eu lieu mercredi 15 novembre, les positions restant *« irréconciliables »*, selon le porte-parole de la présidence.

Le Congrès et l'exécutif ne parvenant pas à un accord sur le nouveau montant de la dette fédérale, l'administration a dû prendre des mesures d'urgence, pour éviter que les Etats-Unis ne soient placés en situation de défaut de paiement. C'est ce à quoi s'est résolu mercredi Robert Rubin, le secrétaire au Trésor : le gouvernement, qui devait faire face à une première échéance du service de la dette de près de 24 milliards de dollars, a prélevé 61,3 milliards de dollars des fonds de retraites des fonctionnaires fédéraux, ce qui, par un jeu d'écriture, lui donne une certaine souplesse pour faire baisser l'encours de la dette. Ces dispositions *« extraordinaires et coûteuses »* sont *« bien préférables à un défaut de paiement »*, a souligné M. Rubin. Elles devraient permettre au Trésor de *« faire face à ses obligations financières jusqu'à la fin décembre »*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire au Trésor s'efforce, jusqu'ici avec succès, de tenir deux discours : d'une part, il doit faire pression sur les républicains en soulignant que leur intransigeance risque d'amener les Etats-Unis à la faillite ; d'autre part, il doit rassurer les marchés financiers. Ceux-ci n'ont encore donné aucun signe d'inquiétude quant au risque de défaut de paiement de Washington. Cette question est donc moins urgente que celle des moyens budgétaires dont dispose l'Etat pour continuer à fonctionner.

Si, pour une partie des employés fédéraux, cette deuxième journée d'arrêt de travail (le mouvement est *de facto* reconduit jeudi) ressemble à des vacances forcées, l'épreuve de force qui oppose les états-majors *politiques se traduit par une gêne* croissante pour bon nombre d'Américains.

SITUATION UBUESQUE

La grogne risque de prendre de l'ampleur, d'autant qu'il est clair pour tout le monde que la « fermeture » partielle de l'Etat pour économiser les deniers publics, se soldera par une situation ubuesque : le Congrès et la Maison Blanche ont pris soin de préciser que les employés mis à pied seront payés rétroactivement et le *« shutdown »* de l'administration coûte 5,5 millions de dollars pour procéder à la fermeture des monuments, parcs et laboratoires fédéraux et éteindre les ordinateurs de l'administration !

Pour tenter de reprendre l'offensive, les républicains ont proposé à Bill Clinton d'accepter un projet de loi de finances provisoire jusqu'au 5 décembre. Celui-ci ne contiendrait plus de coupes dans les programmes sociaux, en échange d'un engagement du chef de l'exécutif d'équilibrer le budget en sept ans. Rien n'indique que la Maison Blanche ait renoncé à obtenir une loi de finances sans condition. La question de l'équilibre des finances de l'Etat est au centre de la bataille. Les républicains ne peuvent abandonner cet objectif, sous peine de perdre toute crédibilité et renoncer à l'avance à remporter l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Laurent Zecchini

Le président haïtien Aristide critique les « casques bleus »

Quatre personnes ont été tuées au cours d'accrochages

L'ancien premier ministre René Préval a été officiellement désigné, mercredi 15 novembre, comme le candidat de la coalition Lavalas, pro-Aristide, pour l'élection présidentielle du 17 décembre. A quelques heures de la clôture des inscriptions, huit candidats s'étaient inscrits auprès du Conseil électoral provisoire.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

« En incitant la population à se substituer à la police, le président Aristide a commis une faute grave. S'il ne la répare pas rapidement par des propos clairs, la confiance de la communauté internationale sera sérieusement entamée. » Ces propos, d'un diplomate en poste à Port-au-Prince, résument la préoccupation des « pays amis » d'Haïti, à commencer par les Etats-Unis et la France, et des Nations unies face à la vague de violence attisée par les propos tenus, samedi 11 novembre, par le président Jean-Bertrand Aristide lors des obsèques du député Jean-Hubert Feuillé.

Bouleversé par l'assassinat de ce parlementaire, l'un de ses proches, le président Aristide a appelé sur un ton exalté la population à participer au désarmement des *« criminels, des terroristes et des extrémistes »*, identifiés par la population comme les partisans du régime militaire déchu. Il a aussi reproché aux « casques bleus » des Nations unies de n'avoir pas mené une politique de désarmement assez énergique. Brusquement, le verbe enflammé que ses adversaires lui ont tant reproché avant le coup d'Etat a remplacé les appels à la réconciliation nationale qu'il a multipliés depuis son retour en Haïti il y a treize mois.

Peu après ce discours, les scènes de violence se sont multipliées, tant dans la capitale qu'aux Gonaïves, au Cap-Haïtien et à Jacmel. Au moins sept personnes ont été tuées, par balles ou lors de scènes de lynchage. Les opérations de désarmement ont tourné aux pillages et des dizaines de maisons ont été incendiées.

Mercredi 15 novembre, la situation restait tendue au Cap-Haïtien où des groupes de jeunes manifestants ont obligé deux stations de radio à fermer leurs portes. *« Sous prétexte de participer à des opérations de fouille et de désarmement, des bandes de voyous se livrent au pillage »*, affirme un habitant, qui comme la majorité de la population de cette ville, reste terré chez lui.

Les scènes de violence se sont multipliées à Port-au-Prince et dans les grandes villes

Le calme est revenu mercredi aux Gonaïves, à 170 kilomètres au nord de la capitale, où quatre personnes ont été tuées la veille lors d'incidents confus au cours desquels des « casques bleus » népalais ont tiré en l'air, selon le porte-parole des Nations unies en Haïti, Eric Falt. Un manifestant aurait cependant été tué par ricochet.

Face à la tournure inquiétante prise par les événements, le représentant du secrétaire général des Nations unies en Haïti, Lakhdar Brahimi, a fermement rappelé que seule la police était habilitée à faire des fouilles et des opérations de désarmement. Il a ajouté que les troupes des Nations unies étaient disposées à saisir les armes détenues illégalement. *« Si la population a des informations à ce sujet, qu'elle nous les communique et nous agirons »*, a-t-il dit.

En début de semaine, le président Aristide a mis en garde contre les risques de *« débordements et de provocations »*, et son premier ministre, Claudette Werleigh, a exhorté la population à ne pas se substituer aux forces de l'ordre. *« Compte tenu de la situation, le message présidentiel devrait être plus clair et plus ferme »*, commente un diplomate.

Certains hommes politiques analysent les derniers événements comme une *« tentative d'autodéstabilisation »* visant à créer une situation peu propice à la tenue de l'élection présidentielle, prévue pour le 17 décembre, et à favoriser le maintien au pouvoir du président Aristide au-delà du mois de février prochain. René Préval, le dauphin du président Aristide, s'est cependant porté candidat mercredi, quelques heures avant l'expiration du délai pour le dépôt des candidatures.

Premier ministre de Jean-Bertrand Aristide de février à septembre 1991, avant le coup d'Etat militaire, René Préval est resté l'un des conseillers les plus proches du président. Il a promis qu'il poursuivrait *« le travail de Jean-Bertrand Aristide au nom des victimes tombées durant les luttes du peuple haïtien »*.

Sept autres candidats, peu connus ou folkloriques, comme le représentant du parti de la Vierge Marie, s'étaient inscrits mercredi. Aucun ténor de l'opposition ne s'est porté candidat. Depuis la confusion qui a entouré les élections législatives et municipales de juin, la plupart des leaders de l'opposition réclament la formation d'un nouveau conseil électoral avant de se lancer dans la course à la présidence.

Jean-Michel Caroit

SÉCURITÉ SOCIALE Alain Juppé a présenté à l'Assemblée nationale, mercredi 15 novembre, un vaste plan de réforme de la Sécurité sociale, associant des mesures de financement de la dette et de réduction du déficit à des changements structurels importants dans la gestion du système. ● LA DÉCLARATION de M. Juppé a été bien accueillie par la majorité qui, à l'Assemblée nationale, a voté la « confiance » au chef du gouvernement par 463 voix contre 87 (il y a eu 10 abstentions). ● SELON UN SONDAGE de BVA pour France 2 et *Le Monde*, 58 % des personnes interrogées (contre 37 %) ne croient pas que les mesures annoncées *« vont permettre d'assurer durablement le bon fonctionnement »* de la protection sociale. 68 % pensent que cette réforme n'est pas conforme aux engagements de M. Chirac au cours de la campagne électorale pour la présidentielle.

M. Juppé présente un plan ambitieux de refonte du système de santé

Au-delà des mesures indispensables, le premier ministre a soumis au Parlement un projet qui modifie en profondeur l'équilibre du financement de la protection sociale et celui des responsabilités entre les partenaires associés à sa gestion

LE MOT n'est sans doute pas trop fort : Alain Juppé a présenté, mercredi 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, une véritable « révolution » du système français de Sécurité sociale. Cinquante ans après sa création en 1945, vingt-huit ans après les ordonnances de 1967 qui en avaient changé le mode de fonctionnement, le premier ministre introduit des réformes que ses prédécesseurs n'avaient pas, selon lui, *« osé entreprendre depuis trente ans »*. Qu'on le lise sous l'angle institutionnel, économique, social ou politique, le « plan Juppé » marque un tournant.



ANALYSE

Le recours à une révision constitutionnelle et les violentes protestations des partisans du *statu quo* – Marc Blondel, secrétaire général de FO, a accusé l'Etat de faire *« main basse sur la Sécu »* – suffisent pour s'en convaincre : il s'agit bien d'une redistribution des prérogatives entre un Etat qui gagne en puissance, un Parlement qui aura désormais un pouvoir de décision et des partenaires sociaux qui disposeront d'une liberté de gestion placée sous haute surveillance. La réforme de ce secteur est essentielle pour l'économie, puisque les régimes de Sécurité sociale représentent une dépense d'environ 1 800 milliards de francs par an.

Après des années de débats, où des parlementaires de plus en plus nombreux réclamaient un pouvoir de décision sur la Sécurité sociale, un gouvernement se décide à franchir le pas. M. Blondel, qui se flatte d'avoir l'oreille du chef de l'Etat, n'a donc pas été entendu sur ce point. Et même si la mesure peut sembler symbolique, FO n'aura plus la haute main sur la nomination des directeurs de caisses, notamment au sein de l'assurance-maladie.

Cette emprise plus grande du pouvoir politique sur la « Sécu » ne sonne pas nécessairement la fin *d'une gestion paritaire – elle pourrait* même lui donner une seconde chance –, mais il est clair qu'elle va se traduire par un renforcement, au sein de l'assurance-maladie, du pouvoir du patronat, garant d'une rigueur de gestion selon le gouvernement.

LES CRITIQUES DE M. FABIUS

Cette redistribution des pouvoirs se double de l'introduction de la rationalité économique dans un système qui en était dépourvu. Avec le vote par le Parlement d'un taux annuel d'évolution des dépenses sociales, notamment pour l'assurance-maladie, on quitte l'époque où les caisses remboursaient à guichet ouvert pour entrer dans un système contractuel où les professionnels de santé libéraux, les hôpitaux, l'industrie pharmaceutique et les assurés vont devoir rendre des comptes. Sur ce point, M. Juppé est resté sourd aux mises en garde des groupes de pression médicaux.

Le plan Juppé est-il, pour autant, socialement juste ? Les efforts demandés aux Français sont, en apparence, équitablement répartis, même si les mesures annoncées doivent entraîner, selon Matignon, une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 0,8 % pour les ménages en 1996. Ce sont certaines familles modestes ou nombreuses, en raison du gel des prestations familiales en 1996, et les retraités modestes, soumis à deux hausses successives de 1,2 point de leur cotisation d'assurance-maladie en 1996 et 1997, qui risquent d'être les plus pénalisés. Laurent Fabius est intervenu après M. Juppé, mercredi, à l'Assemblée nationale, pour démontrer qu'un retraité vivant seul et disposant d'un revenu mensuel de 5 000 francs subira, à terme et par an, *« plus de 3 000 francs de prélèvements supplémentaires »*.

Restent les conséquences économiques du plan. L'augmentation, même limitée, des prélèvements, conjuguée au gel des prestations familiales et aux freins mis à l'accès au système de soins, risque d'avoir un léger effet récessif, même si les Français *puisent* dans une épargne qui a atteint des niveaux très élevés pour compenser leur perte de pouvoir d'achat.

OSER LA CONTRAINTE BUDGÉTAIRE

Restent, aussi, plusieurs interrogations, en particulier sur la création d'un *« régime universel d'assurance-maladie »*. Elle suppose, à terme, un alignement – sur le niveau le plus élevé ? – des cotisations et des prestations, qui romprait avec la culture des particularismes socio-professionnels prévalant depuis 1945. Les interrogations portent aussi sur l'alignement de la durée de cotisation retraite des fonctionnaires sur celle des salariés du privé. La question essentielle concerne la réforme des prélèvements obligatoires et, notamment, le transfert progressif d'une partie des cotisations maladie sur le CSG, qui tendrait, selon M. Juppé, à *« en faire une cotisation sociale à part entière »*. Ce serait cohérent avec la création d'un *« régime universel »* d'assurance-maladie.

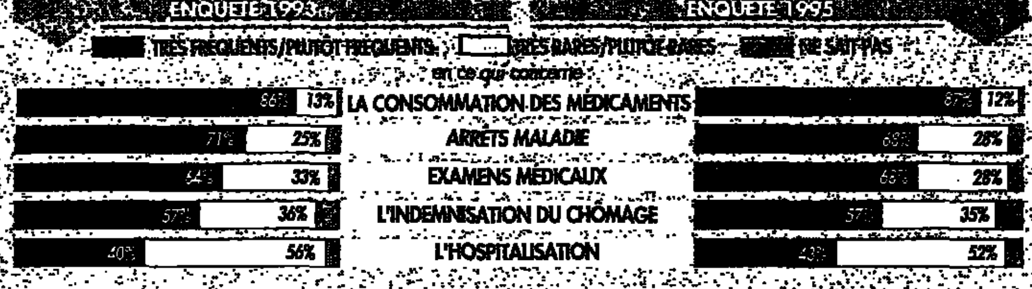
Restent, encore, les promesses de Jacques Chirac. Qui aurait imaginé, il y a six mois, que le président de la République engagerait le système de soins dans une voie qu'il n'avait cessé de condamner durant sa campagne ? M. Juppé a beau dire que la maîtrise médicalisée des dépenses reposant sur des normes de bonne pratique *« restera la règle »*, ses propos n'ont trompé personne, surtout pas les syndicats médicaux. Le premier ministre n'ose pas l'avouer, mais c'est bien par la contrainte budgétaire – les dépenses d'assurance-*maladie ne devront pas progresser* de plus de 2,1 % en 1996 – que l'on parviendra à restructurer le parc hospitalier et à modifier les comportements des médecins et des assurés.

Reste, enfin, la polémique qui oppose depuis des mois Alain Juppé à Edouard Balladur sur la gestion des finances publiques. En annonçant une réforme dont l'ampleur a surpris l'ensemble de la classe politique, et en reportant au *1er janvier 1997 l'entrée en vigueur* de la prestation d'autonomie pour les 400 000 personnes qui devaient en bénéficier dès 1996, M. Juppé prend un risque politique. Il donne aussi une leçon de courage et de rigueur à ses détracteurs de la majorité. Par un brutal renversement des rôles, ce sont aujourd'hui MM. Chirac et Juppé qui apparaissent rigoureux, et M. Balladur laxiste pour les réformes qu'il n'a pas faites entre 1993 et 1995. *Comme si le courage et la rigueur* étaient passés, en l'espace de quelques heures, du camp balladurien au camp chiraquien !

Jean-Michel Bezat

Les Français majoritairement sceptiques selon BVA

Diriez-vous qu'à l'heure actuelle le système de protection sociale en France fonctionne ?



D'après ce que vous en savez autour de vous, diriez-vous que les abus et les gaspillages sont :

TRÈS FRÉQUENTS/PLUTÔT FRÉQUENTS — TRÈS RARES/PLUTÔT RARES — NE SAIT PAS

en ce qui concerne :

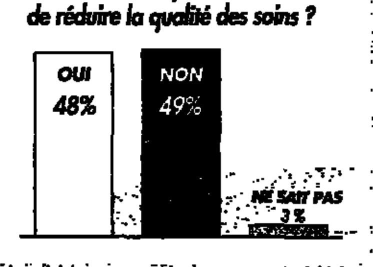
	Enquête 1993 : fréquents	Enquête 1993 : rares	Enquête 1995 : fréquents	Enquête 1995 : rares
LA CONSOMMATION DES MÉDICAMENTS	86%	13%	87%	12%
ARRÊTS MALADIE	71%	25%	68%	28%
EXAMENS MÉDICAUX	64%	33%	68%	28%
L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE	57%	36%	57%	35%
L'HOSPITALISATION	40%	56%	43%	52%

Les mesures annoncées aujourd'hui par le premier ministre vous apparaissent-elles favorables ou défavorables ?

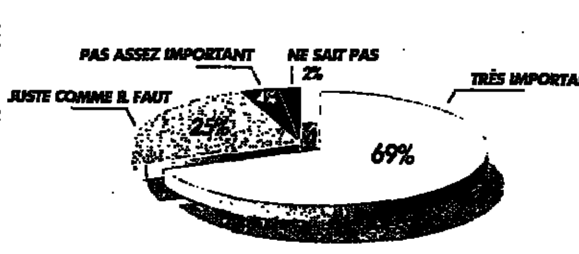
en ce qui concerne :

	FAVORABLE	DÉFAVORABLE
le report de la prestation autonomie pour les personnes agées dépendantes	47%	43%
la possibilité de passer la durée de cotisation retraite des fonctionnaires de trente-sept ans et demi à quarante ans	56%	41%
l'augmentation de la cotisation maladie pour les retraités	33%	65%
la création d'un nouvel impôt d'un montant de 0,5% s'appliquant à l'ensemble des revenus : salaire, retraite, allocation-chômage, épargne	25%	74%
la mise en place d'un carnet médical permettant de suivre et de limiter les examens médicaux de chaque assuré	81%	17%
faire payer des impôts sur les allocations familiales	25%	73%
élargir la CSG à l'ensemble des revenus : salaire, retraite, allocation-chômage, épargne	37%	60%

Ces mesures risquent-elles de réduire la qualité des soins ?



L'effort financier demandé aux Français est-il :



Cette réforme de la Sécurité sociale vous paraît-elle conforme aux engagements pris par Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle ?

OUI 25% — NON 68%

L'INSTITUT BVA a réalisé, mercredi 15 novembre dans la soirée, pour France 2 et *Le Monde*, un sondage sur les réactions à la réforme de la Sécurité sociale annoncée l'après-midi même par Alain Juppé. Ce sondage a été réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 803 personnes.

Si certaines mesures sont massivement approuvées, les personnes interrogées – qui jugent, à 58 %, que le système de protection sociale fonctionne *« plutôt mal »* ou *« très mal »* – montrent un certain scepticisme : 51 % pensent que les mesures décidées pour limiter les dépenses de la Sécurité sociale seront *« plutôt pas efficaces »* ou *« pas du tout efficaces »*. 44 % sont d'un avis contraire. De même, 58 % des personnes interrogées, (contre 37 %) n'ont pas le sentiment que ces mesures *« vont permettre d'assurer durablement le bon fonctionnement de notre système de protection sociale »*. Une majorité encore plus nette (68 %) juge la réforme *« plutôt pas »*, voire *« pas du tout »* conforme aux engagements pris par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle. Les électeurs RPR eux-mêmes (48 % contre 45 %) *partagent* cet avis. Seul l'électorat UDF pense majoritairement (48 % contre 46 %) que le plan Juppé répond aux promesses du candidat Chirac.

Enfin, l'équité sociale de la réforme ne paraît pas évidente à 79 % des personnes interrogées par BVA, qui répondent que les efforts demandés aux personnes disposant d'un faible revenu, sont *« trop importants »*. A l'inverse, 70 % jugent que les efforts demandés aux personnes disposant de revenus importants ne sont *« pas assez importants »*.

Les principales réformes

● **Création d'un régime universel d'assurance-maladie :** les différents régimes donneront naissance à un régime universel égalitaire.
● **Alignement des régimes spéciaux de retraite sur le régime général :** une commission va faire des propositions sur le passage de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation des fonctionnaires.
● **Prestations familiales :** elles ne seront pas revalorisées en 1996. Les allocations familiales seront soumises à l'impôt sur le revenu sous certaines conditions en 1997.
● **Transfert des cotisations maladie des salariés :** elles basculeront progressivement sur la CSG, dont l'assiette sera élargie.
● **Réforme des cotisations patronales :** leur assiette sera *diversifiée par l'intégration*, notamment, de la notion de valeur ajoutée.
● **Réforme de la Constitution :** un projet de révision constitutionnelle soumis en 1996 au Parlement permettra à ce dernier de fixer le taux d'évolution de l'ensemble des dépenses de protection sociale.
● **Conventions d'objectifs et de gestion des caisses :** elles seront conclues avec les caisses nationales, sur la base des délibérations parlementaires.
● **Suppression des élections :** les représentants des salariés dans les caisses ne seront plus élus par les assurés sociaux mais désignés par les syndicats.
● **Répartition des crédits des hôpitaux :** création d'agences régionales chargées de répartir entre les hôpitaux les crédits alloués par le gouvernement.
● **Réforme des conseils d'administration des hôpitaux :** le maire ne sera plus président de droit du conseil d'administration de l'hôpital de sa commune.
● **Carnet médical de l'assuré :** il sera généralisé rapidement.
● **Recours à la photo d'identité :** celle-ci sera mise en place sur la carte d'assuré social, afin de lutter contre la fraude.
● **Rémunérations des médecins :** les revalorisations *tarifaires seront conditionnelles et* temporaires.
● **Création d'une caisse d'amortissement de la dette sociale :** elle disposera pour l'essentiel du produit du remboursement de la dette sociale (RDS) institué pour treize ans au taux de 0,5 %. Ce RDS sera assis sur tous les revenus, avec des exceptions.
● **Report de la prestation autonomie :** cette allocation destinée aux personnes âgées dépendantes est reportée au 1er janvier 1997.
● **Augmentation de la cotisation maladie des retraités et des chômeurs :** les retraités imposables et les chômeurs indemnisés au-dessus du SMIC verront leur cotisation maladie passer de 1,4 % à 3,8 % en deux ans.

La seconde naissance du premier ministre

POUR LA PREMIÈRE FOIS en six mois, Alain Juppé vient de retrouver son souffle. D'un coup, il a élargi sa marge de manœuvre. Il a effacé sa première déclaration de politique générale du 23 mai et il a réussi l'examen à la session de rattrapage du 15 novembre. Le plus étonnant n'est pas qu'il ait mené à bien cette opération de sauvetage politique à partir d'un discours essentiellement technique – c'est dans sa nature –, mais que cette austérité verbale s'appuie sur une campagne présidentielle dont la musique fustigeait, notamment, la technocratie.

Le premier ministre avait ac*cumulé tant de mauvais points*, de sa mauvaise affaire d'appartement au manque de lisibilité de sa politique, qu'il avait creusé un déficit de communication sans précédent avec l'opinion. Découvrant, jour après jour, la nécessité d'une gestion aux antipodes des promesses de la campagne du candidat Chirac – cela n'a pas échappé aux électeurs –, M. Juppé impose, petit à petit, son style dans l'attelage de l'exécutif.

Lui qui, depuis son entrée à l'hôtel Matignon, devait se demander si le plus dangereux pour le pays était de ne pas réaliser les engagements de Jacques Chirac ou, au contraire, de les réaliser, il tente une « déconstruction » des mirages chiraquiens pour les remplacer par un vrai projet politique : il commence à donner un contenu à la « réforme » annoncée. La réaction hostile de Force ouvrière, dont le chef de file, Marc Blondel, avait fait le jeu de M. Chirac pendant la campagne, en témoigne.

Satisfait du changement de cap annoncé par *le président de la République* le 26 octobre, il a voulu en donner – maladroitement – une traduction gouvernementale en procédant à un remaniement le 7 novembre. D'une première équipe Chirac-Juppé, on est passé à une deuxième, Juppé-Chirac. Après avoir piétiné pendant six mois et engouffré près de 50 milliards de francs de dépenses supplémentaires dans le « collectif » de printemps, le chef du gouvernement veut rattraper le temps perdu. Les balladuriens en sont réduits à relever que M. Juppé a pris en considération leurs mises en garde, notamment sur la prestation d'autonomie, reportée d'un an, et à suggérer qu'un pas nouveau est fait dans le balladurisme.

M. Juppé aurait beau jeu de modérer leurs ardeurs récupératrices en faisant valoir que sur la « Sécu », précisément, il entreprend une réforme de fond que le précédent gouvernement n'avait pas même dessinée entre 1993 et 1995. Si bavards ces derniers jours, les amis d'Edouard Balladur n'ont d'autre choix, pour le moment, que d'être solidaires. Pourtant, les risques pesant sur la croissance, dont ils craignaient qu'ils ne soient aggravés par un alourdissement des prélèvements, n'ont pas disparu. L'image est rétablie, la confiance doit encore l'être.

Olivier Biffaud



« Opération Sécu »


RÉCIT

IMAGINONS-LE NOIR, bien sûr. Epais. Cadenassé dans un tiroir du bureau du premier ministre. Connu de lui seul ou presque. Sur la couverture, deux lettres : « OS », pour « Opération Sécu ». A l'intérieur, un vrai plan de guerre : étapes, cibles, messages, positions de repli et, enfin, jour J.

Reprenons. Il est tôt, mercredi matin, lorsque les voitures officielles des seize ministres du gouvernement et du secrétaire d'Etat à la santé pénètrent dans la cour de l'hôtel Matignon. La réunion, initialement prévue la veille, a été reportée sans plus d'explication. Alain Juppé entre, un gros dossier sous le bras. Les ministres ne sont guère rassurés. Tous savent que la journée va être décisive. Dans quelques instants, le chef du gouvernement va les informer du contenu de son plan pour la Sécurité sociale.

Les derniers échos sont plutôt mauvais. La montagne ne va-t-elle pas accoucher d'une souris ? Un indice, pourtant : Alain Juppé paraît parfaitement serein, décontracté. Mieux même, il jubile. Au fur et à mesure qu'il annonce le contenu de son discours, les visages s'épanouissent. Les ministres respirent. Un débat très libre s'engage. Lorsqu'on aborde le chapitre douloureux de la facture, Jacques Toubon, ministre de la justice, intervient. Il propose un *amendement de forme :* remplacer la « contribution au remboursement des dettes » (CRD) par un intitulé plus habile : « remboursement de la dette sociale ». L'amendement Toubon est adopté.

Tout ce petit monde, rassuré, se quitte sur le perron de Matignon pour se retrouver, quelques minutes plus tard, devant celui de l'Elysée. Conseil des ministres. Jacques Chirac intervient longuement sur le dossier de la Sécurité sociale. A tous les ministres, il demande de faire preuve de solidarité et de « *cohérence* » dans leur communication sur le sujet. *« C'est la première fois qu'on s'attaque véritablement aux structures et que le gouvernement se lance dans une réforme qu'aucun gouvernement précédent n'avait eu les moyens ou le courage d'entreprendre »*, souligne le chef de l'Etat, qui a participé lui-même, dans le passé, ainsi qu'il le rappelle avec un léger sourire, à *« beaucoup de plans de réforme »* de la Sécurité sociale. *« C'est une journée importante pour le gouvernement »*, conclut-il, en invitant les ministres à *« résister aux oppositions conservatrices, d'où qu'elles viennent, qui ne manqueront pas de s'exprimer »*.



ORDRE DE MISSION

Retour à Matignon, nouvelle réunion. Alain Juppé, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, reçoivent une vingtaine de parlementaires, la troupe de choc du premier ministre. Il y a là la jeune garde du RPR et quelques UDF ralliés de la première heure à Jacques Chirac. On leur donne leur ordre de mission : dès la fin du discours d'Alain Juppé à l'Assemblée nationale et de Jacques Toubon au Sénat, ils doivent se précipiter dans les couloirs, où les attend la presse, afin d'y chanter les louanges du « plan Sécu ».

Quelques-uns d'entre eux sont conviés à déjeuner par le directeur adjoint de cabinet du premier ministre, Patrick Stéfanini. Le même message est répété. Déjà, ces deux derniers jours, sont partis de Matignon de nombreux coups de téléphone à destination du Palais-Bourbon. Plusieurs députés sont ainsi informés que telle ou telle mesure qu'ils ont préconisée pendant le débat a retenu *« tout l'intérêt »* d'Alain Juppé. Cette reconnaissance de paternité fait frissonner d'aise chacun de ses destinataires.

Jour J, heure H. Au Sénat, comme à l'Assemblée, l'hémicycle est comble. Il est 16 heures. La « une » du *Monde* annonce que la mise en place de la prestation pour les personnes âgées dépendantes, qui a été le principal point de discorde au sein de la majorité, est différée. *« Voilà la dernière trace de la campagne qui s'efface »*, soupire un séguiniste, avant de lancer, sur l'air de la crucifixion : *« Il faut que tout s'accomplisse... »*

EXPRESSIONS MAGIQUES

Alain Juppé commence à parler. De *« justice »*. Les réformes s'ajoutent aux réformes. Le ton est ferme, sûr, convaincu. L'hémicycle frémit. Il parle de *« responsabilité »*. Les expressions magiques de *« révision constitutionnelle »*, d'*« acte fondateur »* sont lancées. L'hémicycle exulte. Il se voit déjà en congrès à Versailles. Elle est donc sérieuse, cette réforme. Puis il parle, enfin, d'*« urgence »*. C'est l'heure, lucide et dangereuse, de l'addition, mais l'hémicycle est gavé, repu, un peu enivré. Il ronronne et signe des deux mains. Ovation.

Yvon Jacob (RPR) est le premier à quitter l'hémicycle. En fidèle soldat, il va répandre la consigne reçue le matin à Matignon : *« Eh bien, vendez, maintenant ! »* Il ne lésine pas sur l'argumentaire : *« Je viens d'entendre le discours que je rêvais d'entendre depuis que je suis entré en politique. »* Les autres chargés de mission, Frédéric de Saint-Sernin (RPR), Laurent Dominati (UDF), Jean-François Copé (RPR), Dominique Bussereau (UDF), Pierre Bédier (RPR), se précipitent à leur tour dans les couloirs. Nul carnet, micro ou caméra ne doit échapper à leur déferlement d'enthousiasme. Valéry Giscard d'Estaing fait une apparition exceptionnelle. Patiemment, il attend que les télévisions et les radios se mettent en place. *« Enfin un gouvernement qui s'attaque aux vraies causes au lieu de se contenter des replâtrages habituels »*, dit l'ancien chef de l'Etat.

A quelques pas de lui, Edouard Balladur s'attarde, exceptionnellement, lui aussi. L'ancien premier ministre a quelque chose à « vendre » ou, plutôt, à « récupérer ». Ce n'est rien moins qu'une partie de ses idées sur la Sécurité sociale – notamment le renvoi à plus tard de l'allocation-dépendance – qui vient d'être rachetée à bas prix par M. Juppé. *« J'approuve l'essentiel des mesures annoncées et j'y ai retrouvé bien des préoccupations qui sont les miennes »*, déclare-t-il. M. Sarkozy n'a pas ces précautions oratoires. *« Je n'ai pas résisté au plaisir d'applaudir à des propositions avec lesquelles j'étais en parfait accord, puisque c'étaient les miennes »*, lance-t-il, bravache. Plus amer, un autre balladurien, Jean-Pierre Delalande, soupire : *« On fait le travail, on sème, et c'est Alain Juppé qui récolte. On a peut-être gagné intellectuellement, mais c'est lui qui ramasse la mise. »*

COMME UN SEUL HOMME

Sonnés, les socialistes tentent mollement de vendre leur critiques. A quelques centaines de mètres du Palais-Bourbon, le bureau national du PS n'en finit pas de délibérer, surpris et embarrassé par un plan qui, au-delà de son volet prélèvements, reprend quelques idées qui lui sont chères, comme l'amorce d'un encadrement des médecins.

Imaginons. La nuit est tombée sur l'hôtel Matignon. La majorité vient de voter la confiance au gouvernement comme un seul homme. Le dossier noir est ouvert sur la table. Quelques mots sont griffonnés d'une main ferme : *« Opération Sécu, phase 1, mise en orbite réussie. Objectif atteint. »*

Récit du service France

M. Juppé : « Trois idées nous ont guidés : justice, responsabilité, urgence »

Nous publions ci-dessous la déclaration de politique générale sur la réforme de la protection sociale qu'Alain Juppé a faite, mercredi 15 novembre, à l'Assemblée nationale et sur laquelle il a engagé la responsabilité du gouvernement :

« Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés.

» Avant-hier, à cette même tribune, je vous ai dit quelle était l'ambition du gouvernement : sauver notre système de protection sociale parce qu'il est notre meilleure arme pour lutter contre l'exclusion et réduire la fracture sociale ; construire, pour nos enfants, la Sécurité sociale du XXe siècle ; imaginer un nouveau contrat de sécurité et de solidarité sociale entre les Français.

» Je vous ai dit, aussi, que nous serions particulièrement attentifs à vos débats. Ils sont maintenant parvenus à leur terme ; ils ont été fructueux et riches d'enseignements pour M. Barrot et moi-même. Nous exprimons notre reconnaissance à l'Assemblée nationale pour le travail considérable qu'elle vient d'accomplir. (...)

» Le moment est venu pour le gouvernement de vous présenter son plan de réformes de la Sécurité sociale. Trois idées nous ont guidés : une exigence, la justice ; un principe, la responsabilité ; une contrainte, l'urgence.

***

» **Au nom de la justice, nous voulons la Sécurité sociale pour tous.** Ce n'est pas encore tout à fait le cas aujourd'hui. Les Français ne sont pas encore égaux devant la protection sociale. Pour atteindre notre objectif de justice, nous engagerons quatre réformes majeures :

» 1 – **Nous instituerons, d'abord, le régime universel d'assurance-maladie.** Il existe actuellement dix-neuf régimes différents, ce qui est source d'inégalités, de complications et de surcoûts. Le régime universel ouvrira droit aux mêmes prestations en nature pour tous, sous la condition d'une résidence régulière en France. Il permettra d'harmoniser l'effort contributif de tous les assurés. Il se mettra en place progressivement ; il ne signifiera pas « régime unique », car il restera compatible avec une organisation en caisses à base professionnelle ; mais il permettra une simplification drastique des relations entre régimes et des conditions d'affiliation ; il apportera la garantie que toute la population est effectivement couverte par l'assurance-maladie ; en un mot, que tous les Français sont bien soignés.

» 2 – Au nom de la justice, **nous voulons, en deuxième lieu, faire *progresser l'égalité devant la retraite.*** La répartition reste et restera le socle de nos régimes de retraite. Le président de la République s'en est porté garant. Au-delà des régimes de base et des régimes complémentaires et pour préparer l'avenir, nous favoriserons la constitution d'une épargne-retraite. Cela impliquera des dispositions fiscales cohérentes avec la réforme des prélèvements obligatoires que le gouvernement vous proposera au début de l'an prochain.

» Au nom de la justice, **nous engagerons la réforme des régimes spéciaux de retraite.** Il s'agira de préciser les mesures nécessaires à l'équilibre de ces régimes et, notamment, *les modalités d'allongement* de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Il s'agira, en second lieu, de prévoir la création d'une caisse de retraite des agents de la fonction publique de l'Etat, comme il existe une Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, et cela afin d'établir la transparence du système. J'installerai sans délai la commission de réforme des régimes spéciaux qui me proposera, sous quatre mois, les mesures correspondant à ces orientations. Ainsi progressera l'égalité des Français devant la retraite.

» 3 – Au nom de la justice, **nous nous efforcerons, en troisième lieu, de rendre la politique familiale plus équitable et plus efficace.** Comme l'a montré la concertation, les Français sont sensibles à l'iniquité d'un système qui verse des allocations familiales sans condition de ressources, hors impôt, avec un mécanisme de quotient familial certes plafonné mais puissant. Une majorité d'opinions s'est dégagée pour estimer que la meilleure manière de corriger les *inégalités qui* en résultent, c'est de soumettre à l'impôt sur le revenu les allocations familiales, à une triple condition : que cette mesure s'intègre dans une réforme d'ensemble de l'impôt sur le revenu et, notamment, de son barème ; que des dispositions spécifiques soient prises, dans ce cadre, au profit des familles modestes et des familles nombreuses ; que le solde de recettes supplémentaires ainsi obtenu soit intégralement affecté à la branche famille. C'est ce que fera le gouvernement lors de la réforme *des prélèvements obligatoires dont* j'ai déjà parlé, c'est-à-dire avec effet en 1997.

» Nous restons, par ailleurs, attachés à relancer la dynamique d'une grande politique familiale. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons le retour rapide à l'équilibre de la branche. Comme plusieurs d'entre vous l'ont souligné, une simplification des prestations et allocations existantes – il y en a vingt-quatre, je crois – est nécessaire, à court terme, pour améliorer l'efficacité du dispositif d'ensemble. La solidarité de la nation envers ses familles, c'est notre meilleur investissement pour l'avenir.

» 4 – Au nom de la justice, **nous entreprendrons, enfin, une quatrième réforme, celle du financement de la protection sociale.** Tout le monde s'accorde à reconnaître que le financement actuel est défavorable à l'emploi parce que les cotisations sont assises sur les salaires et renchérissent donc le coût global du travail. Nous agirons, pour remédier à ce grave défaut, dans trois directions : réforme de la CSG par élargissement de son assiette ; basculement progressif d'une partie des cotisations maladie des salariés sur la CSG ainsi élargie ; réforme des cotisations patronales, dont l'assiette devra être diversifiée, en intégrant, par exemple, la notion de valeur ajoutée de l'entreprise. Il s'agit là d'un changement structurel du financement de la Sécurité sociale ; il s'accomplira, naturellement, par étapes et tendra à faire de la CSG une cotisation sociale à part entière.

***

» **Une exigence, ai-je dit : la justice. un principe, aussi : la responsabilité.** Je m'y suis engagé devant vous en ouvrant vos débats *lundi dernier ; le gouvernement ne* se contentera pas d'un nouveau replâtrage de la Sécurité sociale ; il veut une réforme faite pour durer. Les quatre réformes que je viens de présenter constituent déjà, en elles-mêmes, un changement structurel, une novation sans exemple dans l'histoire de notre protection sociale depuis près de trente ans, mais il faut aller plus loin. Il nous faut mettre en place des mécanismes qui assurent l'équilibre durable du système et, pour y parvenir, il n'y a qu'un moyen : l'appel à la responsabilité qui constitue, comme l'a dit le président de la République lors de la célébration du cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale, l'un des fondements de notre protection sociale.

> « Tous les Français doivent être bien soignés. C'est la seule justification profonde des réformes que nous sommes en train de faire. De même, nous nous refusons à entrer dans la voie du rationnement des soins ou de la réduction des remboursements »

» Encore ne faut-il pas se satisfaire du seul mot de responsabilité. Il faut faire entrer la responsabilité dans le quotidien de la Sécurité sociale. Dans cet esprit, le gouvernement vous propose, d'une part, une nouvelle architecture, une nouvelle chaîne des responsabilités, d'autre part, une nouvelle gestion du système de soins.

» 1 – *Au terme de la concertation*, les diagnostics convergent : on ne sait plus qui décide de quoi en matière de Sécurité sociale. Notre objectif est donc de clarifier les responsabilités. **En démocratie, c'est au Parlement qu'il incombe de se prononcer le premier.** Il doit pouvoir, sur propositions du gouvernement, fixer : les orientations générales et les objectifs des politiques de protection sociale ; les ressources financées par l'impôt ; le taux d'évolution de l'ensemble des dépenses, qui permettra de garantir l'équilibre du système ; les critères de répartition des objectifs quantifiés nationaux ainsi arrêtés.

» **Un tel changement appelle une révision de la Constitution.** Ce sera la *clef de voûte de la réforme*. Ce sera l'acte fondateur qui donnera, cinquante ans après, une nouvelle légitimité à notre protection sociale. Je vous proposerai dès l'an prochain le projet de révision constitutionnelle qui donnera au Parlement cette nouvelle responsabilité.

» Sur la base des délibérations de la représentation nationale, le gouvernement doit ensuite conclure avec les Caisses nationales des conventions d'objectifs et de gestion. En ce qui concerne l'assurance-maladie, ces conventions fixeront, après consultation d'une conférence annuelle de la santé, les taux d'évolution des dépenses par grands secteurs ; elles prévoiront aussi la déclinaison des objectifs nationaux en objectifs régionaux.

» Enfin, **il nous faut réformer l'organisation des caisses de Sécurité sociale** pour la rendre plus efficace et plus resserrée. Au niveau *national*, la *composition* des conseils d'administration sera revue de sorte que syndicats, patronat et personnalités qualifiées y trouvent chacun leur place. Les partenaires sociaux y désigneront leurs représentants. Ce système se *substituera au régime électoral*, devenu de fait caduc.

» Les pouvoirs du directeur général seront renforcés, de sorte qu'il puisse, notamment, nommer les directeurs des caisses locales. Un conseil de surveillance, comprenant en particulier des parlementaires, sera institué auprès de chaque caisse nationale. Le réseau des caisses locales du régime général sera réorganisé avec l'objectif de constituer un seul organisme *par département et par branche*, sans pour autant diminuer le nombre de services de proximité.

» 2– Clarifier les responsabilités, c'est en second lieu **changer en profondeur les modes de gestion du système de soins.** Avant d'exposer les mesures que nous nous proposons d'adopter dans ce but, je tiens à prendre solennellement un double engagement : la volonté, je dirais presque l'obsession du gouvernement, c'est de maintenir et d'améliorer la qualité des soins dont bénéficient les Français quand ils en ont besoin. La qualité n'est pas et ne doit pas être négociable. Tous les Français doivent être bien soignés. C'est la seule justification profonde des réformes que nous sommes en train de faire.

» *De même, nous nous refusons* à entrer dans la voie du rationnement des soins ou de la réduction des remboursements, car on sait bien que ces techniques de maîtrise comptable de la dépense de santé pénalisent d'abord les plus modestes et les plus fragiles. Une fois encore, seul l'appel à la responsabilité de chacun peut apporter la solution pour tous.

» a) Responsabilité à l'hôpital, tout d'abord. A la fin de ce mois, le Haut Conseil pour la réforme hospitalière, présidé par le professeur Devulder, présentera ses propositions pour réformer en profondeur notre système d'hospitalisation. D'ores et déjà, il a remis au gouvernement une note de synthèse préliminaire. J'en retiens quatre principes pour une réforme qui cherchera avant tout à mettre le malade et la qualité des soins au cœur de l'action de tous les partenaires hospitaliers.

» **D'abord, la régionalisation** *par la création d'agences* régionales de financement de l'hospitalisation publique et privée. Ces agences seront chargées de répartir les crédits limitativement alloués au plan régional par le gouvernement en fonction de priorités *de santé publique et en application* du vote du Parlement, avec pour objectif une correction progressive des inégalités géographiques actuelles. Ensuite, l'accréditation et l'évaluation des services hospitaliers, en fonction de normes de qualité et de coût, par une institution indépendante. **En troisième lieu, la contractualisation entre l'agence régionale et les structures hospitalières.** L'attribution des budgets se fera sur le fondement *d'indicateurs de qualité des* soins et de sécurité sanitaire dans le cadre d'un programme régional de santé publique. **Enfin, la coordination sur une base volontaire de l'hospitalisation publique et de l'hospitalisation privée** grâce à la mise en place de structures de coopération au plan local.

Lire la suite page 10

Alain Juppé : « Je m'engage à rétablir l'équilibre en 1997 »

Suite de la page 9

» Parallèlement, le gouvernement engagera une réforme des conseils d'administration des hôpitaux, de telle façon que leurs présidents soient désormais élus par leurs membres. Le maire ne sera plus ainsi président de droit, mais pourra, bien entendu, être élu par le conseil. Enfin, le gouvernement élargira à certains grands groupes hospitaliers les dispositions qui prévoient dejà la nomination en conseil des ministres des directeurs de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, des Hospices civils de Lyon et de l'Assistance publique de Marseille.

» **b)** Responsabilité en médecine de ville, ensuite. Seule la maîtrise médicalisée des dépenses de médecine ambulatoire permet de concilier les préoccupations qui sont les nôtres : qualité des soins d'un côté, respect des objectifs quantifiés de l'autre. La maîtrise médicalisée restera donc la règle. Encore faut-il qu'elle soit efficace. Pour qu'elle donne vraiment les résultats attendus, des changements sont nécessaires. Voici ceux que nous allons mettre en œuvre :

» – **Nous créerons des unions régionales de caisses d'assurance-maladie,** qui auront la responsabilité de gérer les objectifs quantifiés régionaux, de coordonner et de renforcer le contrôle médical.

» – **Nous mettrons en place un dispositif d'ajustement automatique des rémunérations des médecins en fonction du respect des objectifs :** plus concrètement, cela signifiera que les revalorisations tarifaires seront désormais conditionnelles et temporaires. Pour passer d'une régulation collective à une appréciation individuelle, nous accélérerons le développement des instruments de « bonne pratique médicale » : les références médicales opposables seront étendues et pérennisées ; le codage des actes sera accéléré, l'informatisation des cabinets médicaux sera encouragée grâce à l'intervention d'un fonds spécial alimenté par les professionnels ; la formation initiale des médecins sera réformée, et leur formation continue rendue obligatoire ; des incitations à la réorientation d'un nombre significatif de médecins de ville vers la médecine préventive (en milieu scolaire ou au travail) seront instituées. L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'une concertation approfondie avec les professionnels, toujours dans le souci de garantir la qualité des soins.

» **c)** L'appel à la responsabilité nous concerne tous. Pour favoriser la prise de conscience de tous nos concitoyens, nous compléterons notre plan par les mesures suivantes : **généralisation rapide du carnet de suivi médical** ; expérimentation de formes nouvelles de prise en charge (par exemple, incitation à consulter un généraliste avant de s'adresser à un spécialiste) ; développement des médicaments génériques ; possibilité donnée aux pharmaciens de distribuer exactement la quantité de médicaments nécessaire au traitement prescrit, afin de limiter le gaspillage et les abus ; mise en place d'une photo d'identité sur les cartes d'assurés sociaux afin de lutter contre la fraude ; **paiement par avance (sauf urgence) des frais d'hospitalisation programmée par les étrangers non résidents.**

» On le voit : le chantier est immense, mais les objectifs sont clairs et précis. Notre détermination sera à la mesure de l'enjeu.

> « Grâce à ces mesures nous retrouverons, dès 1998, les moyens de donner un nouvel élan à la politique familiale, ce qui est un souci majeur du gouvernement et un véritable impératif national »

» **Justice, responsabilité, mais aussi urgence.** Je me suis engagé à réduire de moitié le déficit prévisionnel des comptes sociaux dès 1996 et à rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale en 1997 et les années suivantes. Nous allons nous donner les moyens de tenir cet engagement ; nous irons même au-delà. **Le déficit prévisionnel sera ramené de 61 milliards de francs, dette incluse, à 17 milliards de francs, en 1996 ; un excédent devrait être dégagé en 1997,** comme il est normal en période de croissance économique.

» **1 – Première mesure de sauvegarde :** le traitement de la dette. Les chiffres sont connus et incontestables : 110 milliards de francs au titre des années 1992 et 1993 ; 120 milliards de francs au titre des exercices 1994 et 1995, soit, au total, 230 milliards de francs. Il n'est pas sain que le remboursement de cette dette pèse sur l'équilibre des branches. Il n'est pas normal que les ressources du Fonds de solidarité-vieillesse soient amputées de 12,5 milliards de francs pour financer l'annuité de la dette des années 1992 et 1993. L'argent du FSV doit aller à de vraies dépenses de solidarité, pas à l'apurement du passé. Le gouvernement souhaite clarifier une fois pour toutes la situation.

» **Sera donc créée une caisse d'amortissement de la dette sociale,** qui prendra à sa charge : le capital et les intérêts de la dette des exercices 1992, 1993, 1994 et 1995 soit, en principal, 230 milliards de francs ; le déficit prévisionnel de l'exercice 1996, soit 17 milliards de francs ; le déficit de la Caisse autonome nationale d'assurance-maladie, qui regroupe les travailleurs non salariés non agricoles. Soit, au total, 250 milliards de francs. **Cette dette sera remboursée sur treize ans.** La caisse d'amortissement disposera, pour faire face à ses charges, des ressources suivantes : le produit des cessions immobilières des caisses ; le remboursement de leurs dettes de Sécurité sociale par les pays étrangers débiteurs, remboursement qui, le cas échéant, pourra être précompté sur l'aide que nous versons à ces pays ; et, pour l'essentiel, le produit de la participation exceptionnelle au **Remboursement de la dette sociale (RDS)** qui sera institué pour la durée d'amortissement de la dette. Ce RDS sera assis sur tous les revenus à l'exception des minima sociaux, des pensions militaires d'invalidité, des rentes d'accidents du travail et des revenus des livrets d'épargne exonérés (livret A et assimilés). Son taux sera de 0,5 %.

» **2** – Une fois la dette ainsi cantonnée, et les différentes branches allégées du poids des charges financières correspondantes, le **déficit prévisionnel** pour 1996 s'établirait à 53,3 milliards de francs. Nous le ramènerons, comme je viens de le dire, à moins de 17 milliards de francs, soit un effort de 36,7 milliards de francs.

» **3** – Je souhaite vous présenter maintenant le détail des mesures de rééquilibrage branche par branche :

» **a)** Branche vieillesse : afin de ne pas peser sur ceux qui travaillent et sur ceux qui investissent, le gouvernement se refuse à augmenter les cotisations vieillesse des actifs et des entreprises. Pour permettre le rééquilibrage de la branche vieillesse, il a donc décidé de reporter l'application de la prestation d'autonomie au 1er janvier 1997, ce qui permettra, conformément au vœu exprimé par beaucoup d'entre vous, d'harmoniser les dates d'entrée en vigueur de cette importante réforme pour les personnes qui restent à leur domicile et pour celles qui sont hébergées en établissement. (...)

» A partir de 1997 et les années suivantes, **la prestation d'autonomie sera financée grâce à l'élargissement de l'assiette de la CSG** qui interviendra dans le cadre de la réforme des prélèvements obligatoires dont j'ai déjà parlé. Dès 1996, une contribution des entreprises qui souscrivent pour leurs salariés des contrats de prévoyance et d'assurance-maladie complémentaire apportera 2,5 milliards de francs. Au total, le FSV sera mis en mesure de reprendre 11 milliards de francs de dépenses de solidarité actuellement supportées par la CNAV.

» **b)** Branche famille : des efforts partagés permettront de réduire sensiblement le déficit prévisionnel 1996 et de dégager un excédent dès 1997. L'effort des familles : à titre exceptionnel, les **prestations familiales ne seront pas revalorisées en 1996** ; diverses mesures de simplification ou de rationalisation produiront, en outre, 2,4 milliards de francs d'économies. L'effort de l'Etat : la gestion des prestations familiales des régimes spéciaux sera confiée à la CNAF, ce qui lui apportera 700 millions de francs en 1996 et 1,7 milliard de francs en 1997. L'effort de solidarité nationale : la branche famille bénéficiera, en 1997, de l'élargissement de la base de la CSG. Grâce à ces mesures, nous retrouverons dès 1998 les moyens de donner un nouvel élan à la politique familiale, ce qui est un souci majeur du gouvernement et un véritable impératif national.

» **c)** Branche maladie : je réitère notre refus de la baisse des remboursements. Il s'agit de dépenser mieux, dans le respect de l'indispensable qualité des soins. Trois séries de mesures permettront de diminuer de plus de moitié le déficit prévisionnel de la branche : la fixation, pour l'an prochain, d'un objectif quantifié national strictement indexé sur les prix (plus 2,1 %), tant à l'hôpital qu'en médecine ambulatoire ; des efforts de solidarité demandés aux médecins et aux laboratoires pharmaceutiques pour 5 milliards de francs environ ; **l'harmonisation progressive des cotisations maladie des retraités imposables et des chômeurs indemnisés au-dessus du SMIC, qui seront relevées de 1,2 point en 1996 et 1997.** C'est le seul relèvement de cotisation hors amortissement de la dette. Cette décision est difficile, mais c'est une mesure de justice et de solidarité. Je rappelle en effet que la cotisation maladie des actifs atteint 6,8 % ; celle de ces catégories est actuellement de 1,4 % et sera donc portée à 3,8 % en deux ans.

» A tout cela s'ajoutera un important effort de rigueur dans la gestion des caisses, en particulier le gel de toutes leurs opérations immobilières. Le temps n'est pas à construire des sièges sociaux (...).

> « Si le sens des responsabilités, la primauté de l'intérêt général, la volonté de partage et de solidarité l'emportent, nous allons réussir ce qu'on n'a pas osé entreprendre depuis trente ans. Le moment est solennel »

!

» Tel est, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le plan de réformes de la Sécurité sociale que le gouvernement vous propose. Il est global, il est ambitieux, il est novateur, il est équilibré. Il engage une vraie refonte, une véritable refondation de la Sécurité sociale. Avant de conclure, je voudrais encore aborder trois questions : 1) Comment allons-nous mettre ce projet en œuvre ? ; 2) Comment seront répartis les efforts qu'il implique ? ; 3) Comment s'articule-t-il avec notre politique globale ?

» **1)** Pour ce qui est de la mise en œuvre du volet législatif des réformes, le gouvernement vous soumettra **plusieurs projets de loi,** qui suivront la voie habituelle : l'un portera création du régime universel d'assurance-maladie ; le deuxième traitera de la réforme des prélèvements obligatoires – c'est dans ce cadre que seront prévus, notamment, la rénovation de la CSG et la réforme du barème de l'impôt sur le revenu ; sera également soumis au Parlement un nouveau mécanisme d'épargne-retraite : je souhaite qu'il donne lieu à une discussion commune des propositions de loi déjà déposées en ce sens sur le bureau de l'Assemblée et du projet qu'élabore le gouvernement.

» Le gouvernement vous soumettra aussi un projet de loi l'habilitant à prendre, pendant un délai de quatre mois, des **ordonnances** sur les points suivants : création de la caisse d'amortissement de la dette sociale et du remboursement de la dette sociale (RDS) ; mesures immédiates de rééquilibrage financier pour 1996 et 1997 ; nouvelle architecture de l'organisation et réforme de la gestion des caisses ; réforme hospitalière ; nouveaux instruments de maîtrise médicalisée des dépenses.

» Le projet d'habilitation que justifie l'urgence des mesures à prendre sera soumis au Conseil d'Etat avant la fin de cette semaine. Il sera examiné par le conseil des ministres d'ici la fin du mois. Il viendra en débat devant votre Assemblée dès décembre, de sorte que les premières ordonnances soient prises avant la fin de l'année. Tout au long de la phase de mise au point des ordonnances, le gouvernement informera et consultera les commissions compétentes du Parlement. Le débat de ratification des ordonnances aura lieu avant l'été 1996.

» Je rappelle, enfin, que le processus de **révision constitutionnelle,** qui donnera compétence au Parlement pour se prononcer sur les équilibres prévisionnels de nos comptes sociaux, sera engagé dès janvier.

» **2)** J'ai dit à plusieurs reprises que les efforts qu'impliquent les nécessaires réformes de la Sécurité sociale seront équitablement répartis. Je souhaite vous donner encore quelques chiffres qui montrent que cet objectif est atteint.

» En premier lieu, le remboursement de la dette sociale sera assuré par une participation de 0,5 % supportée par tous les revenus. Chacun comprendra que le passé et le passif ne doivent pas être apurés par des économies sur des dépenses qui ont déjà eu lieu ! Pour le rééquilibrage nécessaire, à partir de 1996, le gouvernement a privilégié les économies et les mesures de gestion, qui s'élèveront, l'an prochain, à 16 milliards de francs contre 12 milliards de francs pour les recettes nouvelles. (...) Ces recettes ne pèseront sur les ménages qu'à hauteur de 7 milliards de francs au titre du relèvement de la cotisation maladie des inactifs. Les familles contribueront à l'effort de maîtrise des dépenses à travers la non-revalorisation en 1996 des prestations familiales.

» S'agissant des entreprises, l'effort supplémentaire qui leur est demandé sera limité aux plus grandes d'entre elles, sous forme d'une contribution de 2,5 milliards de francs sur la part patronale des contrats de prévoyance jusqu'à présent exonérée. Le secteur pharmaceutique, dont le chiffre d'affaires a cru de 12 % de septembre 1994 à septembre 1995, sera mis à contribution à hauteur de 2,5 milliards de francs. Au total, la participation des entreprises sera donc de 5 milliards de francs. A travers la maîtrise médicalisée des dépenses et la tenue d'objectifs d'évolution rigoureuse tant en médecine de ville qu'à l'hôpital, les professions de santé participeront, l'an prochain, à hauteur de 5 milliards de francs, à l'amélioration du solde de la branche maladie. Enfin, les organismes de Sécurité sociale devront faire un effort sur eux-mêmes et économiser 1,5 milliard de francs dès l'an prochain sur leurs coûts de gestion.

» **3)** Je voudrais terminer mon propos en insistant sur la cohérence des réformes que je viens de vous exposer, et de la politique économique et sociale d'ensemble que conduit le gouvernement. Comme je vous l'ai dit dès le mois de mai, mon objectif prioritaire, c'est l'emploi. Mais j'ai tout de suite ajouté que, à mes yeux, la lutte contre le chômage et la lutte contre les déficits publics sont un seul et même combat.

» Les déficits d'aujourd'hui, nous le savons bien, ce sont les impôts de demain, car tout le monde, l'Etat comme la Sécurité sociale doit, un jour, rembourser ses dettes. Les déficits d'aujourd'hui, c'est aussi le chômage d'aujourd'hui et de demain parce que le laxisme budgétaire a un double effet pervers : il pousse les taux d'intérêt à la hausse, ce qui asphyxie l'économie ; il rend inéluctable l'alourdissement de la pression fiscale. Dans le même temps, le chômage aggrave le déficit parce qu'il prive nos budgets de recettes importantes et alourdit leurs charges.

» Il faut donc briser ce cercle vicieux. Il faut rompre avec les politiques qui, depuis quinze ans, ont laissé filer les déficits et provoqué une hausse des taux d'intérêt réels sans précédent. Notre politique consiste, précisément, à inverser cette évolution qui n'a que trop duré. Elle rompt avec la facilité budgétaire et réduit réellement et durablement les déficits. Elle crée les conditions d'une nouvelle politique monétaire qui, dans la perspective de la monnaie européenne unique, permet à l'économie française de retrouver de l'oxygène et de développer son activité. Je rappelle que 1 point de baisse des taux d'intérêt injecte 50 milliards de francs dans les circuits économiques. Voilà, aussi, pourquoi il faut rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale. C'est un point de passage obligé vers le développement de l'emploi.

!

» Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, j'en appelle maintenant à tous les Français. Ils savent qu'il faut réformer la Sécurité sociale pour assurer son avenir. Ils comprennent que nous lui donnerons, grâce aux réformes que je viens de vous présenter, une chance nouvelle de durée et de progrès. L'addition des corporatismes et des égoïsmes ne saurait arrêter notre élan.

» Si le sens des responsabilités, la primauté de l'intérêt général, la volonté de partage et de solidarité l'emportent, nous allons réussir ce qu'on n'a pas osé entreprendre depuis trente ans. Le moment est solennel, vous en avez conscience. Nous avons mis dans la préparation de notre réforme toute notre énergie, toute notre volonté d'écoute, toute notre exigence de justice. Il faut le faire, j'en ai l'intime conviction. Il faut le faire maintenant. Il faut le faire ensemble.

» Ce n'est pas le sort d'un gouvernement qui se joue. C'est un enjeu national qui est en cause. C'est pourquoi, mesdames et messieurs les députés, je m'adresse aussi à vous avec force, presque avec passion. Je sais que l'unanimisme n'existe pas. Je sais que l'unanimité est parfois trompeuse. Je sais que certaines divergences sont légitimes et même parfois fécondes, mais il est des moments où l'intérêt national commande de faire prévaloir la solidarité et l'unité.

» Nous vivons l'un de ces moments. Je vous demande, je demande donc à notre majorité de m'apporter son soutien sans état d'âme et sans arrière-pensées. Nous prenons, j'en suis sûr, pour nous tous, mais surtout pour les Français, pour le pacte républicain, pour la cohésion nationale, le chemin de la réussite. C'est pourquoi, après que le conseil des ministres m'y a autorisé, j'ai l'honneur d'engager devant vous la responsabilité du gouvernement au titre de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution sur la déclaration que je viens de prononcer. »

Les sept syndicats de fonctionnaires appellent à une grève générale le 24 novembre

COUP DE THÉÂTRE sur la retraite des fonctionnaires : alors qu'une consultation des syndicats était officieusement prévue (*Le Monde* daté 12-13 novembre), le premier ministre a annoncé à l'Assemblée nationale, qu'*« au nom de la justice »*, il engagerait une réforme des régimes spéciaux de retraite, comprenant l'allongement de la durée de cotisations et la création d'une caisse autonome pour les fonctionnaires de l'Etat.

Cette décision a été prise dans la nuit du 14 au 15 novembre, pour tenir compte des critiques des balladuriens sur le plan de sauvetage de la Sécurité sociale. M. Juppé entend ainsi écarter le reproche selon lequel il n'entreprendrait pas de réformes d'envergure. Il fait également taire ceux qui pensaient que la constitution d'un groupe de travail paritaire servirait à *« enterrer »* tout changement.

La réunion des sept fédérations de fonctionnaires, prévue pour le 15 novembre à 19 heures, a, du coup, pris la forme d'une réponse à *« une déclaration de guerre »*. Les syndicats se sont rapidement mis d'accord pour appeler l'ensemble du personnel des trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales et hôpitaux) à une grève générale, vendredi 24 novembre. Cette date – qui ne coïncide pas avec celle de la grève interprofessionnelle pour la défense de la Sécurité sociale, prévue par Force ouvrière et la CGT le 28 – permet de ne pas gêner le déroulement des élections professionnelles de la fonction publique territoriale, programmées pour le 23 novembre.

Les sept syndicats de fonctionnaires estiment que le gouvernement n'a *« pas compris la leçon du 10 octobre »*, puisque, comme dans l'affaire du *« gel »* des salaires, il les place devant le fait accompli. Ils ne seront en effet consultés que pour proposer *« les mesures correspondant à* [des] *orientations »* déjà fixées. Dans un communiqué commun, ils affirment que le gouvernement *« réitère ses provocations à l'encontre des fonctionnaires »*.

Les représentants de FO, de la CGT, de la FSU et de l'UNSA, qui militent contre toute réforme du Code des pensions civiles et militaires, ont jugé qu'il s'agissait d'une *« attaque sans précédent contre les fonctionnaires »*. Pascal Renaud, secrétaire général de l'Union des fédérations des fonctions publiques et assimilés CFDT, a déclaré que *« la décision, prise unilatéralement, était inacceptable sur le fond et sur la forme »*. Nicole Prudhomme, déléguée générale de l'Interfon-CFTC, a regretté que le *« préalable posé par le gouvernement »* interdise toute possibilité de *« progresser par la négociation »*. Les sept organisations doivent se retrouver le 17 novembre à la Bourse du travail pour préciser les modalités de la grève.

Rafaële Rivais

Contrôler l'hôpital, mieux former les médecins

INSPIRÉE par les rapports du commissariat général du Plan, élaborés l'un sous la direction de Raymond Soubie *(Santé 2010)*, l'autre sous celle d'Alain Minc *(La France de l'an 2000)*, ainsi que par le rapport sur « Le renouveau de la médecine libérale de ville », de Philippe Lazar, et par les réflexions de François-Xavier Stasse qui, dans les « Notes » de la Fondation Saint-Simon, plaidait pour la fixation par le Parlement du taux d'évolution des dépenses de santé, la réforme annoncée par Alain Juppé témoigne, pour l'hôpital et pour la médecine de ville, d'un double souci de cohérence et de prudence.

Concernant l'hôpital, Alain Juppé a retenu une idée-force – la régionalisation – et s'est autorisé une audace politique – les maires cessent d'être de droit présidents du conseil d'administration des établissements hospitaliers. Déjà envisagée par Edouard Balladur, la création d'agences régionales de financement de l'hospitalisation publique et privée devrait, comme l'indiquait le rapport Soubie, éviter au gouvernement d'intervenir *« à tous les niveaux du système de soins comme décideur, en arbitre ultime des conflits locaux »*. Préférant attendre les conclusions définitives du rapport du haut conseil de la réforme hospitalière, M. Juppé n'a pas souhaité aller plus loin, se gardant d'évoquer la nécessité de restructurations et de regroupements hospitaliers, ainsi que la suppression de lits excédentaires (un rapport du Plan avait évoqué le chiffre de 60 000 lits). Les médecins sont concernés par de nombreuses mesures, parmi lesquelles la réforme du contenu des études médicales, la décision de mettre en œuvre dès 1996 un dispositif de formation continue obligatoire (M. Juppé n'a pas précisé qui sera chargé de le faire fonctionner), une extension des références médicales opposables et un renforcement des mécanismes de contrôle et de sanction par les caisses.

INCITATION À LA RECONVERSION

M. Juppé voudrait, en outre, inciter les médecins à se reconvertir vers la médecine de prévention (médecine scolaire, médecine du travail). Sans aller jusqu'à *généraliser d'emblée un dispositif contraignant* les patients à consulter d'abord un généraliste avant de se rendre chez un spécialiste – seul le syndicat MG France est favorable à cette mesure –, M. Juppé a annoncé qu'une expérimentation en ce sens va être mise en œuvre dès 1996 dans quelques départements.

Au total, M. Juppé a pris soin de ne pas agiter trop de chiffons rouges à la fois. Sans mettre en cause le paiement à l'acte ni le circuit des malades à l'intérieur du système de soins, son plan repose sur un postulat : mieux un médecin est formé, moins il génère de dépenses.

Franck Nouchi

Pour le conseil des impôts, la CSG est un bon prélèvement

AU LENDEMAIN de la présentation par Alain Juppé de la réforme de la Sécurité sociale, le conseil des impôts a remis au président de la République, jeudi 16 novembre, son quatorzième rapport, opportunément consacré à la contribution sociale généralisée (CSG). Cette instance, placée auprès de la Cour des comptes, préconise d'élargir l'assiette de la CSG à l'ensemble des revenus, à l'exception des « minima sociaux » comme le RMI.

Dans l'hypothèse d'un maintien du taux actuel de la CSG à 2,4 %, son extension frapperait 990 milliards de francs de revenus supplémentaires et procurerait 24 milliards de francs supplémentaires au système de protection sociale.

Le conseil des impôts dresse un bilan positif de la CSG, instaurée en 1991 : assiette large (1 point correspond à 39 milliards de francs), prélèvement à la source, recouvrement *« efficace »* et *« bon marché »*. En outre, elle suit la capacité contributive des personnes, contrairement à l'impôt sur le revenu (prélevé sur les revenus de l'année précédente), et elle est bien acceptée, car son produit est affecté à des dépenses sociales : politique familiale et dépenses de retraite. L'impact de la CSG sur la répartition de la charge fiscale est plus difficile à évaluer, car elle a fait l'objet, en 1991 et 1993, de *« deux emplois successifs »*, qui ont eu *« des effets quasiment inverses »*.

« SOUCI D'ÉQUITÉ »

En février 1991, Michel Rocard avait instauré la CSG à prélèvement constant, en la substituant à des cotisations plafonnées, pour redistribuer du revenu aux salariés modestes ou moyens au détriment des retraités, des revenus élevés et des professions indépendantes. L'opération avait entraîné *« une baisse du prélèvement de l'ordre de 500 francs pour les bas salaires et une hausse d'environ 3 000 francs pour les hauts salaires »*. Au contraire, la hausse décidée par Edouard Balladur en août 1993 n'a pas été compensée par une baisse des cotisations et elle a entraîné une ponction *« plus forte sur les revenus d'activité que sur les autres revenus »*.

Le conseil regrette que la CSG ne soit pas devenue *« le prélèvement à vocation universelle »* qu'elle devait être. Pourquoi un célibataire au SMIC paye-t-il 1 644 francs de CSG par an quand un retraité ayant le même revenu en est exonéré ? Dans un *« souci d'équité »*, il préconise l'extension de la CSG à tous les revenus de remplacement, à l'exception des minimas sociaux (RMI, minimum vieillesse).

Ne croyant guère à une délocalisation de l'épargne, le conseil défend également une taxation des revenus des capitaux encore exonérés (livret A, PEP, PEA, PEL, assurance-vie, plus-values mobilières).

J.-M. B.

Une deuxième révision de la Constitution

EN ANNONÇANT qu'une réforme de la Constitution renforcera le pouvoir du Parlement en matière de protection sociale, Alain Juppé fait droit à une revendication ancienne des deux Assemblées. L'organisation actuelle des régimes obligatoires de Sécurité sociale, leur financement par des cotisations sociales et la place faire à la gestion paritaire réduisent à peu de chose les pouvoirs des députés et des sénateurs sur un budget social dont le montant global est pourtant supérieur à celui de l'Etat.

Actuellement, le rôle des parlementaires se limite à voter, dans le cadre du projet de loi de finances, les recettes de la Sécurité sociale incombant à l'Etat et les contributions à caractère fiscal affectées au financement des prestations. La dispersion des crédits dans les fascicules budgétaires ne permet d'ailleurs même pas aux parlementaires d'avoir une vision d'ensemble très claire de ces concours de l'Etat. La loi du 25 juillet 1994 avait tenté de remédier à ce défaut d'information en prévoyant l'organisation d'un débat annuel au Parlement.

Auparavant, des tentatives plus ambitieuses avaient échoué en raison du rôle très limité attribué par la Constitution de 1958 au Parlement dans le domaine de la protection sociale. L'article 34, qui *définit le domaine* de la loi, prévoit que les Assemblées sont compétentes seulement pour établir les *« principes fondamentaux »* de la Sécurité sociale, ce qui exclut l'évolution des dépenses et les *conditions d'attribution* des prestations.

En 1987, Michel d'Ornano, alors président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, avait tenté d'élargir les attributions des parlementaires en faisant adopter une proposition de loi organique qui prévoyait la discussion annuelle d'un projet de loi sur les finances sociales. Le 7 janvier 1988, le Conseil constitutionnel avait censuré cette tentative.

La solution envisagée par Matignon se fonde sur l'une des propositions formulées, en février 1993, par le rapport Vedel, issu des travaux du Comité consultatif pour la révision de la Constitution. Elle consiste à modifier l'alinéa premier de l'article 47 de la Loi fondamentale, qui définit les conditions dans lesquelles sont discutées les lois de finances. Cette deuxième révision du septennat, après celle de juillet sur la session parlementaire et sur le référendum, devra permettre au Parlement de fixer les *« orientations générales et les objectifs »* de la politique de protection sociale, *« les ressources financées par l'impôt »*, mais aussi *« le taux d'évolution de l'ensemble des dépenses »*.

M. Juppé n'a pas précisé si elle se conclura par un vote des Assemblées réunies en Congrès ou par un référendum.

Cécile Chambraud

Alain Juppé retrouve le soutien des députés de la majorité

La confiance au premier ministre a été très massivement votée

Alain Juppé a regagné la confiance de sa majorité, mercredi 15 novembre, à l'issue du débat sur la protection sociale, après avoir présenté son plan de réforme de la Sécurité sociale. Jugeant l'unanimité *« parfois trompeuse »*, le premier ministre, qui a recueilli 463 voix pour, 87 contre et 10 abstentions, a affirmé que *« certaines différences sont légitimes et même parfois fécondes »*.

MERCREDI 15 novembre, 17 heures. L'hémicycle est plein à craquer. Alain Juppé achève son intervention. *« Il est des moments où l'intérêt national commande de faire prévaloir la solidarité et l'unité. Nous vivons l'un de ces moments. »* L'appel est entendu : tandis que M. Juppé regagne sa place, une vague d'applaudissements déferle sur les bancs d'une majorité qui occupe près des quatre cinquièmes des sièges disponibles. Tout à leur ferveur retrouvée, députés UDF et RPR se lèvent et font une ovation au premier ministre. Valéry Giscard d'Estaing, Alain Madelin, François Léotard suivent la cadence. Nicolas Sarkozy est entraîné. Seul, Édouard Balladur attend de longues secondes avant de gagner la verticale.

L'atmosphère n'est pas aux réserves, à la critique. Tout juste tolère- t-elle les légers contre-rythmes d'un ami de trente ans. Laurent Fabius, au nom du groupe socialiste, a peine à se faire entendre. *« En appréciant l'accueil très chaleureux que votre majorité a fait à votre discours*, lance-t-il au premier ministre, *je ne peux m'empêcher de penser au spectacle identique auquel nous avions assisté il y a un peu moins de six mois (...). A l'époque, vous nous disiez avec beaucoup d'assurance que vous viendriez à bout du problème de l'emploi, que les prélèvements seraient diminués, que la fracture sociale serait réduite . Un peu moins de six mois plus tard, chacun peut juger. »* C'est le tollé. Seulement « chaleureux », l'accueil ? Patrick Devedjian, balladurien en quête fugace de rédemption, en juge autrement. Il le crie *« enthousiaste »*. Philippe Séguin, au « perchoir » inaugure une longue série de soupirs bruyants et d'appels au calme. M. Fabius récuse le recours aux ordonnances, motivé ni par l'urgence ni pour suivre un quelconque précédent, mais par *« la difficile cohésion entre les sous-ensembles de la majorité »*. Il provoque une nouvelle explosion. Les socialistes, explique-t-il, désapprouvent le plan gouvernemental sur plusieurs points. Ils préfèrent la modulation des allocations familiales en fonction des ressources à leur fiscalisation. Ils déplorent le report de la prestation autonomie. Ils critiquent le projet de développer l'épargne retraite. Ils *« s'inquiètent »* de la réforme des régimes spéciaux de retraite. Quant à l'assurance maladie, au contrôle accru des prescriptions et des actes médicaux, *« c'est avec ravissement*, poursuit M. Fabius, *que le groupe socialiste vous entend prononcer des mots qui, il y a quelques années, provoquaient des cortèges de médecins, en tête desquels beaucoup d'entre vous défilaient »*. Les bancs de la majorité tempêtent à nouveau.

Maxime Gremetz, pour le Parti communiste, suscite moins de protestations. *« Vous faites le choix de réduire les dépenses de Sécurité sociale. Si on vous laissait faire, ce serait un véritable recul de civilisation que vivrait notre pays »*, s'exclame t-il. M. Gremetz s'en prend aussi à la méthode choisie : *« La majorité vous donnera un chèque en blanc pour légiférer par ordonnances et éviter un grand débat public. Cette procédure est antidémocratique et inacceptable. »*

Magnanime, le président du groupe RPR, Michel Péricard, relègue au rayon des mauvais souvenirs ces maudites querelles balladuro-chiraquiennes qu'il avait eu bien du mal à contenir, la veille encore. *« Le débat a eu lieu*, reconnaît-il. *Il fut intense, mais nous sommes aujourd'hui rassemblés, comme toujours, dès que l'intérêt supérieur du pays est en jeu ! »* Ne s'agit-il pas de *« relever ce défi de la reconstruction du pacte républicain »*, de *« rétablir l'ordre financier et la morale civique »*, voire même d'*« assumer la foi des gaullistes dans la capacité séculaire de la France à se redresser »* ?

Qualifiant tour à tour de *« juste »*, *« légitime »* et *« équitable »* l'effort demandé aux Français, M. Péricard, qui évoque sobrement *« l'attachement »* de son groupe à la création de la prestation d'autonomie, ne trouve rien à redire à l'objectif poursuivi par le gouvernement ni à la méthode employée.

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

Et de rappeler que le général de Gaulle avait lui-même sollicité du Parlement l'autorisation de légiférer par ordonnances... La conclusion de M. Péricard résonne comme un ultime rappel à l'ordre : *« De quelle utilité serait aujourd'hui pour le gouvernement, et pour la République, le soutien d'une majorité fantôme ? »*

Gilles de Robien, président du groupe UDF, revient aussi sur les débats internes à la majorité, mais en d'autres termes. *« Comment ne pas voir que la confrontation des idées est non seulement inévitable, mais souhaitable, et même indispensable ? »* M. de Robien ne manque pas de remercier le premier ministre d'avoir *« entendu »* les appels de sa formation. L'affectation exclusive des nouveaux prélèvements à la résorption de la dette passée, d'une part, le report de la prestation d'autonomie, d'autre part, représentent, pour lui, de vrais motifs de satisfaction. Le député de la Somme détaille par le menu les principaux axes de réformes privilégiés par le groupe UDF. Avant d'enfoncer le clou : *« L'esprit de réforme qui anime le groupe UDF ne peut se concevoir sans l'esprit d'ouverture et sans un partenariat équilibré. C'est, à nos yeux, dans cette perspective que s'inscrivent les actions fortes, durables et légitimes. »*

« Après vos propos sur l'assurance-maladie, j'ai eu l'illusion vite dissipée que vous alliez nous voter la confiance », répond M. Juppé à M. Fabius. La majorité est soigneusement remerciée pour son soutien. *« Nous vivons peut-être cet après-midi un moment privilégié. Soyons lucide. Nous aurons peut-être un choc en retour »*, avertit le chef du gouvernement. Les groupes socialiste et communiste refusent la confiance. *« Parce que les Français ont trop payé*, explique Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), *parce qu'on ne peut que dénoncer cette réforme qui va faire mal »*, indique Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis). Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) résume l'état d'esprit de son groupe. *« Aujourd'hui vous nous avez rassurés »*, commence-t-il, avant d'annoncer un soutien *« complet »* et une *« entière »* confiance. Pierre Méhaignerie, pour l'UDF, s'enflamme : *« Vous avez pris en compte de nombreuses propositions de l'Assemblée (...). Nous vous soutiendrons, mais surtout nous soutiendrons ce plan dans le pays. »* La messe est dite.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

L'analyse du scrutin

L'Assemblée nationale a voté la confiance au gouvernement par 463 voix contre 87 et 10 abstentions. La majorité requise était de 276 voix.

● **Groupe RPR** : 253 députés sur 256 ont voté pour ; 3 n'ont pas pris part au vote : Franck Borotra et Dominique Perben, tous deux membres du gouvernement, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.

● **Groupe UDF** : 202 députés sur 206 ont voté pour ; 3 se sont abstenus : Jean-Louis Beaumont (Val-de-Marne), Bernadette Isaac-Sibille (Rhône) et Yves Rousset-Rouard (Vaucluse). Alain Lamassoure, membre du gouvernement, n'a pas pris part au vote.

● **Groupe socialiste** : 56 députés sur 57 ont voté contre. Jacques Mellick (Pas-de-Calais) n'a pas pris part au vote.

● **Groupe communiste** : les 23 députés ont voté contre.

● **Groupe République et Liberté** : 7 députés ont voté pour : Gilbert Baumet (Gard), Alain Ferry (Bas-Rhin), Pierre Gascher (Sarthe), Jacques Le Nay (Morbihan), Jean Royer (Indre-et-Loire), Jean-Pierre Soisson (Yonne) et André Thien Ah Koon (La Réunion). 7 députés ont voté contre : Bernard Charles (Lot), Jean-Pierre Chevènement (Territoire-de-Belfort), Régis Fauchoit (Nord), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), Georges Sarre (Paris), Gérard Saumade (Hérault) et Émile Zuccarelli (Haute-Corse). 7 députés se sont abstenus : Jean-Louis Borloo (Nord), Jean Juventin (Polynésie française), Alfred Muller (Bas-Rhin), Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône), Christiane Taubira-Delannon (Guyane), Jean Urbaniak (Pas-de-Calais) et Aloyse Warhouver (Moselle). 2 députés n'ont pas pris part au vote : Pierre Bernard (Seine-Saint-Denis) et Paul Vergès (La Réunion).

● **Non-inscrits** : Michel Noir (Rhône) a voté pour. Bruno Retailleau (Vendée) a voté contre.

Les marchés financiers saluent la rigueur du plan

Un accueil favorable

118,80 · 118,70 · 118,50 · 118,30 · 118,10 · HEURES 11 12 13 14 15 16 17 · Discours d'Alain Juppé · Source : Bloomberg

Le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises a gagné plus de 40 centièmes après le discours du premier ministre.

LES OPÉRATEURS des marchés financiers ont bien accueilli le projet de réforme de la protection sociale présenté par le premier ministre. Le franc a gagné 1,5 centime face à la monnaie allemande et s'échangeait, jeudi matin 16 novembre, à 3,4450 francs pour 1 mark.

L'appréciation de la devise française est d'autant plus notable qu'elle s'est faite dans un contexte de dollar faible, favorable au deutschemark. La Bourse de Paris a terminé la séance de mercredi sur une hausse de 2,01 %. Les taux d'intérêt se sont détendus. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est descendu à 7,05 %, son plus bas niveau depuis le mois de mai 1994, tandis que les échéances à trois mois revenaient à 5,75 %.

L'intervention télévisée de Jacques Chirac le 26 octobre et le remaniement gouvernemental du 7 novembre avaient rassuré les opérateurs sur la détermination du pouvoir à réduire les déficits publics, mais ils attendaient des faits pour être entièrement convaincus. *« La réforme annoncée va bien au-delà de ce qu'espéraient les marchés financiers »*, résumait, mercredi, un économiste d'une banque française. Il observait que le discours du premier ministre, retransmis en direct dans la salle des marchés de sa banque, avait été applaudi à plusieurs reprises. Plus encore qu'au détail des mesures annoncées pour réduire le déficit des comptes sociaux, ils ont été sensibles au caractère structurel de la réforme engagée.

Les intervenants sont persuadés que les efforts du gouvernement seront très rapidement salués par une baisse des taux directeurs de la Banque de France. Deux éléments, toutefois, tempèrent l'enthousiasme des analystes : le premier tient au risque d'agitation sociale au cours des prochaines semaines ; le second résulte des inquiétudes sur le rythme de croissance, que la hausse de la pression fiscale pourrait contribuer à ralentir davantage.

Pierre-Antoine Delhommais

DANS LA PRESSE

Le courage, la surprise... et les balladuriens pris de court

LE FIGARO

Ce que le gouvernement sait réussir, c'est surprendre. L'annonce du remaniement avait davantage étonné que son contenu. Les mesures de réforme de la protection sociale sont plus amples, plus structurelles et plus dures qu'on ne l'attendait. Elles prennent à contre-pied quelques pronostiqueurs qui, déjà, se gaussaient de l'attentisme de Juppé II.

Michel Schifres

LIBÉRATION

Si le courage d'un homme politique se mesure au nombre d'ennemis qu'il est disposé à se créer, il faut reconnaître que Juppé n'en manque pas. La principale habileté du plan Juppé-Barrot, c'est en effet d'être à peu près aussi exhaustif dans sa liste de catégories professionnelles et sociales appelées au chagrin. (...) Contre les retours de bâton auxquels il s'expose, Juppé aura des arguments pour sortir son joker « État impartial ».

Gérard Dupuy

INFOMATIN

Les députés, qui auront à fixer le cadre [du plan] et à fixer la loi, ont rougi de plaisir. Et applaudi à plusieurs reprises. Juppé ressoude sa majorité. Les balladuriens n'auront eu que deux jours pour persiffler. Ce plan était le leur. Ou presque. Leur petite musique dissonante n'a donc plus de partition.

Marc Jézégabel

LES ÉCHOS

Ainsi donc, il l'a fait, ce plan dont on dit à Matignon qu'il est (...) la troisième grande date de l'histoire de la Sécurité sociale : 1945, 1967, 1995. Il est vrai que, par son ampleur, ce plan met fin à toute une série de démissions et de résignations des gouvernements successifs. Y compris le précédent, celui d'Édouard Balladur, dont les partisans sont aujourd'hui si prompts à guider les pas d'Alain Juppé dans la lutte contre les prélèvements excessifs. Mais il est vrai que le genre de réforme annoncée hier (...) ne se fait pas à la veille d'une grande échéance électorale.

Nicolas Beytout

L'HUMANITÉ

[Le] beau monde se frotte les mains : c'est le bon peuple, comme on dit, qui va payer, et c'est pour la galerie ou presque que l'orateur de Matignon a cité la contribution des plus favorisés. On a sablé le champagne hier à la Bourse et dans les salons des grands laboratoires pharmaceutiques, qui amassent des fortunes depuis des années. Il ne manquait que les félicitations de M. Balladur. C'est fait.

Claude Cabanes

LES RÉACTIONS

Le Parti socialiste est surpris par l'ampleur de la réforme

LE PORTE-PAROLE du Parti socialiste, François Hollande, a estimé, mercredi 15 novembre, à propos de la réforme de la protection sociale, qu'*« en termes de prélèvements, ce qui était craint se produit »*, mais que *« les annonces – la réforme constitutionnelle, la modification de l'organisation de la Sécurité sociale et la gestion encadrée de la dépense médicale – sont plus fortes que ce qui était attendu »*. *« La logique du plan Juppé, c'est l'augmentation des prélèvements tout de suite pour les Français, c'est le report à une date indéterminée des réformes liées à la maîtrise médicalisée, et c'est la mise en cause de principes de notre démocratie sociale à travers les institutions mêmes de la protection sociale qui seraient modifiées par la réforme constitutionnelle et par les ordonnances »*, a déclaré M. Hollande après la réunion du bureau national du PS. De son côté, Elisabeth Guigou, secrétaire nationale du PS chargée des questions sociales, a dénoncé, *« un débat alimenté par une sorte de psychodrame et de jeux de rôles à l'intérieur de la majorité »*, en indiquant que les socialistes allaient *« faire leurs propositions dans le calme, quand ce faux débat paroxystique sera retombé »*. Sur France Inter, Michel Rocard a estimé que M. Juppé avait *« tapé fort »* parce qu'il y avait *« le feu dans la maison »*.

DANS LES PARTIS POLITIQUES

■ **JEAN-FRANÇOIS MANCEL, secrétaire général du RPR** : *« Chacun, au sein du RPR et de la majorité, s'est fait démocratiquement entendre. Le gouvernement a tranché. Il s'agit désormais d'emporter l'adhésion et la confiance des Français par un effort massif d'explication et de persuasion. (...) Chacun doit désormais comprendre que le temps des amers et des grincheux est révolu et que commence celui des volontaires et des enthousiastes, dont seuls, aujourd'hui, la France a besoin »*.

■ **LADISLAS PONIATOWSKI, porte-parole du Parti républicain**, s'est déclaré *« content d'entendre enfin un vrai programme courageux »*. Il estime que les mesures présentées par M. Juppé devraient permettre à celui-ci de *« redémarrer avec une image différente »* et ajoute que la *« mission des parlementaires va consister à aller sur le terrain et à expliquer à tous pourquoi on ne peut pas éviter un tel plan »*.

■ **SIMONE VEIL, ancien ministre des affaires sociales**, a jugé important que *« la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les syndicats »* soit *« enfin éclaircie »*. *« Les partenaires sociaux seront amenés à intervenir dans la gestion, mais (...)toutes les décisions reviendront au gouvernement sous le contrôle du Parlement. Je crois que c'est vraiment quelque chose d'important et je crois qu'il faut s'en féliciter »*, a-t-elle ajouté, avant d'estimer que *« l'effort est parfaitement réparti, très équitablement »*.

■ **BERNARD KOUCHNER, ancien ministre de la santé** : *« Je m'attendais à un replâtrage, voici un plan ambitieux et hardi puisqu'il reprend nombre de nos propositions »*, a déclaré M. Kouchner dans un communiqué, tout en soulignant que *« certains sacrifices demandés frapperont douloureusement les moins fortunés »*.

■ **ROBERT HUE, secrétaire national du Parti communiste**, juge que *« le plan d'Alain Juppé est terriblement régressif »*. *« C'est une atteinte grave à un outil de solidarité essentiel à notre nation »*, a-t-il déclaré, mercredi 15 novembre, sur Europe 1. *« Une fois encore, on ne touche quasiment pas aux revenus financiers alors que les plus modestes vont encore trinquer. L'idée d'enfermer le peuple dans un vote par le Parlement est insupportable. Cela veut dire qu'on va asphyxier les hôpitaux, en fermer, alors qu'il manque 50 000 infirmières dans ce pays. C'est gravissime »*.

■ **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, président du Mouvement des citoyens**, a estimé que le plan contenait *« des mesures courageuses »*, comme *« le fait que soient mis à contribution les professionnels de la santé »* et que *« s'engage un certain rééquilibrage au niveau de la gestion des hôpitaux »*. *« J'ai hésité* [à m'abstenir], *mais en tant que parlementaire je ne peux pas accepter qu'une réforme se fasse par la voie des ordonnances »*, a déclaré M. Chevènement en critiquant une *« politique qui s'intègre très clairement dans la perspective maastrichtienne »*.

■ **JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national**, estime que le plan de M. Juppé *« ne résoudra rien et aggravera les injustices sociales »*. *« Une fois de plus*, déclare M. Le Pen dans un communiqué, *ce sont les médecins et les malades, désignés comme boucs émissaires, qui font les frais de la réforme et qui se voient soumis à un véritable rationnement de la santé »*.

■ **PHILIPPE DE VILLIERS, président du Mouvement pour la France**, dénonce *« deux fautes majeures »* qu'il estime *« contraires à tous les engagements de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle »*, à savoir *« de nouveaux impôts et la disparition d'une authentique politique familiale »*.

AU PATRONAT ET DANS LES SYNDICATS

■ **JEAN GANDOIS, président du CNPF** : *« Ce qui est essentiel dans ce plan, c'est qu'il exprime réellement (...) la volonté de changer totalement les systèmes aujourd'hui existants, qui ne permettent pas de maîtriser les dépenses et de gérer réellement la Sécurité sociale. Aussi, malgré les charges qui, à court terme, vont peser sur tous, le patronat jouera tout son rôle pour que cette réforme soit mise en œuvre avec rapidité et rigueur »*.

■ **LOUIS VIANNET, secrétaire général de la CGT** : *« Aujourd'hui, on demande au Parlement d'encadrer les dépenses de santé à partir de l'évolution du PIB, des marchés financiers, des considérations qui n'ont plus rien à voir avec les besoins de santé des assurés sociaux. (..) Ce plan me choque, car nous allons vers un système qui va très vite ouvrir la voie à l'étatisation et à la fiscalisation et qui va, au travers d'un certain nombre de mesures, déboucher sur le rationnement des soins. Nous ne pouvons l'accepter. »*

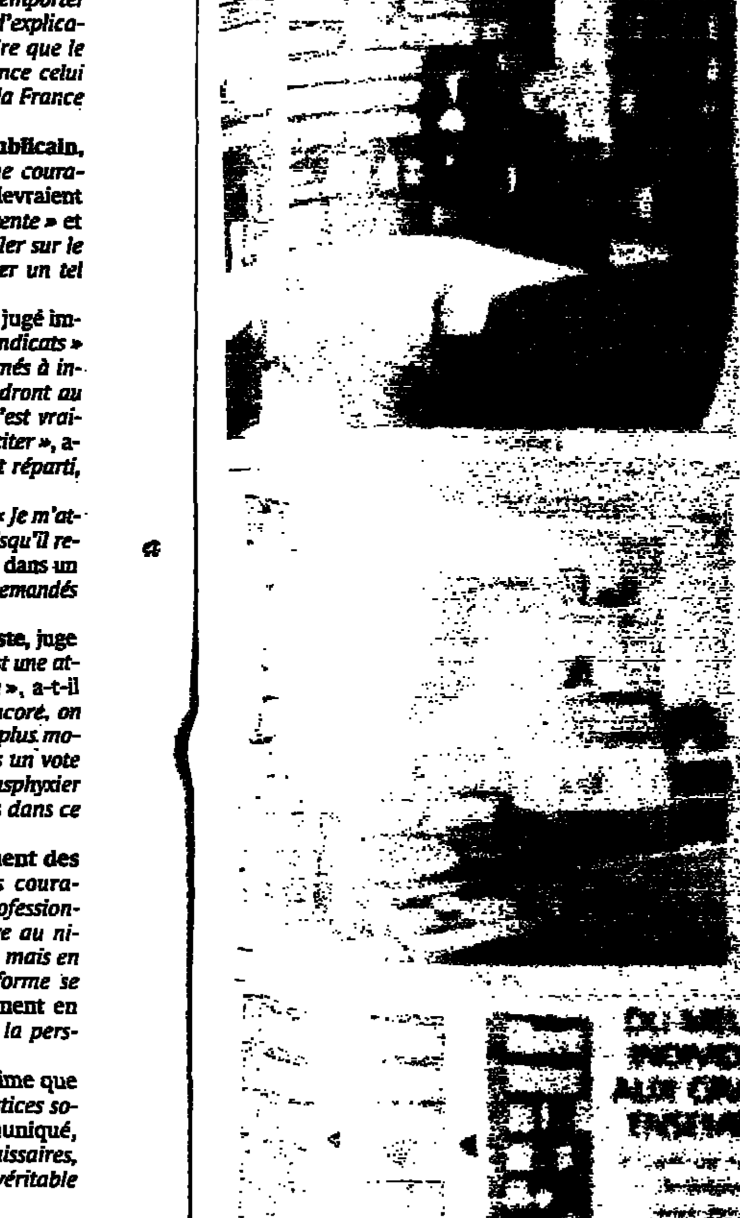
■ **MARC BLONDEL, secrétaire général de Force ouvrière** : le plan Juppé est *« la plus grande opération de rapt de l'histoire de la République. C'est la fin de la Sécurité sociale. (...) En décidant que le Parlement allait donner les orientations de la protection sociale, il rafle les 2 200 milliards de francs constitués par les cotisations sociales. (...) Nous nous disions qu'il était nécessaire de réagir pour essayer de sauvegarder la Sécurité sociale, mais on nous la vole ! »*

■ **NICOLE NOTAT, secrétaire générale de la CFDT** : *« Il n'y aura pas de pause revendicative de la CFDT pour que les décisions qui vont dans le bon sens aillent jusqu'au bout dans le bon sens »*, mais *« quelques décisions sonnent mal à nos oreilles : le gouvernement, à nouveau, sur les fonctionnaires a fait fort ! »*

■ **LA CFTC** estime que la fiscalisation des allocations familiales *« conduira inéluctablement au déclin de la politique familiale »* et regrette le report de la prestation autonomie.

■ **LA FSU** considère que les mesures du plan Juppé *« portent atteinte aux principes fondateurs de la Sécurité sociale et tournent le dos aux exigences de solidarité aujourd'hui plus que jamais nécessaire »*.

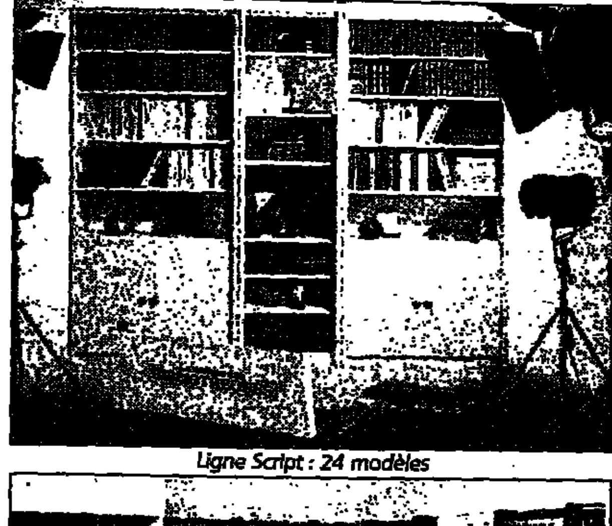
■ **L'UNSA** : *« Sur la santé, l'Union nationale des syndicats autonomes estime que certaines des mesures structurelles vont dans le bon sens, mais dénonce le fait que l'effort continuera à peser pour l'essentiel sur les salariés et les ménages. Sur les retraites, elle condamne avec la plus grande énergie les lourdes attaques contre les régimes spéciaux et le système de retraite des fonctionnaires de l'Etat »*.



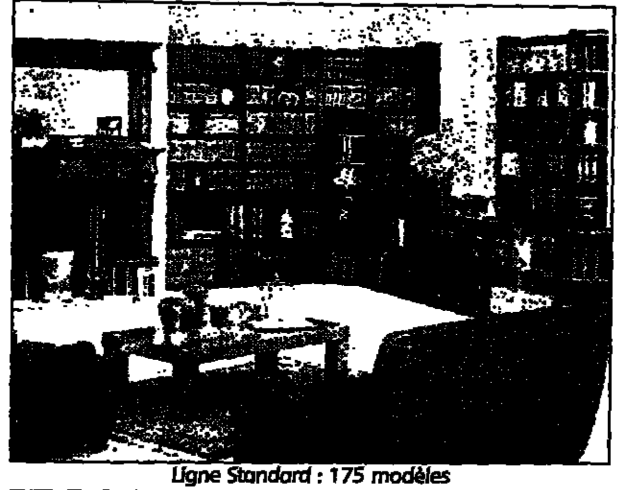
CTIONS

i socialiste est surpris
npleur de la réforme

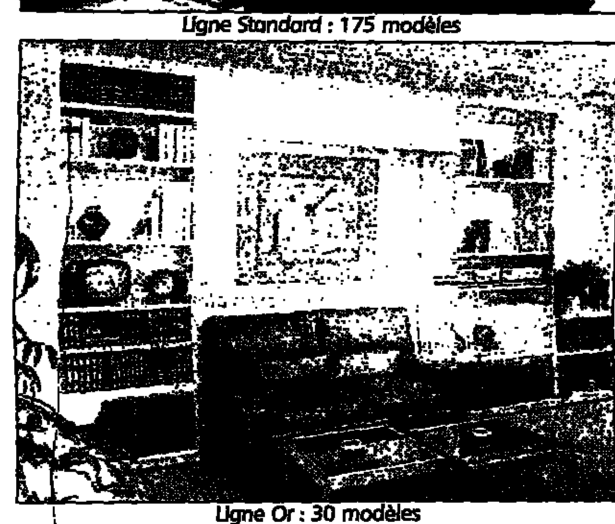




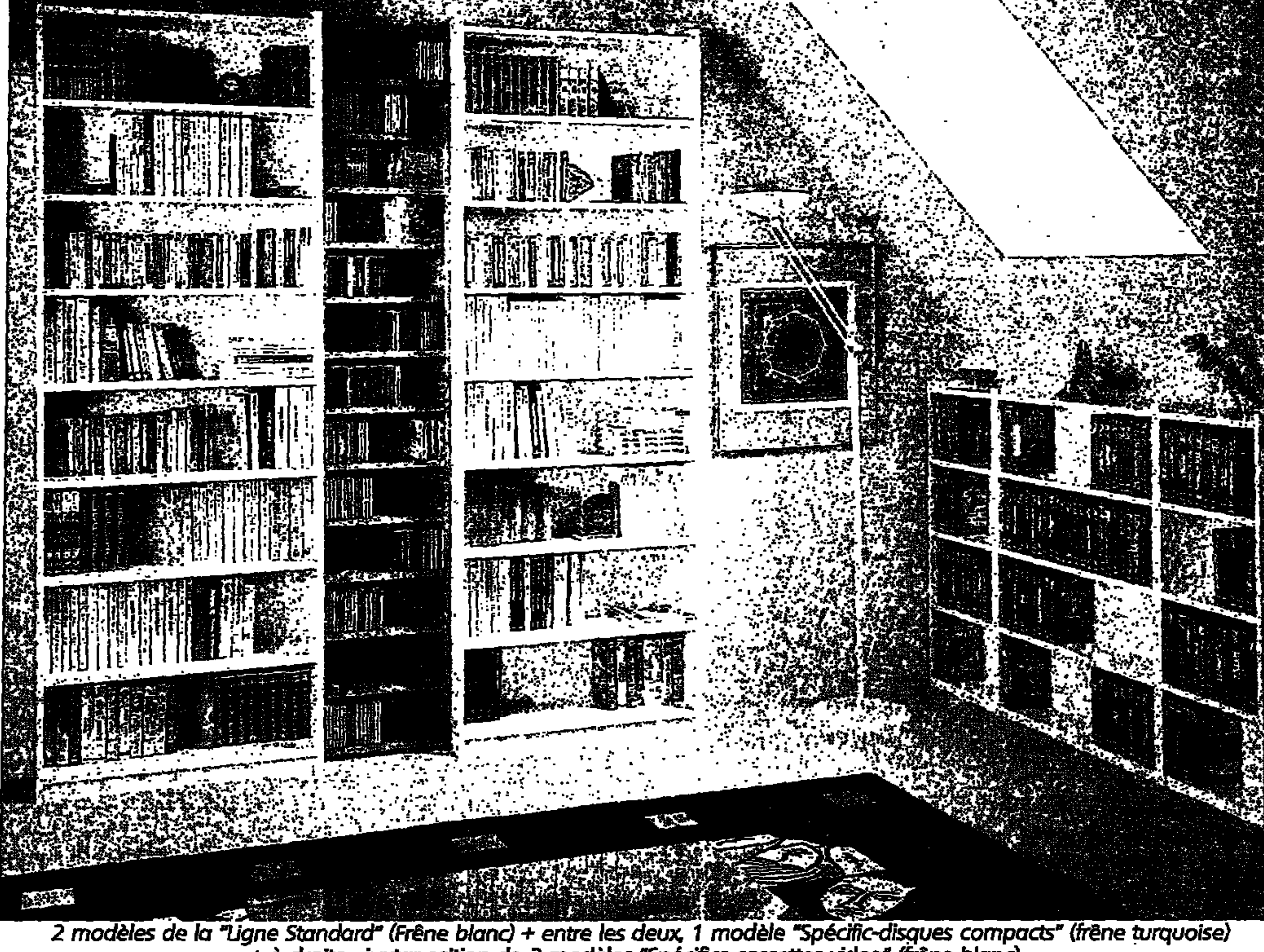
Ligne Script : 24 modèles



Ligne Standard : 175 modèles



Ligne Or : 30 modèles



2 modèles de la "Ligne Standard" (Frêne blanc) + entre les deux, 1 modèle "Spécific-disques compacts" (frêne turquoise) + à droite : juxtaposition de 3 modèles "Spécifics-cassettes video" (frêne blanc).





DISPARITIONS

■ **PIERRE CHAUSSADE,** conseiller général (div.d.) du Buisson-de-Cadouin (Dordogne), est décédé le 13 novembre à l'hôpital de Périgueux. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Né le 3 juillet 1913 à Bergerac (Dordogne), Pierre Chaussade a effectué une grande partie de sa carrière dans la préfectorale : sous-préfet en 1941, préfet en 1948, il a aussi été à plusieurs reprises directeur du cabinet d'Henri Queuille entre 1948 et 1951, puis secrétaire général du gouvernement général de l'Algérie de *mai* 1956 à *mai* 1958. En 1967, il est entré dans le privé et a occupé, de 1970 à 1980, la présidence de la Lyonnaise des eaux. Il était membre du conseil général de la Dordogne depuis 1979.

■ **LE GÉNÉRAL PAUL GANDOËT** est décédé, dimanche 12 novembre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. C'est une figure légendaire de l'armée d'Afrique. En janvier 1944, à la tête d'un bataillon de tirailleurs tunisiens dans le cadre du corps expéditionnaire du futur maréchal Alphonse Juin en Italie, le commandant Gandoët s'illustre dans ce qui fut la bataille du Belvédère, un sommet-clé des Apennins, entre Naples et Rome, qu'il enlève aux Allemands dans des conditions particulièrement éprouvantes et après dix jours de durs combats. Il servira en Indochine, puis en Algérie, où il commandera le corps d'armée et la région territoriale de Constantine et où il sera blessé, en mai 1958, à la suite d'un attentat. En 1960, il est élevé au rang de général de corps d'armée et prendra le commandement de la IXe région militaire à Marseille. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, des TOE (théâtres d'opérations extérieures) et de plusieurs autres décorations françaises ou étrangères, le général Gandoët était grand-croix de la Légion d'honneur.

NOMINATIONS

CULTURE

Christine Bachellerie a été nommée déléguée au développement et aux formations, l'une des directions du ministère de la culture, par le conseil des ministres du mercredi 15 novembre. Elle remplace Serge Arnaud, qui avait été nommé par M. Toubon en décembre 1994.

[Née le 12 avril 1947, Christine Bachellerie est diplômée d'études supérieures de sciences politiques et de droit public et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, en 1982, elle devient conseiller de tribunal administratif, avant d'être intégrée, en 1993, dans le corps des administrateurs civils. De 1990 à 1993, elle est affectée au service de l'agence judiciaire du Trésor au ministère du budget et, d'avril 1993 à mai 1995, elle est directeur adjoint du cabinet de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports.]

EDUCATION NATIONALE

Bernard Dizambourg, président de l'université Paris-XII (Val-de-Marne) et premier vice-président de la conférence des présidents d'universités (CPU), a été nommé directeur de la formation scientifique et technique et des bibliothèques au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, par le conseil des ministres du mercredi 15 novembre. A ce poste, il remplace Francis Balle.

[Né le 30 août 1949 à Valines (Somme), Bernard Dizambourg, titulaire d'un brevet de technicien en 1967 puis, en 1969, d'un diplôme universitaire de mesures physique, a obtenu le Capet de sciences techniques économiques en 1976, après un passage à l'Ecole supérieure de commerce de Rouen. Il enseigne le marketing à l'institut universitaire de technologie de l'université de Créteil (Val-de-Marne) de 1974 à 1986 avant de passer son doctorat en 1983. Il est nommé maître de conférences de gestion à l'université Paris-XII, dont il est élu président en 1990. Vice-président de la commission des moyens de la conférence des présidents d'université (CPU), il en est devenu le premier vice-président en avril 1993.]

DATAR

Raymond-Max Aubert, maire (RPR) de Tulle, a été nommé par le conseil des ministres du mercredi 15 novembre, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Il remplacera à la tête de la Datar Pierre-Henri Paillet qui va diriger le cabinet de Franck Borotra, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications (*Le Monde* du 16 novembre).

[Né le 15 mars 1947 à Innsbrück (Autriche), Raymond-Max Aubert est diplômé d'études supérieures de sciences économiques, licencié en mathématiques et ancien élève de l'ENA. Il a commencé sa carrière, en 1980, comme administrateur civil au ministère de l'environnement et du cadre de vie. En 1984, il est conseiller technique au groupe central des villes nouvelles. En 1985, il fait un bref passage au gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, puis est détaché comme administrateur à la Ville de Paris, puis comme conseiller technique au cabinet du maire de la capitale. De 1986 à 1988, il est directeur adjoint du cabinet de Bernard Pons, ministre des DOM-TOM. Il devient ensuite directeur adjoint du cabinet (1988-1989), puis chargé de mission (1989-1995) auprès du maire de Paris, Jacques Chirac. Conseiller général de la Corrèze depuis 1988, il devient, en mars 1989, conseiller municipal de Tulle, ville dont il est maire depuis cette année. Il sera élu, en mars 1992, conseiller régional du Limousin mais démissionnera un an plus tard pour cause de cumul des mandats car il est élu, en mars 1993, député (RPR) de la première circonscription de Corrèze. Entre le 18 mai et le 7 novembre, il était secrétaire d'Etat chargé du développement rural dans le premier gouvernement Juppé.]

PARLEMENT

A la suite de la nomination de quatre nouveaux ministres – Jean-Claude Gaudin, Dominique Perben, Alain Lamassoure et Franck Borotra – dans le deuxième gouvernement d'Alain Juppé, quatre nouveaux parlementaires pourraient être appelés à entrer ou à retourner à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

● Jean-Claude Gaudin, sénateur des Bouches-du-Rhône, ayant été nommé ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, **Jean-Pierre Lafond** devrait lui succéder au Sénat.

[Né le 17 février 1940, à Marseille, Jean-Pierre Lafond est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille et du Collège d'Europe de Bruges (Belgique). Il a effectué sa carrière professionnelle dans les travaux publics jusqu'en septembre 1994 et il a été vice-président de la Fédération nationale de cette branche de 1985 à 1989. Après son adhésion au PR, en 1986, il remporte les élections municipales à La Ciotat, face au Parti communiste, en 1989. Candidat aux sénatoriales, en septembre de la même année, en troisième position sur la liste conduite par Jean-Claude Gaudin, il a été élu conseiller régional, en 1992, puis battu aux élections législatives, en 1993, dans les Bouches-du-Rhône. Après un rapport sévère de la chambre régionale des comptes sur sa gestion municipale, il a été mis en examen, pour ingérence, en janvier 1995, et il a renoncé à se représenter aux municipales de juin.]

● Dominique Perben, député de Saône-et-Loire, ayant été nommé ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, **André Gentien,** son suppléant, devrait être appelé à lui succéder à l'Assemblée nationale.

[Né le 19 mai 1938 à Paris, André Gentien est ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr. Après sa démission de l'armée en 1964, il entre dans le secteur privé, où il demeure jusqu'en 1993. André Gentien est vice-président de la Chambre de commerce de Chalon-sur-Saône et juge au tribunal de commerce. Elu conseiller municipal de Buxy (Saône-et-Loire) en 1983, il devient maire, en 1989, de ce chef-lieu de canton, dont il est le représentant à l'assemblée départementale à partir de 1992.]

● Alain Lamassoure, député des Pyrénées-Atlantiques, ayant été nommé ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, **Jean Grenet** devrait lui succéder à l'Assemblée nationale.

[Né le 12 juillet 1939 à Bayonne, Jean Grenet est maire de Bayonne depuis le 3 février 1995, date à laquelle il a succédé à son père, Henri Grenet, qui avait donné sa démission. Chirurgien comme lui, il était son premier adjoint depuis juin 1993. Réélu maire en juin 1995, Jean Grenet a alors abandonné le conseil général pour répondre aux obligations de la loi sur le cumul des mandats. En effet, suppléant d'Alain Lamassoure, député des Pyrénées-Atlantiques depuis 1988, Jean Grenet l'avait remplacé au Palais-Bourbon en avril 1993 lorsque ce dernier était devenu ministre des affaires européennes dans le gouvernement Balladur. Apparenté RPR à l'Assemblée nationale, Jean Grenet a donné sa démission en juillet 1995 pour qu'Alain Lamassoure retrouve son siège de député, ce qu'une élection partielle a permis, le 17 septembre.]

● Franck Borotra, député des Yvelines, ayant été nommé ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications, **Claude Dumond,** son suppléant, pourrait être appelé à lui succéder à l'Assemblée nationale, si toutefois Franck Borotra ne provoque pas, par sa démission, une élection législative partielle, en raison des soupçons de corruption qui pèsent sur Claude Dumond, et qui lui ont valu, lundi 13 novembre, d'être placé en garde à vue (*Le Monde* du 15 novembre).

[Né le 9 octobre 1953 à Savigny-sur-Orge (Essonne), Claude Dumond (UDF-CDS), médecin, est maire de Dampierre-en-Yvelines depuis 1969, conseiller général depuis 1970 et conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1976, avec une interruption de 1986 à 1988. Il préside le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse depuis 1985.]

ACADÉMIE DES SCIENCES

Huy Duong Bui, directeur de recherche au laboratoire des solides de l'Ecole polytechnique, a été élu, lundi 13 novembre, membre de l'Académie des sciences dans la discipline « mécanique et mathématiques appliquées ».

[Né le 18 mars 1937 à Hanoï (Vietnam), Huy Duong Bui est ingénieur de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines de Paris. Entré en 1961 à EDF, il a effectué l'essentiel de sa carrière à la direction des études et recherches, auprès de laquelle il est actuellement conseiller scientifique. Spécialiste international de la mécanique des solides déformables, il a mis au point des systèmes numériques d'évaluation des matériaux, qui ont trouvé leur application notamment dans l'industrie électronucléaire.]

Pierre Corvol, professeur de médecine expérimentale au Collège de France, chef du service d'hypertension à l'hôpital Broussais et directeur de l'unité 36 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), a été élu, lundi 13 novembre, membre de l'Académie des sciences dans la discipline « biologie humaine et sciences médicales ».

[Né le 18 août 1941 à Boulogne-sur-Mer, Pierre Corvol est spécialiste de l'hypertension artérielle humaine. Il s'est particulièrement intéressé au rôle du système rénine-angiotensine dans le contrôle de la pression sanguine artérielle et dans la régulation cardio-vasculaire. Plus récemment, il s'est tourné vers l'étude génétique de l'hypertension.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel*, daté dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 novembre, sont publiés :

● **Gouvernement :** plusieurs arrêtés portant nomination aux cabinets du ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, Pierre Pasquini, du ministre de la défense, Charles Millon, du ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, du secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, Margie Sudre, du ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier, du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, du ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, et du ministre des relations avec le Parlement, Roger Romani.

Au *Journal officiel* du mercredi 15 novembre, sont publiés :

● **Gouvernement :** deux arrêtés portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, et du ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, Franck Borotra.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Le président et les membres du conseil d'administration de Lyonnaise des eaux,
ont le regret de faire part du décès de

Pierre CHAUSSADE,
président d'honneur,

survenu le 13 novembre 1995.

– Le directeur,
Les membres de la conservation,
Et les amis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Suzanne DE CONINCK,
chevalier des Arts et des Lettres,

décédée le 9 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux sera célébré à Paris, le vendredi 17 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châteauneuf-en-Auxois (Côte-d'Or), le même jour, à 16 h 30.

– Suivant sa volonté, les obsèques de

Guy DEVOUARD,

décédé le 14 novembre 1995, dans sa soixante-septième année, auront lieu dans la stricte intimité familiale, le 17 novembre, à 10 h 30, à Galluis (Yvelines).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

De la part de son épouse et ses filles.

7, avenue du Château,
78620 L'Etang-la-Ville.
Tél. : 39-58-43-90.

– Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-fils,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Arthur DEUTSCH,
ancien assistant à la Fondation ophtalmologique A.-de-Rothschild,
membre actif de l'AUJF,
responsable de la communauté du Raincy,

survenu le 11 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre, au cimetière du Raincy.

Jean-Claude Deutsch,
52, rue Thiers,
38000 Grenoble.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Etampes, Villeurbanne, Greaiou.

Jean L. GRANGER,
alias « Jean TOURNIAC »,
commandeur du Mérite national,
croix du combattant,
du combattant volontaire 1939-1945
et du combattant volontaire de la Résistance,
officier des Palmes académiques,
sociétaire de la SGDL.

Selon sa volonté, ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Guinette, le 14 novembre 1995.

De la part de son épouse, Hélène Couybes,
De ses enfants,
Petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– Limay.

Mme Louis Hudry,
Ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis HUDRY,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
Battle for Great Britain Medal,
ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu le 13 novembre 1995, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 17 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Aubin de Limay, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Limay, dans le caveau de famille.

36, sente des Moussets,
78520 Limay.

– François Le Guay,
Maria del Pilar Silva et Florencia,
Constancio et Dominique Silva,
Charlotte et Simon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pilar LE GUAY,
née PAGUEGUY,

survenu le 14 novembre 1995, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Martin-d'Uriage (Isère), le samedi 18 novembre, à 14 heures.

– M. et Mme Henri Martinel,
M. Philippe Arnoux,
Sa fille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Daniel MARTINEL,

survenue à Paris, le 15 novembre 1995.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Sarreguemines (Moselle).

28, rue de Guémar,
68150 Ribeauvillé.

– Le professeur Jean Rosa,
Paul Henri Roméo, directeur de l'unité INSERM U91
Et le personnel de cette unité,
ont la très grande tristesse de déplorer la disparition brutale, le 13 novembre 1995, de leur élève et camarade

Guy MERAULT,
admirable animateur du combat contre la drépanocytose en Guadeloupe,
à la tête de l'unité INSERM U359 de Pointe-à-Pitre.

– Le directeur général de l'INSERM a la grande tristesse de faire part du décès subit, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 13 novembre 1995 de

M. Guy MERAULT,
directeur de l'unité INSERM U359 de Pointe-à-Pitre.

Guy Merault avait créé en Guadeloupe une unité de recherche sur la drépanocytose associée à un centre intégré de lutte contre cette maladie. Sa mort bouleverse tous ceux qui l'ont connu et ont admiré son engagement de tous les instants dans la recherche et dans l'action.

– Mme Charles Perrier,
son épouse,
M. et Mme Henri Perrier,
Le colonel Michel Perrier,
Le docteur et Mme François Perrier,
Le docteur et Mme Paul Michaud-Larivière,
Mgr Jacques Perrier,
M. et Mme Jean Fourtaux,
Le procureur et Mme Bernard Perrier,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Charles PERRIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général des télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé à Paris, le 9 novembre 1995, dans sa centième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 15 novembre, à Saint-Jouvent (Haute-Vienne).

26, avenue Duquesne,
75007 Paris.

– *Le président de l'université Paris-XIII,*
Le directeur de l'UFR des lettres, des sciences de l'homme et des sociétés de l'université,
Et toute la communauté universitaire
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue

Jacques SELOSSE,
professeur de psychologie à l'université Paris-XIII,
professeur émérite des universités,

survenue le 9 novembre 1995.

L'université s'associe à la douleur de sa famille et lui présente ses plus sincères condoléances.

– Le directeur
Et les membres du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST/CNRS),
ont la grande douleur d'informer du décès de

M. Jean-Jacques SILVESTRE,
directeur de recherche au CNRS,
ancien directeur du LEST,

survenu le mardi 14 novembre 1995, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 novembre, à 10 heures, en l'église de Noves (Bouches-du-Rhône).

Economiste du travail de grand renom, M. Jean-Jacques Silvestre était particulièrement connu, dans le monde scientifique, pour ses travaux sur la structure des salaires en France et pour les travaux comparatifs qu'il a menés notamment en France, en Allemagne et au Japon.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 18 novembre 1995, à 19 h 30, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e, à la mémoire de

Laure TAMALET,

disparue il y a deux ans.

Anniversaires de décès

– Il y a huit ans,

Laurent GARSON,
vingt et un ans, étudiant à Paris-I,

Jérôme GARSON,
dix-neuf ans, étudiant à Dauphine,

étaient arrachés, à l'âge de toutes les espérances, à l'affection de leurs parents, leur famille, leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux.

Nous n'oublierons jamais.

« Or, du fond de la nuit, nous témoignons encore. »
Robert Desnos.

– Il y a un an déjà,

Marie-Lou

nous quittait.
Sa mère et ses amis se souviennent.

Yvette Deray,
6, rue de la Pointe,
91380 Chilly-Mazarin.
Tél. : 69-09-84-18.

– Le 17 novembre 1980, disparaissait

Jean BUREAU

Claudie, Agnès, Laurence, Jérôme et Benjamin, Justine, Marie, Alice et Léa ainsi que toute sa famille et ses amis pensent à lui.

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris. Le plus important centre d'enseignement de l'hébreu moderne vous propose un choix de 40 classes, 15 professeurs – tous niveaux, tous horaires – ; brochure détaillée sur demande. 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 49-95-95-92. Métro Cadet.

Congrès

L'embryon : entre chose et personne humaine ?

– L'embryon humain dans les grandes religions monothéistes.
– Etudes, recherches et modifications de l'embryon humain.
– Faut-il un statut juridique pour l'embryon humain ?
– L'embryon humain au cœur de la révolution économique.
– Pensez l'embryon humain !

Avec : Bernard KANOVITCH,
Dalil BOUBAKEUR,
Père Patrick VESPIEREN,
René-Samuel SIRAT,
Arnold MUNNICH,
René FRYDMAN,
Axel KAHN, Marcel GOLDSTEIN,
Christian BYK,
Christine D'AUTUME,
Gilles BERNHEIM, Albert NAJMAN,
Jacques ATTALI, Daniel SIBONY.

Les 18 et 19 novembre 1995

SÉNAT
Renseignements : Tél. : 42-78-45-62
Fax : 40-29-02-66

Conférences

– **Pour que les religions se parlent et s'écoutent**
Quatre conférences à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, 28, place Raoul-Dautry, 15e.

● **Y a-t-il une pensée chrétienne du judaïsme ?** par Guy Petitdemange, mercredi 22 novembre, à 20 h 30.

● **Y a-t-il une pensée juive du christianisme ?** par Gérard Israël, mercredi 29 novembre, à 20 h 30.

● **Y a-t-il une pensée chrétienne de l'Islam ?** par Claude Geffré, lundi 4 décembre, à 20 h 30.

● **Y a-t-il une pensée musulmane du christianisme ?** par Azzedine Guellouz, lundi 11 décembre, à 20 h 30.

Colloques

ASSOCIATION DIDIER-SEUX
Santé mentale et SIDA
8e colloque national

SIDA : ordres, désordres et transmissions
Ateliers
1. Entre soignants et soignés : écrans, miroirs et leurres.
2. Le sida : savoirs transmissibles ou singularité ?
3. Le sida : mythes, mystères et mystifications.
4. Infections virales, maladies sociales.

Le vendredi 24 novembre 1994,
de 8 h 30 à 18 h 30
FIAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.

Renseignements et inscriptions : secrétariat, 6, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris, tél. : 45-49-26-78, télécopie : 45-48-07-77.

Centre de philosophie du droit
de l'université Panthéon-Assas
Paris-II (URA 956 du CNRS)
État et citoyens dans l'Europe centrale contemporaine
Colloque franco-polonais
24 et 25 novembre 1995

Des universitaires et des membres du Parlement et de la Commission constitutionnelle de Pologne débattront avec des juristes français sur les aspects politiques et sociaux de la relation État-citoyens, la construction de la société démocratique et l'État de droit. Les séances auront lieu : salle des conseils de l'université Panthéon-Assas Paris-II, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Elles débuteront à 9 h 30 et 15 heures. Entrée libre.

Thèses

LAUREATS 1995-1996
BOURSES D'ETUDES SUR LE JAPON DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE JAPONAISE EN FRANCE

Doctorat

CAVASIN-KIKUMA, Nathalie
Université de Toulouse
Science, économie, territoire, les technopoles et les cités scientifiques au Japon.

DUTEIL, Fabienne
Université Paris-X
La vie religieuse dans un quartier de Tokyo.

SEVELA, Mariya
EHESS, Paris
Karafuto, terre d'implantation japonaise (1905-1948).

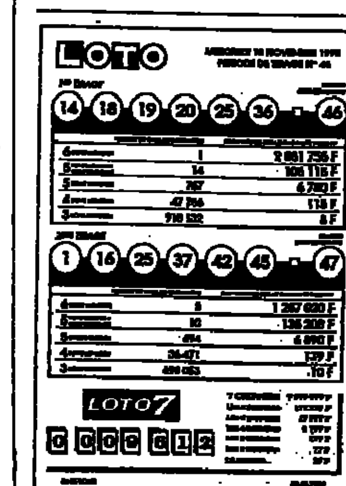
DEA

CAZALIS, Sarah
Université Paris-X
Stratégies de la Banque centrale et croissance soutenable au Japon.

CIBLA-PUCELLE, Dorothée
Université de Lyon-II
La structuration sociospatiale de Tokyo.

GRIGNON, Christophe
Université Paris-X
La réforme du système bancaire japonais.

JEUX



SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 17 NOVEMBRE 1995

SANTÉ PUBLIQUE La direction générale de la santé s'inquiète de la multiplication des incitations à la consommation de mélatonine, une hormone sécrétée par la glande pinéale. En France, deux ouvrages et des articles de presse tentent d'accréditer l'idée que la prise de ce produit médicamenteux pourrait prolonger l'espérance de vie et prévenir les effets de la sénescence. ● LE PROFESSEUR Jean-François Girard, directeur général de la santé, nous a déclaré qu'il se réservait le droit d'engager des poursuites contre les auteurs et les éditeurs des ouvrages ainsi que contre d'éventuels diffuseurs de cette hormone. ● AUX ÉTATS-UNIS, où elle est en vente libre, la mélatonine fait l'objet d'un véritable engouement. A l'instar de ce que viennent de décider les autorités sanitaires britanniques, la Food and Drug Administration américaine pourrait retirer celle-ci de la vente.

Les autorités s'inquiètent de la publicité en faveur de la mélatonine

La direction générale de la santé entend prévenir les dangers liés à la consommation incontrôlée de ce prétendu nouvel élixir de jouvence. Cette hormone, non disponible en France, est en vente libre aux Etats-Unis. En Grande-Bretagne, sa commercialisation vient d'être interdite

SYNTHÉTISÉE chez les mammifères par la glande dite « pinéale », la mélatonine, non commercialisée en France, soulève aujourd'hui un vaste problème de santé publique. On observe en effet les prémices d'un phénomène qui, ces derniers temps, a pris d'inquiétantes proportions aux Etats-Unis *(lire ci-dessous)*. Après certaines informations plus ou moins confidentielles sur les vertus supposées d'une substance qui n'était prisée, jusqu'alors, que par quelques habitués des voyages aériens internationaux prédisposés au *jet-lag*, ce sont les éditions Robert Laffont qui ont mis le feu aux poudres en publiant la version française d'un best-seller américain.

Intitulé *Le Miracle de la mélatonine*, cet ouvrage vante sans nuance aucune les propriétés thérapeutiques et préventives de cette molécule en même temps qu'il incite à sa consommation par le plus grand nombre. A partir d'une série d'amalgames, d'hypothèses non vérifiées ou de simples convictions personnelles, les auteurs, Walter Pierpaoli et Willima Regelson, dressent un invraisemblable catalogue des indications où la mélatonine pourrait être utile. Elle pourrait ainsi « *prolonger nos vies de plusieurs décennies en maintenant notre corps « jeune » ; prévenir maladies cardiaques, cancers et autres affections courantes ; protéger des effets néfastes du stress chronique ; soigner les troubles du sommeil* », le tout « *sans produire d'accoutumance* ». Les auteurs – deux médecins qui estiment se situer dans la lignée de Pasteur et de Semmelweis – n'oublient pas le chapitre sur « le réveil de la vie sexuelle », pas plus qu'il ne craignent de recommander la substance aux enfants trisomiques 21 et aux personnes contaminées par le VIH dans la mesure où « *elle peut sûrement aider à ralentir le passage de la séropositivité au sida* ».

Ces propos se doublent d'un plaidoyer en faveur de l'automédication. Il ne faut pas, selon les auteurs, soumettre la mélatonine à la réglementation sur les médicaments, « *cette substance aussi inoffensive et importante pour notre santé* » devant « *rester accessible au plus grand nombre pour un prix modique* ». Ils fournissent, outre les posologies, les coordonnées de trois laboratoires (suisse, allemand et américain) qui commercialisent le produit (8 dollars les soixante capsules de 3 milligrammes).

Une telle entreprise – qui sera suivie dans quelques jours de la publication d'un autre ouvrage, plus mesuré, aux éditions First – inquiète vivement les responsables de la santé publique. « *Si nous avons la preuve d'une circulation de mélatonine en France sans autorisation de mise sur le marché, il est clair que nous serons dans le champ de l'exercice illégal de la pharmacie*, a déclaré au *Monde* le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. *Concernant les articles et les livres publiés, la jurisprudence veut que les auteurs sont tenus, lorsqu'ils vantent les qualités d'un produit, de mentionner les effets indésirables et la réalité de son efficacité scientifique. Je me réserve donc le droit d'engager des poursuites contre les auteurs de ce qui, via l'édition ou les médias, peut être considéré comme de la publicité illégale en faveur d'un médicament.* »

Une série d'articles du code de la santé publique réglementent en effet très clairement ce type de publicité. L'article L 556 prévoit des sanctions en la matière (jusqu'à 500 000 F), soulignant qu'en cas de condamnation le tribunal peut « *ordonner la saisie et la destruction des documents et objets publicitaires* ».

« *Il faut d'autre part ajouter que cette substance ne peut être importée en France, compte tenu de la réglementation sur les importations des médicaments* », ajoute le professeur Girard. La direction générale de la santé pourrait, d'autre part, réunir un groupe d'experts dans le but de fournir au plus vite à l'ensemble du corps médical et pharmaceutique français une synthèse des informations scientifiques disponibles sur la mélatonine. Il n'en reste pas moins vrai que, la mélatonine ne disposant pas aujourd'hui d'une autorisation de mise sur le marché et le dossier ne concernant donc pas l'Agence du médicament, les autorités sanitaires apparaissent quelque peu désarmées face à un tel phénomène.

En Grande-Bretagne, ces mêmes autorités viennent de demander aux distributeurs de retirer ce produit de la vente. « *Il est très vraisemblable que la Food and Drug Administration américaine prendra très prochainement une décision similaire*, nous a expliqué le professeur Paul Pévet, directeur à Strasbourg de l'unité du CNRS sur la neurobiologie des fonctions rythmiques et saisonnières et l'un des meilleurs spécialistes de la mélatonine. *Il serait inconcevable de laisser aujourd'hui en vente libre une telle substance. Ceci ne signifie nullement que la mélatonine ou ses dérivés ne trouveront pas une place dans la pharmacopée. Mais seule la démarche scientifique doit ici prévaloir et les ouvrages incitant à l'automédication sont condamnables.* »

Jean-Yves Nau

> « Les auteurs sont tenus, lorsqu'ils vantent les qualités d'un produit, de mentionner les effets indésirables et la réalité de son efficacité »

Même les dobermans deviennent affectueux

WASHINGTON
de notre correspondante

Au diable le Prozac, l'heure est à la mélatonine. Depuis qu'un article de *Newsweek* a révélé, cet été, au grand public américain les propriétés de cette hormone naturelle, y compris celle de rester jeune, c'est la ruée. La génération du baby-boom approche des cinquante ans et ne se contente plus de soigner ses états dépressifs ou ses insomnies : elle refuse de vieillir.

La mélatonine était déjà connue des grands voyageurs, qui s'en servaient pour combattre les effets du décalage horaire, notamment pour les trajets fréquents de la Côte est à la Côte ouest, plutôt que de recourir aux somnifères classiques. Mais, pour 40 millions d'insomniaques – l'estimation est du docteur Ray Sahelian, auteur d'un livre publié cette année aux Etats-Unis, *Melatonin, Nature's Sleeping Pill* –, elle a pris soudain des allures de remède miracle. Les Américains ont beau être d'avides consommateurs de médicaments en vente libre, la mélatonine ne présente pas moins à leurs yeux l'attrait d'une substance naturelle par rapport à une substance chimique : classée non pas dans la catégorie des médicaments mais dans celle des produits de régime *(dietary supplements)*, comme les vitamines, elle est donc vendue dans les magasins de produits naturels.

Le gérant de l'un de ces magasins, de la chaîne américaine GNC, dans le centre de Washington, affirme par exemple en vendre en moyenne 20 à 25 flacons par jour (un flacon, vendu 9,95 dollars – 50 F – assurant une dose quotidienne pour un mois) depuis deux à trois mois. Pour rassurer ses clients en manque, il a d'ailleurs placé à l'entrée, visible de la rue, une grande pancarte : « *Nous avons de la mélatonine.* » Mais lui n'en prend plus : il a essayé trois soirs de suite et, les trois matins suivants, il s'est réveillé avec un furieux mal de tête.

Certains fabricants, comme Source Naturals, de Scotts Valley en Californie, affirment avoir décuplé leur production depuis 1993. L'aubaine s'est étendue aux maisons d'édition : au moins cinq livres ont été publiés cette année sur les mérites de la mélatonine dont l'un, *The Melatonin Miracle*, par Walter Pierpaoli et William Regelson, a rejoint la liste des best-sellers du *New York Times*. Si les consommateurs de mélatonine semblent pour l'instant surtout intéressés par ses effets sur le sommeil, ils ne peuvent rester insensibles aux autres vertus qu'on leur fait miroiter : dans un article publié dans le numéro d'octobre du magazine californien *Let's Live* (Vivons), le docteur Ray Sahelian fait valoir que non seulement « *la mélatonine est un somnifère efficace et sûr, mais de nouveaux travaux laissent penser qu'elle peut constituer un complément important au traitement du cancer et, si les résultats des expériences sur les animaux peuvent être étendus aux humains, contribuer à l'amélioration du système immunitaire et aider à vivre plus longtemps* ».

ACTIVITÉ ONIRIQUE

L'effet secondaire le plus souvent constaté par les consommateurs, qui échangent volontiers leurs impressions sur Internet, porte sur l'activité onirique : plus intense pour certains, cauchemardesque pour d'autres. Le reste, y compris de prétendues vertus aphrodisiaques, relève encore de l'hypothèse… et du fantasme, face auxquels les autorités fédérales, par l'intermédiaire de la Food and Drug Administration, sont sans grand pouvoir : seules quatre plaintes d'effets indésirables y ont été enregistrées pour l'instant, indique une porte-parole de la FDA, Ivy Kupec, qui souligne que, du fait de sa classification dans la catégorie des produits de régime, régis par une loi fédérale de 1994, la mélatonine n'est pas soumise aux réglementations rigoureuses qui s'appliquent aux médicaments. Sa mise en vente dans le commerce ne requiert pas, par exemple, les mêmes études préalables que les produits pharmaceutiques, ni les mêmes mises en garde sur les étiquettes. La position de la FDA, officiellement exprimée en décembre 1994, est que « *la mélatonine est une hormone produite naturellement dont l'effet sur le corps humain est inconnu* ». L'administration conseille donc aux consommateurs d'en parler avec leur médecin et d'« *être conscients qu'ils ne peuvent être assurés que cette substance est sûre ou produit des effets bénéfiques* ».

Faut-il prendre chaque soir sa petite dose de mélatonine pour rester jeune, demande le docteur Sahelian ? « *La décision appartient à chacun*, conclut-il. *La science ne peut pas encore apporter de réponse définitive.* » L'un de ses patients, cité dans son livre a, lui, trouvé la réponse : non seulement il a abandonné le Zoloft, un antidépresseur, pour la mélatonine, mais il en met même dans la pâtée de son doberman : « *Depuis*, relève-t-il, *il est plus calme, plus affectueux, et il aboie moins.* »

Sylvie Kauffmann

Une hormone naturelle active contre le « jet-lag »

LA MÉLATONINE fut découverte en 1958 par un dermatologue américain, Aaron Lerner. De structure tres simple, cette petite molécule avait un nom très compliqué : N-acétyl 5-méthoxytryptamine. Elle fut sagement rebaptisée « mélatonine » : *méla* pour sa capacité à blanchir les cellules de grenouille (c'est ce qui intéressait Lerner), *tonine* parce que cette hormone est un dérivé de la sérotonine.

La mélatonine est sécrétée par une structure cérébrale grosse comme un pois, la glande pinéale (« *siège de l'âme* », selon Descartes). L'homme, comme les animaux, produit cinq à dix fois plus de mélatonine la nuit que le jour. La glande pinéale, sensible à la lumière que reçoit notre rétine, déclenche la sécrétion de mélatonine en fonction des rythmes circadiens.

Cette hormone, que l'on nomme encore joliment « *version chimique de l'obscurité* », agit ainsi comme un véritable donneur de temps et renseigne en permanence les différents organes de notre corps sur les durées du jour et de la nuit. Conséquence : la mélatonine intervient dans quantité de phénomènes biologiques. Au jour le jour, c'est elle qui règle les variations des sécrétions hormonales et de la température – cette dernière atteignant son minimum au cœur de la nuit. Au fil de l'an, les végétaux lui doivent également de connaître la saison de leur floraison, les oiseaux celle de leurs migrations, les mammifères celle de leurs amours. C'est d'ailleurs dans ce dernier domaine que l'utilisation contrôlée de cette substance est la plus avancée. Diffusée régulièrement à l'aide d'implants sous-cutanés, la mélatonine permet en effet aux éleveurs de s'affranchir des rythmes de reproduction naturels de leurs troupeaux.

SYNCHRONISEUR

Poissons, oiseaux, mammifères : présente chez tous, la mélatonine contrôle donc, de près ou de loin, la plupart des rythmes saisonniers ou circadiens des animaux. En est-il de même chez l'homme ? Les données commencent à s'accumuler sur ce synchroniseur endogène, mais beaucoup restent encore fragmentaires. On sait ainsi que la sécrétion de mélatonine varie considérablement au cours de la vie humaine. Elevée dans les premières années de l'enfance, sa concentration chute nettement au moment de la puberté. Elle reste ensuite relativement stable durant la majeure partie de l'âge adulte, puis décline considérablement avec le vieillissement. Ces observations, toutefois, ne s'accompagnent pour le moment d'aucune explication biologique, tout juste d'hypothèses. Il reste notamment impossible d'affirmer qu'il existe une relation de cause à effet entre la diminution du taux de mélatonine et le déclenchement de la puberté, d'une part, l'accélération du vieillissement, d'autre part.

Seule certitude, la mélatonine aura tôt ou tard des applications thérapeutiques dans la correction des troubles des rythmes biologiques. Le temps intervenant plus ou moins sur toutes les grandes fonctions physiologiques – y compris sur le système immunitaire –, ces perspectives sont loin d'être négligeables. Mais, là encore, l'essentiel des recherches reste à faire.

A ce jour, tel est donc le constat : la mélatonine est une hormone naturelle, facile à synthétiser, apparemment dépourvue d'effets toxiques… et pour le moment quasiment sans application médicale. A l'exception d'une seule : la lutte contre les méfaits du décalage horaire, à laquelle de nombreuses études ont été consacrées ces dernières années. C'est peu au regard de ce que chercheurs et médecins espèrent de cette étonnante substance. Ce n'est sans doute qu'un début.

Catherine Vincent



Jacques Chirac demande un nouveau programme de réquisitions de logements

L'ordonnance de 1945 sera modifiée pour faciliter son utilisation

Le président de la République a demandé, lors du conseil des ministres du 15 novembre, que l'ordonnance de 1945 autorisant la réquisition de logements vacants soit modernisée, afin de *« la transformer en un texte qui soit la base d'une véritable politique sociale »*. M. Périssol, ministre délégué au logement, est chargé d'organiser rapidement de nouvelles *« mises à disposition »* d'habitations pour les plus démunis.

EN ANNONÇANT une réforme de l'ordonnance de 1945 ainsi qu'un nouveau train de réquisitions de logements, le président de la République indique qu'il n'entend pas changer de cap en matière de politique du logement, dont il avait fait un point fort de sa campagne. Il donne au passage un coup de pouce à son ministre du logement, Pierre-André Périssol, désormais ravalé au rang de ministre « délégué » de Bernard Pons. Alors que le gouvernement met la dernière main à son plan d'urgence de dix mille logements pour les mal-logés, cette annonce est destinée à rassurer des associations de solidarité qui s'inquiètent de son état d'avancement.

Le chef de l'Etat a donc rappelé qu'il fallait, *« avant l'hiver »*, que des solutions soient trouvées pour le logement des démunis. Ainsi, commande a été passée au ministre délégué au logement d'un nouveau programme de réquisitions *« ou de mises à disposition de logements »*, auquel devront notamment contribuer *« les compagnies d'assurances, les banques et institutions financières, mais aussi les administrations de l'Etat et les entreprises publiques »*. Le ministre de la justice, pour sa part, est chargé de préparer la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la réquisition, *« de manière à la transformer en un texte qui soit la base d'une véritable politique sociale »*.

En août dernier, une épreuve de force s'était engagée entre le ministre du logement et les grandes institutions financières à propos du plan d'urgence gouvernemental. Propriétaires de plusieurs millions de mètres carrés inoccupés à Paris et en proche banlieue, banques et compagnies d'assurances avaient presque toutes ignoré les appels du gouvernement. Le ministre du logement était passé à l'acte : une trentaine d'immeubles, appartenant notamment au GAN, à l'UAP, à la BNP, aux AGF ou encore à la Société générale, étaient réquisitionnés. Au total, cinq cents logements, dont quatre cents situés à Paris intra-muros, pour lesquels les préfets étaient chargés de désigner les familles bénéficiaires. Les travaux de réhabilitation sont en cours, précise-t-on aujourd'hui au ministère, et les familles désignées devraient s'installer d'ici à la fin de décembre.

En décembre 1994, Jacques Chirac avait déjà, en tant que maire de Paris et en pleine campagne électorale pour l'élection présidentielle, réactivé la vieille ordonnance gaulliste de 1945 après l'occupation d'un immeuble de la rue du Dragon par l'association Droit au logement (DAL). Quarante-huit logements avaient alors été réquisitionnés et trois cent cinquante mis à disposition par les propriétaires institutionnels. Jean Tiberi, alors premier adjoint au maire de Paris, et de longue date farouchement opposé au principe des réquisitions, avait dû mener ces négociations. Lors du deuxième train de réquisitions, en août dernier, M. Tiberi, devenu entre-temps maire de Paris, avait souligné qu'il approuvait et soutenait *« pleinement »* cette décision. Ce revirement et la nouvelle annonce présidentielle autorisent aujourd'hui le président de DAL, Jean Baptiste Eyraud, à se réjouir de voir les réquisitions *« entrer désormais dans les mœurs »*.

> Le coût de certaines opérations étudiées atteignait quatre fois celui de la construction de logements PLA

Le ministre du logement n'a néammoins jamais caché que l'ordonnance de 1945 lui semblait un outil mal adapté. Son utilisation, en août, n'a fait que confirmer ce point de vue. En 1945, les destructions d'immeuble et l'arrêt total de la construction pendant cinq ans avaient créé une immense situation de pénurie. Aujourd'hui, l'évolution du marché et la crise économique laissent inoccupés des millions de mètres carrés (4,5 millions pour les seuls bureaux dans la capitale et sa proche banlieue). Modifiée plusieurs fois dans les années 50 et 60, étendue aux immeubles de bureaux en janvier 1956, cette ordonnance sur les réquisitions prévoit qu'une indemnité, calculée sur la base du prix du marché local et garantie par l'Etat, est versée au propriétaire. L'arrêté de réquisition est valable un an renouvelable quatre fois et le propriétaire doit pouvoir, à l'issue de ce délai, récupérer son bien dans l'état où il l'a laissé.

Ce carcan juridique, souligne-t-on au ministère du logement, rend presque impossible, pour des raisons financières, la réquisition d'immeubles de bureaux dont la transformation en logements nécessite d'importants travaux. D'autant que les propriétaires peuvent exiger que, au bout de cinq ans, leur soient restitués sous la forme de bureaux les logements que l'Etat aura financés.

Pour les cinq cents logements réquisitionnés en août dernier, le calcul de l'indemnité s'est négocié, en moyenne, *« autour de 40 francs le mètre carré »*, indique-t-on au ministère. C'est un prix tout juste inférieur au coût de la construction de logements sociaux de type PLA, mais qui devient prohibitif si l'on y ajoute le coût des travaux (limité par circulaire à 3 500 francs au mètre carré) et surtout si l'on considère que les sommes investies ne le sont que pour cinq ans. Le coût de certaines opérations étudiées par le ministère atteignait même, réhabilitation comprise, quatre fois celui de la construction de logements PLA !

Sans toucher au mode de désignation des familles bénéficiaires, qui devrait rester du ressort des préfets, le toilettage de l'ordonnance de 1945 visera à desserrer ce carcan. Pour que le prix à payer ne soit pas trop élevé. Et pour que l'opération ne se solde pas, *in fine*, par des cadeaux consentis aux organismes financiers.

Christine Garin

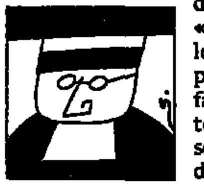
Inquiétudes à la Fondation Abbé-Pierre

La mise en œuvre du plan d'urgence pour le logement dont il va falloir, dans quelques semaines, tirer le bilan est *« gravement compromise »*, selon la Fondation Abbé-Pierre (FAP). Dans un communiqué diffusé mercredi 15 novembre, la fondation estime que 7 800 logements seulement sur les 20 000 prévus pour 1996 font l'objet d'un véritable accord de financement. En outre, selon la FAP, le ministère du logement inclurait dans ce plan des logements existants, réquisitionnés ou mis à disposition par des entreprises ou des bailleurs sociaux. Le mouvement HLM s'est ainsi engagé, en septembre dernier, à mettre 2 000 logements existants à la disposition du plan gouvernemental. *« Si tout cela est comptabilisé,* nous a déclaré la fondation, *le ministre va pouvoir très prochainement annoncer qu'il a largement dépassé l'objectif qu'il s'était fixé. »*

L'examen en appel de l'affaire Botton-Noir s'est déroulé dans la sérénité

LYON
de notre envoyé spécial

L'acte I avait été pathétique. L'acte II est resté dans les limites de la décence. S'il fallait comparer une dernière fois le « premier » et le « second » procès de l'affaire dite Botton-Noir, ce serait l'unique différence à retenir. Du tribunal correctionnel à la cour d'appel, on est passé du psychodrame familial à des débats sereins. Cette sérénité, que tous les intervenants ont saluée avec insistance pour mieux se démarquer des excès de l'hiver dernier, ne s'est pas accompagnée d'une évolution majeure sur le fond du dossier. Mercredi 15 novembre, au moment de quitter le palais de justice de Lyon, le bilan des huit jours d'audience se résumait pour ainsi dire à un statu quo.


PROCÈS

Deux jours plus tôt, le réquisitoire de l'avocat général Bernard Rabatel avait montré que l'accusation maintenait le cap de ses certitudes (*Le Monde* du 15 novembre). M. Rabatel avait reproché à Pierre Botton d'avoir ponctionné les caisses de ses sociétés pour assouvir ses rêves de grandeur. A Michel Noir, beau-père de M. Botton, Michel Mouillot et Patrick Poivre d'Arvor, il avait reproché d'avoir bénéficié du *« système »*. Les avocats de ces trois prévenus n'ont pas fait davantage de concessions : tous ont plaidé la relaxe de leurs clients.

Pour les deux défenseurs de Michel Noir, Mᵉ François Saint-Pierre et Mᵉ Mario Stasi, l'enjeu était de taille : l'avenir politique du député (non inscrit) du Rhône, condamné en première instance à quinze mois de prison avec sursis et, surtout, cinq ans d'inéligibilité. Ils ont tenté de montrer que l'ancien maire de Lyon avait bénéficié de deux types d'avantages : des cadeaux à caractère privé (vacances, voyages en famille) dont il ignorait qu'ils étaient payés sur les fonds des sociétés de M. Botton, mais aussi des dépenses liées à son activité politique, dont il savait qu'elles étaient réglées par ces sociétés. Fort de cette distinction, Mᵉ Saint-Pierre a plaidé la bonne foi pour les dépenses « privées » et l'amnistie pour les autres, assimilables, selon lui, à du financement d'activité politique.

Après avoir également assuré que certains faits tombaient sous le coup de la prescription, Mᵉ Saint-Pierre s'est indigné devant les *« affabulations »* de M. Botton, le gendre déchu : *« Il ment afin d'accabler, d'exécuter Michel Noir sur le plan judiciaire. »* Mᵉ Stasi rappelait de son côté que Michel Noir, *« homme d'honneur »*, avait renoncé à briguer un nouveau mandat à la suite du jugement du 20 avril.

La tâche de la défense de M. Mouillot s'annonçait tout aussi délicate, le maire (PR) de Cannes étant sous la menace d'une peine de prison avec sursis assortie d'une période d'inéligibilité de cinq ans. Il aurait perçu du groupe Botton des salaires de complaisance (630 000 francs en six mois) pour des prestations fictives, en l'occurrence des études de marché qui n'ont laissé aucune trace. Mᵉ Jean-Michel Baloup, l'un de ses avocats, s'est d'abord exprimé au nom des Cannois, évoquant *« une commune bien gérée, dont le maire est adoré dans les quartiers populaires »*. Il s'est efforcé, ensuite, de convaincre la cour que son client avait fourni un véritable travail : *« Est-ce un délit pour un salarié de ne pas avoir la trace de ses études ? »*, s'est-il demandé.

« SYSTÈME CONDAMNABLE »

Les avocats de Patrick Poivre d'Arvor ont, eux, plaidé la relaxe de leur client. Mᵉ Richard Zelmati a indiqué que le journaliste ne connaissait pas l'origine des fonds dépensés par son ami Botton pour lui offrir des voyages et autres *« cadeaux »*. *« Le recel par négligence n'existe pas dans le droit français »*, a-t-il ajouté. *« Botton voulait paraître riche, il faisait tout pour que l'on croie que cet argent était le sien et non celui de ses sociétés »*, insista Mᵉ Bernard Prevost. L'un comme l'autre ont soutenu que le montant global (532 000 francs) des quarante-sept *« largesses »* retenues par l'accusation devait être révisé à la baisse – Mᵉ Prevost a évoqué une somme de 310 000 francs. Ils ont mis en évidence le fait que leur client n'avait pas accordé de contreparties médiatiques – sur TF 1 – à M. Botton.

Mᵉ Frédérique Pons, l'avocate de l'homme d'affaires, a plaidé après tous ses confrères. En huit jours d'audience, la situation de son client ne s'était guère améliorée. Pierre Botton était apparu tel qu'en lui-même, confus et insaisissable. Mᵉ Pons a estimé que la condamnation du tribunal correctionnel (quatre ans de prison dont deux avec sursis) était excessive. Pour elle, M. Botton a remboursé la quasi-totalité de ses créanciers. *« Ne confirmez pas la sanction de première instance ni le réquisitoire de l'avocat général,* a-t-elle lancé aux magistrats. *Oui, le système Botton est condamnable, mais il faut que votre décision soit éducative pour ceux qui n'ont pas fui et qui ont payé ! »* La cour rendra son arrêt le 10 janvier.

Philippe Broussard

Le suppléant de M. Borotra mis en examen et écroué

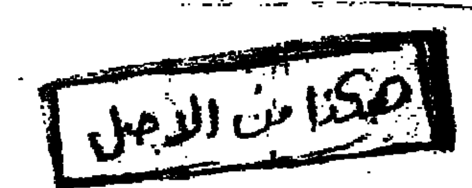
CLAUDE DUMOND, vice-président (UDF-CDS) du conseil général des Yvelines, conseiller régional et suppléant à l'Assemblée nationale de Franck Borotra (RPR), nommé ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, a été mis en examen, mercredi 15 novembre, pour *« recel habituel d'abus de biens sociaux, corruption passive, trafic d'influence et délit de favoritisme »*. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne).

Cette décision intervient après quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Versailles. M. Dumont était interrogé, en tant que membre de la commission d'appel d'offres du département, sur les affaires de corruption dans l'attribution des marchés publics du conseil général des Yvelines entre 1990 et 1995.

Auparavant, Stanislas Szalka, gérant d'une SARL de Moiselles (Val-d'Oise), mis en examen pour *« abus de biens sociaux et corruption active »*, et incarcéré depuis le 11 octobre, avait été reçu, à sa demande, par le juge d'instruction, pendant plus de deux heures. *M. Szalka aurait fait des déclarations jugées intéressantes par les enquêteurs, en précisant le rôle de chacun, entrepreneurs, fonctionnaires et élus, dans ce système de corruption qui se serait progressivement mis en place au conseil général à partir de 1985.* Le fils de Claude Dumond, Luc, qui possède un restaurant sur l'île de Ré, à La Couarde-sur-Mer (Charente-Maritime), a fait l'objet, après avoir été entendu par les policiers de La Rochelle, d'un mandat d'amener, et a également été entendu, mercredi soir, par le juge d'instruction versaillais.

Il aurait bénéficié des largesses des entreprises travaillant pour le conseil général des Yvelines. Sept chefs d'entreprise ou de bureaux d'études et six fonctionnaires de l'assemblée départementale ont déjà été mis en examen dans cette affaire.

Jean-Claude Pierrette



M. Bayrou appelle les étudiants à faire preuve de « responsabilité »

Les grèves et les mouvements de protestation continuent à s'étendre

La distribution des crédits du plan de rattrapage des universités les plus « *pauvres* » s'est poursuivie, jeudi 16 novembre, au ministère de l'éducation nationale. Il devait s'achever, vendredi 17 novembre, avec les établissements parisiens. Près de 170 millions de francs supplémentaires devaient être répartis, qui s'ajoutent aux 3 milliards francs de crédits de fonctionnement prévus au budget 1996.

SI LA *« MANNE supplémentaire »* distribuée par le ministère satisfait les présidents d'université, elle n'a pas suffi à calmer la protestation des étudiants. Dans les établissements en grève, elle est jugée notoirement insuffisante, tandis qu'ailleurs elle suscite de nouvelles actions. Le mouvement s'est ainsi étendu mercredi, malgré l'appel à *« responsabilité »* lancé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, à l'issue du conseil des ministres. Défendant son plan d'urgence, le ministre a proclamé qu'il ne disposait pas d'une *« baguette magique qui puisse transformer en crédits toutes les demandes que* [les étudiants] *font »*. *« S'ils veulent travailler dans quelques années dans un pays en bonne santé qui puisse créer des emplois*, a ajouté M. Bayrou, *il faut qu'une partie des disciplines que nous nous imposons, en matière budgétaire et de sécurité sociale soit respectée, y compris par eux. »*

Ce plaidoyer n'a pas convaincu les syndicats d'étudiants, d'enseignants et de personnels du supérieur, qui ont renouvelé leur appel à une journée nationale d'action, mardi 21 novembre, à laquelle ont décidé de s'associer la Fédération syndicale unifiée (FSU), le SNES, le SGEN-CFDT, la CGT et les parents de la FCPE. Dans un communiqué commun, ces organisations dénoncent *« l'absence totale de moyens supplémentaires »* et affirment *« leur refus de voir les lycées dépossédés de postes d'agrégés sous prétexte de les verser dans l'enseignement supérieur »*. De nouvelles manifestations étaient prévues dans la journée de jeudi.

● **Metz** : les étudiants qui devaient recevoir, jeudi 16, Nicole Ferrier, directeur adjoint du cabinet de M. Bayrou, ont jugé *« insuffisantes »* les propositions d'une aide exceptionnelle de 3,5 millions de francs, de 30 équivalents emplois d'enseignants pour la rentrée prochaine et de 25 à 30 postes de personnels non enseignants en moyenne sur quatre ans. La veille, ils avaient de nouveau manifesté dans les rues de la ville.

● **Toulouse** : c'est dans l'improvisation que se poursuit un mouvement que personne ne maîtrise ni ne mène. Georges Mailhos, le président de l'université du Mirail, était pourtant revenu *« satisfait »* de son rendez-vous au ministère, où il avait obtenu 40 postes supplémentaires et 160 sur quatre ans. Les étudiants, qui en espéraient 300, ont voté en assemblée générale la reconduction d'une *« grève illimitée »*. Ils restent déterminés à poursuivre leur action, tout comme ceux de l'université scientifique Paul-Sabatier. Avec le renfort des IUT de Castres (Tarn) et Auch (Gers), ils ont de nouveau manifesté jeudi.

● **Orléans** : la grève a été reconduite dans les quatre facultés, y compris en droit et en sport, même si des cours ont repris *« devant des auditoires restreints »*, notamment en droit. *« Il manquait 12 millions de francs. On en obtient 15 sur quatre ans. C'est une situation tout à fait favorable... Je pense qu'il serait tout à fait raisonnable que le mouvement s'arrête »*, tentait de faire comprendre Didier Billard, président de l'université. Les étudiants, appuyés par certains professeurs, souhaitent de nouvelles négociations. Plusieurs centaines d'entre eux sont allés ensuite bloquer le péage de l'autoroute A 10 à Saran (Loiret).

● **Nancy** : les étudiants de l'université Nancy-II, qui ont voté une grève illimitée avec occupation, réclament la création de 175 postes d'enseignants et plusieurs centaines d'emplois non enseignants.

● **Perpignan** : en grève depuis mardi, les étudiants ont occupé la gare et envisageaient une manifestation jeudi 16.

● **Paris** : après Marne-la-Vallée, le mouvement gagne la région parisienne. Huit cents étudiants de l'université Paris-VIII (Saint-Denis) ont voté une grève illimitée à partir de ce jeudi.

● **Pau** : dans l'université du département dont M. Bayrou est le président du conseil général, la grève a été votée par six cents étudiants. Enfin, l'action se poursuit dans les universités de Montpellier et Aix-en-Provence.

Michel Delberghe
(Régis Guyotat à Orléans
Annick Cojean à Toulouse)

Une promotion pour le moins inopportune

PRÉVUE DEPUIS plusieurs semaines, la nomination, mercredi 15 novembre en conseil des ministres, de Bernard Dizambourg, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU) à la tête de la direction de la formation scientifique et technique et des bibliothèques du ministère de l'éducation nationale (*lire page 14*) apparaît pour le moins inopportune, au moment où se mènent des négociations délicates sur le plan d'urgence dans les universités.

C'est la première fois que le premier vice-président de cette instance, présidée ès-qualité par le ministre, est appelé à la tête d'une direction centrale du ministère. Cette nomination isolée intervient de surcroît alors que M. Bayrou procède en ce moment à une vaste réorganisation du ministère. Certes, M. Dizambourg devait quitter ses postes de président de l'université de Paris-XII, à Créteil, et par là même de premier vice-président de la CPU. S'il est apprécié par la plupart des présidents, le choix de M. Bayrou n'est pas empreint de calcul politique.

Sans doute grâce à l'action de M. Dizambourg, la CPU s'est posée en interlocuteur face au ministère. Plutôt partisan du dialogue et de discussions techniques, M. Dizambourg n'avait toutefois pas hésité à faire adopter par la CPU des positions revendicatives. Elle s'est aussi instituée en instance de *« négociations »* avec les syndicats d'enseignants et d'étudiants, notamment sur le statut de l'étudiant.

Directement associée à l'élaboration du plan d'urgence des universités les plus pauvres, la CPU s'est manifestée, ces derniers jours, par un soutien *« sans réserve »* aux propositions de M. Bayrou. Cette réaction ne peut manquer d'être interprétée comme un soutien politique au ministre. Elle engage la CPU au-delà de son rôle et menace de la *« disqualifier »* auprès de ses interlocuteurs. A la tête de la CPU, M. Dizambourg a aussitôt été remplacé par Bernard Alluin, président de l'université de Lille-III.

M. D.

Les évêques adoptent le rapport Dagens, nouvelle boussole pour une Eglise désorientée

L'ASSEMBLÉE plénière des évêques, qui s'est achevée samedi 11 novembre à Lourdes, a approuvé le rapport Dagens – du nom de l'évêque d'Angoulême, devenu la « bible » de l'épiscopat français, la nouvelle boussole d'une Eglise égarée dans ses querelles de fonctionnement. Ce document a fait l'unanimité d'une assemblée plénière qui le tient doublement pour miraculeux, car, s'il est antérieur à la sanction de Rome contre l'évêque d'Evreux, il permet aussi de dépasser, sans l'étouffer, la verve critique déclenchée par l'affaire Gaillot.

Depuis sa publication il y a un an (*Le Monde* du 12 novembre 1994), ce rapport, tiré à trente mille exemplaires (au Cerf), fait en effet l'objet d'un large débat à tous les niveaux de l'Eglise, diocèses, paroisses et mouvements. Trois mille pages de réponses sont parvenues à son auteur et à son équipe. Mais, dans sa forme actuelle, il donne déjà la mesure du défi lancé aux catholiques de France : sortir des blocages trop connus de l'institution et permettre à l'Eglise de redevenir le champ d'une parole libre adressée à une société en crise, le *« lieu primordial »*, dit Mgr Claude Dagens, de l'annonce de l'Evangile.

Le point de départ est la rupture intervenue dans les processus traditionnels de transmission de la foi et de la mémoire chrétiennes (famille, catéchèse, école, mouvements).

Malgré cela, le rapport affirme qu'il existe un *« potentiel de renouvellement »*, attesté par le nombre des catéchumènes (adultes qui réclament le baptême), en hausse de 25 % chaque année depuis cinq ans, ou des *« recommençants »*, qui retrouvent le *« chemin de la foi »* à l'occasion d'un événement heureux ou malheureux, d'une maladie ou d'une rencontre bouleversante. A en croire les auteurs, la *« proposition de la foi chrétienne »* a d'autant plus de chances de se faire entendre à nouveau aujourd'hui que d'autres systèmes de sens sont épuisés, que le rationalisme et la modernité n'ont pas évacué, loin de là, les questions de l'existence.

L'Eglise a gagné une liberté qu'elle n'avait pas au temps de sa *« puissance dominatrice »* et son message n'apparaît plus comme l'expression d'une *« volonté hégémonique »*. A la laïcité de combat succède une ère de plus grande tolérance. Des liens se nouent entre les politiques, les élus, les administrations et les hommes de foi, notamment sur les questions de solidarité et d'éthique.

LA CHANCE DU DIACONAT

Mais comment faire l'impasse sur les blocages, les dysfonctionnements, les déficits d'image et de communication, spectaculairement révélés dans l'Eglise depuis quelques mois ? S'ils ont pu mesurer l'intérêt pour le rapport Dagens de la plupart des composantes du catholicisme, y compris de ses militants les plus à gauche (Action catholique ouvrière), les évêques n'échappent pas à l'effet boomerang de l'affaire Gaillot. Il y a contradiction, s'entendent-ils répéter, à souhaiter une parole libre sur la foi chrétienne et, au même moment, à sanctionner un évêque qui, à sa manière, est un artisan incontestable de la « mission ».

A l'objection, les évêques n'ont que l'acte de confiance – ou le volontarisme – à opposer : *« Progresser dans l'expérience chrétienne*, explique Mgr Dagens, *ce n'est pas abolir les difficultés, c'est les vivre autrement. »* N'ignorant pas l'effet dissuasif, dans certains milieux, du discours normatif de l'Eglise, notamment en matière sexuelle et conjugale, Mgr Duval, président de la Conférence des évêques, a aussi cette formule : *« Nous devons apprendre à mieux articuler la parole qui dit la grâce et celle qui rappelle la loi. »*

Ce vœu serait-il atteint qu'il resterait à l'Eglise une autre contradiction à résoudre, liée à la crise de ses ressources. Malgré un laïcat actif, dont Mgr Duval admet aussi, dans son discours final, la *« lassitude »* (sur le terrain de l'action caritative, compte tenu de *« la répétition des situations injustes et de leur utilisation médiatique »*), le clergé, âgé et diminué, n'est guère en mesure de suivre le redéploiement que suggère le rapport Dagens. D'où l'intérêt de l'autre discussion de l'assemblée de Lourdes sur les diacres permanents, c'est-à-dire ce millier d'hommes ordonnés pour des tâches de service (préparation des sacrements, homélie) au sein de l'Eglise, en vertu d'une pratique ancienne restaurée par le concile Vatican II (*Le Diaconat*, de Philippe Warnier, L'Atelier, 1994, 238 p., 110 F).

Pour Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, chargé de présenter ce dossier, le diaconat n'est *pas la roue de secours pour* évêques en mal de clergé. Pourtant, l'Eglise de France ordonne autant de diacres – qui peuvent être mariés – que de prêtres. Ils seront deux mille dans les cinq ans qui viennent. A ce rythme, les vocations de prêtres, déjà peu nombreuses, risquent de se raréfier, au profit des appels au diaconat. Aussi, les évêques ont-ils suivi Mgr Gilson dans le refus de mélanger les genres : les diacres ne seront jamais les suppléants du curé. Ils ne président pas les communautés. Leur vocation est de rester des *« témoins de la foi »*, là où ils sont. C'est bien l'esprit du rapport Dagens, qui fait précéder la conviction de foi sur la pénurie de la ressource. Ce que dit autrement le Père Hyppolite Simon, l'un des rédacteurs du rapport : *« Ce n'est pas parce qu'il y a de la houle que les poissons ne nagent plus. Ce qu'il faut, c'est les faire nager dans le bon élément. »*

Henri Tincq

■ **IMMIGRATION : Djelloul Benchick a interrompu sa grève de la faim** pour la paix en Algérie, qu'il avait commencée le 13 octobre à La Mure (Isère) (*Le Monde* du 26 octobre). Son comité de soutien a annoncé, mercredi 15 novembre, que cet Algérien âgé de quarante et un ans, qui souhaitait *« mourir au même rythme que* [son] *peuple »*, a mis fin à son jeûne à la demande de ses amis.

■ **DÉTENTION : Francis « le Belge »**, de son vrai nom Francis Vanverberghe, a obtenu la condamnation de la France pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme et le versement de 55 000 francs en guise de réparation du préjudice moral qu'il a subi lors de son placement en détention provisoire dans les prisons françaises. Extradé de Belgique en août 1988, l'ancien « parrain » du milieu marseillais a passé cinquante et un mois en prison, dans l'attente de son jugement pour des affaires de trafic de drogue et de banditisme.

■ **ALCATEL : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a** rejeté, mercredi 15 novembre, les arguments de l'ancien PDG d'Alcatel Alsthom, Pierre Suard, et de l'ex-directrice générale de la Générale occidentale, Françoise Sampermans, qui contestaient la validité de la procédure conduite par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, chargé à Evry (Essonne) du dossier relatif aux surfacturations commises par Alcatel CIT au préjudice de France Télécom. La chambre d'accusation a suivi les conclusions du parquet général.

■ **FAITS DIVERS : l'auteur d'un coup de feu ayant tué un lycéen,** lundi 13 novembre, dans un terrain vague de Toulon (Var), a été mis en examen pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, mercredi 15 novembre, et écroué. Agé de vingt ans, Salvator Nava, maraîcher, a expliqué aux enquêteurs qu'il tirait sur des oiseaux avec sa carabine 22 long rifle au moment où des lycéens passaient.

L'Unesco, 50 ans au service de la paix

C'est à Londres, en plein conflit mondial, que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a été créée, sous l'impulsion initiale des Anglais et des Français. Partant du principe que « les guerres naissent dans l'esprit des hommes », ses promoteurs voulaient « élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix »

OUI ou non, John Major a-t-il dit qu'il fallait supprimer l'Unesco ? Aux premiers jours de la 28e session de la Conférence générale de l'Organisation, le mois dernier, on se livrait à l'explication de texte, avec une certaine nervosité, dans les couloirs du bâtiment de la place de Fontenoy, à Paris. Délégués et membres du personnel, dépêches d'agence ou listing de CNN à la main, confrontaient leurs versions des propos tenus par le premier ministre britannique, le 23 octobre, devant les Nations unies, réunies en session extraordinaire pour la célébration de leur demi-siècle d'existence.

Ce n'est pas la première fois qu'une opinion aussi abrupte est affichée à l'endroit de l'Organisation. Dès la 5e session de la Conférence générale (Florence, 1950), le philosophe Benedetto Croce déclinait la présidence de la délégation italienne et déclarait au journal *Il Mondo* : *« L'Unesco ne peut se réformer (...). Sa vie a été jusqu'ici disparate et difficile. Aussi faut-il s'armer de courage et décider de sa dissolution (...). Si elle met un terme à son mandat, elle connaîtra une belle mort, qui aura valeur d'exemple. »*

Le Royaume-Uni s'est retiré de l'Unesco le 31 décembre 1985, dans le sillage des États-Unis. Si les déclarations de M. Major (concernant une dizaine d'institutions spécialisées de l'ONU, dont l'Unesco) étaient confirmées, elles seraient à la fois dans le droit-fil de l'attitude traditionnelle des représentants britanniques (*« Assez d'études ! Formez des maîtres et construisez des écoles »*, entendait-on à chaque conseil exécutif durant des décennies) et en parfait contraste avec le rôle de pionnier joué si ardemment par leurs concitoyens dans la genèse de l'organisation mise en cause.

Le point de départ de cette aventure est l'invitation, en date du 28 octobre 1942, lancée par Richard A. Butler, président du Board of Education, et Malcolm Robertson, président du British Council, à

L'Organisation « n'était encore qu'un cerf-volant posé à terre »

l'adresse de sept ou huit de leurs collègues européens, ministres ou hauts responsables de l'éducation se trouvant en exil à Londres. Les destinataires sont conviés à une réunion, fixée au 16 novembre, pour envisager les perspectives de la reconstruction des structures éducatives dans l'après-guerre. Le juriste René Cassin, commissaire à la justice et à l'instruction publique au sein du Comité national, qui groupe autour du général de Gaulle les premiers « Français libres » et futur prix Nobel de la paix, figure dans ce noyau initial, embryon de la Conférence des ministres alliés de l'éducation (CMAE).

Cinq représentants des États-Unis seront plus tard invités à rejoindre le groupe. Parmi eux, le sénateur J. W. Fulbright, pionnier des échanges culturels, et Archibald MacLeish, homme de lettres et bibliothécaire du Congrès. MacLeish est le coauteur, avec Clement Attlee, de la phrase à succès dont l'Unesco fera en quelque sorte son drapeau : *« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »* Le considérant est du premier ministre britannique et la conclusion, de l'Américain.

Bientôt élargie à d'autres pays, la CMAE, officiellement convoquée à l'initiative conjointe des gouvernements britannique et français, sera l'artisan majeur du processus qui conduira en deux ans à la naissance de l'Unesco. C'est de ses rangs qu'émerge très vite l'idée de créer un organisme destiné, à l'origine, à promouvoir entre les Alliés une coopération intéressant prioritairement le domaine éducatif, mais appelé à revêtir par la suite un caractère à tous égards universel.

A ce stade, dira A. MacLeish, l'Unesco *« n'était encore qu'un cerf-volant posé à terre »*. Le faire décoller allait être le travail de la Conférence en vue de la création d'une organisation pour l'éducation et la culture (ECO/CONF), dite en bref *« préparatoire »*, qui ferait immédiatement suite à la CMAE.

Convoquée conjointement par les gouvernements du Royaume-Uni et de la France, elle s'ouvre le 1er novembre 1945 à l'Institute of Civil Engineers de Londres, sur un discours de bienvenue de Clement Attlee et sous la présidence du Norvégien Alf Sommerfelt. Celui-ci cède rapidement son fauteuil à Ellen Wilkinson, ministre britannique de l'éducation, qui sera la cheville ouvrière et l'animatrice inlassable de toute la Conférence. Léon Blum et René Cassin sont les membres les plus éminents de la délégation française. Celle des États-Unis est la plus nombreuse.

Le choix du siège de la future organisation et l'extension aux sciences de son champ de compétence retiennent particulièrement l'attention. Sur le premier point, Paris est élue après un débat émaillé de coups de théâtre. Un État propose que l'on puisse réviser la décision au bout de cinq ans. Une intervention du Mexique fait échec à cette idée, écrit Jean Thomas (*Unesco*, Gallimard, 1962), *« ainsi qu'un engagement de la France de ne pas présenter, dans les premiers temps, de candidature française au poste de directeur général ou à celui de président du Conseil exécutif »*. Donnant, donnant...

D'une portée au moins aussi grande est la discussion concernant l'introduction des sciences dans les activités de la future Organisation. Le 6 novembre, c'est chose faite : au fronton de l'*« Uneco »* en gestation, le *s* de « science » s'intercale désormais entre le *e* d'« éducation » et le *c* de « culture ». Le mérite en revient au biochimiste et historien des sciences Joseph Needham, assisté par Julian Huxley dans sa longue et rude bataille. Un des arguments de leurs opposants était que la science faisant partie intégrante de la culture, point n'était besoin de l'en dissocier.

Le 16 novembre 1945, lors d'une session extraordinaire, à l'instigation des Américains, les délégués sont invités à mettre entre parenthèses, pour une matinée, leur qualité de représentants nationaux et à intervenir à leur guise en s'exprimant librement à titre personnel. MacLeish, qui préside la délégation des États-Unis, prend la parole : *« J'ai pensé que nous devrions, à la conclusion de nos travaux, cesser d'être les représentants de nos gouvernements pour devenir simplement des hommes, des femmes qui ont passé la plus grande partie de leur vie au service de la culture et de la vie intellectuelle »*.

Ces mots prennent rétrospectivement toute leur résonance si on les rapporte à deux résolutions prises plus tard par la Conférence générale pour modifier le statut du Conseil exécutif, principal organe directeur de l'Unesco. La première (Montevideo, 1954) décide que ses membres seront désormais des représentants de leur gouvernement ; la seconde, qu'il sera composé purement et simplement d'États membres. Ces tours de vis dans le sens d'une « gouvernementalisation » accrue de l'Organisation l'éloigneront encore un peu plus de la *« Société des esprits »* préconisée par Paul Valéry. Et cela malgré les brillants palliatifs pour en limiter la portée. Ces décisions

« Assez d'études ! Formez des maîtres et construisez des écoles »

dérivent évidemment du caractère politique de l'Organisation, admis au fil des années comme une évidence incontournable. Mais le Conseil exécutif n'est pas ici seul en cause.

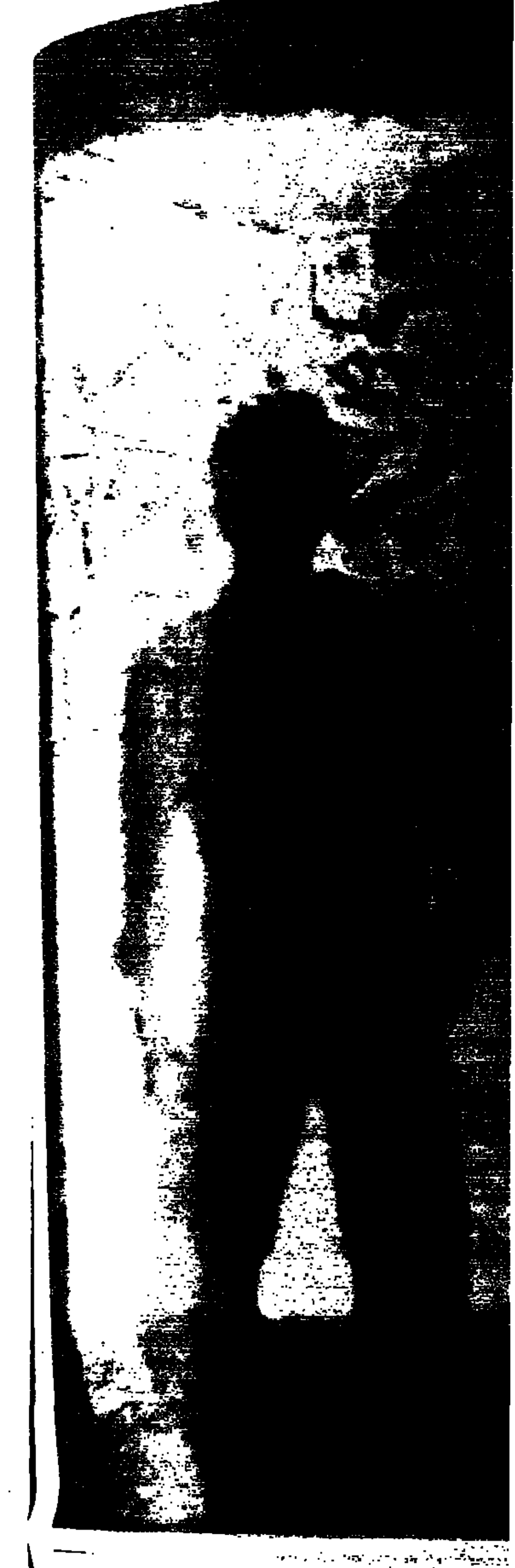
L'emprise des gouvernements, les contraintes inévitables de la *« répartition géographique »*, le jeu des intérêts croisés, faussent également les hiérarchies du secrétariat. La conséquence la plus désastreuse en est l'inadéquation criante, dans certaines zones du programme et, jusqu'à des échelons très élevés, de l'organigramme des responsabilités et de celui des compétences...

Mais, fin 1945, au moment où s'achèvent ces débats fondateurs, c'est l'euphorie. A l'issue de la dernière séance, Ellen Wilkinson fait observer une minute de silence et ouvre le scrutin. Le 16 novembre 1945, le projet d'Acte constitutif est signé par 37 États, et l'Acte final de la Conférence, par 41. Suite est ainsi donnée, en l'élargissant, à l'article 57 de la Charte des Nations unies, adoptée un mois plus tôt à San Francisco, qui prévoit la création d'une institution spécialisée dans les domaines de l'éducation et de la culture.

« A proprement parler, dira Huxley un an plus tard devant la Conférence générale, *c'est la Conférence réunie à Londres en 1945 qui a créé l'Unesco. »* Cela justifie la décision de célébrer dès 1995 le cinquantenaire de l'Organisation en même temps que l'ONU célèbre le sien, bien que, *stricto sensu*, l'existence juridique de l'Unesco n'ait débuté qu'en 1946.

Le 16 novembre, la Commission préparatoire se transporte à Paris, et s'installe dans les moulures et les ors du Majestic, sommairement réaménagé après le départ de ses occupants allemands. L'évocation de cette installation de fortune allume une lueur attendrie dans l'œil des retraités les plus anciens : dans les salles de bains muées en bureaux, les baignoires accueillent les dossiers, la céramique sous le papier peint hâtivement mis en place empêche de punaiser les plannings... Mais le pari a été gagné : le 4 novembre 1946, l'Acte constitutif entre en vigueur avec sa ratification par un vingtième État signataire : la Grèce. L'Unesco est née.

Michel Conil-Lacoste



Un demi-siècle de débats et de réalisations

- **1945. 16 novembre** : à Londres, Conférence en vue de la création d'une organisation pour l'éducation et la culture, sur convocation du Royaume-Uni et de la France. Le projet d'Acte constitutif est signé par 37 Etats, l'Acte final de la conférence, par 41.
- **1946. 16 septembre** : la Commission préparatoire se transporte à Paris.
  - **4 novembre 1946** : entrée en vigueur de l'Acte constitutif.
  - **novembre-décembre 1946** : première session de la Conférence générale. Séance solennelle d'ouverture à la Sorbonne, présidée par Léon Blum. Dans la délégation française : Mauriac, Joliot-Curie, Léopold Sédar Senghor, Louis Jouvet.
  - Julian Huxley (Royaume-Uni), premier directeur général.
- **1947** : le Conseil exécutif adopte un programme axé surtout sur la reconstruction de la vie éducative, les bibliothèques, les musées et la libre circulation de l'information.
- **1948** : lancement du programme des bourses, au bénéfice prioritaire de l'Afrique. Accord de Beyrouth visant à faciliter la circulation internationale du matériel éducatif, scientifique et culturel.
- **1950** : mise en route de la campagne d'information pour la suppression des préjugés raciaux.
- **1952** : convention universelle sur le droit d'auteur (Genève).
- **1953** : retombée du maccarthysme, purge américaine au secrétariat.
- **1954** : les membres du conseil exécutif seront désormais des représentants de leurs gouvernements. L'URSS 70e Etat membre.
- **1956** : approbation de trois *« projets majeurs »* : la formation des maîtres en Amérique latine, les *« terres arides »* et l'appréciation mutuelle Orient-Occident.
- **1958** : inauguration des bâtiments du siège, place de Fontenoy, à Paris, œuvre de M. Breuer, P. L. Nervi et B. Zehrfuss.
- **1962** : élection de René Maheu comme directeur général.
- **1963** : création de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE).
- **1968. 22 septembre** : inauguration solennelle des temples d'Abou Simbel, reconstruits 64 m au-dessus de la rive du Nil.
- **1972** : adoption, par la Conférence générale de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.
- **1974** : le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow est élu directeur général.
- **1978** : remous à la Conférence générale et controverses dans la presse sur le *« nouvel ordre mondial de l'information et de la communication »*
- **1980** : le pape visite l'Unesco.
- **1983** : la restauration des temples de Boroboudour (Indonésie) est achevée.
- **1984** : les retraits des Etats-Unis (fin 1984) et du Royaume-Uni (fin 1985) se traduisent par une diminution de près de 30 % du budget de l'organisation.
- **1987** : Federico Mayor (Espagne) est élu directeur général. Il sera réélu en 1993.
- **1988** : lancement de la Décennie mondiale du développement culturel.
- **1990. Mars** : à Jomtien (Thaïlande), conférence mondiale en vue de *« l'éducation pour tous »*.
- **1992** : création de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle (président : Jacques Delors), et de la Commission mondiale sur la culture et le développement (président : J. Perez de Cuellar).

La grande épreuve des années quatre-vingt

EN 1974, en pleine vogue tiers-mondiste, l'élection à la tête de l'Unesco – après treize années de *« dictature morale »* (Jean d'Ormesson) d'un « grand Blanc » (le Français René Maheu) – d'un Africain noir, francophone et musulman, le Sénégalais Ahmadou Mahtar M'Bow, suscita un enthousiasme quasi général. Ce brillant quinquagénaire, né en milieu analphabète, avait enseigné dans la brousse avant de devenir ministre de l'éducation du président-poète Léopold Senghor. L'Unesco, tout d'un coup, s'aérait, rajeunissait... Cependant, les Anglo-Saxons, déjà peu enchantés d'avoir vu *« un homme de la France »* succéder à un Français, furent rapidement irrités par l'activité débordante du nouveau directeur général : discours véhément en faveur des cultures du Sud ; obstination à faire admettre un observateur palestinien à l'Unesco ; appui au projet du *« nouvel ordre mondial de l'information »* dans lequel Américains et Britanniques voyaient avec raison une tentative pour faire échapper au moins une partie des flux informatifs au semi-monopole anglo-saxon.

Les bonnes relations de M. M'Bow avec des Soviétiques et des Afro-Asiatiques de formation marxiste, voire avec l'Iran islamique, achevèrent d'indisposer Washington, tandis que le directeur général laissait entendre que la couleur de sa peau n'était pas étrangère à l'antipathie *« yankee »* pour sa politique. Aux Etats-Unis, des groupements isolationnistes en profitèrent pour dénoncer la bureaucratie de l'Unesco, travers qui n'était pourtant pas nouveau dans le système onusien en général. Dès 1981, l'ultranationaliste Fondation américaine du patrimoine (Heritage Foundation), violemment anti-onusienne, avait suggéré, afin de *« faire un exemple »*, le départ pur et simple des Etats-Unis de l'Organisation culturelle mondiale jusqu'à ce qu'elle modifie sa ligne politique et sa gestion financière. Le président Reagan ordonna le retrait de son pays en 1984, imité l'exercice suivant par la Grande-Bretagne thatchérienne et par Singapour.

Les Anglo-Saxons furent rapidement irrités par l'activité débordante de M. M'Bow

Dans l'immeuble de verre du siège parisien, se déchaîna une opaque tempête diplomatique où tous les coups furent permis, jusqu'à polémiquer sur la superficie de l'appartement directorial ; se déroula un psychodrame à épisodes entre l'univers anglo-saxon et ses énormes moyens de communication et un homme à la forte personnalité, soutenu par l'intelligentsia de gauche, par le tiers-monde et, mais de plus en plus mollement, par la France et quelques autres nations francophones ou latines. En outre, la crise financière sévissait, Washington et Londres ayant statutairement fourni jusque-là, à eux deux, plus de 30 % du budget courant de l'Organisation.

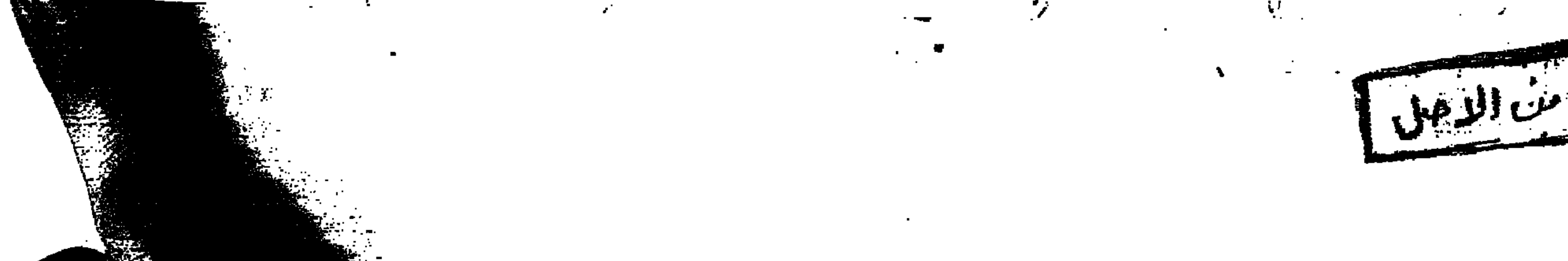
Le retrait volontaire de M. M'Bow en 1987, départ annoncé par l'intéressé lui-même, aurait pu faire retomber la tension mais le *« terrible Sénégalais »* se remit en lice *in extremis* par un coup de théâtre vivement applaudi en Afrique et dans l'aire musulmane, dont le poids numérique risquait d'assurer la réélection du dirigeant sortant, au sein d'une Unesco déchirée. Il fallait à tout prix se débarrasser de l'importun. L'Occident, y compris une France bien embarrassée – elle céda à diverses *pressions nord-américaines* –, fut alors prêt au pire, jusqu'à provoquer l'élection d'un général pakistanais, membre d'un gouvernement de coup d'Etat... On pensa également, plus raisonnablement, à un prince irano-ismaélien de haute culture, voire au gaulliste atypique Michel Jobert. Des débats homériques se déroulèrent à Paris tandis que des bruits de *« pratiques magiques »* dans les bâtiments même de l'Unesco étaient colportés...

Il fallut la démission fracassante de l'avocate Gisèle Halimi, alors représentante de la France au conseil exécutif de l'Unesco, pour que l'Europe se ressaisisse et cesse, malgré les hauts cris de la déléguée du Pakistan, de rêver à un militaire d'Islamabad que la Maison-Blanche et Downing Street couvaient des yeux... Des coulisses, où il se tenait depuis un certain temps, fut alors poussé sur le podium, parmi une vingtaine de candidats plus ou moins folkloriques, le biochimiste hispano-catalan Federico Mayor. Cet *homo novus*, quinquagénaire charmeur et polyglotte, ancien ministre de l'éducation et de la science du roi Juan Carlos, ex-*« conseiller spécial »* de M. M'Bow, qu'il avait quitté, confiait-il, pour *« divergences gestionnaires »*, était parrainé par un aréopage de savants distingués. Après quelques ultimes remous, M. Mayor eut, en novembre 1987, une élection de maréchal et il s'efforça très vite, avec succès, de dissoudre aigreurs et rancoeurs laissées par la succession tumultueuse d'Ahmadou Mahtar M'Bow. Au perdant, le roi du Maroc, solidarité afro-musulmane oblige, offrit une retraite au royaume chérifien, où l'ancien directeur général, entre deux réunions à Dakar des fondations culturelles qu'il anime, devait écrire ses *Mémoires*, très attendues de ses amis et de ses détracteurs.

Outre quelques mesures d'ajustements budgétaires allant de soi, Federico Mayor sut assez rapidement remettre l'Unesco au travail sans pour autant préserver longtemps l'unanimité autour de sa politique. Dès 1990, la Confédération helvétique dénonçait la *« situation chaotique »* de l'Organisation tandis qu'y renaissait, quoiqu'en sourdine, la vieille querelle entre *« philosophes »* et *« technocrates »*, ces derniers bénéficiant du soutien anglo-américain. *La disparition de* toute allusion au *« désordre »* mondial de l'information et à la nécessité d'un *« nouvel ordre »* en ce domaine, ainsi que la défaveur générale des schémas marxistes ou tiers-mondistes, firent au moins autant que les *« réformes »* de M. Mayor pour décider les Anglo-Saxons, dès 1991, à laisser entendre que leur retour n'était plus impossible. Depuis lors, on les attend... et rien ne garantit encore que le directeur général regagnera Madrid en 1997, après avoir rempli sa mission non écrite qui était de ramener les Anglo-Saxons à l'Unesco.

J.-P. P.-H.

★ Lire *Chronique d'un grand dessein (1946-1993)* de Michel Conil-Lacoste, Editions Unesco, ainsi que *La Nouvelle Page*, de Federico Mayor, coédité par l'Unesco et les éditions du Rocher, 180 p., 130 F.





Angkhor Vat, galerie des bas-reliefs (1990). Photo Marc Riboud, extraite du livre « Angkor, sérénité bouddhique ». Ed. Imprimerie nationale.

Une idée à repenser

par Jürgen Habermas

L'IDÉE d'un état cosmopolitique du monde, développée par Kant dans son *Projet de paix perpétuelle* (1795), doit être aujourd'hui totalement remaniée et reformulée si l'on veut garder le contact avec une situation mondiale qui s'est transformée radicalement depuis lors. La révision qui s'impose a trait au cadre conceptuel de base.

Kant s'était imaginé l'élargissement de l'association des Etats libres comme une cristallisation progressive d'Etats de plus en plus nombreux autour d'un noyau de Républiques pacifiques d'avant-garde : *« Car si, par chance, il arrive qu'un peuple puissant et éclairé parvienne à se constituer en République, alors celle-ci servira de centre pour la confédération d'autres Etats qui s'y rattacheront (...) et insensiblement, grâce à plusieurs liaisons de cette espèce, elle s'étendra de plus en plus. »* En fait, l'organisation mondiale réunit aujourd'hui tous les Etats, en faisant abstraction du caractère républicain ou non de leur Constitution et du fait qu'on y respecte ou non les droits de l'homme. L'unité politique du monde trouve son expression dans l'Assemblée générale des Nations unies, où tous les gouvernements sont représentés à parts égales.

Du point de vue des sciences politiques, le monde s'est décomposé en trois depuis 1917. Mais les symboles des premier, deuxième et tiers mondes ont pris évidemment une autre signification depuis 1989. Le tiers-monde se compose aujourd'hui des territoires où l'infrastructure étatique et le monopole de violence se sont formés de façon si faible (Somalie) ou se sont à tel point désagrégés (Yougoslavie), où les tensions sociales sont si fortes et les seuils de tolérance de la culture politique si bas que les pouvoirs mafieux ou fondamentalistes viennent en ébranler l'ordre interne. Ces sociétés sont menacées de processus de désagrégation nationaux, ethniques ou religieux.

Le deuxième monde, quant à lui, est marqué par l'héritage de pouvoirs politiques empruntés par la décolonisation aux Etats nationaux européens. A l'intérieur, ces Etats compensent, dans la plupart des cas, des rapports instables par des Constitutions autoritaires et se rigidifient, ainsi qu'ils l'ont fait dans la région du Golfe, par exemple, en mettant en avant *leur souveraineté* et leur non-ingérence. Ils misent sur les pouvoirs militaires et obéissent à la logique de l'équilibre des pouvoirs.

Les Etats du premier monde sont les seuls à être en mesure de mettre en accord, jusqu'à un certain point, leurs intérêts nationaux et les normes que fixent les Nations unies.

On ne peut plus se contenter d'un concept négatif de paix

La politique des Nations unies ne peut tenir compte de ce dont elle a fait abstraction qu'en travaillant à surmonter les tensions sociales ainsi que les déséquilibres économiques. Elle ne peut y parvenir qu'en forgeant un triple consensus au sein de la société mondiale, malgré la stratification de cette dernière :

1. En faisant partager à tous ses membres une conscience historique du caractère de « non-contemporanéité » des sociétés, dont le sort dépend d'une coexistence pacifique ;

2. En produisant un accord normatif *sur les droits de l'homme*, dont l'interprétation est encore pour le moment sujette à controverses entre Européens, d'une part, et Asiatiques et Africains, d'autre part ;

3. En créant une entente sur la conception de ce que doit être l'état de paix recherché. Kant pouvait encore se contenter d'un concept *négatif de paix. Cela est devenu insa*tisfaisant, non seulement parce que la conduite de la guerre ne connaît plus de limites, mais aussi, et avant tout, en raison du fait que la naissance de la guerre a des causes sociales.

Ainsi que l'ont proposé Dieter et Eva Senghaas, la complexité des causes de la guerre exige qu'on comprenne la paix comme un pro*cessus qui se déroule sans violence*, non seulement en visant à prévenir toute violence, mais aussi et surtout en visant à remplir les présuppositions réelles d'une vie en commun détendue des groupes et des peuples. Les règlements mis en application ne doivent porter atteinte ni à l'existence des intéressés ni à l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, mais ils ne doivent pas non plus en*traver leurs intérêts vitaux ni leurs* sentiments de justice au point où les parties en conflit n'auraient plus, après avoir épuisé toutes les possibilités de procédure, que le choix d'en venir de nouveau aux armes.

Chacun connaît les dangers que font courir au monde les déséquilibres écologiques, l'asymétrie dans la répartition du bien-être et de la puissance économique, les grandes technologies, le commerce des armes et en particulier la propagation des armes nucléaires, biologiques et chimiques, le terrorisme et la criminalité due à la drogue, etc. Quiconque ne désespère pas des capacités d'apprentissage du système international doit fonder tous ses espoirs sur le fait objectif que cette globalisation des dangers a fait, depuis longtemps, du monde dans son intégralité une communauté de risques, même si cette communauté s'est constituée de façon bien involontaire.

***Jürgen Habermas**, philosophe allemand, est professeur à l'université de Francfort. Ce point de vue est constitué d'extraits d'un de ses textes inédits, traduit de l'allemand par Elfie Poulain.*

Federico Mayor, directeur général de l'Unesco

« Un seul enfant m'intéresse plus que les pyramides »

« Il y a cinquante ans, l'Unesco avait reçu pour mission de contribuer à la paix dans le monde en resserrant la collaboration entre les nations par l'éducation, la science et la culture. Mais, aujourd'hui, un peu partout sur la planète, on ne voit que des conflits entre Etats ou à l'intérieur des Etats...

– Je pourrais vous répondre que, depuis 1945, il n'y a pas eu d'autre guerre *mondiale, et que c'est* une victoire des Nations unies. Je pourrais aussi souligner la fin de la guerre froide et tous les progrès accomplis, ici ou là, pour établir des démocraties. Mais il est vrai que nous sommes encore loin d'avoir atteint notre objectif.

» L'Acte constitutif de l'Unesco indique que *« c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix »*. Cette affirmation se révèle plus juste que jamais. Les traités entre Etats et les accords commerciaux ne sauraient garantir la marche vers la paix : il faut aussi et surtout *que s'affirme* une solidarité intellectuelle et morale au sein de l'humanité, avec un partage des ressources. Jusqu'ici, nous n'avons pas su partager : 20 % des habitants de la planète détiennent 80 % des ressources.

– Cette solidarité intellectuelle et morale que vous réclamez ne ressemble-t-elle pas à un vœu pieux ?

– Non, c'est extrêmement concret ! Nous dépensons des sommes considérables pour « rétablir » la paix en déployant des armées, puis pour réparer et re*construire ce que la guerre a* détruit. Or c'est la guerre elle-même qu'il faut détruire en extirpant les causes les plus profondes des conflits que sont la misère, l'in*justice, l'oppression* ou l'exclusion. Le maintien de la paix doit céder la place à la construction de la paix. Et il faut naturellement en payer le prix. Payer le prix de la paix, c'est *favoriser la justice*, l'éducation, la défense de l'environnement... Tout cela coûte bien moins cher que la guerre.

– Les Etats-Unis, suivis par la Grande-Bretagne, ont quitté l'Unesco en 1984 parce qu'ils étaient en désaccord avec la politique suivie par votre prédécesseur. Vous vous étiez promis de les faire revenir. Ils ne sont toujours pas là...

– Les Etats-Unis ont déjà exprimé l'intention de réintégrer l'Unesco. Le président Clinton m'a précisé dans une lettre qu'aucune des raisons qui avaient conduit son pays à *quitter l'organisation* ne subsistent. Il ne reste plus à régler qu'un problème purement budgétaire. Cela n'empêche pas les Etats-Unis de contribuer financièrement à plusieurs programmes de l'Unesco, et de nombreux scientifiques américains de participer à nos activités.

– A force de multiplier les champs d'intervention dans tous les domaines, l'Unesco ne risque-t-elle pas de se disperser ?

– Il n'y a pas dispersion mais, au contraire, concentration de nos programmes sur un objectif unique – l'être humain –, à atteindre par tous les biais que nous offrent des domaines de compétence, lesquels, eux, sont très divers – c'est ce qui fait l'originalité de l'Unesco. Après des décennies de stratégies marquées par un économisme étroit, les efforts doivent être concentrés sur le développement des ressources humaines. L'acquisition, le transfert et le partage des connais*sances sont* la clé de tout processus d'émancipation, individuelle et collective. Il s'agit de permettre à chaque personne d'avoir accès à la connaissance et d'avoir la maîtrise d'elle-même. Tout le reste en découle.

» Prenez l'exemple d'un pays comme le Salvador, qui sort d'une longue guerre civile. On ne peut pas dire aux ex-combattants : *« Maintenant, vous descendez de la montagne et vous allez à l'école avec les gamins ! »* Ils doivent recevoir une éducation personnalisée. S'adapter à leur situation, leur donner un métier, c'est leur donner l'espoir qui peut changer un pays. Ailleurs, au Mozambique, par exemple, nous contribuons à la démobilisation. Partout, nous mettons l'accent sur l'éducation. Dans des villages sans électricité, nous favorisons la diffusion de vidéos éducatives grâce à des panneaux solaires. Education sans frontières !

– Mais pour remplir toutes ces tâches, qui sont immenses, l'Unesco ne dispose que de moyens financiers bien limités.

– Le rôle de l'Unesco n'est pas de construire des écoles, des labora*toires ou des musées, mais* d'aider à rénover les systèmes éducatifs, à les imprégner de valeurs universelles et à moderniser les programmes dans ce sens.

« Il faut que s'affirme une solidarité intellectuelle et morale au sein de l'humanité »

» L'Unesco n'agit pas en régie directe : elle crée les conditions, lance les idées, mobilise les énergies (et, chaque fois que c'est possible, les ressources), établit les contacts. Ce rôle de mobilisateur, de coordonnateur, de catalyseur, l'Unesco l'a toujours assumé, par vocation ; mais il devient de plus en plus important à mesure que s'étend le réseau de ses partenaires – les gouvernements, bien sûr, mais aussi les autres institutions internationales, les organisations non gouvernementales (qui forment une constellation d'une richesse extraordinaire), les associations, les Parlements, les municipalités, les entreprises privées...

» L'Unesco ne cherche pas d'argent. C'est une institution de « persuasion ». Son rôle consiste à convaincre et à veiller à ce que l'argent soit investi dans l'éducation, dans la science, dans la culture, dans la communication. Nous sommes ravis quand une organisation comme l'Unicef investit des crédits dans l'éducation ou qu'un pays comme l'Inde porte de 3,6 à 6 % la part de son produit intérieur brut consacré à l'éducation. Partout dans le monde, l'éducation doit être une priorité nationale et ne pas se limiter à l'enfance : elle doit être une offre permanente. En un sens, nous avons déjà gagné la bataille de l'éducation qui est devenue un *leitmotiv* sur les cinq continents.

– La défense du patrimoine, à laquelle l'Unesco a consacré beaucoup d'efforts depuis sa création, ne donnait-elle pas des résultats plus tangibles ?

– Le tangible est-il ce qui nous mène ? Je ne le crois pas. Jean Dorst l'a superbement dit : *« Les idées seules, en définitive, nous gouvernent. »* Depuis sa création, et conformément à la vision qu'ont ene d'elle ses fondateurs, l'Unesco œuvre dans l'intangible et dans l'invisible – les mentalités, les traditions, la créativité, la parole, le sentiment d'appartenance à une communauté, les raisons de la haine... bref, les domaines de l'esprit. Ce qu'elle fait est souvent *« invisible pour les yeux »*. Cela dit, c'est à juste titre que l'Unesco s'enorgueillit de son action en matière de patrimoine, à juste titre qu'elle est connue du grand public surtout pour cette action. Le sauvetage des temples de Nubie est un exploit qui ne s'effacera pas de nos mémoires.

» Mais notre mission est de bâtir la paix dans l'esprit des hommes. C'est plus important que les pierres. Quand une langue disparaît, par exemple, quand la tradition orale s'affaiblit, nous perdons un précieux monument culturel. L'Unesco ne doit jamais se limiter à la défense des aspects visibles du patrimoine. Un seul enfant m'intéresse plus que les pyramides. Le plus beau monument du monde, c'est l'être humain. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz et Robert Solé

Enseigner la réconciliation

par Stanley Hoffmann

PARMI toutes les missions que l'Unesco peut chercher à accomplir dans un monde où, comme toujours, la guerre naît dans l'esprit des êtres humains, mais provient en définitive de leurs passions, il n'en est pas de plus utiles que la mise en perspective et l'apaisement des différences ethniques, religieuses, culturelles et idéologiques entre les Etats, ou *entre les peuples qui* coexistent dans tant d'Etats.

Les dirigeants de ces Etats en lutte, les élites de ces ethnies antagonistes, n'arriveraient pas à mobiliser leurs troupes si facilement, ni à leur faire commettre des atrocités du genre de celles qui ont ravagé la Bosnie et le Rwanda, si ces troupes n'étaient pas préparées de longue date à envisager l'autre comme l'ennemi, *et l'ennemi comme* un être d'une autre espèce, non humaine. Les réactions de tant de « nationaux » aux immigrés, dans tant de pays, à tous les niveaux du développement économique et de la culture politique, sont souvent, hélas, du même ordre. En partie, cette préparation à la méfiance ou au mépris, au rejet ou à l'exécration, provient d'influences familiales qu'aucune organisation, nationale ou internationale, ne pourrait éliminer. Mais elle provient aussi de l'enseignement reçu, et en particulier de celui de l'Histoire.

Il s'agirait de généraliser une expérience entreprise en Europe (sous l'égide du Conseil de l'Europe). Il faudrait qu'à l'échelle du monde entier les auteurs de livres d'Histoire pour les écoles, ou les auteurs de films d'Histoire ou de films sur les cultures étrangères et les enseignants qui les utilisent, se réunissent non point pour gommer les antagonismes et les chocs qui ont marqué l'histoire des peuples, non point pour minimiser les souffrances qui leur ont été infligées par d'autres, pour nier la valeur ou répudier les valeurs des héros nationaux, mais pour faire en sorte que les conflits d'hier ne servent pas à empoisonner l'avenir.

Il ne s'agit pas de rédiger une Histoire universelle, incolore, inodore, sans saveur et politiquement correcte, ou de remplacer le récit des crimes commis par « les autres » par l'expiation des crimes que l'on a commis contre d'autres, et la trop bonne conscience par la mauvaise et par l'inculcation de la culpabilité, mais, avant tout, de montrer ce qu'ont d'artificiel et de passager les inimitiés héréditaires, *ce qu'ont en commun les ennemis* qui se croient voués à se haïr, et surtout ce que contiennent de mythique et de fabriqué les idées reçues et les récits édifiants que véhiculent tant d'ouvrages.

Il faudrait aussi, dans l'enseignement du civisme, mettre en lumière les formules institutionnelles qui ont permis à des peuples fort divers, soit de se fondre en une nation *unique, soit de coexister* sans disparaître, mais aussi sans se déchirer. L'objectif serait d'arriver à cet équilibre que souhaitait Tzvetan Todorov dans son beau livre *Nous et les autres* – entre la diversité inévitable et nécessaire des cultures et des nations d'une part, l'unité du genre humain de l'autre. Celle-ci a toujours été fragile et bafouée, mais il est indéniable que l'évolution des sciences, de la technologie, de l'économie rabote les différences objectives et rapetisse la planète. Quant à la diversité, elle est indispensable pour empêcher une homogénéisation qui désenchanterait encore plus un monde en voie d'uniformisation, et parce que les individus et les groupes forment une partie de leur identité dans des cadres plus étroits, donc plus familiers et rassurants, que le monde tout entier.

N'est-il pas temps d'opposer aux enseignements qui, délibérément ou non, inculquent l'antagonisme et le sentiment de la différence insurmontable, l'enseignement de la réconciliation et de la diversité bienfaisante ?

***Stanley Hoffmann** est professeur de civilisation française à l'université Harvard.*

Le Monde

L'Asie-Pacifique enlisée

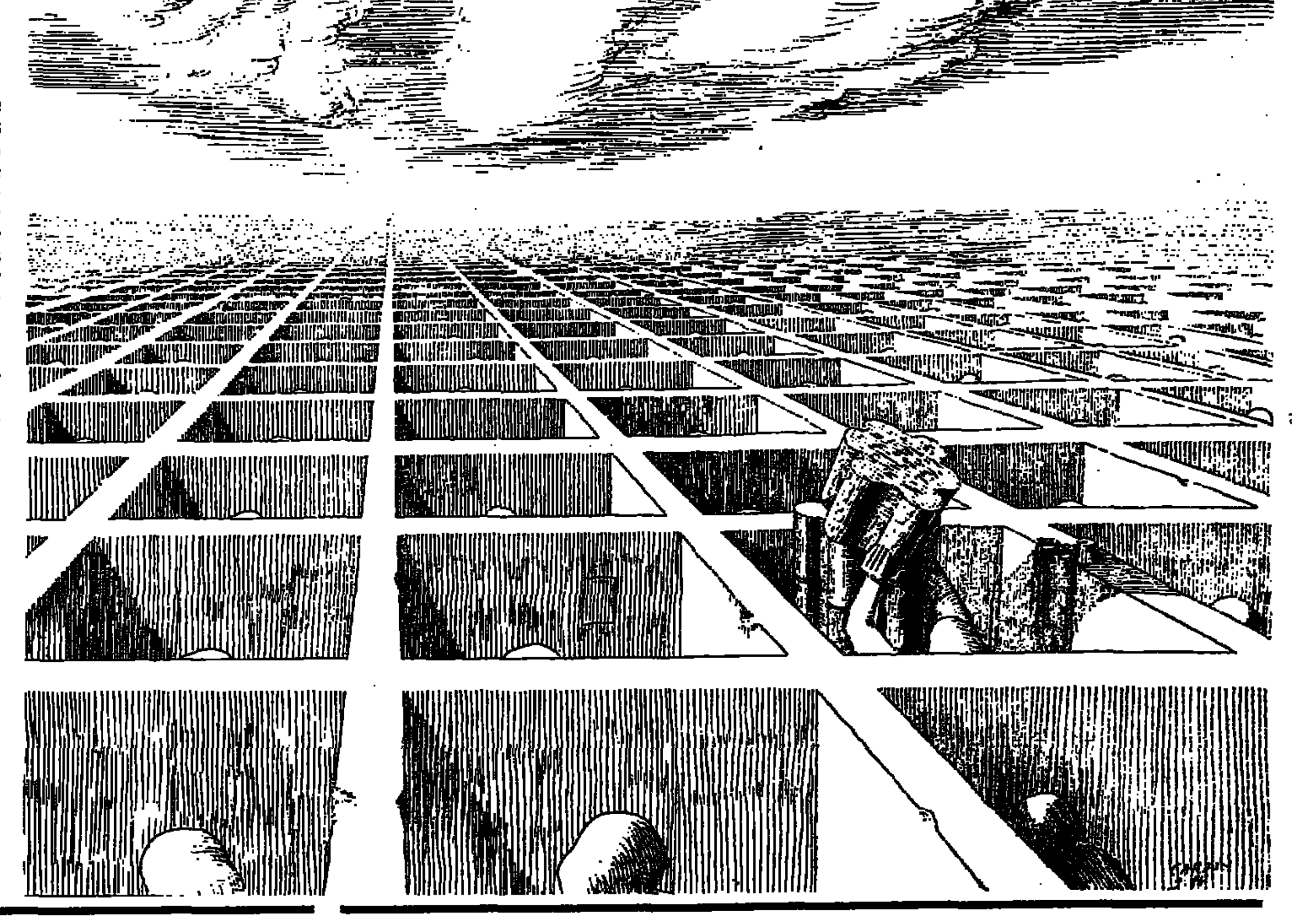
ENTRE peurs irraisonnées et enthousiasme angélique, la zone Asie-Pacifique, nouveau cœur de l'économie mondiale, réveille bien des fantasmes sur le Vieux Continent. La région a-t-elle pour autant une véritable existence ? A observer la tournure prise par les débats au sein du forum Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) qui se déroule en ce moment au Japon, la question est moins incongrue qu'il n'y paraît.

Certes l'expansion du commerce *intra-régional* renforce les interdépendances. Cela suffit-il pour autant à cristalliser une identité commune ? Bill Clinton avait bien essayé, lors du sommet de Seattle, en 1993, de forcer la marche de l'histoire en exaltant la vision d'une *« nouvelle communauté du Pacifique »*. Il n'aura pas fallu plus de deux ans pour que ce volontarisme emphatique s'enlise dans les intérêts contradictoires. De ce point de vue, la controverse sur « l'exception agricole », que les Japonais cherchent à introduire dans le processus de libéralisation des échanges, n'est pas un accident de parcours. Elle annonce bel et bien de prochaines et rudes batailles.

L'essoufflement de la dynamique APEC était inévitable du fait de trop d'ambiguïtés. Entre des Américains et des Australiens libre-échangistes, impatients d'en faire un instrument d'ouverture des marchés asiatiques, des Japonais exclusivement soucieux de le transformer en véhicule de leur coopération régionale et des Chinois peu disposés à substituer une approche globale à leurs relations bilatérales, les contradictions sont manifestes. Le sommet d'Osaka ne fait que les mettre au jour. Au risque de provoquer d'amères désillusions, notamment aux Etats-Unis, où certains se demandent *s'il est vraiment utile de* négliger le lien transatlantique, au profit d'une relation transpacifique peut-être trop idéalisée.

Reste que le véritable intérêt de l'APEC est probablement ailleurs. Dans une zone potentiellement instable et dépourvue de système de sécurité collective, l'APEC présente l'immense avantage de tisser des liens entre les dirigeants de la région pouvant constituer autant de garde-fous en cas de crise. A l'heure où la présence militaire américaine au Japon est remise en cause par une partie de l'opinion publique – ce qui inquiète les voisins asiatiques sensibles au passé militariste nippon – il est plus que nécessaire que l'APEC élargisse sa mission pour s'occuper de sécurité.

Enthousiasme *par Cardon*



Equilibre

Suite de la première page

Juppé 2 se distingue, aussi du gouvernement Balladur, qui avait commencé de prendre des mesures courageuses (sur les retraites notamment), puis avait dû s'arrêter en chemin pour cause de campagne électorale. Il gouverne avec une stratégie qui est dans la ligne tracée par la plus récente des prises de position de Jacques Chirac, et dont la cible n'est pas l'opinion mais les marchés. L'obsession est toujours d'obtenir la relance de l'activité économique par une baisse des taux d'intérêt, laquelle n'est possible que si l'action du gouvernement inspire confiance, ladite confiance étant mesurée par la crédibilité du plan de redressement de la Sécurité sociale.

Juppé 2 réforme. La crainte que l'on pouvait nourrir à l'égard d'un gouvernement élu sous une bannière libérale et conservatrice était de le voir s'engager dans une opération de démantèlement de la Sécurité sociale, au prétexte du rétablissement de l'équilibre des comptes. Or le gouvernement *s'inscrit dans une logique de sauvetage* et de réforme. Il fait en outre un effort d'équilibre. Au moins dans l'énoncé de ses intentions. Le plan proposé ébauche en effet une véritable modernisation de notre système de soins dont l'ambition est une couverture universelle financée par l'ensemble des revenus, et dans laquelle tout le monde – les salariés comme les entreprises, les médecins comme l'industrie pharmaceutique, les revenus du capital comme ceux du travail – doit être mis à contribution. On retrouve dans les mesures élaborées par Jacques Barrot la philosophie qui avait inspiré les propositions de René Teulade, ministre de Pierre Bérégovoy – et, avec lui, celles de la Mutualité Française –, dont l'élan avait été brisé par une coalition regroupant la *droite, Force ouvrière et le PCF*. L'intervention du Parlement, enfin, était souhaitée depuis des lustres par tous ceux qui plaidaient pour un effort d'encadrement des dépenses de santé. Bref, le plan Juppé pourrait annoncer la sortie d'un système qui s'appuie exclusivement sur les salaires et préfigurer une grande réforme : la fiscalisation de la protection sociale pour la rendre à la *fois universelle* et équitable.

La démarche du premier ministre n'en soulève pas moins de réelles inquiétudes. Passé l'exposé des intentions, les actes peuvent ne pas suivre. De ce point de vue, le critère de la tenue ou non par le gouvernement de ses engagements sera sa capacité à véritablement encadrer les professions de santé, et donc à contrarier une clientèle électorale puissante et particulièrement bien organisée. D'autre part, le gouvernement persiste à demander aux catégories les plus modestes un maximum d'efforts : quand on frappe des chômeurs, éventuellement des familles modestes ou des petits retraités, c'est non seulement déraisonnable et injuste, mais c'est aussi politiquement facile car ces catégories-là sont silencieuses et peu présentes dans les cortèges de manifestants. Enfin, le premier ministre n'a pas résisté à la pression de l'extrême droite en montrant du doigt, au passage, les immigrés comme fauteurs de déficits.

Faut-il rappeler à MM. Juppé et Barrot que les mesures annoncées vont s'ajouter à l'augmentation du forfait hospitalier, qui touchera plus particulièrement les plus démunis ? On ne pourra, en fait, juger de l'équité du dispositif que lorsque l'on connaîtra, en début d'année prochaine, la réalité de la refonte des prélèvements obligatoires. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que les Français jugent le dispositif prévu majoritairement inéquitable.

L'appréciation sous bénéfice d'inventaire s'impose d'autant plus que le gouvernement – c'est une autre surprise – s'est montré habile : vis-à-vis de l'opinion, devant laquelle il a dramatisé la réalité des comptes pour mieux faire passer le prélèvement supplémentaire ; vis-à-vis *des médias et des milieux financiers*, en agitant la perspective d'une modification constitutionnelle, attitude qui sert toujours en France à rendre sérieuse l'annonce d'une réforme ; à l'égard de Force ouvrière, dont le secrétaire général figure parmi les grands électeurs du président de la République et dont les protestations sont utilisées par ce dernier comme une butte-témoin de la volonté de réforme ; à l'égard enfin des balladuriens, qui ont été pris au mot et pris de court. Il ne faudrait pas que le gouvernement s'en tienne à ces habiletés. Il sera donc jugé sur ses actes.

Au-delà des protestations que M. Juppé va devoir affronter, le risque principal reste pour lui d'ordre conjoncturel : l'économie, déjà plus fortement ralentie que ne l'admet le gouvernement, supportera-t-elle un prélèvement immédiat supplémentaire de 32 milliards de francs ? Qui peut croire que la baisse des taux suffira, à elle seule, à amortir le choc récessif créé par le gouvernement ? En d'autres termes, le handicap principal d'Alain Juppé *« new look »* n'est autre qu'Alain Juppé première manière, celui-là même qui, depuis six mois, a gravement compromis les chances d'un rétablissement rapide de l'activité.

Encore le premier ministre peut-il invoquer l'excuse légitime d'être soumis au président de la République. Mais, alors, que dire du fossé *qui sépare désormais* le candidat Chirac de l'action du pouvoir ? Qui ne se souvient – c'était il y a six mois à peine – de la polémique nourrie par Jacques Chirac contre Edouard Balladur, le premier récusant toute perspective d'encadrement des dépenses de santé ; le second, l'inscrivant à son programme ? *« On ne réduira pas les déficits en durcissant la pression fiscale »*, proclamait Jacques Chirac devant une foule ravie, rassemblée à la porte de Versailles, moment fort de sa campagne électorale. *« L'orientation est claire : il faut réduire les prélèvements obligatoires »*, lançait le même à une foule de plus en plus convaincue. Une fois élu, il a porté ces mêmes prélèvements à un niveau record !

Le record, en l'espèce, tient sans *doute dans l'écart, désormais* constaté, entre les promesses et les actes. Le gouvernement s'en serait bien passé, et le pays avec lui.

J.-M. C.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion : Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

RECTIFICATIF

ALGÉRIENS DE FRANCE

Contrairement aux estimations citées dans un article consacré à l'élection présidentielle algérienne (*Le Monde* du 14 novembre), la proportion des Kabyles parmi la population algérienne immigrée en France n'est pas majoritaire. Selon une étude de Michèle Tribalat, *Faire France* (La Découverte, 1995), le pourcentage des berbérophones, parmi lesquels les Kabyles sont majoritaires, se situerait aux alentours de 28 %. D'après le sociologue Saleem Chaber, la proportion des berbérophones parmi les migrants algériens est *« vraisemblablement »* comprise aujourd'hui *« entre un tiers et la moitié »*.

L'Amérique est de retour

Suite de la première page

d) que le médiateur Richard Holbrooke est parvenu à faire s'entendre les présidents serbe, croate et bosniaque sur un cessez-le-feu, comme sur le principe d'un partage de la Bosnie à 49/51 % sous le couvert d'une vague structure étatique commune aux deux moitiés, et surtout à les convaincre de se laisser enfermer dans une base militaire de l'Ohio, loin de la presse, mais non certes des pressions américaines, en vue de mettre au point les modalités pratiques.

2. – Parce qu'il s'était permis d'émettre quelques critiques sur leur attitude dans l'affaire yougoslave, les Etats-Unis ont mis leur veto à la nomination au poste vacant de secrétaire général de l'OTAN d'un candidat sur le nom duquel s'étaient pourtant entendus Jacques Chirac, Helmut Kohl et John Major.

3. – Les obsèques d'Itzhak Rabin, auxquelles il a assisté à la tête *d'une énorme délégation, ont été* pour Bill Clinton l'occasion d'affirmer avec éclat le patronage qu'il accorde au processus de paix : chaque jour qui passe montre que les Américains y sont de plus en plus partie prenante. A preuve, le discret chantage à la suppression de l'aide à la reconstruction exercé sur l'OLP pour la pousser à la conciliation ; le mal qu'ils se donnent pour rapprocher les points de vue d'Israël et de la Syrie sur un éventuel règlement ; le refus de lever l'embargo sur le pétrole irakien, partie d'un effort de longue haleine pour rendre inoffensif, à défaut de le renverser, le diable de Bagdad.

4. – Moins remarquée, mais non moins remarquable, est la manière dont les Américains pressent le *Kremlin de donner son aval à leur* projet de *« partenariat pour la paix »*, impliquant pour lui une *« relation spéciale »* avec l'OTAN. Quant à l'Ukraine, elle se voit fortement encouragée, en coulisse, à résister aux tentatives de récupération d'une Russie travaillée, en cette période électorale, par la nostalgie impériale : c'est que, comme l'a écrit Brzezinski, le Kissinger de Carter, *« sans elle, la Russie cesse d'être un empire, mais elle le devient automatiquement avec une Ukraine subornée puis subordonnée »*. La Russie a beau ne plus être communiste, la Maison blanche ne tient manifestement pas à ce qu'elle redevienne un empire...

5. – Il paraît de plus en plus évident que la constance avec laquelle Washington fait traîner le versement de ses cotisations aux Nations unies ne traduit pas seulement le délabrement de ses finances et l'agacement de l'opinion, mais constitue un moyen comme un autre de rappeler à l'organisation internationale qu'elle dépend plus que jamais de leur bonne volonté.

Est-ce à dire qu'après des années de flottement, M. Clinton a enfin fixé un cap, et que nous assistons à l'avènement de ce monde *« unipolaire »* dont on parlait tant au moment où l'écroulement de l'empire soviétique faisait disparaître le seul rival des Etats-Unis qui fût à leur taille ?

Les choses ne sont certainement pas si simples.

1. – Il est des secteurs où ils rencontrent de sérieuses difficultés. C'est notamment le cas de l'Asie. Outre que la Chine, devenue la troisième puissance économique du monde, s'arme à vue d'œil et continue d'en prendre à son aise avec les droits de l'homme, un viol commis à Okinawa par trois *boys* a provoqué, dans la population, une très vive réaction qui a toute chance de conduire à une sensible diminution de la présence, dans l'île, de l'armée américaine. Et surtout, les Japonais s'apprêtent à dire, lors de l'imminent « sommet », à Osaka, du Forum de la *coopération Asie Pacifique (APEC)* créé il y a deux ans à l'initiative de Bill Clinton, qu'ils sont certes favorables à la libéralisation des échanges, mais à leur rythme, et non pas à celui que voudrait leur imposer le département américain du commerce. Or, au jugement de l'*Economist*, Tokyo est tout bonnement en train de *« conquérir »* l'APEC.

Assistons-nous à l'avènement d'un monde « unipolaire » ?

2. – Bien des obstacles restent à surmonter sur la route d'un règlement dans l'ex-Yougoslavie. Il en va ainsi notamment du sort de Sarajevo, de celui de quelque trois millions de réfugiés, de celui des dirigeants bosno-serbes – et croato-serbes – poursuivis pour crimes de guerre. L'épuisement des combattants et l'échec de la stratégie jusqu'auboutiste des dirigeants de la République de Pale ouvrent certes de bonnes chances d'accord. Mais on ne peut écarter l'hypothèse d'un retour de bâton.

3. – Le meurtre de M. Rabin a certes eu la paradoxale conséquence de renforcer en Israël le parti de la paix. Mais qui peut dire avec assurance que celle-ci est en vue, alors que tant de problèmes subsistent, au premier rang desquels celui de Jérusalem, alors que tant de fanatiques sont décidés, dans un camp comme dans l'autre, à saboter la négociation ?

4. – M. Clinton n'a pas soudain été piqué par le virus de la politique internationale. Son but principal, c'est d'être réélu l'an prochain : cette considération pourrait n'être pas étrangère à ses initiatives tant au Proche-Orient qu'en Yougoslavie. Inutile d'insister dans le premier cas sur l'importance du vote juif. Concernant la Yougoslavie, il risquait, ce qui aurait fortement nui à son image, de voir le Congrès passer outre, à la majorité des deux tiers, au veto qu'il avait opposé à la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. De là cependant à croire que les enjeux diplomatiques pourraient peser d'un poids décisif dans la prochaine campagne serait ignorer :

a) la volonté de la population de ne pas risquer la vie de ses soldats et d'économiser au maximum sur les dépenses extérieures ;

b) la gravité d'une crise des finances publiques largement responsable de celle de la société et du système de valeurs américains, dont on vient encore d'avoir des illustrations avec le procès Simpson, la grande marche des Noirs à Washington, l'épreuve de force budgétaire entre la Maison Blanche et les deux chambres.

Le temps est passé où les Etats-Unis se targuaient d'exercer le leadership d'un monde « libre » qui, sans leur protection, eût sans doute, tôt ou tard, cessé de l'être. Bill Clinton *vient certes d'écrire* dans *Newsweek* qu'il est de la responsabilité des Américains d'être les leaders pour la paix. Mais ce qu'ils attendent avant tout de lui, en un temps où leur intérêt pour la politique est extrêmement bas, c'est qu'il défende leurs intérêts à eux, notamment leurs intérêts commerciaux et, cela va de pair, culturels.

Fruit du croisement d'innombrables ethnies, ils ont d'autant plus tendance à juger anachronique l'attachement des autres peuples à leur langue, à leur souveraineté, qu'ils peuvent constater, jusqu'à Moscou ou à Pékin, à quel point est contagieuse leur manière de vivre, de manger, de parler, de s'habiller. L'uniformisation est dans la logique du village planétaire. Elle *résulte moins d'un* dessein bien arrêté que du poids, sur tous les plans, de la première puissance économique et militaire du monde.

Ce poids est énorme, mais pas si énorme que ne puissent lui susciter des contrepoids les peuples décidés à s'unir pour préserver leur identité. C'est ce que semblent comprendre de plus en plus, notamment, les Asiatiques. Ne serait-il pas temps que les Européens, tirant les leçons de leur impuissance dans l'affaire bosniaque, manifestent par un geste résolu leur refus de jeter le manche après la cognée ?

André Fontaine

RESSOURCES HUMAINES Le PDG du groupe GEC-Alsthom, filiale d'Alcatel Alsthom, s'explique pour *Le Monde* sur les conflits sociaux qui sont intervenus ces derniers mois dans ses usines, notamment à Belfort et au Havre. Il admet les erreurs, mais estime que *« l'image du groupe ne correspond pas à la réalité de son comportement social »*. Le groupe, bâti par des *« ingénieurs »*, a trop privilégié *« l'approche technique »*. ● M. BILGER SOUHAITE la poursuite de la décentralisation des reponsabilités dans des unités d'environ mille personnes, en ayant désormais recours à des responsables des ressources humaines. ● LES NIVEAUX HIÉRARCHIQUES seront réduits afin de favoriser la *« transparence »*. ● L'EMPLOI devrait continuer à diminuer avec des suppressions de postes en Europe et des créations en Asie.

GEC-Alsthom engage « une nouvelle approche » de ses relations sociales

A Belfort, au Havre, dans sa division ferroviaire, le groupe franco-anglais d'électrotechnique a fait l'objet de vives critiques. Rompant le silence, son PDG, Pierre Bilger, reconnaît les erreurs et s'explique

CINQ SEMAINES DE CONFLIT à Belfort fin 1994, un bras de fer avec la CGT et les pouvoirs publics en juin à l'occasion de la fermeture envisagée de l'usine du Havre, une annonce de 984 suppressions d'emplois au moment même où le gouvernement appellait les entreprises à se montrer *« citoyennes »* et, ces derniers jours, une polémique à Belfort au sujet d'une liste de *« salariés dangereux »* établie par des cadres : depuis un an, GEC-Alsthom est régulièrement désigné comme le mauvaise élève social de la classe des entreprises.

Rompant un long silence en grande partie imposé par les déboires de la maison-mère, Alcatel Alsthom, Pierre Bilger, PDG de GEC-Alsthom, entend montrer que son groupe, qui emploie 83 000 personnes dans le monde, dont 33 400 en France, ne reste pas sourd aux critiques. Ainsi, M. Bilger *« partage l'émotion des syndicats »* sur la divulgation d'une liste classant les salariés en fonction de leur comportement frondeur ou accommodant. Même si, selon lui, ce document trouve son origine dans une séance de *« défoulement »* organisée au début d'une session de formation, il *« reflète un état d'esprit qu'*[il condamne] *et qu'*[il cherche] *à combattre »*.

RÉCIDIVE

Autre abcès désormais crevé : la restructuration de l'usine de transformateurs du Havre. Le dossier n'est pas nouveau. Dès octobre 1993, GEC-Alsthom annonçait la fermeture de ce site qui emploie 745 personnes. Dans la région, le tollé est général, mais GEC-Alsthom reste inflexible. Début 1994, l'entreprise refuse même d'assister à une réunion proposée par les pouvoirs publics. Cette année, le groupe récidive : un mois après l'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac, qui fait de la lutte contre le chômage sa priorité, l'annonce de la fermeture passe pour une provocation. La levée de boucliers est telle que, cette fois, la direction acccepte de négocier.

Fin septembre, un accord est conclu : 210 emplois sont maintenus au Havre, où le temps de travail est réduit à environ 31 heures. Pierre Bilger reconnaît que *« ce qui était opportun pour l'entreprise ne l'était pas nécessairement au regard du calendrier politique »*. Convaincu que *« la fermeture de l'activité transformateurs du Havre est une nécessité économique »*, il juge ce cas *« extrêmement singulier »*.

Néanmoins, dit-il, *« en règle générale, la réduction du temps de travail est une solution que nous étudierons chaque fois que nous aurons des problèmes d'emplois dans le groupe »*.

Autre hasard malencontreux du calendrier : le même groupe annonce 984 suppressions d'emplois dans sa division ferroviaire... quarante-huit heures avant l'annonce par Alain Juppé de son plan emploi, le 22 juin. Sur ce dossier, Pierre Bilger estime pourtant que son groupe a eu *« une attitude exemplaire en affichant l'objectif sur les trois ans à venir »*. *« Nous avons voulu*, dit-il, *une vision prévisionnelle de l'emploi qui s'est retournée contre nous. Si nous n'avions présenté que notre plan social pour 1996, nous n'aurions pas été la cible des commentateurs. »*

EXAMEN DE CONSCIENCE

Si elle juge le conflit de Belfort *« regrettable mais classique, avec à l'origine une revendication salariale »*, la direction de GEC-Alsthom reconnaît que cette multiplicité de conflits pose problème. Elle crée *« une image – c'est notre faute*, dit-elle *– qui ne reflète pas la réalité du comportement social »* de l'entreprise. Afin d'essayer de la corriger et d'introduire *« des relations sociales plus humaines »*, Pierre Bilger a engagé *« une nouvelle approche »*.

Contrairement à la ligne adoptée depuis la constitution de ce groupe franco-britannique en 1989, la France ne peut pas être considérée comme un pays comme les autres. Alors que le brassage des cultures était jusqu'ici la règle, les cent cadres dirigeants français ont été réunis au *début de l'année pour un examen* de conscience collective. Et pour bien montrer que l'heure était à l'introspection, un dirigeant syndical de la métallurgie a été chargé de leur dire leurs quatre vérités. *« Ça a provoqué un début de changement majeur »*, commente Pierre Bilger.

L'autre grande orientation du groupe – la décentralisation – n'est pas remise en question. Mais la direction générale a décidé de *« renforcer massivement notre fonction ressources humaines »*. GEC-Alsthom, *« une société d'ingénieurs »*, a *« longtemps privilégié une approche technique des sujets et sousestimé d'autres dimensions du management »*. Chacune des cinq divisions mondiales est dotée d'une direction des ressources humaines. Surtout, chaque établissement industriel a désormais son directeur des ressources humaines (DRH). Il y avait un DRH sur le site de Belfort (7 000 salariés), il y en a désormais quatre.

Convaincu qu'*« un vrai dialogue social ne peut être fondé que sur une approche décentralisée »*, le groupe s'est redécoupé en créant de nouveaux établissements et de nouvelles unités d'un millier de personnes environ, une taille qui *« permet de mettre en place une approche moderne des relations sociales »*. Il a aujourd'hui en France trente-trois comités d'entreprise et se félicite d'avoit signé *« plus de cinquante accords sur de nombreux thèmes ces douze derniers mois »*.

Par ailleurs, le groupe négocie actuellement, avec la Fédération européenne de la métallurgie, la création d'un comité de groupe européen, l'*« European Forum »*, une instance à laquelle participeront cinq représentants français, trois britanniques, un allemand et un espagnol. Entre ces deux niveaux – l'international et le local –, GEC-Alsthom a nommé dans chaque pays un *« coordinateur »* chargé de *« favoriser l'échange d'expériences et d'être l'interlocuteur des pouvoirs publics et des confédérations syndicales »*. Malgré tout, cette structure reste légère et ne semble pas avoir de véritable poids politique.

TRANSPARENCE

Pierre Bilger met en avant un autre impératif : *« la transparence »*. Elle passe par *« la réduction du nombre des niveaux hiérarchiques, souvent trop élevé, notamment à Belfort. Déjà, certains établissements n'ont que trois niveaux hiérarchiques, alors que certains en ont encore six ou sept »*. Outre une politique de communication interne *« en temps réel »*, la transparence se manifeste également dans la politique salariale, qui doit désormais *« privilégier la réalité économique de chaque unité »*. Les dirigeants, dont la rémunération était constituée d'un salaire de base et d'un bonus calculé sur les résultats, se voient assigner des objectifs personnels *« liés aux ressources humaines »*.

« Il reste beaucoup à faire », admet le PDG. D'autant que cette nouvelle approche sociale s'inscrit dans un contexte inchangé. Le groupe ne pense pas que l'évolution de ses effectifs sera fondamentalement modifiée dans les cinq années à venir. *« Quand elle sera inévitable, la diminution de l'emploi sera gérée avec le traitement social le plus complet possible. »*

Avec un impératif : *« La rentabilité du groupe passe par celle de chaque unité, non forcément à chaque instant, mais à moyen terme, afin d'assurer le financement des dépenses d'investissements, de recherche et de commercialisation »*.

Eric Le Boucher et Frédéric Lemaître

Le Royaume-Uni, pays le plus touché par les restructurations

	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
France	23 047	22 134	21 077	20 073	18 180	16 381
TOTAL	85 024	86 688	86 577	84 017	79 694	83 038

Exercice du 1er avril au 31 mars — Source : GEC Alsthom

L'Europe occupe 74 % des effectifs du groupe, dont 40 % en France et 20 % au Royaume-Uni ; l'Asie 13 %, l'Amérique et l'Afrique 6 %.

Numéro un mondial dans l'énergie et le ferroviaire

● **Ventes :** 8,983 milliards d'ecus (environ 58,4 milliards de francs) en 1994-95 (exercice clos le 31 mars), contre 7,928 milliards d'ecus en 1993-94.

● **Répartition par secteur :** 45 % dans la production d'énergie ; 22 % dans le matériel ferroviaire ; 15 % dans le transport et la distribution d'énergie ; 10 % dans les équipements industries ; 8 % dans la construction navale.

● **Répartition géographique :** Europe : 58 %, dont 24 % en France, 13 % au Royaume-Uni et 7 % en Allemagne ; Asie : 24 % ; Amérique : 13 % ; Afrique et Australie : 5 %.

● **Effectifs :** 23 000 personnes dans la production d'énergie ; 16 783 dans le matériel ferroviaire ; 14 915 dans les équipements industriels ; 12 640 dans la production et la distribution d'énergie ; 4 433 dans la construction navale.

France Télécom s'allie à Olivetti pour attaquer le marché italien des télécommunications

LA PERSPECTIVE de l'ouverture totale à la concurrence du secteur des services de télécommunications en Europe à compter du 1er janvier 1998 suscite, depuis plusieurs mois maintenant, une guerre de positions et une quête d'alliances auxquelles se trouvent mêlés tout à la fois les exploitants téléphoniques « historiques » du Vieux Continent, plusieurs de leurs principaux concurrents américains ainsi que de nouveaux acteurs, issus d'autres secteurs, voisins (l'informatique) ou non (la distribution d'électricité) des télécommunications. C'est dans ce paysage, en pleine recomposition, que s'inscrit le rapprochement que comptent mener à bien l'opérateur public français France Télécom et le constructeur informatique italien Olivetti.

Annoncé mercredi 15 novembre, le protocole d'accord signé par les deux groupes vise à créer une société commune dont l'objectif sera de se poser, sur le marché italien, en rivale directe de l'opérateur national, Telecom Italia. Tout d'abord en attaquant les segments de marché déjà ouverts à la concurrence (transmission de données, services aux entreprises, etc). Puis, à partir de début 1998, en s'attaquant à ce qui constitue la plus grosse part du « gâteau » des services téléphoniques, ceux de la transmission de la voix. Si les premiers sont évalués à 6 000 milliards de lires (18 milliards de francs), l'ensemble du marché italien des télécommunications – le troisième en Europe au coude à coude avec le marché britannique – est quant à lui estimé à 30 000 milliards de lires (hors téléphonie mobile).

C'est autour de la société Infostrada que l'accord entre France Télécom et Olivetti a été noué. Créée au mois d'avril dernier par l'industriel italien (67 % des parts) et l'opérateur téléphonique américain Bell Atlantic (33 %), afin de proposer des services de télécommunications professionnels dans la Péninsule, Infostrada détiendra 51 % de la nouvelle société commune. Cette dernière, qui devrait démarrer ses activités dans le courant du premier semestre 1996, pourrait d'ailleurs conserver non seulement les actifs d'Infostrada mais aussi le nom. France Télécom y ferait dans ce cas son entrée, à hauteur de 49 %, à la faveur d'une augmentation de capital.

« Ce n'est pas encore tranché, nous allons en discuter », souligne Michel Hirsch, directeur de l'international chez France Télécom. Il ajoute que, si le principe d'un élargissement de l'alliance aux alliés allemand et américain du groupe français, Deutsche Telekom et Sprint, est acquis, les modalités ne sont pas arrêtées. *« Cela se fera dès l'an prochain, nos 49 % devant être répartis entre nous et nos partenaires allemand et américain »* explique M. Hirsch.

France Télécom est associé à Deutsche Telekom au sein d'une société commune baptisée Atlas, spécialisée dans les services aux entreprises, qui a récemment reçu le feu vert de la Commission européenne. Les deux opérateurs doivent par ailleurs prendre 20 % du capital de Sprint (projet Phoenix), opération qui doit encore recevoir l'aval des autorités américaines.

Compenser des pertes de parts de marché sur le territoire national

La future joint-venture italienne sera le relais de cette alliance, dont elle proposera la gamme de services. *« Nous devons trouver un maximum de structures relais pour être efficaces dans notre offre internationale »*, note Michel Hirsch, qui estime raisonnable pour la future société en Italie de prétendre s'arroger 10 % du marché d'ici à cinq ou dix ans. Ses investissements seront de 200 milliards de lires en 1996 et en 1997. France Télécom réalise environ 7 milliards de lires de chiffre d'affaires actuellement en Italie, principalement via sa filiale Transpac (transmission de données).

Si cette alliance permet à l'exploitant téléphonique français d'espérer compenser les pertes de parts de marché qu'il subira à compter de début 1998 sur son territoire national, elle constitue surtout un sérieux « coup de pouce » pour Olivetti qui, confronté à de graves difficultés dans son métier traditionnel (5 000 suppressions d'emplois sont encore programmées), cherche dans les télécommunications, sinon une planche de salut, du moins une source de revenus, puis, à plus long terme, de profits.

Associé aux opérateurs américains AirTouch et Bell Atlantic, au suédois Telia ainsi qu'à l'allemand Mannesmann, le groupe de Carlo De Benedetti est déjà devenu le deuxième opérateur italien de téléphone mobile numérique, un domaine exclu de l'accord avec France Télécom. Olivetti s'est également allié avec l'américain US West pour offrir des services sur le câble. Dans cette perspective de développement de son activité télécommunications, mais aussi pour combler quatre années de pertes (2 100 milliards de lires de déficit cumulé depuis 1991), la firme italienne devait faire appel, jeudi 16 novembre, à ses actionnaires, leur demandant de souscrire à une recapitalisation d'un montant de 2 257 milliards de lires. La bataille au-delà des Alpes s'annonce toutefois rude, car Telecom Italia, l'opérateur national en situation de monopole, s'est pour sa part allié avec IBM, le numéro un mondial de l'informatique.

Philippe Le Cœur

Les principaux regroupements en Europe

● **Le pôle BT** se compose de : BT (Royaume-Uni), MCI (Etats-Unis), Viag (Allemagne), TeleDanmark, Telecom Finland, Norwegian Telecom, Banco Santander (Espagne) et Banca Nazionale del Lavoro (Italie).

● **Le pôle France Télécom-Deutsche Telekom** comprend : France Télécom, Deutsche Telekom, Sprint (Etats-Unis), Olivetti (Italie) et Bell Atlantic (Etats-Unis).

● **Le pôle Unisource-Iris-Uniworld** est constitué de trois ensembles :
– Unisource : Telia (Suède), PTT Nederland (Pays-Bas), PTT Suisses et Telefonica (Espagne) ;
– Iris : Unisource et Générale des eaux (France) ;
– Uniworld : Unisource et ATT (Etats-Unis).

Boeing et McDonnell Douglas envisagent de fusionner

LES DEUX CONSTRUCTEURS aéronautiques américains Boeing et McDonnell Douglas (MDD) auraient entamé des négociations pour fusionner tout ou partie de leurs activités, selon le quotidien américain *The Wall Street Journal* daté du jeudi 16 novembre. Si l'opération aboutissait-elle déboucherait sur la constitution d'un géant de l'aéronautique civile autant que militaire valorisé en Bourse à 35 milliards de dollars (175 milliards de francs) et relèguerait loin derrière le concurrent Airbus.

Dans le domaine de l'aviation civile, les deux sociétés sont partiellement en concurrence. Boeing détient une bonne moitié des parts de marché mondial, contre 30 % pour Airbus Industrie et environ 10 % pour McDonnell Douglas. En revanche, Boeing tirerait profit des fortes positions commerciales de MDD dans le domaine militaire (avec les avions de combat F-15 et F/A-18) où les contrats sont générateurs de forts profits.

MDD, grâce à ses récents succès commerciaux se trouve dans une bien meilleure position de négociation que l'an dernier où une fusion avait déjà été envisagée, selon le *Wall Street Journal*. Au début du mois de novembre, le constructeur aéronautique a remporté, contre Boeing, une commande de 20 milliards de dollars du Pentagone pour 80 C-17. Il a cependant été dit que MDD aurait baissé ses prix de 40 % pour décrocher ce contrat.

Dans le domaine de l'aéronautique civile, MDD semble revenir sur le devant de la scène, notamment grâce à une commande récente de la compagnie Valujet Airlines de 50 MD-95 – son futur avion de cent places – estimée à 1 milliard de dollars. Il vient aussi d'obtenir un contrat de 5 milliards de dollars, grâce au soutien du gouvernement américain, avec la compagnie aérienne saoudienne Saudia portant sur 29 bi-réacteurs MD-90 et 4 gros porteurs MD-11 cargo. MDD, que les analystes pensaient évincé par Airbus et Boeing, a enregistré depuis le début de l'année 110 commandes, contre 83 pour Airbus (et 286 pour Boeing). *« Une fusion entre MDD et Boeing renforcerait bien entendu la concurrence dans le domaine civil avec nous. Mais l'enjeu d'un tel regroupement serait surtout militaire »*, a-t-on déclaré chez Airbus au *Monde*, jeudi. Dans ce dernier secteur, Boeing et MDD sont complémentaires et l'association des deux groupes aurait la même portée que celle réalisée en mars de Martin Marietta et Lockheed.

OBSTACLES JURIDIQUES

D'autres options qu'une fusion seraient envisagées par les négociateurs. Un échange d'actions entre les deux compagnies ou une cession partielle d'activités pourraient être finalement retenus. D'autant que les pressions politiques et juridiques risquent d'être fortes. Les restructurations résultant d'un rapprochement seraient coûteuses en termes d'emplois (Boeing et McDonnell totalisent 185 000 employés). En 1994, les chiffres d'affaires de Boeing et MDD sont respectivement de 21,9 et 13,1 milliards de dollars et leurs profits de 856 et 598 millions de dollars). Les autorités anti-monopoles pourraient s'opposer à la fusion, notamment entre leurs activités dans l'aviation civile, McDonnell étant le seul concurrent national de Boeing dans ce domaine.

Record historique à Wall Street : l'indice Dow Jones dépasse les 4 900 points

LA BOURSE de New York n'en finit plus de battre des records – 57 depuis le 1er janvier – et de surprendre les observateurs. L'indice Dow Jones a franchi mercredi 15 novembre, pour la première fois de son histoire, la barre des 4 900 points (à 4 922,75 en clôture) et approche du seuil mythique des 5 000 points. Wall Street a gagné 50 points (1,05 %) mercredi et affiche une progression de plus de 28 % depuis le début de l'année.

Si les négociations budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès républicain restent dans une impasse, manifestement les boursiers n'en ont cure. Après avoir marqué une pause dans la matinée pour digérer plusieurs statistiques économiques – dont une hausse de 0,3 % de l'indice des prix de gros et une baisse de 0,3 % de la production industrielle en octobre –, Wall Street s'est soudain emballé. Une ruée d'achats s'est produite dans l'après-midi, après que le Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) s'est séparé sans avoir apporté de modifications à la politique monétaire américaine. Les investisseurs parient sur une baisse des taux d'intérêt directeurs lors de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Fed le 19 décembre. *« A condition bien sûr qu'un accord sur le budget soit trouvé d'ici là »*, estime David Plard de la Société générale Equities.

Mais les espoirs de baisse des taux ne justifient pas à eux seuls cette euphorie. Les boursiers jouent en fait sur les deux tableaux : la baisse des taux et le maintien de la croissance à un niveau élevé. Après quatre années de croissance ininterrompue, l'économie américaine fait toujours preuve d'une étonnante vigueur. Plus aucun expert n'ose pronostiquer une récession pour la fin de l'année ou pour 1996. La croissance au troisième trimestre a été supérieure à 1 % (4,2 % en rythme annuel). *« C'est bien le signe d'un redémarrage après ce qui apparaît comme une courte pause et ce n'est pas un simple rebond technique »*, souligne la Banque Indosuez dans son bulletin de conjoncture du mois de novembre. *« Il est difficile d'imaginer l'économie américaine marquer le pas et repasser à un rythme de croissance nettement inférieur à 3 % au cours des prochains mois »*, ajoute Indosuez.

DÉSÉQUILIBRE MAJEUR

Mais l'euphorie, liée notamment à l'afflux continu outre-Atlantique de capitaux vers la Bourse, présente des risques. La relative surchauffe de l'économie américaine ne va pas contribuer à résoudre le déséquilibre majeur de l'économie américaine, celui des échanges extérieurs. Même si le déficit commercial avec le Japon s'est réduit de 44,2 % au mois d'octobre par rapport à octobre 1994. *« Soutenue par le niveau des taux d'intérêts et par l'impression de richesse provoquée par la bonne tenue des marchés financiers, l'économie américaine pourrait s'engager dans une phase de surendettement et de surinvestissement »*, souligne la banque Indosuez.

Le danger le plus visible provient de la situation financière des ménages américains. Elle les rendrait très vulnérable à une secousse de grande ampleur à Wall Street. Le pourcentage des actions dans l'ensemble des placements détenus par les Américains se situe à un niveau de 29 %, sans précédent depuis le milieu des années 70. Dans le même temps, et selon la banque Morgan Stanley, l'endettement total des ménages américains a atteint un sommet historique de 90 % des revenus disponibles. Pour finir, la liquidité, c'est-à-dire la possibilité pour les ménages de réaliser rapidement leurs actifs, notamment immobiliers, toujours calculée par Morgan Stanley, est à son niveau le plus faible depuis cinquante ans.

Eric Leser

Les entreprises publiques souffrent d'une crise de confiance des marchés

L'appel aux investisseurs leur coûte de plus en plus cher

Les investisseurs s'inquiètent de la santé de certaines entreprises publiques. La seule présence de l'Etat comme actionnaire de référence ne suffit plus à les rassurer complètement, ils réclament des taux d'intérêt plus élevés. La SNCF a préféré lever des fonds en dollars plutôt qu'en francs

DÉJÀ CONFRONTÉES, pour certaines d'entre elles, à une situation financière très délicate, les entreprises publiques souffrent, depuis plusieurs semaines, d'un handicap supplémentaire : une détérioration sensible de leurs conditions de financement sur les marchés de capitaux.

L'instauration par le gouvernement du prêt à taux zéro, destiné à favoriser l'achat de logements par les particuliers, est à l'origine de cette mini-crise. Cette mesure a provoqué une dévalorisation immédiate des emprunts du Crédit foncier de France (CFF). Les investisseurs se sont inquiétés des conséquences, pour cette institution financière, de la disparition des prêts aidés d'accession à la propriété (PAP), dont elle avait le monopole de la distribution. Leurs craintes ont été confortées par la décision des agences de notation, qui évaluent la solvabilité des emprunteurs, d'abaisser la note de la dette du Crédit foncier. Conséquence de cette vague de défiance, la prime par rapport aux emprunts d'Etat exigée par les investisseurs pour détenir des titres du CFF s'est envolée, passant de 0,25 % à 0,85 %.

En raison du rôle majeur joué par le Crédit foncier sur le marché obligataire français, ce choc s'est rapidement propagé aux autres emprunteurs. *« On a observé un phénomène de contagion à l'ensemble des signatures du secteur public »*, note un professionnel du marché obligataire. L'écart de rendement entre les titres des entreprises publiques et ceux de l'Etat s'est sensiblement élargi.

Le mouvement est d'autant plus notable qu'on avait assisté, au cours des derniers mois, au scénario inverse. L'Etat, en raison de l'ampleur de ses besoins de financement et de ses appels massifs au marché, avait vu ses emprunts se déprécier, de façon continue, par rapport aux obligations des entreprises publiques. Au mois d'août, la prime offerte par ces dernières était tombée à un niveau historiquement bas. Elle s'établissait à moins de 0,10 %. Les professionnels envisageaient d'ailleurs une poursuite de ce mouvement.

Les déboires du Crédit foncier ont mis brutalement fin à cette tendance. *« Les investisseurs institutionnels ont semblé prendre tout à coup conscience des difficultés financières que connaissaient certaines grandes entreprises publiques »*, explique un banquier. Jusqu'à présent, la seule présence de l'Etat comme actionnaire de référence suffisait à les rassurer complètement. Ils n'avaient aucun doute sur sa détermination à venir au secours des entreprises publiques en difficulté.

UN EMPRUNT EN DOLLARS

Cette confiance est aujourd'hui ébranlée. Ils s'interrogent aujourd'hui sur la capacité de l'Etat, lui-même lourdement endetté, à pouvoir les aider financièrement de façon durable. Le processus de privatisations accroît leurs craintes. L'Etat pourrait être conduit, au cours des prochaines années, à se séparer de queques-unes de ces entreprises qui lui coûtent plus qu'elles ne lui rapportent.

Les investisseurs sont amenés à prendre en compte cette hypothèse dans leur stratégie de placement à long terme. Ils sélectionnent de façon plus précise les titres qu'ils achètent, en fonction de la santé financière propre à chaque entreprise publique. *« Il y a une redécouverte de la hiérachie des signatures »*, note un gestionnaire d'une compagnie d'assurances. Conséquence de cette nouvelle approche, les émetteurs les plus solides, tels EDF ou France Telecom, sont relativement épargnés. L'écart de rendement entre les titres d'EDF et les emprunts d'Etat s'est élargi dans des proportions limitées, passant de 0,07 % à 0,14 %.

La SNCF, en revanche, a été plus durement touchée. Elle constituait une cible toute désignée, en raison de l'ampleur de son endettement et de son déficit. Alors qu'elle avait payé, cet été, une prime de 0,08 % par rapport aux titres d'Etat, elle serait obligée aujourd'hui d'offrir 0,26 % aux investisseurs. Confrontée à une telle hausse de son coût de financement, la SNCF a préféré cette semaine s'abstenir de solliciter le marché obligataire français. Elle a choisi d'émettre à la place, sur le marché international, un emprunt en dollars. M. Delmotte, adjoint au chef du département financement et trésorerie de la SNCF, qualifie *« d'épidermique »* la réaction des investisseurs.

Son optimisme est loin d'être partagé par tous les intervenants du marché obligataire. *« Le mouvement observé depuis plusieurs semaines pourrait non seulement durer mais s'amplifier au cours des prochains mois »*, affirme un banquier. *« Dans un environnement économique et financier qui s'annonce très perturbé, les investisseurs vont se montrer de plus en plus sélectifs. »* S'il se vérifiait, un tel scénario aurait de graves conséquences pour les entreprises publiques les plus fragiles et les ferait entrer dans un cercle vicieux. La hausse de leur coût de financement sur les marchés de capitaux entraînerait une nouvelle détérioration de leur situation financière, ce qui ne ferait qu'accroître la défiance des investisseurs à leur égard.

P-A D.

Le directeur général du Lloyd's rejoint Salomon Brothers

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE DE LONDRES vient de connaître une dernière avanie avec la démission, mercredi 15 novembre, de son directeur général, Peter Middleton, en poste depuis trois ans. Cette défection intervient au plus mauvais moment pour le Lloyd's. Depuis deux ans, son président, David Rowland, s'escrime à trouver des solutions pour maintenir en vie l'institution qui vacille sous le poids de sinistres en tous genres, notamment les catastrophes naturelles et les ravages de l'amiante aux Etats-Unis. Certes, le Lloyd's est parvenu à un accord avec ses Names pour mettre fin à la cascade de procédures en cours. Mais la création d'Equitas, une structure de cantonnement destinée à isoler les sinistres survenus avant 1992, quelque 9 milliards de livres, est sans cesse repoussée. Annoncée pour fin octobre, sa création a été reportée à fin mars 1996. M. Middleton, qui va devenir directeur général pour les affaires européennes de Salomon Brothers, affirme que son départ *« n'affectera pas le plan de redressement du Lloyd's »*. Il a été remplacé par Ron Sandler, l'un des principaux architectes du plan de redressement.

Paribas resserre son contrôle sur le Crédit du Nord

LE GROUPE PARIBAS a décidé de renforcer son contrôle sur sa filiale, le Crédit du Nord, qui va devenir une société avec un directoire et un conseil de surveillance, respectivement dirigé par Philippe Toussaint, actuellement directeur général du Crédit du Nord, et François Henrot, membre du directoire de la Compagnie financière de Paribas. Bernard Auberger, nommé président de la banque en janvier 1994, qui avait pour mission de ramener la banque à l'équilibre, rejoint la Compagnie bancaire et conserve ses autres fonctions, notamment celle de président du conseil de surveillance de la Banque Cortal et de la Banque directe. Le groupe Paribas a pour objectif *« de donner à sa filiale le Crédit du Nord les moyens d'accélérer son adaptation aux conditions actuelles d'exercice du métier bancaire en France »*. M. Lévy-Lang avait affirmé en mars dernier que 1995 serait *« une année cruciale pour le Crédit du Nord »*.

■ **JAPON : le ministre japonais des finances, Masayoshi Takemura, a estimé mercredi 15 novembre que** *« grâce à l'effort des banques, le problème des créances douteuses peut être entièrement réglé en cinq ans, et pour certaines banques en deux ou trois ans »*. M. Takemura faisait référence à un rapport de son ministère publié la veille estimant que, sur les 37 390 milliards de yens de créances douteuses, un montant de 18 000 milliards de yens (900 milliards de francs) était irrémédiablement perdu, précise l'agence japonaise. Le secteur bancaire a pu liquider au cours de l'année écoulée quelque 50 milliards de dollars de créances douteuses, a ajouté le ministre cité par l'agence Kyodo.

■ **DE DIETRICH ferroviaire : la société, spécialisée dans les équipements ferroviaires, prévoit de supprimer en Alsace,** sur le site de Reichsoffen, 222 postes sur 963, soit 23 % de ses effectifs, ont fait savoir, mercredi 15 novembre, les syndicats. Au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, la direction a présenté un projet de plan social qui comprend 103 départs en retraite ou préretraite et 119 départs volontaires ou licenciements, ainsi que des mesures de travail à mi-temps à partir du 1er janvier 1997. De Dietrich ferroviaire, détenu à hauteur de 51,25 % par la société Ferromeca, justifie ces mesures par les graves difficultés rencontrées par les réseaux ferroviaires européens.

■ **SIEMENS-NIXFORD : le constructeur informatique allemand a dégagé ses premiers bénéfices en cinq ans** au cours de l'exercice clos fin septembre 1995. Le résultat net atteint 23 millions de marks (79 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 12,8 milliards de marks.

■ **AIR FRANCE : l'un des principaux syndicats du personnel navigant commercial (PNC, hôtesses et stewards)** du groupe Air France, le SNPNC, a annoncé mercredi 15 novembre qu'il procédera à un référendum auprès de ses 5 000 adhérents chez Air France et Air Inter pour savoir si les hôtesses et stewards du groupe veulent poursuivre le conflit avec la direction, après les trois jours de grève du 9 au 11 novembre. Le dépouillement du scrutin n'aura pas lieu avant la fin décembre.

■ **ATT : le groupe américain de télécommunications a offert des incitations** au départ à quelque 78 000 de ses cadres. Ce plan entre dans le cadre de la restructuration annoncée en septembre, qui doit voir le groupe se scinder en trois entités distinctes.

■ **AGF : la compagnie d'assurances a enregistré au cours des neuf premiers mois de l'année** un chiffre d'affaires de 27,9 milliards de francs en assurance-vie, soit un bond de 36,4 % par rapport à la même période de l'année dernière. Cette progression provient essentiellement du succès du produit Valoréa, géré par Arcalis, filiale des AGF et commercialisé par La Poste.

■ **AXA : la dette financière consolidée du groupe d'assurances Axa** devrait s'élever fin 1995 à environ 30 milliards de francs, dont 16 milliards correspondent uniquement à la dette financière des holdings, a indiqué, mercredi 15 novembre, son directeur financier, Gérard de la Martinière. Ce montant n'est pas excessif par rapport au niveau des fonds propres du groupe, a-t-il ajouté afin de tenter de couper court aux critiques sur la fragilité du groupe.

■ **ALCATEL SEL : le groupe allemand de télécommunications**, filiale à 99 % du groupe français Alcatel, a annoncé, mercredi, un chiffre d'affaires en baisse de 29,5 % à 2,295 milliards de marks (7,9 milliards de francs) sur neuf mois. Le PDG d'Alcatel Alsthom, Serge Tchuruk a jugé ces résultats *« décevants »*, précisant que la filiale allemande aura un *« rôle-clé »* à jouer dans la branche télécoms du groupe.

■ **FORD UK : la direction et les syndicats** de la filiale britannique du constructeur automobile Ford se sont quittés, dans la nuit du 15 au 16 novembre, à Londres, sur un constat de désaccord. Les syndicats, représentant environ vingt-deux mille ouvriers, ont rejeté les dernières offres de la direction. Celle-ci proposait une revalorisation des salaires de 4,75 % et une nouvelle augmentation de 4,5 % ou supérieure de 0,5 % au taux d'inflation en novembre 1996. Les syndicats réclament des hausses de salaires de 10 % et une réduction de deux heures de la durée hebdomadaire du travail, qui passerait ainsi à trente-sept heures. – (*AFP*.)



■ **WALL STREET** continue d'aligner des records. Pour la première fois depuis sa création, l'indice Dow Jones a passé la barre des 4 900 points pour terminer à 4 922,75.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en hausse de 1,45 % jeudi 16 novembre. L'indice Nikkeï a gagné 256,78 points à 17 939,52 points, dans un marché peu étoffé.

■ **LE DOLLAR** est remonté à 101,65 yens jeudi en fin de journée sur le marché des changes de Tokyo contre 101,45 yens mercredi soir à New York et 100,92 yens à Tokyo la veille.

■ **LA BOURSE DE PARIS** a terminé en vive hausse mercredi après l'annonce du plan Juppé pour la Sécurité sociale. L'indice CAC 40 a gagné 2,01 % à 1 875,18 points.

■ **L'OBSERVATION** des marchés des produits financiers dérivés peut permettre de mieux cibler la politique monétaire sans influer sur ses instruments, a estimé mercredi la Bundesbank.

LES PLACES BOURSIÈRES

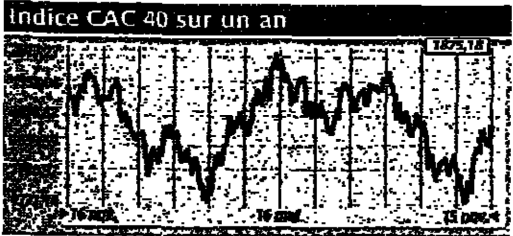
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

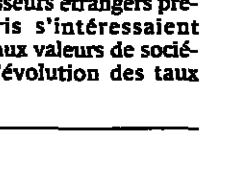
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris au-dessus des 1 900 points

LA BOURSE DE PARIS continuait à manifester sa satisfaction jeudi 16 novembre, au lendemain de la présentation par le premier ministre, Alain Juppé, de son plan de refonte de la Sécurité sociale. En hausse de 1,47 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,45 %. Aux alentours de 12 h 30, *les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 1,72 % à 1 907,62 points*. Ce nouveau bond en avant intervient dans un marché particulièrement actif, le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevant à près de 4 milliards de francs.

Les banques ont apparemment entendu l'appel du premier ministre qui, mercredi, déclarait que la détente des taux d'intérêt serait la clé de la réussite du plan de restructuration de la Sécurité sociale, car *« une baisse de 1 point des taux d'intérêt, c'est 50 milliards de francs d'oxygène injectés dans l'économie »*. La Société générale a annoncé jeudi matin une



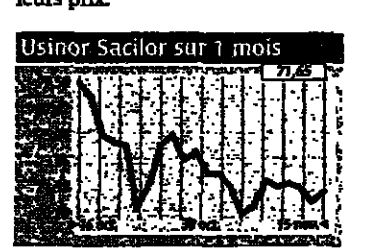


baisse de 40 centièmes de point de son taux de base à 7.80 % contre 8,20 %, ce dernier taux étant pratiqué depuis le 19 octobre dernier.

Les investisseurs étrangers présents à Paris s'intéressaient notamment aux valeurs de sociétés liées à l'évolution des taux d'intérêt.

Usinor Sacilor, valeur du jour

LE TITRE Usinor Sacilor se reprend un peu. L'action a terminé mercredi 15 novembre à 71,65 francs, en hausse de 1,05 %, soit en baisse de 18,81 % depuis son introduction en Bourse en juillet. Le groupe sidérurgique, qui a réalisé 18,08 milliards de francs de chiffre d'affaires de janvier à septembre, en hausse de 12,1 % à structure comparable, a annoncé, qu'il *« avait pris des mesures de réduction de production pour faciliter la résorption des stocks excessifs »*. Une politique suivie par tous les sidérurgistes européens depuis plusieurs semaines afin de maintenir leurs prix.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/11	Var. % 15/11	Var. % 31/12
Credit Lyonn.CIP	298,60	+7,41	-32,44
Via Banque	171,80	+7,37	-53,56
Cred.Fon.France	93,30	+7,36	-63,61
Worms & Cie	239	+7,12	-7,18
Unibail	513	+6,21	+5,12
Poliet	402,80	+6,19	-13,94
UFB Locabail	411	+6,03	-3,29
ACF-Ass.Gen.France	168,20	+5,85	-21,66
Lapeyre	247	+5,55	-8,17
GAN	165,50	+5,41	-39,37
BAISSES, 12 h 30			
Euro Disney	13,20	-7,04	-18,38
Eurotunnel	7,55	-2,58	-68,47
Gr.Zannier #(Ly)	58,50	-2,33	-59,06
Salomon (Ly)	2800	-2,06	+31,14
UIS	117	-1,65	-45,01
De Dietrich	241	-1,63	-15,73
Jean Lefebvre	278	-1,45	-13,12
LVMH Moet Vuitton	944	-1,25	+11,98
Sligos	405	-1,21	+12,78
Dynaction	95	-1,04	-30,19

VALEURS LES PLUS ACTIVES

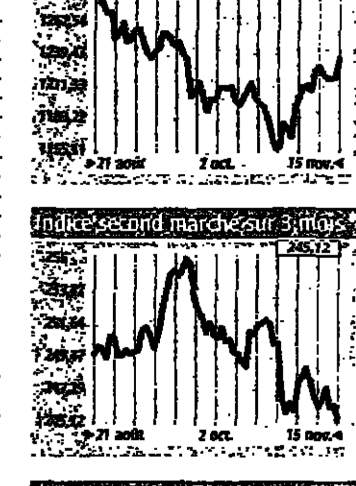
SÉANCE, 12 h 30	16/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A	437772	271392493
Axa	699591	220636531,80
Paribas	726628	216961117,70
UAP	1160274	162597822,30
Carrefour	57864	160879104
Suez	598319	122728629,90
Elf Aquitaine	328425	115213331,40
B.N.P.	447703	105142535,50
LVMH Moet Vuitton	109908	104698723
Bancaire (Cie)	178343	103600873

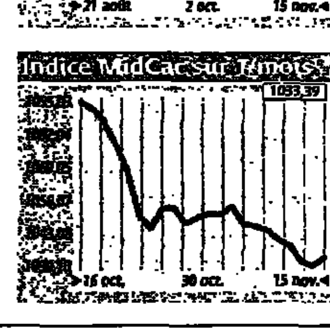
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/11	Var. % 15/11	Var. % 31/12
ASAP	10	+21,21	-47,36
Cardif SA 1	521	+7,42	-26,20
International CPU	6	+7,14	-69,69
Cermex # (Ly)	268,80	+5	-20,94
Technofan (B)	95,45	+4,94	-4,55
BAISSES, 12 h 30			
Reydel Indust.Li	1200	-9,43	+33,63
IPBM	68,40	-4,93	-0,86
Monneret Jouet #	56	-4,76	-37,77
Serbo 2	210	-4,54	-55,03
N.S.C Schlum.2 Ny	820	-4,32	-21,75

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	15/11	14/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1281,24	1260,97	+1,61
Ind. gén. SBF 250	1233,71	1216,27	+1,43
Ind. Second Marché	245,12	246,13	-0,40
Indice MidCac	1033,39	1030,10	+0,32
Valeurs indus.	1397,70	1380,41	+1,12
1 - Energie	1355,69	1309,20	+3,55
2 - Produits de base	1352,05	1336,19	+1,19
3 - Construction	1432,97	1409,74	+1,65
4 - Biens d'équip.	986,32	976,66	+0,11
5 - Automobile	1724,89	1722,72	+0,13
6 - Biens consom.	1934,91	1920,08	+0,77
7 - Indus. agro-alim.	1369,73	1361,19	+0,63
Services	1260,94	1250,51	+1
8 - Distribution	2070,18	2066,02	+0,58
9 - Autres services	930,21	917,99	+1,33
Sociétés financières	979,12	956,53	+2,36
10 - Immobilier	666,95	660,46	+0,98
11 - Services financ.	1032,82	1000,09	+3,27
12 - Sociétés invest.	1076,57	1070,21	+0,59





Wall Street proche des 5 000 points

LA BOURSE de Tokyo a terminé *la séance en nette hausse jeudi* 16 novembre dans un marché technique et peu fourni. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 256,78 points, soit 1,45 %, à 17 939,52 points. Selon Martin Pankau, de Deutsche Bank Capital Markets, les investisseurs n'ont, toutefois, pas particulièrement réagi à la nouvelle progression de Wall Street, à la hausse du dollar et à la contraction de plus de 40 % de l'excédent commercial japonais au mois d'octobre. La veille, Wall Street s'est une nouvelle fois rapprochée de la barre des 5 000 points alors que les négociations budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès restaient dans l'impasse. L'indice Dow Jones a terminé en hausse de 50,94 points, soit une avance de 1,05 % à 4 922,75 points.

Profitant d'une perspective de baisse de taux, à la Bourse de Londres, l'indice Footsie a gagné 23,5 points à 3 571,4 points, soit une progression de 0,7 %. La Bourse de Francfort a cédé 0,51 % mercredi, l'indice DAX des trente valeurs vedettes affichant 2 186,17 points en clôture, en raison notamment d'un nouvel accès de faiblesse du dollar, ont estimé des courtiers.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/11	Cours au 14/11	Var. en %
Paris CAC 40	1875,18	[illegible]	+1,97
New-York/DJ indus.	4875,06	[illegible]	+0,07
Tokyo/Nikkei	17682,70	[illegible]	-0,68
Londres/FT100	3571,40	[illegible]	+0,66
Francfort/Dax 30	2186,17	[illegible]	-0,51
Frankfort/Commer.	785,88	[illegible]	-0,08
Bruxelles/Bel 20	1678,09	[illegible]	+0,98
Bruxelles/Général	1446,64	[illegible]	+0,98
Milan/MIB 30	962	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	301	[illegible]	-0,20
Madrid/Ibex 35	298,52	[illegible]	-0,28
Stockholm/Affarsal	1337,58	[illegible]	+0,78
Londres FT30	2611,30	[illegible]	+0,26
Hong Kong/Hang S.	9431,38	[illegible]	+0,25
Singapour/Strait t	2067,16	[illegible]	+0,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

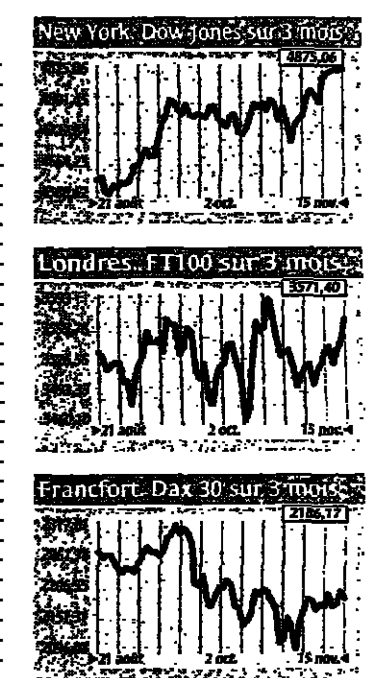
	15/11	14/11
Alcoa	52,37	53,12
American Express	42,75	42,12
Allied Signal	44,62	45
AT & T	64,50	63,25
Bethlehem	13	13,37
Boeing Co	74	71,50
Caterpillar Inc.	56	56
Chevron Corp.	48,25	48,37
Coca-Cola Co	74,25	74
Disney Corp.	57,87	57
Du Pont Nemours&Co	64,75	63,75
Eastman Kodak Co	69	68,25
Exxon Corp.	77,75	76,87
Gén. Motors Corp.H	50,25	48,87
Gén. Electric Co	66	65,50
Goodyear T & Rubbe	40,37	40,12
IBM	95,62	95,37
Intl Paper	34,87	35,12
J.P. Morgan Co	75,62	74,87
Mc Don Dougl	86,25	85,50
Merck & Co.Inc.	60,12	59,50
Minnesota Mng.&Mfg	61,25	61,50
Philip Moris	89,62	88
Procter & Gamble C	86,75	83,37
Sears Roebuck & Co	39	38,75
Texaco	69,62	68,25
Union Carb.	36,87	37,25
Utd Technol	88,50	88
Westingh. Electric	15,50	15,25
Woolworth	14,37	14,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	15/11	14/11
Allied Lyons	4,91	4,89
Barclays Bank	7,70	7,65
B.A.T. industries	5,43	5,35
British Aerospace	7,32	7,28
British Airways	4,66	4,63
British Gas	2,41	2,43
British Petroleum	4,90	4,88
British Telecom	3,64	3,63
B.T.R.	3,34	3,35
Cadbury Schweppes	5,43	5,36
Eurotunnel	0,97	0,94
Glaxo	8,65	8,53
Grand Metropolitan	4,43	4,40
Guinness	4,76	4,80
Hanson Plc	1,94	1,95
Great Ic	5,98	5,91
H.S.B.C.	9,27	9,12
Impérial Chemical	7,77	7,72
Lloyds Bank	8,21	8,13
Marks and Spencer	4,40	4,31
National Westminst	6,66	6,65
Peninsular Orienta	4,94	4,95
Reuters	5,97	6,02
Saatchi and Saatch	0,99	0,98
Shell Transport	7,58	7,44
Smithkline Beecham	6,71	6,54
Tate and Lyle	4,46	4,50
Univeler Ltd	12,29	12,21
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,90	12,41

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	15/11	14/11
Allianz Holding N	2693	2714
Basf AG	307,40	308,90
Bayer AG	363,20	367,10
Bay hyp&Wechselbk	34,10	34,10
Bayer Vereinsbank	39,65	40,15
BMW	777,50	784,50
Commerzbank	323	322,70
Continental AG	20,97	21,19
Daimler-Benz AG	687	695
Degussa	450	452,20
Deutsche Babcock A	140,20	141,70
Deutsche Bank AG	64,95	65,44
Dresdner BK AG FR	38,15	38,50
Henkel VZ	523,50	524,50
Hoechst AG	360	360
Karstadt AG	618,40	618
Kaufhof Holding	466	468
Linde AG	865	860
DT. Lufthansa AG	190	190,20
Man AG	413	411
Mannesmann AG	476	474,80
Mettallges AG	30,09	30,05
Preussag AG	406	410,50
Rwe	517,50	517,25
Schering AG	95,75	95,60
Siemens AG	736,50	739
Thyssen	251,80	255,70
Veba AG	56,70	56,97
Viag	550,50	555,50
Wellag AG	745	760



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Forte hausse du Matif

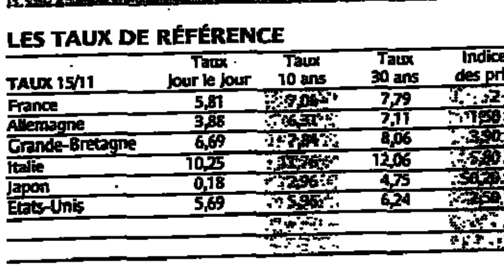
LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en forte hausse jeudi 16 novembre. L'échéance décembre gagnait 40 centièmes, à 119,20, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 7,05 %, soit un écart de 0,76 % par rapport aux titres d'*Etat allemands de* même échéance. A la réaction positive des investisseurs au projet de réforme de la Sécurité sociale s'ajoutaient les espoirs d'assouplissement de la politique monétaire allemande.

Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 21 centièmes, jeudi matin, à 94,37 points. La Banque de France a procédé à une baisse du taux de l'argent *au jour le jour, ramené de* 5,81 % à 5,57 %.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 15/11	Vente 15/11	Achat 14/11	Vente 14/11
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	6,09	5,98	6,05
3 mois	[illegible]	6,12	5,95	6,10
6 mois	[illegible]	6,06	5,90	6,05
1 an	[illegible]	5,90	5,75	5,90
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,9609	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	6,0898	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	5,8594	—	5,8828	—
Pibor Francs 12 mois	5,8125	—	5,8320	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	5,5625	—	5,5885	—
Pibor Ecu 6 mois	5,5625	—	5,5833	—
Pibor Ecu 12 mois	5,5625	—	5,5833	—



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,81	7,06	7,79	[illegible]
Allemagne	3,88	6,31	7,11	[illegible]
Grande-Bretagne	6,69	7,84	8,06	3,90
Italie	10,25	[illegible]	12,06	5,80
Japon	0,18	2,96	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,69	5,96	6,24	[illegible]

MATIF

Échéances 15/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	139648	118,26	118,86	118,20	118,80
Mars 96	2923	117,48	118	117,48	118,02
Juin 96	392	117,66	118,10	117,66	118,24
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	117,70
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	52416	[illegible]	94,19	[illegible]	94,16
Mars 96	8506	94,36	94,51	94,35	94,49
Juin 96	4328	[illegible]	94,67	94,60	94,66
Sept. 96	2469	[illegible]	94,69	[illegible]	94,66
ECU LONG TERME					
Déc. 95	3258	88,50	88,74	88,50	88,74
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	87,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/11	Taux au 14/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,23	6,52	105,43
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,36	6,49	106,68
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,94	7,01	108,59
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,26	7,34	109,05
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,70	7,77	110,20
Obligations françaises	7,39	7,48	107,09
Fonds d'Etat à TME	-1,06	[illegible]	101,30
Fonds d'Etat à TRE	-0,88	-0,89	101,52
Obligat. franç. à TME	-0,74	[illegible]	100,15
Obligat. franç. à TRE	+0,20	[illegible]	100,21

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	25515	[illegible]	1890	[illegible]	1884
Déc. 95	1993	[illegible]	1893	[illegible]	1893,50
Janvier 96	52	[illegible]	1875,50	[illegible]	1902
Mars 96	311	[illegible]	1898	[illegible]	1918,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8500 | US/DM ↘ 1,4035 | US/Y ↘ 101,0500 | DM/F ↗ 3,4586 | £/F ↘ 7,5685

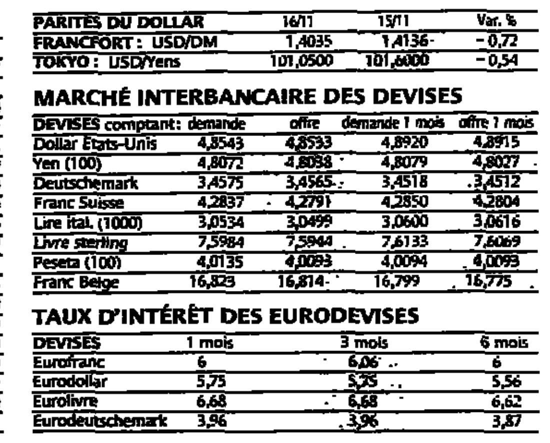
Vigueur du franc

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, jeudi matin 16 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4065 mark, 101,75 yens et 4,85 francs. Le billet vert, qui reste pénalisé par la faiblesse du peso mexicain et l'impasse budgétaire américaine, a été soutenu par l'annonce d'une forte réduction de l'excédent commercial nippon au mois d'octobre. Celui-ci s'est établi à 5,33 milliards de dollars, soit un recul de 42,4 % par rapport à son niveau d'octobre 1994.

Le franc était ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4450 francs pour un mark. Les investisseurs ont réagi favorablement au projet de réforme de la protection sociale présenté par le premier ministre.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/11	% 14/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,8600	+0,38	331	355
Ecu	6,3295	+0,17	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8500	-0,85	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,8230	+0,32	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	308,7400	+0,30	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0460	-0,67	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	89,1300	+0,20	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,7895	-0,51	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,5685	-0,70	7,2700	8,1300
Grèce (100 drach.)	2,0875	+0,07	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	73,2500	-0,01	67,5000	77,5000
Suisse (100 F)	428,3700	+0,18	412	436
Norvège (100 k)	78,2500	+0,13	72,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	49,1440	+0,32	47	50,3000
Espagne (100 pes.)	4,0145	+0,21	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2950	+0,46	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,5701	-1,22	3,2800	3,8800
Japon (100 yens)	4,8006	+0,04	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,4900	+0,44	107	118



PARITÉS DU DOLLAR	16/11	15/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4035	1,4136	-0,72
TOKYO : USD/Yens	101,0500	101,6000	-0,54

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8543	4,8533	4,8920	4,8915
Yen (100)	4,8072	4,8038	4,8079	4,8027
Deutschemark	3,4575	3,4565	3,4518	3,4512
Franc Suisse	4,2837	4,2791	4,2850	4,2804
Lire ital. (1000)	3,0534	3,0499	3,0600	3,0616
Livre sterling	7,5984	7,5944	7,6133	7,6069
Peseta (100)	4,0135	4,0093	4,0094	4,0093
Franc Belge	16,823	16,814	16,799	16,775

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6	6,06	6
Eurodollar	5,75	5,75	5,56
Eurolivre	6,68	6,68	6,62
Eurodeutschemark	3,96	3,96	3,87

L'OR

	cours 15/11	cours 14/11
Or fin (k. barre)	60500	59500
Or fin (en lingot)	60850	60400
Once d'Or Londres	385,85	385,30
Pièce française(20f)	348	346
Pièce suisse (20f)	344	344
Pièce Union lat(20f)	349	349
Pièce 20 dollars us	2400	2360
Pièce 10 dollars us	1200	1202,50
Pièce 50 pesos mex.	2260	2255

LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/11	cours 14/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,81
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/11	14/11
Dow-Jones comptant	213,22	212,49
Dow-Jones à terme	314,72	314,46
CRB	...	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2980	3030
Cuivre à 3 mois	2774	2810
Aluminium comptant	1624	1629
Aluminium à 3 mois	1660	1666,50
Plomb comptant	679,50	688
Plomb à 3 mois	678	685
Etain comptant	6295	6365
Etain à 3 mois	6340	6400
Zinc comptant	1011	1019
Zinc à 3 mois	1034	1040
Nickel comptant	8345	8485
Nickel à 3 mois	8455	8580

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,31
Platine à terme	424	415,70
Palladium	155,25	136
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,85	4,90
Maïs (Chicago)	3,30	3,30
Grain. soja (Chicago)	6,71	6,69
Tourt. soja (Chicago)	206,60	206,30
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	118,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1339
Café (Londres)	2545	2327
Sucre blanc (Paris)	17460	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre

Taux de report : 7,38

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+1,76 %

CAC 40 : 1908,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7501	7500	− 0,01	7490
B.N.P.(T.P)	905	905	—	948
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,10	810	− 0,25	815
Renault (T.P.)	1918	1921	+ 0,15	1884
Rhone Poulenc(T.P)	1995	1981	− 0,70	1990
Saint Gobain(T.P.)	1107	1107	—	1130
Thomson S.A (T.P)	1090	1087	− 0,27	1072
Accor	618	632	+ 2,26	555
Air Liquide	815	813	− 0,24	780
Alcatel Alsthom	426	437,40	+ 2,67	406
Alcatel Cable	325,90	340,80	+ 4,57	265
Alspi	345	349,90	+ 1,42	320
AGF-Ass.Gen.France	158,90	166,20	+ 5,85	128
Axa	303,50	316	+ 4,11	280
Bail Investis	806	808	+ 0,24	810
Bancaire (Cie)	549	578	+ 5,28	445
Bazar Hot. Ville	390	403	+ 3,33	415
Bertrand Faure	151	153,50	+ 1,65	151
BIC	455	456	+ 0,66	460
BIS	416,50	424	+ 1,80	460

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.
Credit Local Fce	411,10
Credit Lyonn.CIP	278
Credit National	348,50
CS(ex.CSEE)	208
Damart	4345
Danone	806
Dassault-Aviation	367
Dassault Electro	169
De Dietrich	245
Degremont	398
Dev.R.N-P.Cal #Li	40,50
DMC (Dollfus Mi)	200,50
Docks France	724
Dynaction	96
Eaux (Gle des)	511
Ecco	739
Eiffage	694
Elf Aquitaine	345
ERAMET	341
Eridania Beghin	838
Essilor Intl	898
Essilor Intl ADP	621
Esso	461
Eurafrance	1674
Euro Disney	14,20
Euro RSCG W.W.	449
Europe 1	1012
Eurotunnel	7,75
Filipacchi Medias	731
Finextel	60
Fives-Lille	393
Fromageries Bel	4500
Galeries Lafayette	1284
GAN	157
Gascogne (B)	470
Gaz et Eaux	1832

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Volvo (act.B) #	96,50	98	+ 1,55	[illegible]
Western Deep	154,70	155	+ 0,19	[illegible]
Yamanouchi #	102,20	102,20	—	[illegible]
Zambia Copper	1,86	1,90	+ 2,15	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1087	1087
Fiat Ord	14,95	14,95
Gevaert	260,20	249
Gold Fields South	118	118
Kubota Corp	28,80	28,80
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	44,50	44,50
Ottomane(cie Fin.)	175	175
Robeco	335,70	335,20
Rodamco N.V.	137	136,80
Rolinco	352,20	353,50
Solvay SA	2451	2451
Wagons Lit	1640	1640

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	160	[illegible]
Nobel	◆	150	[illegible]
Mumm	◆	843	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 15 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	○	124,66	[illegible]
Uni-Foncier		1171,75	[illegible]
Unifrance		582,99	[illegible]
Uni-Garantie C		1587,96	[illegible]
Uni-Garantie D		1378,40	[illegible]
Uni Régions		1379,76	[illegible]
Univar	○	293,50	[illegible]
Univers Actions		1605,39	[illegible]
Univers Obligations		2107,39	[illegible]
Valorg	◆	2458,99	[illegible]
Valreal		33753,66	[illegible]
Winterthur St-Honoré		252,69	[illegible]

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL L'équipe de France s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe de 1996, en Angleterre, à l'issue de sa victoire (2-0) face à Israël, mercredi 15 novembre à Caen. Deuxièmes du groupe 1 à 1 point de la Roumanie, qui a battu la Slovaquie (0-2), les Français ont évité le match de barrage, qui opposera la République d'Irlande aux Pays-Bas. ● EN ANGLETERRE, les Français disputeront leur troisième phase finale d'un championnat d'Europe après celui de 1984, où ils étaient qualifiés d'office en tant que pays hôte et qu'ils avaient remporté, et celui de 1992, où ils n'étaient pas sortis des poules. ● LES AUTRES QUALIFIÉS sont l'Angleterre (qualifiée d'office), le Danemark (tenant du titre), l'Allemagne, l'Italie, la Bulgarie, l'Espagne, la Roumanie, la Russie, la Croatie, la République Tchèque, le Portugal, la Suisse, l'Ecosse et la Turquie.

Devoir accompli, l'équipe de France ira en Angleterre

Association de joueurs de bonne volonté plutôt qu'union d'artistes, les Bleus se sont qualifiés pour le Championnat d'Europe des nations 1996 en battant (2-0) l'équipe d'Israël. Leur prestation a été radicalement différente en première et seconde période, laissant espérer des progrès

CAEN
de notre envoyé spécial

Quelle équipe de France faut-il croire ? Quel est le vrai visage de la formation qui vient de se qualifier pour les phases finales de l'Euro 96 ? En battant Israël (2-0), mercredi 15 novembre, à Caen, lors de son dernier match de groupe éliminatoire, les Tricolores ont glané les derniers points qui leur manquaient. Ils figureront parmi les seize équipes qui s'affronteront du 8 au 30 juin en Angleterre. Le contrat est formellement rempli. La France se retrouve dans une phase finale, ce qui, hors l'ère Platini, ne lui est pas arrivé si souvent dans son histoire.



Le match contre Israël laisse cependant planer des interrogations dont se fait l'écho le sélectionneur national. *« La rencontre fut à l'image de notre saison,* analyse Aimé Jacquet. *Elle a montré que l'équipe de France peut être brillante mais qu'elle peut aussi douter et se recroqueviller. »* En deux mi-temps, les Bleus ont suscité tour à tour inquiétudes et espoirs, deux pôles extrêmes entre lesquels naviguent le cœur de leurs supporteurs depuis le premier match du groupe 1, à Bratislava, le 6 septembre 1994, contre la Slovaquie.

En quatorze mois et dix matches, le public a vu germer une nouvelle équipe, celle d'Aimé Jacquet. Obstinément, celui-ci a négligé les critiques des observateurs et les jérémiades des vedettes mises au rencart. Il a bâti un groupe et a tenté de lui donner *« un rayonnement »*, autant dire une marque de fabrique. Mais, comme le docteur Frankenstein avec sa créature, le sélectionneur sent bien qu'il ne maîtrise pas pleinement cette mécanique qu'il a mise en place avec persévérance. Parfois, elle cloche franchement, comme lors de la première mi-temps de ce France-Israël.

ÉQUIPE CYCLOTHYMIQUE

Quarante-cinq minutes durant, Aimé Jacquet n'a pu que constater le *« non-jeu »* de ses joueurs. *« L'équipe de France était complètement tétanisée. Elle avait peur de tenter »*, explique-t-il. *« Nous sommes passés à côté en première mi-temps,* confirme Vincent Guérin, le capitaine. *Nous n'étions pas assez attentifs. Notre positionnement tactique laissait à désirer. » « Nous n'arrivions pas à faire un pressing haut, à partir de nos attaquants,* raconte Didier Deschamps. *Nous laissions tranquillement les Israéliens relancer, remonter de leurs six mètres vers notre camp sans réagir. »*

Ce désintérêt du jeu, cette incapacité à réagir dès que s'annonce le danger, avaient coûté la qualification pour la Coupe du monde aux Etats-Unis, en 1993. Les buts capitaux encaissés en fin de match contre Israël et la Bulgarie l'avaient été sur deux de ces actions au long cours que les Tricolores regardèrent se développer en spectateurs, comme s'ils étaient animés du besoin suicidaire de voir jusqu'où elles pouvaient mener. Mercredi soir, la défense française connut encore de ces moments d'apathie et il fallut trois parades déterminantes de Bernard Lama pour éviter que les Israéliens n'ouvrent la marque. *« Nous avions sans doute besoin de nous faire peur un bonne fois pour sortir de notre léthargie »*, avance le gardien de but pour expliquer le changement d'attitude en seconde période.

« Nous ne savons pas être attentistes. Ce n'est pas notre manière de jouer, détaille Aimé Jacquet. *Il faut que nous ayons la maîtrise du jeu. »* Ce qui fut énoncé *« tranquillement »* par le sélectionneur au repos fut appliqué immédiatement par les joueurs à la reprise. Le pressing devenu plus rigoureux, la récupération de balle se fit plus rapide. L'équipe de France renouait avec la boulimie qui impressionna tant lors de sa victoire (3-1) contre la Roumanie à Bucarest, le 10 octobre. Elle éprouvait à nouveau ce besoin de posséder le ballon pour elle seule, d'en décider souverainement la destinée.

L'usage n'en est pas nécessairement efficace. Il n'y a plus d'alchimiste, comme Jean-Pierre Papin au temps de sa grande forme, pour faire une pépite de chaque caillou. Youri Djorkaeff s'affirme de plus en plus dans la nouvelle équipe de France comme l'homme du dernier geste, mais il ne prétend pas à l'exclusive. *« Ce n'est pas individuellement qu'on peut faire la différence, c'est collectivement »*, explique Didier Deschamps. Les Bleus seraient donc une association d'hommes de bonne volonté plutôt qu'une union d'artistes. Si elles sont toujours louables, leurs intentions sont rarement payantes à tout coup, exception faite du match contre le pauvre Azerbaïdjan (10-0 le 6 septembre). Elles aboutissent même parfois à d'immenses frustrations, comme lors de France-Roumanie (0-0), à Saint-Etienne, le 7 octobre 1994, ou de France-Pologne (1-1), au Parc des Princes, le 16 août.

Contre Israël, les occasions ont fini par aboutir sur le tard. Les entrées en jeu simultanées de Patrice Loko et Bixente Lizarazu y ont contribué. Le premier a su donner à la pointe de l'attaque un supplément d'âme. *« Ces appels de balle variés ont désorienté l'adversaire »*, constate Aimé Jacquet. Youri Djorkaeff profita d'un de ces moments d'égarement, un cafouillage de la défense, pour ouvrir la marque d'une belle frappe croisée à ras de terre (69e). Bixente Lizarazu eut le mérite d'éveiller dans l'esprit un peu endormi, mercredi soir, de son coéquipier Zinedine Zidane le souvenir de combinaisons apprises à Bordeaux. Quand le premier s'engouffre d'un coup de rein dans les dix-huit mètres adverses, il n'est que le second pour lui remettre dans la course un ballon immaculé. Le Basque inscrivait à bout portant son premier but chez les Bleus (89e).

Aimé Jacquet et ses joueurs n'avaient plus alors qu'à *« se projeter en Angleterre »*. Le sélectionneur y mettait une modestie particulière. *« Nous avons encore beaucoup de progrès à faire,* estime-t-il. *Cette équipe de France prend son élan. Elle n'est pas encore à sa plénitude. »* Les yeux dans le vague, sans doute tentait-il d'estimer, en pesant les deux mi-temps, en comparant les lacunes de l'une et les promesses de l'autre, où se situait exactement son équipe. Mais que peut signifier une moyenne avec une formation aussi paroxystique, aussi cyclothymique ?



Le Championnat d'Europe des nations aura lieu du 8 au 30 juin dans huit villes anglaises. Il rassemblera pour la première fois seize équipes (contre huit précédemment). Quinze d'entre elles sont d'ores et déjà qualifiées, dont l'Angleterre au titre de pays organisateur. Le seizième billet sera disputé entre la République d'Irlande et les Pays-Bas, le 13 décembre à Liverpool. Quatre groupes de quatre équipes seront constitués lors du tirage au sort, le 17 décembre à Birmingham. A l'issue du 1er tour (système championnat), les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale. Les quatre vainqueurs s'affronteront en demi-finales et la finale aura lieu le 30 juin à Wembley.

Aimé Jacquet a six mois et quelques matches amicaux pour y réfléchir. Il ne peut en tout cas douter du désir de ses joueurs de bien figurer en Angleterre. *« La qualité du groupe est là. Mais nous avons encore une grosse marge de progression,* estime Marcel Desailly. *Nous pouvons faire de bonne choses à l'Euro. » « Nous avons tous envie de grandir encore avec cette compétition »*, renchérit Christian Karembeu.

Les résultats statistiques des Bleus plaident pour eux. Ils sont flatteurs, et ce n'est pas là le moindre des paradoxes. La France finit invaincue : seules l'Espagne et la Russie font de même parmi les quarante-huit pays engagés dans les phases éliminatoires. Elle possède la meilleure défense des huit groupes confondus et une des attaques les plus prolifiques. Ce bilan chiffré ne suffit pourtant pas à rassurer totalement. Il n'éclipse pas tout à fait le souvenir des prestations médiocres en Slovaquie, en Pologne ou en Israël (0-0 à chaque fois). Reste, au bout de ces éliminatoires erratiques, le sentiment tenace que cette formation pourra tout et son contraire en Angleterre. *« Chaque match a sa propre vérité »*, pense Vincent Guérin. Les rencontres de l'équipe de France offrent même parfois deux vérités successives.

Benoît Hopquin

Les Espoirs biens placés pour Atlanta

L'équipe de France Espoirs a embelli sa première place, déjà assurée, dans le groupe 1 des éliminatoires du championnat d'Europe espoirs par une ultime et large victoire contre Israël (3-0), construite en seconde période, mercredi 15 novembre à Rouen. Déjà qualifiés pour les quarts de finale de la compétition, les jeunes Français ont amélioré leur capital points, qui pourrait être décisif en vue d'une qualification pour les Jeux d'Atlanta (*Le Monde* du 16 novembre). Les autres qualifiés pour les quarts de finale sont : l'Italie, le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne, la Hongrie, la République tchèque et l'Ecosse.

RÉSULTATS

FOOTBALL
Championnat d'Europe
Eliminatoires
(Dernière journée)
Groupe 1
Azerbaïdjan-Pologne 0-0
Slovaquie-Roumanie 0-2
France-Israël 2-0
Classement : 1. Roumanie, 21 ; 2. France, 20 ; 3. Slovaquie, 14 ; 4. Pologne, 13 ; 5. Israël, 12 ; 6. Azerbaïdjan, 1.
Qualifiés : Roumanie et France
Groupe 2
Chypre-Belgique 1-1
Espagne-Macédoine 3-0
Danemark-Arménie 3-1
Classement : 1. Espagne, 26 pts ; 2. Danemark, 21 ; 3. Belgique, 15 ; 4. Macédoine, 7 ; 5. Chypre, 7 ; 6. Arménie, 5
Qualifiés : Espagne et Danemark.
Groupe 3
Suède-Turquie 2-2
Classement : 1. Suisse, 17 pts ; 2. Turquie, 15 ; 3. Suède, 9 ; 4. Hongrie, 8 ; 5. Islande, 5.
Qualifiés : Suisse et Turquie.
Groupe 4
Slovénie-Croatie 1-2
Italie-Lituanie 4-0
Classement : Croatie, 23 pts ; 2. Italie, 23 ; 3. Lituanie, 16 ; 4. Ukraine, 13 ; 5. Slovénie, 11 ; 6. Estonie, 0
Qualifiés : Croatie et Italie.
Groupe 5
République tchèque-Luxembourg 3-0
Pays-Bas-Norvège 3-0
Classement : 1. Rép. tchèque, 21 pts ; 2. Pays-Bas, 20 ; 3. Norvège, 20 ; 4. Biélorussie, 11 ; 5. Luxembourg, 10 ; 6. Malte, 2
Qualifié : République tchèque. Les Pays-Bas doivent disputer un match de barrage contre la République d'Irlande (groupe 6) le 13 décembre.
Groupe 6
Portugal-République d'Irlande 3-0
Irlande du Nord-Autriche 5-3
Classement : 1. Portugal, 23 pts ; 2. Rép. d'Irlande, 17 ; 3. Irlande du Nord, 17 ; 4. Autriche, 16 ; 5. Lettonie, 12 ; 6. Liechtenstein, 1.
Qualifié : Portugal.
Groupe 7
Pays de Galles-Albanie 1-1
Allemagne-Bulgarie 3-1
Moldavie-Géorgie 3-2
Classement : Allemagne, 25 pts ; 2. Bulgarie, 22 ; 3. Géorgie, 15 ; 4. Moldavie, 9 ; 5. Pays de Galles, 8 ; 6. Albanie, 8.
Qualifiés : Allemagne et Bulgarie.
Groupe 8
Ecosse-Saint-Marin 5-0
Russie-Finlande 3-1
Grèce-îles Féroé 5-0
Classement : Russie, 26 pts ; 2. Ecosse, 23 ; 3. Grèce, 18 ; 4. Finlande, 15 ; 5. îles Féroé ; 6. Saint-Marin, 0.
Qualifiés : Russie et Ecosse.

Championnat d'Europe Espoirs
Groupe 1
France - Israël 3-0
Classement : 1. France, 21 pts ; 2. Pologne, 17 ; 3. Roumanie, 16 ; 4. Slovaquie, 14 ; 5. Israël, 12 ; 6. Azerbaïdjan, 3

TENNIS
MASTERS MASCULINS
Groupe 1
P. Sampras (EU) b. B. Becker (All) 6-2, 7-6 ; W. Ferreira (AfS) b. E. Kafelnikov (Rus.) 3-6, 7-6, 6-1.
Pete Sampras est qualifié pour les demi-finales.
Groupe 2
T. Enqvist (Suè.) b. J. Courier (EU) 6-3, 6-2

MASTERS FÉMININS (1er tour)
C. Martinez (Esp., nº 2) b. I. Majoli (Cro.) 1-6, 7-5, 6-0 ; N. Zvereva (Bié.) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 3) 4-6, 6-4, 6-4 ; G. Sabatini (Arg., nº 5) b. L. Davenport (EU) 6-4, 6-3

TF 1 poursuit sa conquête du patinage artistique

Seul le Trophée Lalique échappe encore à la chaîne privée qui devait diffuser, jeudi 16 novembre, le Trophée de France

LENTEMENT mais sûrement les dirigeants de TF 1 continuent leur offensive pour contrôler le patinage artistique. Après avoir racheté au prix fort les droits de l'ensemble des épreuves françaises au printemps 1994 puis l'exclusivité des compétitions internationales (championnats d'Europe et du monde) au mois de juillet, la Une a bien failli, il y a quelques semaines, annexer le Trophée Lalique, dernier vestige de la grille patinage de France-Télévision. Et ce, malgré un contrat liant l'épreuve parisienne aux chaînes publiques jusqu'en novembre 1996. Il est vrai que, dans cet interminable vaudeville, version moderne et audiovisuelle de la guerre des glaces, on n'en est plus à un coup de théâtre ni à une trahison près.

Sollicités par l'intermédiaire Jean-Claude Darmon, lui-même tout émoustillé par les audimats des JO de Lillehammer, les dirigeants de la chaîne privée avaient décidé en mai 1994 de kidnapper *« ce sport d'avenir »*. Leur but était clair : séduire de nouvelles *« ménagères de moins de cinquante ans »*, cible si chère aux annonceurs. Dans un premier temps, ils avaient opéré selon les méthodes commando de leur allié du moment : en tapant là où ça fait du bien, au portefeuille.

Avec un contrat de cinq années négocié par Jean-Claude Darmon au tarif inespéré de 15 millions de francs par an (soit dix fois ce que versait le service public), Patrick Le Lay et son directeur des sports, Jean-Claude Dassier, n'avaient pas eu de mal à convaincre le président Bernard Goy. La Fédération française des sports de glace (FFSG) avait alors grand besoin de l'argent frais de TF 1 pour tenter d'équilibrer ses comptes.

L'adhésion des leaders du patinage tricolore, Surya Bonaly et Philippe Candeloro, placés tous deux devant le fait accompli, fut en revanche plus difficile à obtenir. Toujours est-il qu'au terme de vingt mois de rebondissements plus rocambolesques les uns que les autres, la Une devenait sans conteste « la » chaîne du patinage en France. Un titre qu'elle devait confirmer, jeudi 16 novembre, en diffusant la seconde édition du Trophée de France, organisé cette année à Bordeaux.

Malgré les absences pour blessures de Philippe Candeloro et du couple vedette Sophie Moniotte-Pascal Lavanchy, les audiences du trophée amateur de la Une devraient, comme l'an dernier, devancer celles du trophée professionnel de France 3, le Lalique Trophée d'Or, qui a lieu samedi 18 et dimanche 19 novembre. En attendant, en février et mars 1996, les championnats d'Europe et du monde qui ne seront plus cette année répartis entre TF 1 et France-Télévision, via l'Union européenne des radiodiffuseurs (UER), puisque la chaîne privée est parvenue à enlever pour 35 millions de francs l'exclusivité des droits français de ces deux épreuves.

LOI DU SILENCE

En refusant la surenchère et en choisissant de concentrer ses efforts sur ses sports majeurs (cyclisme, rugby, tennis), le service public ne pouvait que constater l'ampleur de sa défaite. Une défaite qui faillit être plus terrible encore. Malgré les dissensions subsistant entre le président Goy et Denis Thominet, directeur général du Palais omnisport de Paris-Bercy (POPB) et véritable patron du Trophée Lalique, plusieurs réunions de conciliation ont eu lieu de juillet à septembre, dont certaines dans le bureau de Jean-Claude Dassier. Tout comme la Une, Bernard Goy souhaitait un retour du Trophée dans le giron fédéral... et dans les grilles de programmes de TF 1.

Si Gérard Tavenas, le PDG des cristalleries Lalique, ne veut pas prendre officiellement position, il est clair qu'il aurait préféré voir sa marque bénéficier dès cette année soit des audiences de TF 1, soit d'un plateau digne du nouveau standing médiatique du patinage artistique. Aujourd'hui, M. Tavenas souhaite *« un retour au bon sens »*. Mais il n'oublie pas de brandir la menace d'un retrait si une solution n'était pas trouvée pour le Lalique 1996 : *« Je suis un homme de dialogue mais aussi un homme libre. Il y a d'autres sports que le patinage... »*

Sans doute d'ici quelques mois, un terrain d'entente pourra-t-il être trouvé entre Bernard Goy et Denis Thominet. La finale du tout nouveau Grand Prix (un circuit constitué des cinq principales épreuves internationales dont le Trophée de France) a été confiée, le 24 février prochain, au POPB. Et les championnats d'Europe prévus à Paris, en février 1997, devraient s'abriter sous le même toit. Reste aux deux hommes à s'entendre sur ce qui les oppose depuis tant d'années : le partage des recettes. *« Chaque épreuve organisée à Bercy participe à son équilibre financier,* explique M. Thominet. *Nous ne sommes pas l'Opéra Bastille. Il est donc hors de question de se laisser déposséder ! »*

Du côté du service public, on observe toute cette agitation avec sérénité. Le contrat signé avec le Trophée Lalique comprend l'édition 96 et le reste du patinage est jugé absolument *« hors de prix »*. *« Comme nous l'avons démontré pour le football, nous refusons désormais toute surenchère,* explique Jean Réveillon, le directeur des sports de France-Télévision. *Nous ne sommes pas mal à l'aise par rapport à ce départ du patinage vers TF 1. Ce sport, en France, a pris, à notre goût, une orientation trop commerciale. »*

Deux hommes pourraient cependant venir troubler la marche en avant du président Goy dans les prochaines semaines. Un commissaire aux comptes, Christian Duverdier, qui refuse depuis cinq mois de valider les comptes toujours déficitaires de la Fédération et devra bien finir par saisir le procureur de la République. Un concurrent de M. Darmon, Didier Forterre, directeur d'ISL-France, qui entend bien maintenir sa plainte *« pour rupture abusive de contrat »* déposée en février 1994. Il s'obstine à réclamer 7 millions de francs de dommages et intérêts à Bernard Goy. Et ce, malgré la désapprobation quasi unanime exprimée par les autres dirigeants du mouvement sportif français, pour lesquels les mots « solidarité » et « loi du silence » ont toujours un sens.

Eric Maitrot

★ **Eric Maitrot est l'auteur de *Sport et télé, les liaisons secrètes* qui vient de paraître chez Flammarion.**

Abel, l'australopithèque découvert au Tchad, secoue l'arbre généalogique de l'humanité

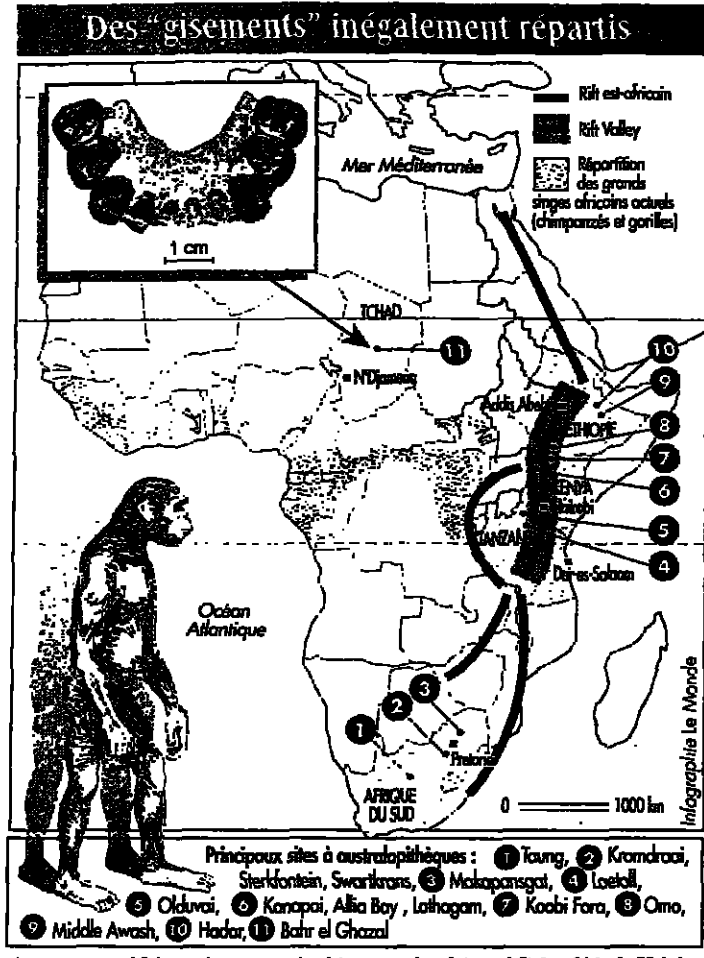
Un nouveau fossile remet en cause l'origine est-africaine des contemporains de Lucy

Un fragment de mandibule et sept dents appartenant à un australopithèque vieux de 3 à 3,5 millions d'années ont été trouvés par une équipe franco-tchadienne de paléontologues en plein cœur du Tchad. Cette découverte tend à prouver que les contemporains de Lucy étaient répartis sur l'ensemble du continent africain. Il deviendrait alors impossible de localiser le lieu précis de la naissance du premier « homme ».

L'HOMME, pensait-on, est né en Afrique de l'Est, quelque part entre l'Ethiopie et la Tanzanie. L'histoire aurait débuté il y a sept ou huit millions d'années. L'activité tectonique provoque la formation de massifs montagneux le long de la « Rift Valley », une énorme fracture qui barre l'Afrique orientale du nord au sud sur plus de 3 000 kilomètres. Les climats locaux en sont bouleversés. A l'est, la forêt se transforme en savane.

Isolés dans ce nouveau biotope, les grands singes auraient dû s'adapter pour survivre. Ils auraient perdu l'habitude de grimper aux arbres et acquis celle de se dresser sur leurs membres postérieurs pour mieux surveiller l'arrivée des prédateurs. Ils auraient ainsi adopté peu à peu le bipédisme, première caractéristique des hominidés, tandis que leurs « cousins de l'Ouest », aux conditions de vie inchangées, évoluaient vers les chimpanzés et les gorilles actuels.

D'abord contesté, ce scénario séduisant – baptisé *« East Side Story »* par Yves Coppens (Collège de France), qui l'a popularisé en France – était en passe de devenir un dogme. Au fil des années, tous les indices recueillis par les archéologues semblaient le confirmer. Les plus anciens ossements « préhumains », ceux des australopithèques (parmi lesquels la célèbre Lucy, découverte en 1974 par les Français Yves Coppens et Maurice Taïeb et l'Américain Donald Johanson), ont tous été mis au jour le long du Rift, en Ethiopie, au Kenya, en Tanzanie ou au Malawi. L'Afrique du Sud en a certes fourni d'autres, mais moins anciens, semble-t-il, et situés, eux aussi, le long d'un rift. Enfin – et l'argument est de poids –, on n'a jamais jusqu'à présent trouvé trace de grands singes contemporains des australopithèques à l'est du rift est-africain.



Les principaux "gisements" d'ossements de pré-hominidés se trouvent à proximité du rift est-africain. Mais le site tchadien montre que les australopithèques étaient sans doute dispersés sur tout le continent, dans les zones de savane arborée entourant les forêts denses, domaine des grands singes.

LA RIVIÈRE DES GAZELLES

Toutes ces certitudes viennent cependant d'être balayées par la découverte récente d'une équipe franco-tchadienne dirigée par Michel Brunet (université de Poitiers), dont la revue scientifique *Nature* publie un compte rendu dans son numéro du 16 novembre. L'indice nouveau, un fragment de mâchoire mis au jour le 23 janvier dans la région de Koro Toro, en plein cœur du Tchad, à 2 500 kilomètres de la Rift Valley, prouve que des préhominidés contemporains de Lucy vivaient probablement en Afrique centrale et de l'Ouest, très loin de la zone où on les croyait cantonnés.

Le « propriétaire » du morceau de mandibule, baptisé Abel par ses découvreurs (en l'honneur de leur collègue Abel Brillanceau, disparu tragiquement sur le terrain en Afrique en 1989), est un australopithèque âgé de 3 à 3,5 millions d'années. L'étude des ossements d'animaux qui se trouvaient à proximité montre que son cadre de vie *« correspond à des milieux de bord de lac, avec des rivières et une mosaïque de paysages allant de la forêt galerie à la savane arborée avec des espaces plus ouverts de prairies à graminées »*. Le lieu de la découverte (aujourd'hui désertique) a d'ailleurs gardé le joli nom de Bahr el Ghazal, « rivière des gazelles » en arabe.

Les frères éthiopiens d'Abel, l'australopithèque de l'Ouest, évoluaient, à l'époque, dans le même type d'environnement. Abel leur ressemblait probablement beaucoup. Le fragment de mandibule et les sept dents qui y adhèrent sont très semblables à ceux des *Australopithecus afarensis* (dont fait partie Lucy), mais présentent aussi quelques différences. Les membres de l'équipe ne se prononcent pas sur l'espèce à laquelle le rattacher, préférant attendre une étude plus approfondie... Ils soulignent, cependant, que les différences génétiques et morphologiques ne sont pas rares entre les groupes de primates africains appartenant à une même espèce mais géographiquement séparés : Abel pourrait donc bien être un authentique *afarensis*...

Les paléoanthropologues avaient déjà eu récemment l'occasion de vérififer que le scénario des origines de l'homme est beaucoup plus complexe qu'ils ne l'imaginaient (*Le Monde* du 27 avril 1994 et du 27 janvier 1995). Les diverses espèces de préhominidés et d'hominidés présentent, en effet, une biodiversité bien plus importante que ne le prévoyaient les théories. Les espèces, déjà nombreuses, d'australopithèques « renâclent » visiblement à se plier à la belle classification que leur ont préparée les chercheurs. Au point que l'on ne sait plus très bien de laquelle est issue *Homo habilis*, premier chaînon de la famille des hominidés, qui donnera naissance à *Homo erectus*, père d'*Homo sapiens sapiens* – c'est-à-dire de nous-mêmes.

La découverte d'Abel vient donc compliquer un arbre généalogique déjà bien touffu. Il y a 3,5 millions d'années, voire avant, *« les préhumains avaient une zone de répartition beaucoup plus vaste* [que l'Est africain] *correspondant à une auréole de zones boisées et de savanes ceinturant la forêt dense, de l'océan Atlantique à la région du cap de Bonne-Espérance, en passant par l'Afrique centrale et l'Afrique orientale »*, estime Michel Brunet. Sont-ils d'ailleurs vraiment nés à l'est de la Rift Valley ? Certes, les ossements les plus anciens sont originaires de cette région. Mais ne serait-ce pas, tout simplement, parce que l'on n'a pas suffisamment fouillé ailleurs ? Le doute est désormais permis.

« QUESTION SANS RÉPONSE »

Si les découvertes y ont été aussi nombreuses, c'est aussi parce que le rift est-africain est un terrain de chasse rêvé pour les paléontologues. Au bord de cette faille jalonnée de lacs, les couches de sédiments accumulées depuis plusieurs millions d'années ont constitué un « piège à fossiles » très efficace, que les mouvements tectoniques ont ensuite basculé par endroits, amenant en surface des ossements qui, sans cela, n'auraient probablement jamais été découverts.

Au Tchad, c'est l'érosion éolienne, importante dans les zones désertiques et sableuses, qui a dégagé certains fossiles, éveillant ainsi l'attention des chercheurs, qui en ont trouvé d'autres (dont Abel) en creusant dans un niveau de grès peu consolidé. Dès 1959, Yves Coppens (qui figure parmi les cosignataires de l'article de *Nature*) a fait connaître les premières faunes du Tchad. Les nombreux sites prospectés dans la région lui avaient permis de découvrir de nombreux restes de mammifères et, entre autres, un fragment crânio-facial attribué au *Tchadanthropus uxoris*, un hominidé probablement proche d'*Homo erectus*.

Ces premières récoltes ont encouragé Michel Brunet, persuadé que la région recèle des *« niveaux d'âge équivalents »* à ceux de l'Est africain. Selon lui, la dispersion géographique des australopithèques semble avoir été tellement rapide que *« le problème du lieu précis d'origine de l'homme devient une question qui restera sans véritable réponse »*. Comme c'est d'ailleurs le cas *« pour beaucoup d'autres groupes de mammifères »*.

Jean-Paul Dufour

Un Chinois de 1,9 million d'années

Quand les hominidés ont-ils quitté leur berceau africain pour essaimer à travers l'Asie et l'Europe ? La découverte récente d'un fragment de mandibule vieux de 1,9 million d'années sur le site de Longgupo, en Chine, apporte un éclairage nouveau sur cette question qui divise les paléoanthropologues.

Selon une étude, publiée dans *Nature*, ce fossile, trouvé près d'outils de pierre grossiers, doit être attribué à une forme primitive d'*Homo erectus « possédant de notables affinités avec* Homo habilis ». Il vient donc conforter la conviction des chercheurs pour qui *Homo habilis*, le « père » d'*Homo erectus*, a quitté le continent africain il y a plus de deux millions d'années.

Cette thèse était contestée par certains de leurs collègues selon lesquels cette migration avait été entamée par *Homo erectus* il y a un million d'années, en dépit de datations plus anciennes de fossiles de Java et d'Indonésie (1,6 et 1,8 million d'années), jugées peu convaincantes par ces spécialistes sceptiques.

Américains et Russes s'habituent à travailler ensemble dans l'espace

Atlantis s'amarre en douceur à Mir

POUR la deuxième fois en quatre mois et demi, Russes et Américains se sont donné rendez-vous en orbite. Avec douceur, l'équipage de cinq hommes, quatre Américains et un Canadien, de la navette Atlantis, lancée dimanche 12 novembre de Cap Kennedy, s'est approchée, mercredi 15, du complexe spatial – plus de 100 tonnes en orbite – organisé autour du laboratoire orbital Mir. Après une première pause à une cinquantaine de mètres de la station, dans laquelle se trouvent deux Russes et un Allemand de l'Agence spatiale européenne (ESA), le commandant de bord d'Atlantis, Kenneth Cameron, s'est à nouveau approché à 9 mètres avant de procéder à l'accostage final.

Les équipages ont testé cette fois une nouvelle procédure d'accostage, différente de celle utilisée lors du rendez-vous historique du 29 juin entre Atlantis et Mir. Pour cette mission d'un peu plus de huit jours, la navette a emporté dans sa soute un nouveau module d'arrimage. Cette pièce de 4,5 tonnes, d'environ 5 mètres, conçue par les Russes, est une sorte de long tunnel qui se greffe sur l'un des modules (Kristall) de Mir et évite ainsi qu'Atlantis ne soit trop près des panneaux solaires de la station russe.

Lors du rendez-vous, ce gros bidon cylindrique de 2,5 mètres de diamètre a été extrait de la soute à l'aide du bras télécommandé d'Atlantis par l'astronaute canadien Chris Hadfield pour être mis dans une position correcte et fixé définitivement au module Kristall. Ce système devrait en effet être utilisé au cours des cinq prochains arrimages qu'Américains et Russes ont programmés. Des manœuvres qui doivent permettre aux astronautes de se faire la main en prévision de la construction de la future station spatiale internationale Alpha, dont le premier élément sera, en principe, mis en orbite à la fin de 1997 par une fusée Proton.

En attendant ce jour, les astronautes des deux pays rodent leurs manœuvres, qui s'effectuent à la seconde et au centimètre près, et ménagent la station Mir, dont le corps central et quelques modules anciens ont bien vieilli. Malgré les réparations et les « greffes » répétées de panneaux solaires pour donner à l'ensemble l'énergie qu'il réclame, Mir avoue son âge. Le dernier incident en date, rapporté par la revue spécialisée *Aviation Week and Space Technology* du 6 novembre, concerne la défaillance de l'unité de recyclage de l'air à bord du train spatial, qui n'élimine pas correctement le gaz carbonique produit par la respiration des astronautes.

Ce problème est d'autant plus gênant que les cosmonautes russes Sergueï Agdeev et Iouri Ghidzenko et l'astronaute européen Thomas Reiter doivent séjourner à bord de Mir jusqu'au 29 février 1996. C'est la raison pour laquelle l'équipage d'Atlantis a apporté avec lui, outre des vivres et de l'eau, des cartouches d'hydroxyde de lithium pour pallier une nouvelle défaillance des deux systèmes d'épuration dont dispose la station russe. L'arrivée prochaine, *via* un cargo de ravitaillement Progress, de matériel de réparation devrait mettre à l'abri de nouvelles défaillances les « locataires » de la station.

J.-F. A.

CORRESPONDANCE

L'asymétrie de la nature

AINSI que nous l'ont fait remarquer plusieurs lecteurs, le dossier sur l'asymétrie de la nature publié dans *Le Monde* du 14 octobre comportait une regrettable erreur. En affirmant que les acides aminés constitutifs des protéines sont *« tous lévogyres, tandis que les sucres que nous consommons sont invariablement dextrogyres »*, nous avons en effet confondu deux notions : la parenté de structure d'un carbone asymétrique chez des composés biochimiques et l'identité du sens de déviation de la lumière polarisée chez ces mêmes composés. Pour être exacts, il aurait fallu écrire que les acides aminés appartiennent tous (à l'exception d'un seul, la glycine) à la série L, tandis que les sucres alimentaires appartiennent tous, ou presque, à la série D.

A la suite de cet article, François Miranda, du laboratoire de biochimie de l'hôpital Nord de Marseille, nous a fait parvenir la lettre suivante :

« Les acides aminés et les sucres ont été classés, de façon très simple, par comparaison de structure avec un composé à trois atomes de carbone, l'aldéhyde glycérique, qui dévie la lumière polarisée grâce à son atome de carbone central. Ce composé, du fait de la simplicité de sa structure, a été choisi comme référence pour la famille des acides aminés et la famille des sucres en ce qui concerne leurs propriétés vis-à-vis de la lumière polarisée.

» L'aldéhyde glycérique existe sous deux formes, l'une dextrogyre et l'autre levogyre. Ces deux formes [qui dévient respectivement la lumière polarisée vers la droite et vers la gauche] *sont images l'une de l'autre dans un miroir. La forme dextrogyre a été prise, par convention, comme base de la série optique dite D (D comme dextrogyre) chez les acides aminés et les sucres, tandis que la forme lévogyre était prise comme base de la série optique L (L comme lévogyre). Mais ces séries optiques fondamentales auraient pu tout aussi bien être désignées par les lettres A et B, pour mieux montrer qu'il n'y a aucune relation entre la structure du carbone asymétrique de référence chez un composé organique et le sens de déviation de la lumière polarisée.*

» Ainsi, en dehors de l'aldéhyde glycérique, un composé peut appartenir à la série D et être lévogyre, ou, inversement, appartenir à la série L et être dextrogyre. L'exemple le plus clair concerne deux sucres très connus : le D-glucose et le D-fructose, qui étaient autrefois appelés respectivement dextrose (car dextrogyre) et lévulose (car lévogyre). Autrement dit, deux sucres de la même série (D) peuvent être l'un dextrogyre, l'autre lévogyre. L'explication de la non-coïncidence de la structure du carbone asymétrique et du sens de déviation de la lumière polarisée réside dans le fait que ce dernier dépend non seulement de la disposition dans l'espace des groupements d'atomes autour du carbone, mais aussi de la nature chimique de ces groupements. »



Les ingénieurs de la Renaissance à La Villette

Les dessins de Léonard de Vinci et de ses contemporains ont permis de reconstituer à leur véritable grandeur les machines qui permirent de bâtir les chefs-d'œuvre du Quattrocento

Ouverte le 14 novembre, une exposition sur les ingénieurs de la Renaissance se tient à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, dans le 19e arrondissement, pendant six mois. A la différence des techniciens médiévaux, ces ingénieurs, au premier rang desquels figure Léonard de Vinci, avaient compris la nécessité *« de figurer et de décrire »* les machines indispensables à la construction de leurs ouvrages. Les textes et dessins qu'ils ont laissés ont permis aux organisateurs de l'exposition de reconstituer leurs machines, qui furent des chefs-d'œuvre d'inventivité. Fabriquées avec les mêmes matériaux d'origine, elles sont exposées aux côtés des reproductions de dessins.

IL N'EST PAS COURANT que les ingénieurs soient mis à l'honneur. De la Renaissance italienne, on retient ainsi les noms et œuvres des peintres et sculpteurs. Celui des ingénieurs est en revanche bien souvent tombé dans l'oubli, à l'exception notable de Léonard de Vinci. Or celui-ci ne fut pas *« un cas exceptionnel »*, explique Paolo Galluzzi, concepteur de l'exposition « Les ingénieurs de la Renaissance, de Brunelleschi à Léonard de Vinci », ouverte au public mardi 14 novembre et pour six mois, à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Dès la fin du XIVe siècle, avec en particulier Brunelleschi et le Siennois Taccola, et tout au long du XVe avec, entre autres, Francesco di Giorgio, la profession d'ingénieur prit son essor. *« On est passé du technicien médiéval à l'artiste ingénieur »*, explique Paolo Galluzzi.

A la différence du technicien, l'ingénieur de la Renaissance a compris la nécessité *« de figurer et de décrire »* les machines indispensables à la construction de ses ouvrages. Paolo Galluzzi, professeur d'histoire des sciences à l'université de Florence et directeur de l'Institut et du Musée national de l'histoire des sciences de Florence, avait à cœur de démontrer le rôle déterminant de ces hommes. L'exposition qui se tient actuellement à La Villette, et qui cheminera ensuite, lui a demandé dix ans de recherche. Il a numérisé près de quarante mille images et trouvé un commanditaire, l'entreprise italienne Finmeccanica, qui a entièrement pris à sa charge le coût de la manifestation : 11 millions de francs.

En parcourant l'exposition, on découvre comment, au fil des années, les dessins se font plus précis, les maquettes de plus en plus élaborées. Dans ce cheminement, Léonard de Vinci introduit une nouvelle rupture. Au lieu de s'intéresser aux machines dans leur globalité, comme le firent ses prédécesseurs, il en analyse l'« anatomie ». *« Son principal apport fut de considérer une machine comme un assemblage de mécanismes. »* Toutes les différentes formes de vis passent alors méthodiquement sous le crayon de l'artiste ; les vis, mais aussi les machines à fileter, les roulements à billes, etc.

> « Le principal apport de Léonard de Vinci fut de considérer une machine comme un assemblage de mécanismes »



Les textes et dessins laissés par ces ingénieurs ont permis à Paolo Galluzzi de reconstituer les machines conçues par ces hommes, dont le rôle fut prépondérant. *« La civilisation siennoise n'a pu se développer qu'en résolvant son problème d'alimentation en eau »*, souligne, en exemple, Paolo Galluzzi. Or, que ce soit pour construire le réseau d'aqueducs souterrains de 25 kilomètres dans le sous-sol siennois ou pour bâtir la célèbre coupole de la cathédrale de Florence, il leur a fallu développer des machines spécifiques, chefs-d'œuvre d'inventivité. Paolo Galluzzi en a reconstitué une cinquantaine à partir des dessins élaborés à l'époque par les ingénieurs eux-mêmes.

Fabriquées dans les mêmes matériaux que les machines d'origine, elles sont exposées aux côtés des reproductions de dessins, signés Léonard de Vinci, Francesco di Georgio ou Taccola.

Des bornes multimédias, réparties dans l'exposition, expliquent le fonctionnement de ces machines. La façon dont elles furent utilisées pour construire la coupole, par exemple, est simulée à l'aide d'images de synthèse en trois dimensions.

Paradoxalement, ces inventeurs avaient aussi à cœur de redécouvrir les méthodes utilisées par les bâtisseurs de l'Antiquité. Soucieux de prouver leur qualification professionnelle, leur appartenance à la sphère des intellectuels, des artistes, ils pouvaient alors estimer *« plus prestigieux de ré-inventer une machine que de l'inventer eux-mêmes »*, affirme Paolo Galluzzi. La machine à dresser les colonnes du Siennois Francesco di Giorgio témoigne de cet esprit. Une attitude qui fera sans doute rêver les actuels gestionnaires de services de recherche, en guerre contre le syndrome du « not invented here » !

Annie Kahn

★ « Les ingénieurs de la Renaissance », à la Cité des sciences et de l'industrie, porte de La Villette, Paris 19e. Du 14 novembre 1995 au 13 mai 1996. Des conférences sont organisées tous les mercredis, du 22 novembre au 13 décembre.

Le treuil réversible de Brunelleschi

Filippo Brunelleschi inventa de nombreuses machines spécifiques pour lever et positionner les briques de la coupole de la cathédrale de Florence. Mais il n'en a pas laissé de représentations graphiques. Elles ont néanmoins pu être reconstituées grâce aux dessins réalisés par d'autres ingénieurs de l'époque. C'est en particulier le cas de ce treuil réversible, dessiné par le Siennois Taccola, et qui permet alternativement de faire monter ou descendre des charges sans avoir à dételer le cheval pour le faire changer de sens. Une vis sans fin placée sur l'arbre moteur permet en effet de choisir le sens de rotation de l'arbre.

PARTIR

■ **DIVINE DS.** Quarante ans après son lancement au Salon de l'Auto de 1955, où elle fit sensation, la DS Citroën est toujours une voiture mythique. Silhouette aérodynamique, techniques de pointe, succès immédiat et durable : 1 330 775 exemplaires vendus en vingt ans. Les amateurs peuvent en admirer quarante différents, devenus objets de collection, au Centre international de l'automobile de Paris-Pantin, jusqu'au 15 avril 1996. De 11 heures à 18 heures le samedi et le dimanche. Pour les groupes, sur réservation (tél. : 48-10-80-00) en semaine. Métro Hoche. Prix d'entrée : 45 F.

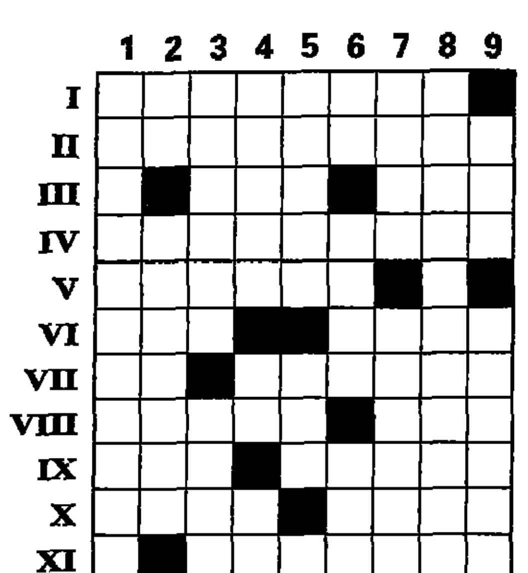
■ **MARCHÉS DE NOËL.** Jouets en bois, bijoux, poteries, tissus, et gourmandises (miel, chocolats et pain d'épices, foie gras, cochonnailles et fromages) seront présents sur les stands des « marchés de Noël ». A Montreuil, rue du Général-Gallieni (métro Croix-de-Chavaux), les 24, 25 et 26 novembre, de 10 à 19 heures ; à Pontoise, place des Moineaux, du vendredi 1er au dimanche 3 décembre. Renseignements au tél. : 35-29-95-40. A Paris, du 30 novembre au 30 décembre, le marché sera installé devant la gare de l'Est, de 9 à 20 heures, avec nocturnes les 19 et 22 décembre. Renseignements : 42-27-18-18.

■ **ESCARBILLES.** Paris-Reims-Epernay-Paris, c'est l'itinéraire que propose aux amateurs d'escarbilles l'Ajecta-Musée vivant du chemin de fer, le dimanche 26 novembre, pour clore sa saison touristique. Le train, formé de wagons des années 30, sera tracté par la locomotive à vapeur de l'association, la 140 C 231 de 1916. A partir de 760 F, repas au champagne compris (renseignements : Ajecta, BP 1, 77650 Longueville, tél. : 64-60-26-26).

■ **RENAISSANCE.** Les stalles médiévales de la cathédrale de Saint-Claude (Jura), reconstituées à l'identique après l'incendie qui les avait détruites en 1983, ont été inaugurées mercredi 15 novembre, à l'issue de neuf ans de travaux d'un coût de 15 millions de francs, financés par l'Etat.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6694



HORIZONTALEMENT

I. Ne doivent évidemment pas manquer de culot. – II. Où il y a une certaine ampleur. – III. Dans sa tête, il y a beaucoup de pointes. Parmi les légumes d'Ethiopie. – IV. Donnaient plus d'éclat. – V. La quille et les œuvres vives. – VI. Saint-Louis, par exemple. Contestas. – VII. Préposition. Attaché comme un vaurien. – VIII. N'était pas un agrément. Chaîne solide. – IX. Qu'on peut considérer comme une découverte. Petit cordage. – X. Façon d'avancer. Peut tomber de haut. – XI. Qui ont trop été portées.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui ont le ballon. – 2. Possessif. Un cavalier parfois hésitant. – 3. Peut être présentée dans un plateau de fruits. Arbre d'Afrique. – 4. Nucléaire, c'est une forte tête. En panne. Article étranger. – 5. Un militaire pas du tout civil. Un petit grain. – 6. Article. En Allemagne. Sur le Danube. – 7. Mathématique, c'est une abstraction. Pas monochrome. – 8. Mis au courant. – 9. Service ancien. Qui vont très bien.

SOLUTION DU N° 6693

HORIZONTALEMENT

I. Additions. – II. Moutonnée. – III. Intensif. – IV. As. Muer. – V. Scoop. – VI. Lape. Amie. – VII. Edit. Base. – VIII. Mi. Aulne. – IX. Ere. Vécus. – X. Nérée. Ise. – XI. Testacées.

VERTICALEMENT

1. Amiablement. – 2. Dons. Adirée. – 3. Dut. Api. Ers. – 4. Item. Eta. Et. – 5. Tonus. Uvéa. – 6. Insécable. – 7. Oniromancie. – 8. Nef. Oiseuse. – 9. Se. Epée. Ses.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 18 novembre

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : passé et avenir (37 F + prix d'entrée), 11 heures, 58, rue de Richelieu dans la cour (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : néoclassicisme et romantisme, 11 h 30 ; les primitifs et le XVe siècle en Italie, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (lampe de poche, 40 F + prix d'entrée), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).
■ **DE L'ARBALÈTE AU FER À MOULIN** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Monge (Vincent de Langlade).
■ **L'ÎLOT GOBELINS ET LA BIÈVRE** (45 F), 14 h 30, devant la mairie du 13e arrondissement (Paris capitale historique).
■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La liaison Lille-Montpellier d'Air Inter, qui était jusqu'à présent assurée de façon saisonnière, de la fin mars à la fin octobre, et uniquement le samedi, l'est désormais toute l'année cinq jours par semaine. – *(AFP.)*
■ **BELGIQUE.** Les cheminots belges, hostiles au plan de restructuration de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB), ont annoncé des grèves tournantes de vingt-quatre heures pour le jeudi 16, le vendredi 24 et le samedi 25 novembre. Afin de ne pas pénaliser les voyageurs, les syndicats ont renoncé à une grève nationale. – (Reuter.)
■ **ESPAGNE.** Les pilotes de la compagnie aérienne espagnole Iberia, hostiles au plan de restructuration proposé par la direction, ont fait grève lundi 13 et mardi 14 novembre, provoquant la suppression de nombreux vols. De nouveaux arrêts de travail sont prévus les 23, 24, 28, 29 novembre, les pilotes menaçant de prolonger leur mouvement durant la première semaine de décembre. – *(AFP.)*
■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE.** 661 personnes ont trouvé la mort sur les routes françaises au mois d'octobre, ce qui représente une baisse de 10,7 % par rapport au mois d'octobre 1994. Le nombre des accidents, 11 125, n'a reculé que de 2,5 %. – *(AFP.)*
■ **CONGO.** Les transports publics de la capitale congolaise, Brazzaville, ont ont été paralysés, lundi 13 et mardi 14 novembre, en raison d'un mouvement de grève lancé par les chauffeurs de taxis et de bus : ils protestaient contre les « *exactions* » des policiers chargés de la circulation routière et des militaires déployés pour lutter contre le banditisme. – *(AFP.)*
■ **CHINE.** Pour lutter contre les encombrements de la circulation que connaissent toutes les villes chinoises, le ministre de la construction estime qu'il faudrait limiter l'usage des voitures particulières et développer les transports en commun (métro, trolleys et bus), ce qui améliorerait l'environnement, la qualité de la vie et la croissance économique. – *(AP.)*

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Repeupler Madagascar

À LA BASE de l'œuvre que nous avons à réaliser à Madagascar se place le développement de sa population indigène. Pour cela, nous devons tout d'abord lutter contre les fléaux sociaux : paludisme, maladies vénériennes ; il faut, d'une manière générale, pratiquer une sévère politique de l'hygiène, ne pas permettre à l'alcoolisme de se développer. Contre le paludisme, les crédits manquent, non les dévouements, tous les rapports des docteurs en font foi. C'est à la métropole d'y suppléer. Repeupler en empêchant de mourir est un devoir sacré, et la base sur laquelle repose toute la structure malgache.

Développer, d'autre part, l'œuvre et l'influence françaises par l'immigration de nouveaux éléments doit être le second de nos soucis. Qu'on nous permette de penser que, sans compromettre son potentiel humain, la métropole est à même de faciliter l'arrivée de 40 000 à 50 000 Français nouveaux – et choisis – au cours du demi-siècle à venir.

Un autre problème se présente immédiatement : celui de la main-d'œuvre ; de longtemps, le développement de la population ne suffira pas à assurer les bras nécessaires. Or, malgré l'exemple de sa paysannerie, le Malgache n'a du travail, en général, qu'une notion incomplète. Absence de besoins comme en Polynésie ? Non, car ici la nature n'est pas généreuse à l'excès ; mais absence de prévoyance et indolence native.

Il faudra de longs efforts avant que la notion de l'obligation morale du travail entre dans les mœurs. C'est un redoutable problème moral qui est ainsi posé : la liberté du travail que nous avons proclamée ne doit pas être pour eux la liberté du suicide. Il est superflu de rappeler qu'un peuple qui ne travaille pas est mûr pour la décadence.

G. Froment-Guieysse
(17 novembre 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*
12, rue M. Gunsbourg,
94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 2336. A la suite d'un très grave accident de Mobylette, le jeune François, seize ans, est paralysé des jambes. Hospitalisé, il se révolte, et seule la présence de sa mère lui apporte un peu de réconfort. Ses parents sont divorcés, sa mère habite à 100 kilomètres de l'hôpital. Les frais de transport hebdomadaire, les frais de téléphone sont difficiles à assumer car la situation se prolonge. Pour que François ne soit pas privé de l'aide indispensable que lui apporte la présence de sa mère, 3 000 F sont nécessaires.

★ **Prière d'adresser les dons à La Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

MÉTÉOROLOGIE

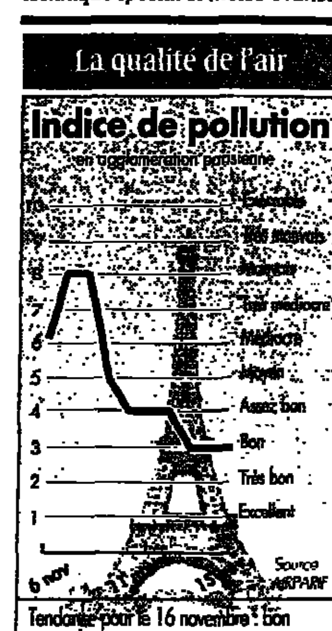
A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Rafraîchissement

UN PASSAGE perturbé descendra du Nord-Pas-de-Calais jusqu'au Massif Central et à Rhône-Alpes entraînant une baisse sensible des températures. Il pleuvra le matin sur la Champagne-Ardennes, l'Ile-de-France, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Centre, la Franche-Comté, le Massif Central et Rhône-Alpes. La neige fera son apparition au-dessus de 600 à 1000 mètres. Ce mauvais temps sera suivi d'éclaircies entrecoupées d'averses. La limite pluie-neige s'abaissera l'après-midi et la neige pourra apparaître jusqu'en plaine dans le nord. Le soleil continuera de briller sur les régions méditerranéennes. Le matin, il fera 3 à 5 degrés sur la moitié nord et 5 à 7 sur la moitié sud. L'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 6 à 8 degrés au nord et 8 à 12 au sud.

(Document établi avec le support technique spécial et Météo-France.)

La qualité de l'air



PHILATÉLIE

Francis Jammes selon Ciry

La Poste mettra en vente générale, lundi 4 décembre, un timbre d'une valeur de 3,70 F à l'effigie du poète Francis Jammes (1868-1938).

Vers (1894) permet à Francis Jammes de se faire connaître de Mallarmé, Gide et Henri de Régnier. Le poète est consacré avec *De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir*, paru en 1898.

Parce qu'il vouait une véritable passion à la botanique, on a parfois comparé son œuvre, où la nature est omniprésente, à un « gigantesque herbier ».

Bien qu'ayant échoué à deux reprises à l'Académie française, il n'en reçut pas moins le Grand Prix de littérature, en 1917.



Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Michel Ciry, mis en page par Charles Bridoux, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille douce en feuilles de cinquante.

Michel Ciry (né en 1919) effectue un « retour » à la philatélie remarquable puisqu'il signa le timbre à l'effigie de Gounod, émis... le 27 mars 1944. Suivirent, entre autres, des timbres consacrés à Molière, la même année, Jacques Cœur (1955), Maurice Ravel (1956) et Saint-François d'Assise (1982).

P. J.

★ **Vente anticipée les 2 et 3 décembre : au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), à la Maison Chrestia, avenue Francis-Jammes ; à Tournay (Hautes-Pyrénées), au bureau de poste temporaire muni d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert à la maison natale de Francis Jammes, rue Tramezygnes.**
★ **Souvenirs philatéliques : enveloppe (20 F), quatre cartes postales (15 F pièce), l'ensemble 70 F, auprès de Michel Haurie, Association Francis-Jammes, avenue Francis-Jammes, 64300 Orthez (joindre timbre pour réponse).**

EN FILIGRANE

■ **Andréotto au Grand Marché d'art contemporain.** Claude Andréotto, auteur du récent timbre sur le centenaire de l'Automobile Club de France, présentera une vingtaine de dessins, pastels... au 5e Grand Marché d'art contemporain, place de la Bastille, à Paris, du 22 au 26 novembre (stand C 21).

■ **Sandra Jayat**, dont La Poste a édité, fin 1992, un timbre consacré aux gens du voyage, expose ses œuvres récentes jusqu'au 29 décembre à l'Espace Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil, Paris 8e.

■ **Cousteau dans les îles.** Le commandant Cousteau fait l'objet d'une série de timbres émis le 1er septembre par Turks-et-Caïques. Palau, sur un feuillet de dix-huit valeurs consacrées aux engins sous-marins en tout genre paru en juillet, représente en particulier le bathyscaphe *Denise*, développé par Cousteau à la fin des années 50.

■ **Le Portugal aux enchères.** Impressionnante vente aux enchères Afinsa, le 21 novembre, à l'Hôtel Palace de Madrid, de la collection classique du Portugal réunie par Angelo Lima, récompensée par des médailles d'or internationales, et impressionnant catalogue sous boîtier de 260 pages avec reproductions en couleurs des pièces maîtresses. Au total, 320 lots pour plus de 10 millions de francs d'estimation (Afinsa, Nadine Copetti, Lagasca, 18-28001 Madrid. Tél. : 34-1-578-04-44).

VENTES

Les outils du sportif

C'EST un sport nouveau : chiner tous les objets se rapportant aux activités sportives, anciennes ou contemporaines. Souvenirs, affiches, tableaux, sculptures, objets publicitaires, tenues et accessoires font désormais partie des spécialités à la mode sur le marché de l'art.

A Drouot, le 21 novembre, une vente est entièrement consacrée à ce type de collection, avec une vingtaine de sports représentés.

Le tennis, apprécié dans le monde entier, même par ceux qui n'y jouent pas, inspire depuis longtemps les amateurs, qui trouveront ici plus d'une centaine de lots sur le sujet. Des gravures sur le jeu de paume sont accessibles entre 500 et 1 500 F : *Joueurs de paume au jardin du Luxembourg*, par Gustave Doré (500-600 F), une suite de neuf planches de l'*Encyclopédie* reliée en toile (1 000-1 500 F). Les raquettes de tennis anciennes se vendent à partir de 250-300 F : modèle Crown, 1910, ou paire pour enfant de marque Manufrance 1930, mais les prix montent s'il s'agit d'une pièce rare : 3 500-4 000 F pour une Streamline vers 1939, 2 500 F une Dayton 1925 avec cordage et cadre en métal. Les souvenirs des champions fascinent les joueurs anonymes, prêts à payer jusqu'à 5 000-6 000 F une coupe en argent du championnat de Grande-Bretagne de 1923, gravée aux noms des champions du double mixte Henri Cochet et Eileen Bennett. Le tennis se révèle aussi une source d'inspiration pour les artistes : sujet en bronze à l'image d'un joueur, vers 1930, par Rivierre (4 500 F), aquarelle *Partie de tennis dans un parc*, vers 1935 (2 500 F).

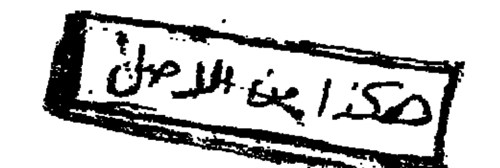
Suivis dans le monde entier, les Jeux olympiques constituent un des grands pôles d'attraction des collections sur le thème du sport, et la fameuse cuvée de 1936 demeure une des plus marquantes de leur histoire. On attend entre 8 000 et 10 000 F d'une affiche italienne de cette année-là intitulée « Olimpiade » et figurant un quadrige victorieux sur fond d'un buste à la tête couronnée de lauriers ; commémorant les mêmes jeux, deux affiches de films de Leni Riefenstahl, *Jeunesse olympique* et *Les Dieux du stade* sont estimées entre 10 000 et 11 000 F. Un briquet en métal marqué « Olympiades 1936 », avec le sigle des cinq cercles entremêlés, est annoncé à 2 500 F.

Les créations récentes intéressent aussi le public international. Il faut compter 5 000 F pour un plat rond en pâte de verre de Daum marqué « Munich 1972 », 2 000 F pour une affiche en allemand des Jeux d'hiver de Grenoble en 1968, 2 000 F pour cinq affiches de Barcelone 1992 et une d'Albertville.

La boxe et les boxeurs mythiques soulèvent également l'enthousiasme des amateurs de nombreux pays. Une peinture sur panneau de Burton L. Potterveld, représentant Joe Louis vers 1930, est estimée 16 000-18 000 F ; un plateau en cuivre gravé « Marcel Cerdan champion du monde », orné au centre d'un buste du boxeur, 5 000-6 000 F. D'autres sports seront aussi évoqués à cette vente : ski, patinage, football, rugby, escrime, cyclisme, sport automobile, équitation, basket.

Catherine Bedel

■ **FOIRES ET SALONS** : Paris-place de la Bastille, Toulouse : jusqu'au 19/11 ; Paris hippodrome d'Auteuil : jusqu'au 20/11 ; Paris rue des Pyrénées : 16-17/11 ; Douai, Vourey (38), Nogent-sur-Seine (10) : 17-19/11 ; Vendargues (34) : 17-20/11 ; Strasbourg, Bordeaux, Limoges, Saint-Cloud, Châteauneuf-du-Pape, La-Roche-sur-Yon, La-Queue-en-Brie, Verdun, Loches, Mantes-la-Jolie, Muzillac (56), Ermenonville, Tassin-la-Demi-Lune (69), Sebazat (63) et Lexy (54) : 18-19/11.



PHOTOGRAPHIE Deux expositions et deux livres sont consacrés à August Sander (1876-1964), qui a dressé un portrait gigantesque de l'Allemagne avant le chaos de la seconde guerre mondiale. L'hôtel Salomon de Rothschild à Paris accueille la rétrospective, livrée clés en main par les archives Sander de Cologne, où manquent curieusement nombre de portraits déterminants du photographe. Le Goethe Institut présente pour sa part les vues de Cologne réalisées par Sander. ● DES PEINTRES, dont Dix, Beckmann, Grosz, Räderscheidt, ont dialogué avec Auguste Sander, par œuvres interposées, définissant ensemble l'esthétique de la Nouvelle Objectivité. ● TROIS LIVRES, aux qualités et formats différents, permettent de visualiser et de mieux saisir l'apport d'un photographe dont l'œuvre se situe, comme celle d'Eugène Atget, entre art et document.

Comment August Sander a saisi l'Allemagne avant le chaos

Paris accueille une rétrospective, bien édulcorée, de l'œuvre du grand photographe allemand. Parmi les cent cinquante images présentées à l'hôtel Salomon de Rothschild, manquent nombre de portraits féroces qui préfiguraient l'avènement du IIIe Reich

AUGUST SANDER, Centre national de la photographie (CNP). Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, 75008, Paris. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 22 janvier 1996.
AUGUST SANDER ET COLOGNE, Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Tél. : 44-43-92-30. Jusqu'au 31 janvier 1996.

C'est une profession de foi qui tient en un petit feuillet à peine. August Sander l'a écrite en 1927, en pleine maturité. Il y ébauche une conception de la photographie qui va influencer des générations d'opérateurs. En quelques phrases, tout est dit : *« Si j'ai, en pleine connaissance de cause, l'outrecuidance de voir les choses telles qu'elles sont et non telles qu'elles devraient ou pourraient être, j'aimerais qu'on me le pardonne, mais je ne peux pas faire autrement. »*

Vérité, exactitude, fidélité. Tels sont les principes indéfectibles qui ont guidé l'œuvre d'un des plus grands portraitistes et photographes de l'histoire. August Sander (1876-1964) a embrassé le siècle, il a traversé deux guerres, a connu l'horreur nazie, son premier livre a été interdit par le IIIe Reich, il a vécu quelques bouleversements déterminants de la photographie, depuis le pictorialisme jusqu'à la Nouvelle Objectivité, il a accumulé les prix et médailles. Il a connu le succès à l'aube du siècle, réussissant une alchimie rare : vivre de la vente de ses tirages tout en produisant une œuvre inscrite dans son temps. Ses portraits sont d'une précision révolutionnaire, où l'homme, souvent ramené à un archétype – le paysan, le serrurier, le pâtissier –, n'est qu'un élément de l'image au même titre que son attitude, ses vêtements, sa coupe de cheveux, les attributs de sa fonction, un chien en laisse, une cigarette, son cadre de vie...

Voilà pourquoi on a essentiellement identifié Sander à un grand-œuvre documentaire sur l'Allemagne, qu'il a rassemblé, au début des années 20, sous un titre ambitieux : *Hommes du vingtième siècle*. De quoi s'agit-il ? Dresser un portrait de l'humanité à travers des portraits représentatifs des différentes catégories socioprofessionnelles. L'ensemble *« est partagé en sept groupes, selon les catégories de la société existante, ce qui donne environ quarante-cinq portfolios de douze clichés chacun »*, a écrit August Sander. Les sept groupes sont le paysan, le métier, la femme, les notables, les artistes, la grande ville, les laissés-pour-compte. Ce grand œuvre n'a *jamais été* vraiment terminé, interrompu par la seconde guerre, les tourments, la vieillesse...

Les images s'étalent aujourd'hui, de 1910 aux années 50, sur les cimaises de l'hôtel Salomon de Rothschild, dans une exposition d'originaux livrée « clés en main » par les archives Sander, à Cologne. L'ensemble a déjà été montré à Moscou, Tokyo, Bonn et ira ensuite à Bruxelles. L'exposition met en avant surtout les portraits, mais montre que l'œuvre s'étend aussi aux paysages, natures mortes, fleurs, montages de fragments, ruines de la seconde guerre. Sans oublier une carte de voeux de 1944 – un montage d'une rare et évidente noirceur.

VERSION MIÈVRE

Le public vient très nombreux, notamment le week-end, preuve que l'attente était grande de découvrir une œuvre que l'on connaissait surtout à travers le livre épais *Hommes du vingtième siècle*, dont la couverture reproduit son image la plus célèbre : trois paysans endimanchés, canne à la main, coiffés d'un chapeau, s'arrêtent en chemin et fixent l'objectif.

On retrouve à l'hôtel de Rothschild quelques purs bijoux, comme le fameux *Manœuvre*, les épaules chargées de briques (1928). L'accrochage suit scrupuleusement les classifications et la numérotation que Sander avait établies. *« Le parcours s'ordonne à partir des êtres liés à la nature »*, a-t-il écrit. Le paysan ouvre donc le bal, qui incarne, pour l'auteur, un homme originel à partir duquel cette symphonie humaine se développe : *Le Maître artisan* (nº 8), *L'Industriel* (nº 9), *L'Ouvrier* (nº 10), *La Femme élégante* (nº 16), *Le Médecin et le Pharmacien* (nº 21), *L'Aristocrate* (nº 24), *L'Homme politique* (nº 28), *Le Peintre* (nº 33), *La Jeunesse de la grande ville* (nº 40), *Les Domestiques* (nº 41), *Persécutés* (nº 44).

En fin de parcours, on retrouve *Les Prisonniers politiques* (nº 44a), *Idiots, malades, fous et mourants* (nº 45). Mais pourquoi a-t-on l'impression que l'exposition n'est pas à la hauteur de l'artiste ? Surtout parce que nombre d'images célèbres manquent : *Le Notaire, Le Gitan, L'Instituteur de village, Gens du cirque, Un bal débridé à Cologne, Révolutionnaires* (1928), *les* portraits des peintres Gottfried Brockmann et Anton Räderscheidt, *Le Fils du patron*, le dadaïste Raoul Haussmann, la femme du peintre Peter Abelen, *Enfants de la classe ouvrière*, le portrait du communiste Erich Mühsam... Plus troublant encore, les séries époustouflantes sur les mendiants, les enfants aveugles, les nationaux-socialistes et les juifs persécutés ne sont pas là ou sont largement tronquées. Manque de place ? Même pas puisque des images plus faibles ou anecdotiques ont pris la place...

Ce qui est donné à voir est une version douteuse et mièvre de l'œuvre. L'essence même du projet – l'opposition des classes, les fractures de la société, le chaos qui s'annonce dans les années 30 – est occultée, laissant la place à une image joliette de l'Allemagne, alors que Sander a réalisé un portrait impitoyable de son pays pris dans la tenaille nazie.



ARCHIVES AUGUST SANDER

« Lycéen » (1926)

ENTRE ART ET DOCUMENT

C'est le problème d'une exposition qui se veut une rétrospective mais qui est réalisée à partir d'un seul fonds – les archives Sander –, contrôlé par un héritier aveuglé par le désir de protéger l'image du maître et parent. Mais pouvait-on faire autrement quand on sait qu'une rétrospective digne de ce nom se doit de passer par ces archives Sander, qui possèdent 4 000 tirages originaux et 10 770 négatifs en verre, même s'il existe dans nombre de collections privées et des musées – le Getty de Malibu, par exemple – des épreuves remarquables, ici ignorées.

L'accrochage est également contestable, se limitant à la succession d'images, thème par thème, quand seule une présentation chronologique aurait pu révéler la portée de l'œuvre, montrer l'évolution de l'esthétique, appréhender la fracture de la guerre et l'obligation pour Sander de se limiter aux vues de paysage...

Ce qui est passionnant chez Sander, c'est son combat pour la vérité de l'image. Comment il s'est détourné de l'esthétique vaporeuse du pictorialisme : *« Je ne hais rien tant que les photographies édulcorées, remplies de minauderies, de poses et d'afféteries. »* Comment son éducation, ses goûts, convictions, jugements ont influencé son projet pour devenir son regard lucide sur la société allemande.

L'attention pour les démunis et les exclus, la connivence avec le monde intellectuel, la compassion pour les infirmes, la férocité pour les notables, la cruauté pour les jeunes nazis, tout cela se ressent, tout cela a été vomi par le IIIe Reich, qui l'a censuré. Ce fils de charpentier a expliqué pourquoi son grand œuvre s'ouvre avec les paysans : *« Les personnages ont pour origine mon pays natal du Westerwald : les êtres humains que j'ai connus dans leurs moindres particularités depuis ma jeunesse m'ont paru propres, par leurs liens même avec la nature, à concrétiser mes conceptions dans une étude d'ensemble. »*

Reste un artiste dont l'influence déborde largement le champ photographique. Les peintres de son époque ont dialogué avec lui par œuvres interposées ; des photographes aussi importants que Diane Arbus et Richard Avedon et le cinéaste Wim Wenders le citent comme un maître ; des créateurs de mode l'ont beaucoup regardé. Comme Karl Blossfeldt avec ses clichés botaniques de la même époque *(lire ci-dessous)*, August Sander, en bon entomologiste, a inventé le procédé de vues frontales en série, a dressé un inventaire au moyen d'un style documentaire, autant de principes qui rayonnent encore dans la photographie, depuis Walker Evans jusqu'à l'école de Düsseldorf. Un dernier rapprochement s'impose : comme Eugène Atget en France, Sander a produit une œuvre charnière entre deux mondes, entre deux siècles. Entre le document et l'art.

Michel Guerrin

Plusieurs publications

Quel livre choisir pour comprendre et apprécier l'œuvre d'August Sander ? Le catalogue de l'exposition présente des textes instructifs, notamment la fameuse profession de foi de l'artiste, et a l'avantage de montrer des aspects méconnus : les paysages, ruines et natures mortes. Mais il a le défaut, comme l'exposition, d'occulter nombre de portraits déterminants et de ne pas offrir une analyse fouillée. La collection « Photo Poche » présente un bon aperçu de l'œuvre avec une analyse de Suzanne Lange – le tout à un prix modéré. Reste le livre de référence sur les *Hommes du XXe siècle*, où l'on retrouve tous les grands portraits, avec une traduction française, hélas, *plus qu'approximative*.

★ *August Sander*, catalogue de l'exposition, Archives Sander et CNP, 270 p., 280 F. *August Sander*, « Photo Poche » nº 64, introduction de Suzanne Lange, Centre national de la photographie, 61 photos, 54 F. *August Sander, Hommes du XXe siècle*, texte d'Ulrich Keller, Chêne, 1985, 429 p., 580 F.

Sous la République de Weimar, des photographes et des peintres définissaient ensemble la Nouvelle Objectivité

OTTO DIX, peintre, résumant son œuvre : *« Je voulais montrer les choses comme elles sont réellement. »* August Sander, photographe, définissant son entreprise : *« Laissez-moi donc dire honorablement la vérité sur notre temps et ses êtres humains. »* Dans son style neutre et net, Sander a photographié Dix, sa femme Martha et leur fille. Dix n'a pas peint le portrait de Sander, mais ses toiles des années 20 et 30 s'organisent en un inventaire complet de la société allemande contemporaine. L'un et l'autre cherchent les figures dans lesquelles s'incarnent une profession, une classe sociale ou une passion. Les parallèles sont innombrables. Il suffit de juxtaposer le *Portrait de mes parents* de 1924 par Dix et l'un des couples de paysans âgés de Sander pour que la parenté saute aux yeux : même composition frontale, même présence insistante des vêtements, même description détaillée des mains et des physionomies. Pour cela, Dix s'appuie sur un métier pictural minutieux – héritage des Primitifs allemands – et Sander sur le travail de la lumière. Les moyens diffèrent, l'idée est identique et cette idée a un nom : Nouvelle Objectivité.

Jusqu'alors, photographes et peintres n'avaient guère fait que s'observer et s'éviter. Complexe de supériorité et inquiétude d'une part, envie et ambition de l'autre : les rapports étaient tendus et les quelques exceptions toujours citées – Degas et Bonnard usant de la chambre noire – n'y changent rien. La rivalité est trop violente : qui l'emportera ? Le photographe, homme des images mécaniques et objectives, évincera-t-il le peintre, homme des images approximatives et subjectives ? Dans les années 20, la Nouvelle Objectivité revient sur cette question et la résout en la refusant. Sander l'affirme : *« La photographie nous a donné des possibilités et des tâches autres que la peinture. »*

DIALOGUE ET CORRESPONDANCES

Des possibilités ? La vitesse d'exécution, le déplacement incessant de l'objectif partout à la ville et dans les champs, l'exactitude irréfutable du cliché, pour peu qu'il se garde de toute afféterie, et sa reproductibilité, qui autorise une diffusion interdite à la peinture. Des tâches ? La constitution d'inventaires abondants et de collections complètes, ce que ne peut le peintre, voué à la lenteur et contraint de choisir la condensation plutôt que l'énumération. Dans l'entreprise de description et d'analyse de la société, ces deux conceptions, loin de se concurrencer, s'épaulent et s'entrejustifient. Sander, entomologiste, réunit jusqu'à l'épuisement toutes les espèces d'insecte humain et pratique la *« chasse subtile »* aussi bien dans les villages très rustiques de Rhénanie que dans les salons et les bouges de Cologne. Dix, amateur de monstres, sélectionne les exemplaires les plus remarquables et, par l'intensité du dessin et de la couleur, les hisse jusqu'à l'archétype.

Le dialogue des deux arts tel que la Nouvelle Objectivité le comprend ne s'en tient pas à ce face-à-face. Hans Finsler, Albert Renger-Patzsch et Karl Blossfeldt photographient l'un des natures mortes d'objets contemporains, le deuxième des paysages et des intérieurs d'usine, le troisième des végétaux qu'il étudie avec l'attention forcenée d'un herborisateur. Il obtient ainsi des planches en noir et blanc qui font songer aux huiles de Fritz Burmann – un peintre celui-ci. Aux clichés de Finsler répondent les dessins de Rudolf Dischinger et de Karl Hubbuch, dont *La Nageuse* de Cologne évoque par ailleurs les vues de la ville prises par Sander depuis le pont métallique sur le Rhin.

A Renger-Patzsch répondent Radziwill et les admirables paysages de Francfort peints et lithographiés par Beckmann. Quant à la liste des portraitistes qui ont œuvré dans l'esprit de Sander et de Dix, elle compte, outre Beckmann évidemment, George Grosz, Christian Schad, Rudolf Schlichter, Conrad Felixmüller et Anton Räderscheidt. Comme par hasard, ce dernier fut l'un des modèles préférés de Sander. Les poses des clichés sont à peu près identiques à celles des autoportraits, à tel point qu'il devient impossible de savoir en quel sens se serait exercée l'influence. Ce n'est d'ailleurs plus d'influence qu'il s'agit, mais d'un jeu de correspondances voulues et réfléchies.

Philippe Dagen

Mladen Materic, le Sarajévien, met en scène les petits fantasmes de la vie quotidienne

C'est le deuxième spectacle du Théâtre Tattoo depuis son installation en France

Mladen Materic a fondé le Théâtre Tattoo en 1984 à Sarajevo. Aussitôt remarqué, il fut invité dans plusieurs villes européennes et américaines. En 1992, il quitta la capitale bosniaque avec une partie de sa troupe pour s'installer à Toulouse. *Le ciel est loin la terre aussi* est sa deuxième pièce « française », œuvre silencieuse, mais qui en dit beaucoup parce que l'auteur sait sublimer la petitesse du quotidien.

LE CIEL EST LOIN LA TERRE AUSSI, de Mladen Materic. Mise en scène de l'auteur. Avec Jelena Covic, Jean Durozier, Jean-Baptiste Durozier, Loreen Farnler, Kate France, Haris Resic, Tihomir Vujicic et Josiane Wilson. THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille ou Voltaire. Tél. : 43-57-42-14. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 décembre.

Un homme va se pendre. Il est dans sa cuisine, debout sur une chaise en Formica, la corde autour du cou. Il attend – derniers instants – et il bâille. Avec ce geste, qui rompt l'immobilité au bord du vide, quelque chose se casse. L'homme enlève la corde de son cou, descend de la chaise. Il va s'allonger sur un canapé. Ne se pendra pas.

Cette scène pourrait être risible – l'envie de bâiller enlèverait celle de se pendre ? –, mais elle ne l'est pas. Pourquoi ? Parce que Mladen Materic a l'art et la manière de se tenir à la lisière du réel et du mental. Avec lui, une fée et un jeune homme au visage de cerf peuvent apparaître sur le plateau, un croissant de lune se poser dans un salon, un carton d'emballage se promener sur un parquet – et rien ne choque, au contraire. Tout cela est aussi naturel que la pose d'un couple assis autour d'une table, les vêtements alignés dans une armoire, les gestes d'une femme qui range un plat dans un buffet – toutes ces images qui parcourent son nouveau spectacle, *Le ciel est loin la terre aussi*.

Jusqu'en 1992, Mladen Materic a vécu à Sarajevo, où, en 1984, il avait fondé le Théâtre Tattoo – une compagnie novatrice. Remarqué par des programmateurs européens, il a été invité hors de son pays dès 1987, avec *Tattoo Théâtre*, présenté à Vienne, New York, Edimbourg et Paris (dans le cadre du Festival d'automne). En 1992, Mladen Materic a décidé de quitter Sarajevo avec une partie de sa troupe. Depuis, il vit à Toulouse, où Jacky Oayon, le directeur du Théâtre Garonne, l'a associé à la marche de son établissement. *Le ciel est loin la terre aussi* est le deuxième spectacle de Mladen Materic depuis son arrivée en France. Il y avait eu, en 1993, *Jour de fête* – un spectacle silencieux qui résonnait des bruits de la guerre.

DOUX FATALISME

Le ciel est loin la terre aussi est également silencieux. On n'entend pas une parole, juste des musiques qui déambulent, un air d'accordéon ou une chanson de Lou Reed. Le spectacle de Mladen Materic n'est pas pour autant muet. Si on n'y parle pas, on y dit beaucoup. Sur la vie, qui va au rythme de quatre âges : l'enfance, l'adolescence, la quarantaine et la vieillesse. Huit comédiens se partagent les rôles, ils sont comme les aiguilles d'une horloge qui marquent le temps sans l'accuser : il y a du fatalisme chez Mladen Materic, mais un fatalisme doux, enserré entre l'or du quartier de lune dans la maison et la neige derrière les vitres bleues.

Scènes de la vie domestique : la femme de quarante ans sert à manger à son mari. Il regarde la nourriture, n'y touche pas, la remet dans la casserole. La femme le regarde faire, laisse tomber sa tête sur la table, va s'asseoir dans le canapé... L'homme fantasme : une jeune fille s'offre à lui, elle dépose sur son corps des fraises qu'il vient cueillir avec ses lèvres. La femme fantasme : un jeune homme lui ôte sa blouse de ménage et l'enlace. Tous deux rêvent d'échapper à la vie qui les enserre. La femme imagine que le jeune homme lui offre un billet d'avion, l'homme voit un pistolet contre sa tempe – d'où la scène de la pendaison.

Ainsi va la vie, entre le canapé, le buffet de cuisine, le linge suspendu à un fil dans la cuisine, les rideaux des fenêtres qui frissonnent de l'air du dehors, le fils heureux de ses baskets qui s'éclairent, la fille qui commence à fumer en cachette, les intrusions des grands-parents. Tout est au ras du quotidien, et tout le dépasse, parce que Mladen Maderic a une âme rêveuse : il procède comme un magicien freudien qui révélerait sur les clichés les pensées des personnages. Son spectacle, qui est une suite d'instantanés, a un charme certain – on est face à des Polaroid oniriques – et une fragilité touchante – mis au jour, les Polaroid s'exposent à disparaître.

Brigitte Salino

La Chine s'éveille, le jazz résonne

PÉKIN
de notre correspondant

Une naissance inattendue vient de se produire à Pékin : celle d'un authentique festival international de jazz, dans le pays qui l'avait jadis voué aux gémonies pour « *décadence bourgeoise* ». Mieux, ce festival – qui, du 7 au 12 novembre, en était à sa troisième édition annuelle, mais qui est la première à recevoir la bénédiction des autorités – est devenu la plus internationale manifestation culturelle à se tenir dans la capitale chinoise. Curieusement, compte tenu du genre musical, la participation étrangère est, depuis sa fondation, essentiellement européenne : le premier Américain, en trois ans, Howard Hojo Johnson, a fait son apparition cette année, armé d'un tuba, d'un saxe baryton et d'un sifflet irlandais – encore jouait-il avec l'une des plus vénérables formations d'Europe, le cinquantenaire NDR Big Band d'Allemagne, dont il fut membre.

Mieux encore, la plupart des quelque cinquante musiciens étrangers invités par le China International Cultural Exchanges Center, une agence privée de spectacle, avaient accepté de jouer sans cachet, pour le plaisir de prendre part à un acte pionnier : car il s'agit maintenant de faire fructifier les semences auprès d'un public chinois qui manque encore de références, mais qui a commencé à trouver son identité. Où l'on découvre alors que commence à poindre un jazz chinois plus ambitieux et contemporain que le célèbre orchestre du Peace Hotel de Shanghaï, touchante relique pour qui le temps semble s'être arrêté en 1949.

La partie fut d'autant moins aisée pour imposer cette innovation à la sourcilleuse direction chinoise que, empêtrée dans ses rets idéologiques, elle a tendance à rechercher une symbolique en tout : pour un vétéran de la révolution, le tintamarre d'inspiration occidentale qui résonna pendant une semaine au Théâtre de l'enfance, à deux pas de la Cité interdite, équivaut à un sacrilège culturel. On se souvient en outre, à Pékin, d'une célèbre Section de jazz praguoise de dissidente réputation. Mais voilà, l'air du temps est à la reconnaissance internationale, et, avec le cinéma, il faut en passer par ce qui fait la pratique mondiale : c'est le revers de la médaille que forment les candidatures à l'olympisme et aux colloques financiers.

Participèrent donc à ce joyeux blasphème, côté chinois, les formations rassemblées autour de quelques musiciens qui ne tarderont plus à se produire à l'étranger : le groupe du saxophoniste Liu Yuan, en particulier, dont le phrasé a bien mûri ces derniers temps ; Wide Angle, propulsé par l'énergique batteur Liu Xiaosong, ainsi que, nouveauté, un *big band* chinois plus vrai que nature, humoristiquement doté du très communiste nom d'Unité de jazz de Pékin ; même le rocker Cui Jian, qui vient de la trompette classique, y trouvait son humble place, loin du personnage de star que le *showbiz* lui a taillé. En marge du festival – qui, côté français, a amené le groupe Rendez-vous de Stéphane Planchon et celui d'Antoine Illouz –, tout ce petit monde espagnol (très brillant flirt du jazz avec le flamenco par le groupe de Chano Dominguez), hollandais (amusant Clusone Trio, dont le batteur officie sans batterie, ce qui revient somme toute à un équivalent jazzistique du taoïsme), italien (Paolo Fresu), et, très remarqué, le duo danois trompette-harpe celtique de Palle Mikkelborg, tout ce petit monde, donc, se retrouva dans un club pour des « bœufs » avec les musiciens chinois. Avant la conclusion de la semaine par un guitariste de Hongkong, Eugene Pao, qui, comme tous les musiciens de cette partie du monde, épurera son jeu avec la maturité. La qualité de la participation internationale en 1996 sera cruciale pour consolider un mouvement qui contribue à amener la Chine dans le mouvement de la planète.

Francis Deron

Le chorégraphe Bill T. Jones à Créteil, avec une œuvre-témoin des années sida

STILL/HERE. Chorégraphie de Bill T. Jones. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 45-13-19-19. Places : 70 F et 100 F. Jusqu'au samedi 18 novembre.

Créée à la Biennale de Lyon en 1994, montrée à Montpellier-Danse cet été, la pièce *Still/Here* est directement inspirée des ateliers que le chorégraphe afro-américain a dirigés avec des personnes, de tous âges, atteintes de maladies incurables, dont le sida. On peut refuser l'œuvre de Bill T. Jones. On ne peut en nier la force. La mort y est réelle, cruelle : aux côtés des danseurs, les participants aux ateliers, filmés en vidéo, expliquent comment la maladie, l'idée de la mort, ont fait irruption dans leur vie. Bill T. Jones, lui-même séropositif, a trouvé le juste ton : sa compassion, qui n'est jamais larmoiement, habite *Still/ Here* d'un bout à l'autre. C'est une œuvre militante avant d'être artistique. De celles qui resteront comme témoignages des années sida, que l'on croyait courtes, et qui n'en finissent plus de durer.

La furieuse controverse que la pièce déclencha autour du concept de « *victim art* », amorcée en décembre 1994 par Arlene Croce, critique redoutée du *New Yorker* (*Le Monde* du 7 mars), n'aura été qu'un pétard mouillé. Tant elle s'est révélée artificielle confrontée au travail de Bill T. Jones. Il est vrai que la critique refusait de voir le spectacle, mais s'arrogeait le droit d'en parler sur plusieurs pages, stigmatisant au nom de l'art, du vrai, ceux qui se contentent d'agiter sur scène les problèmes des minorités. Bill T. Jones, devant ce qui est apparu comme un règlement de comptes quasi privé, avait gardé le silence.

En France, les spectateurs n'applaudissent pas frénétiquement *Still/Here* : eux aussi, ils gardent le silence. L'intrusion de la maladie, son intimité évoquée avec des mots touchants par les malades eux-mêmes les obligent à s'interroger sur leur indifférence. Plus insidieuses que la philippique d'Arlene Croce apparaissent les petites phrases de ceux qui remettent en cause l'ensemble de l'œuvre du chorégraphe, sous le prétexte qu'il n'aurait rien inventé du point de vue de la forme. Mauvais procès : qui peut aujourd'hui se flatter d'être un inventeur de formes ? « *Quand je vois un seul geste de Trisha Brown, je sais qu'il lui a fallu des années de recherche pour le trouver. Je l'admire. Mais je n'ai pas ce temps-là, je ne l'ai jamais eu* », dit Bill T. Jones. Aux Etats-Unis, le chorégraphe vient de publier un livre, *Last Night on Earth* (Dernière nuit sur la Terre), qu'il présente, vendredi 17 novembre, à l'American Center. Il y écrit : « *Les Noirs n'ont peut-être pas construit le Parthénon, peut-être les pyramides, et encore, mais leur héritage, que personne ne peut leur disputer, est leur art à donner de l'amour.* » L'œuvre de Bill T. Jones ne s'est pas arrêtée à *Still/Here* : il a créé, en juillet, au Lincoln Center, un trio, Degga, avec l'écrivain Toni Morrisson et le batteur Max Roach. Il n'en a pas fini d'explorer « sa » culture d'homme noir, né aux Etats-Unis.

Dominique Frétard

DANS LES THÉÂTRES

À LA FOIRE

de Michel-Pierre Edmond. Mise en scène : Thierry Bédard. Avec Jean-Louis Boutevin, Marc Chevillon, Richard Ecalle, Marc Ernotte... Ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77437 Noisiel. RER ligne A, station : Noisiel-le-Luzard. Tél. : 64-62-77-77. Les 16, 17 et 18 novembre, à 21 heures. 75 F et 120 F. Le spectacle sera joué au Maillon, à Strasbourg, les 21, 22 et 23 novembre.

L'Association Notoire, fondée en 1989, a mis sur pied une forme de théâtre jouissive. Elle a livré une série de spectacles qui traitaient du langage (*Pathologie verbale*) ou de la morale (*Minima moralia*), en utilisant toujours des textes non destinés au théâtre (d'Adorno à Le Clézio) et en les détournant d'une manière finaude. *À la foire* s'inscrit dans cette lignée. À une différence près : cette fois-ci, le metteur en scène Thierry Bédard a demandé au philosophe Michel-Pierre Edmond d'écrire un texte pour la scène. Avec un sujet imposé : la solitude. Cinq personnages principaux se disputent le sujet, en s'empoignant, comme à la foire : l'humaniste, le manipulateur, l'insensible, l'homme du public, le politique faible. Qu'est-ce que la solitude ? Un « *phénomène naturel de défense immunitaire* » ? « *la forme la plus sublime de la chasteté* » ? « *un état d'âme ?* ». Seul un vrai solitaire pourrait répondre. Et encore : gageons qu'il se tairait. Auteur et comédiens l'ont compris. A la fin, chacun se retire en soi. Il y en a même un qui suce son pouce... Cette solitude « *à la foire* » serait bienvenue si on n'y sentait que Thierry Bédard est arrivé au point-limite de sa recherche. Il est maintenant prêt à se frotter à d'autres textes. Un classique du répertoire, par exemple ? R.S.

DRAMES BREFS (1)

de Philippe Minyana. Mise en scène : Robert Cantarella, Philippe Minyana et Catherine Bernad. Avec Jean-Paul Dias, Dylan Jones, Frédric Klein, Frédéric Maragnani, Valérie Régis et Emmanuel Texeraud. Théâtre Ouvert, Jardin d'Hiver, 4 *bis*, cité Véron, 18e. Mo Blanche. Tél. : 42-62-59-49. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi 16 heures et 20 h 30. 50 F à 100 F. Jusqu'au 1er décembre.

Il y a au moins six raisons d'aller voir ces *Drames brefs (1)* : les six comédiens – cinq garçons, très bons, et une fille, excellente (Valérie Régis). Formés aux conservatoires de Toulouse et Bordeaux, ils ont été sélectionnés par le théâtre Sorano de Toulouse, qui chaque année invite (en les payant) six comédiens à faire une expérience formatrice : ils travaillent à mi-temps dans tous les services du théâtre, et, le reste du temps, suivent des cours et des stages. La saison suivante, ils jouent dans les spectacles du Sorano. A l'issue de leur « *stage* », les six comédiens de *Drames brefs (1)* ont décidé de former une compagnie, Le bruit du monde, pour laquelle Philippe Minyana a écrit sa pièce.

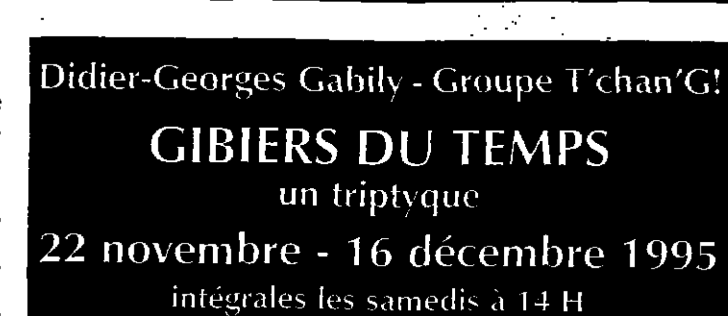
Six drames, une cause : la mort. Mort annoncée, mort consommée, mort lente, mort violente, sur fond de petites vies, le plus souvent à la campagne. Mort de mères, que leurs fils pleurent en s'égratignant. Pas grand-chose, au fond : des instants, une écriture qui cherche à donner des mots à ceux qui n'en ont pas, mais qui se fait prendre à son propre piège. Philippe Minyana cosigne la mise en scène de son texte, avec Robert Canteralla et Catherine Bernad. Pourquoi se font-ils les apôtres de la laideur ? Pourquoi déforment-ils les corps, les gestes, les voix ? Les personnages n'y gagnent rien. Le théâtre non plus. Restent les six comédiens. B.S.

LA CHÈVRE, LA VIERGE ET LE CHEVAL

de Marieluise Fleisser. Mise en scène et jeu : Bérangère Bonvoisin. Avec Armance Brown et Bruno Krief (trapézistes). Petit-Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Mo Odéon. Tél. : 44-41-36-36. Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 18 h 30. Relâche jeudi. 70 F. Jusqu'au 30 décembre.

La comédienne Bérangère Bonvoisin dit qu'elle a fait « *une rencontre réelle et surréelle* » avec l'oeuvre de Marieluise Fleisser. Cette rencontre ne date pas d'hier : en 1987, déjà, Bérangère Bonvoisin mettait en scène à Nanterre *Pionniers à Ingolstadt* – la pièce la plus connue de Marieluise Fleisser. Une plongée en Bavière, dans l'ennui mortel de la petite ville où naquit et vécut Marieluise Fleisser, en tentant toujours d'en partir, sans jamais y arriver. *La Chèvre* date de 1926, *La Vierge et le Cheval* de 1949. Ces deux textes courts sont liés par la nature des personnages – deux femmes qui n'arrivent pas à vivre. Non qu'elles se sentent « *à moitié né(es)* » comme Georg Trakl ; elles ont le sentiment d'être empêchées, morcelées. Des femmes-puzzles, qui tentent, l'une en achetant un cheval, l'autre en rencontrant des hommes, de recoller les morceaux. Sans issue : la vie n'a pas vraiment incité Marieluise Fleisser à l'optimisme. Sa survie fut motivée par l'écriture, qu'elle a travaillée sans relâche, pour inventer une langue allemande qui ne renie pas la Bavière.

La rencontre « *réelle et surréelle* » entre cette femme étonnante et la comédienne étonnante Bérangère Bonvoisin donne un spectacle pour le coup « surréel ». Dans la salle du Petit-Odéon transformée en salon, Bérangère Bonvoisin dégage quelque chose d'étrange et inquiétant. On ne sait si on est face à une comédienne qui joue deux textes de Marieluise Fleisser ou à une lectrice qui aurait fait sienne une oeuvre au point d'abolir toute distance. A l'instar des deux trapézistes qui l'accompagnent, Bérangère Bonvoisin joue sur un fil. B. S.





« Yiddish Café »

Le retour attendu des poètes-conteurs Talila et Ben Zimmet



L'AN PASSÉ, leur spectacle *Yiddish Café* avait dû être indéfiniment prolongé. Le public affluait, ravi, conquis par ces histoires contées par deux poètes, la belle Talila aux cheveux de feu, le grand Ben Zimmet, d'une élégance altière, et leurs camarades musiciens, complices de ces aventures. Des histoires d'enfance, des souvenirs de dimanches, de gâteaux, mais aussi de douleurs, de voyage, d'exil – des histoires singulières qui devenaient de grandes et belles histoires universelles.

Les banquettes rouges de ce lieu formidablement accueillant qu'est La Vieille Grille risquent de crouler sous la demande, cette saison encore. Ce nouveau spectacle est une variation autour de thèmes qu'on ne se lasse pas d'entendre et qui tirent toujours le rire et les larmes.

★ La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris 5e. Mo Monge. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 47-07-22-11. 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Cycle « Les écrivains coréens à l'écran »
Ce cycle cinématographique comprend onze films, réalisés à partir de grandes œuvres littéraires coréennes parmi lesquelles *La Terre* de Kim Suyong (1974) d'après Pak Kyong-ni, *La Petite Balle lancée par un nain* de Yi Woonse (1981) d'après Cho Sehui, *Notre héros défiguré* de Pak Chongwon (1992) d'après Yi Munyol...
Auditorium du Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Du 15 au 26 novembre. Tél. : 47-20-83-86.

Carte blanche à Dominique Sanda
Cette « carte blanche » explore un répertoire mal connu, celui du mélodrame parlé. Dominique Sanda et Ayala Cousteau (au piano) ont puisé dans des œuvres littéraires et musicales. Le spectacle débute par le monologue d'Adrienne Lecouvreur qui clôt l'opéra de Cilèa. Au même programme, *Le Moine triste*, légende de Lenau, sur une musique de Liszt ; *Abschied von der Erde* qui a inspiré Schubert, une ballade de Schumann sur un poème de Shelley...
Théâtre Molière, Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin (passage Molière), Paris 3e. Mo Châtelet. 18 h 30, les lundi, mardi, mercredi et vendredi. Tél. : 44-54-53-00 ou 44-54-53-10. 90 F et 120 F.

Sylvie Courvoisier Quintetto
Découverte avec un disque lumineux (chez Unit Records) illustré par Hugo Pratt peu de temps avant sa mort, la pianiste suisse Sylvie Courvoisier mène son Quintetto avec une fougue séduisante. Le jazz s'y trouve très bien.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, le 16. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Popa Chubby
Malgré ses allures de *biker* obèse, ce bluesman américain est un guitariste véloce. Travaillant les ambiances les plus chaleureuses et les plus conviviales du blues et du rock'n'roll, Popa Chubby devrait se sentir à l'aise dans l'ambiance enfumée du Chesterfield Café.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 42-25-18-06.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Eric Ménétrier
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 21 novembre au 23 décembre.

PARIS

Ludwig Attersee
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 décembre.

La Belle et la Bête
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue de New York, Paris 16e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Le 11 novembre de 12 heures à 17 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 19 novembre. 27 F ; 40 F.

Ben
Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis, Paris 10e. Mo Gare-de-l'Est. Tél. : 42-46-43-44. De 11 heures à 19 h 30. Jusqu'au 9 décembre. Entrée libre.

James Brown
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

August Sander-Henri Cartier-Bresson
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F.

Cézanne
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 55 F, lundi 38 F.

Charles-Louis Clérisseau (1721-1820)
Musée du Louvre, aile Sully, 2e étage-entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 18 décembre. 40 F de 9h à 15 h, 20 F après 15 h et dimanche, gratuit pour les-18 ans.

Chefs-d'œuvre du XIXe italien dans la collection de Gaetano Marzotto
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 2 décembre.

Chine : des chevaux et des hommes
Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F.

Costumes à la cour de Vienne 1815-1918
Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, Paris 16e. Mo Iena, Alma-Marceau. Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 35 F.

Marc Desgrandchamps
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Dessins surréalistes : visions et techniques
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F.

Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 fevrier 1996.

Alain Fleischer
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 janvier 1996.

Michel François
Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 décembre.

Gasiorowski
Galerie Maeght, Hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

Nan Goldin
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 décembre.

André Gomès
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 novembre.

George Grosz
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 novembre. 25 F.

Loïc Le Groumellec
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Mona Hatoum
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Jean Hélion
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 novembre.

Rebecca Horn
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Jean de La Fontaine
Bibliothèque nationale, galerie Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 35 F.

Claire-Jeanne Jézéquel
Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Bastille. Tél. : 42-74-69-20. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

James Lee Byars, Vija Celmins, Thierry Kuntzel
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 décembre.

MAC 2000-1995
Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Alma-Marceau, RER Champs-de-Mars. Tél. : 48-59-19-30. De 11 heures à 20 heures ; mercredi 15 et vendredi 17 nov. de 11 heures à 22 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 20 novembre. 40 F.

Manet, Gauguin, Rodin
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée d'Orsay. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 36 F, billet jumelé (musée + exposition) : 55 F.

Làszlo Moholy-Nagy
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er janvier 1996.

Mondes : Alighiero e Boetti et Frédéric Bruly Bouabré
American Center, grande galerie, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lun et mardi. Jusqu'au 28 janvier 1996.

Monet en Norvège
Musée Rodin, Hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 32 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Pino Pascali
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 décembre.

Picasso et la photographie
Musée Picasso, Hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F, dimanche : 26 F.

Arnulf Rainer
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-91-10. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

Bernard Réquichot 1929-1961
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Rose pour les garçons
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 décembre.

François Rouan
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 novembre.

Salon d'art contemporain
Espace Eiffel-Branly, hall C, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Alma-Marceau, RER Champs-de-Mars. Tél. : 44-18-41-03. De 11 heures à 20 heures ; nocturne mercredi et vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 40 F.

Jeff Wall, Chantal Akerman
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 26 novembre. 35 F.

ILE-DE-FRANCE

Jean Edelmann
Manufacture des Œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-71-10. De 14 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996.

Les Maisons-cerveaux : Absalon, Michel Aubry, Basserode, Pascal Convert
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 h 30 ; mardi de 12 h 30 à 21 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

Patrick Raynaud
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 décembre.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CROSSING GUARD
Film américain de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE À QUATRE
Film italo-franco-russe de Giorgio Ferrara, avec Isabella Rossellini, Tom Conti, Zouc, Michel Duchaussoy, James Wilby, Alexandr Abdulov (1 h 22).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58).

DIS, PAPA
Film norvégien de René Bjerke, avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FIESTA
Film français de Pierre Boutron, avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES FRÈRES MCMULLEN
Film américain d'Edward Burns, avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

THE DOOM GENERATION (**)
Film franco-américain de Gregg Araki, avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

APOLLO 13
de Ron Howard,
avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU PETIT MARGUERY
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
Français (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Vlacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (45-49-60-60).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel, Eric Goldberg,
dessin animé Américain (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHANGHAI TRIAD
de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao.
Chinois (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27). VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits au moins de 16 ans.

France-Info Europe doit émettre en 1996 en Belgique

DEUX STATIONS de service public, France-Info et la Radio-Télévision belge francophone (RTBF), ont mis leurs convictions en commun pour créer France-Info Europe. La nouvelle station verra le jour en Belgique au début de 1996, ont annoncé, mercredi 15 novembre, Jean Maheu, président-directeur général de Radio-France, et Étienne Sevrin, directeur de la radio de la RTBF.

Cette radio d'information francophone à l'échelon européen sera diffusée *via* le satellite Eutelsat II F6 sur l'ensemble de l'Europe et devrait être reçue directement en modulation de fréquence à Bruxelles. Cette innovation devrait permettre à France-Info – déjà diffusée sur ce satellite depuis 1993 – de renforcer sa dimension européenne. Elle constitue, d'ores et déjà, *« une voix d'avenir pour les pays francophones, mais aussi pour d'autres pays »*, selon les termes de Jean Maheu. Pour Étienne Sevrin, *« cet accord de coopération, outre la création de synergies entre les deux radios, permet d'offrir un nouveau programme de service public à la RTBF »*.

Dans un premier temps, le programme de France-Info Europe consistera à remplacer les trois chroniques boursières quotidiennes diffusées par la station Française par des chroniques que fournira la RTBF sur les institutions, l'économie, les technologies, la culture, l'environnement de l'Europe. Ces trois chroniques seront envoyées, chaque jour, par réseau numérique téléphonique, de Bruxelles à Paris. France Info insérera ces articles à la place des chroniques et renverra le programme à Bruxelles par satellite.

Cet accord de coopération vient récompenser le travail effectué depuis quarante ans par la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF), qui réunit quatre sociétés de service public – Radio-France, la Radio suisse romande (RSR), Radio-Canada et la Radio-Télévision belge (RTBF) – dont le but est de mettre en place des échanges de productions, d'information, de personnel. Soudé par le même attachement au service public et la même passion pour la création de qualité, ce club des quatre a su instaurer et préserver de véritables relations de confiance *« sans lesquelles l'accord que nous venons de signer avec la RTBF n'aurait pas pu voir le jour »*, souligne Jean Maheu.

Le président de Radio-France, dont le mandat s'achèvera le 29 novembre (*Le Monde* du 12 novembre 1995), tient à préciser qu'à la Maison ronde *« on ne retarde ni n'accélère les projets, mais on continue de travailler dans le calme pour assurer nos stratégies »*. La naissance de France-Info Europe vient aussi couronner les scores d'audience de la station, et en particulier ceux de France-Info, qui, avec 10,6 % d'audience cumulée, lors de la vague Médiamétrie de septembre-octobre, confirme sa progression.

Véronique Cauhapé

Cinq groupes sont candidats au rachat de « VSD »

Prisma Presse, Filipacchi Médias, Emap, le groupe Amaury et Alain Ayache ont déposé une offre de reprise des titres de François Siégel

UNE VINGTAINE de dossiers de reprise de tout ou partie du groupe VSD, en dépôt de bilan depuis le 10 août (*Le Monde* des 9 et 12 août), ont été envoyés, vendredi 10 novembre, à l'administrateur judiciaire, Mᵉ Hubert Lafont. Les trois grands groupes de presse magazine implantés en France, Filipacchi Médias, Prisma presse et Emap, sont candidats, ainsi que le groupe Amaury (*Le Parisien* et *L'Equipe*) et Alain Ayache (*Le Meilleur* et *Réponses à tout*). De nombreuses autres candidatures portent sur d'autres titres ou des sociétés commerciales du groupe.

Deux plans de continuation du groupe VSD en l'état ont également été présentés. L'un par le président du groupe, François Siégel, qui a réuni à l'aide de plusieurs investisseurs 20 millions de francs, et l'autre, par Jean-Pierre Canat, ancien directeur général du titre, qui a quitté ses fonctions avant le dépôt de bilan après avoir été jugé responsable de la situation financière du titre. Jean-Pierre Canat, associé à deux actionnaires financiers de *VSD*, Ciclad et Europar, propose de réaliser une augmentation de capital de 60 millions de francs. Le capital actuel est de 25 millions de francs.

Les deux propositions les plus fortes seraient celles d'Emap et de Prisma Presse, qui se situent aux environs de 100 millions de francs. Filipacchi Médias et Alain Ayache viennent derrière avec 80 millions de francs. Le groupe Amaury propose le rachat du seul hebdomadaire pour environ 50 millions. Mᵉ Lafont va ensuite présenter, de façon anonyme, les différents dossiers à l'ensemble des repreneurs, qui pourront modifier leur offre en vue d'un deuxième tour de candidatures, à la fin du mois de novembre. Chacun augmentera sa proposition, en fonction des dossiers concurrents et de l'affinement de leur connaissance des comptes du groupe, que des candidats comme Emap ou Amaury notamment jugent insuffisants. Les dossiers seront ensuite transmis au tribunal de commerce de Paris.

Télérama, l'éditeur Flammarion et quelques autres acquéreurs potentiels sont intéressés par *Beaux-Arts*, tandis que le groupe de Jean-Pierre Nadir, les Editions de Demain (*Voyager, Mer et Océan, Cuisiner*), a fait une offre de rachat de *Terre sauvage*. Le montant des offres pour ces deux titres devrait cependant être largement inférieur à celui payé par *VSD* lors de leur rachat, fin 1993 : soit 48 millions de francs.

DÉRIVE FINANCIÈRE

Le dépôt de bilan de *VSD*, intervenu l'été dernier, a surpris la plupart des professionnels de la presse. Depuis, la lente dérive financière d'un hebdomadaire apparemment en bonne santé est apparue au grand jour. L'hebdomadaire menait trop grand train, sans regarder à la dépense. Ses recettes publicitaires et ses ventes (près de 300 000 exemplaires) étaient bonnes. Le groupe était candidat à la privatisation de RMC, il reprenait *Paris Boum-Boum*. Mais le tout reposait sur un financement à court terme, sans fonds propres. La reprise de *Beaux-Arts* et *Terre sauvage* s'est faite grâce à un crédit relais de la banque Pallas-Stern.

Les ennuis de cette banque ont précipité la chute de *VSD*. Le système financier un peu équilibriste, mis au point par Jean-Pierre Canat, s'est alors effondré. Faute de trésorerie, la fuite en avant s'est transformée en cavalerie financière. Une expertise est actuellement en cours qui pourrait aboutir à des poursuites judiciaires. Résultat : le groupe VSD souffre d'un endettement de 320 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 450 millions. Malgré ces résultats catastrophiques – qui effraient certains éditeurs qui ne veulent pas reprendre le titre *« à n'importe quel prix »* –, l'ensemble suscite de nombreuses convoitises.

Les discussions semblent s'acheminer vers un combat entre les trois grands de la presse magazine – un combat qui risque de se reproduire à chaque fois qu'un groupe indépendant de taille moyenne se trouvera fragilisé –, arbitré par Philippe Amaury et Alain Ayache. La candidature de Prisma Presse, démentie jusque-là, donne une nouvelle dimension au dossier. S'il en sortait vainqueur, il constituerait avec *Gala*, *Voici* et *VSD* un redoutable ensemble pour concurrencer *Paris-Match*.

Alain Salles

■ **AUDIOVISUEL** : les économies instituées au titre du collectif budgétaire amputent les dépenses de l'Etat en faveur de l'audiovisuel de 340 millions de francs. France 3 est la chaîne la plus touchée dans la mesure ou elle devra trouver 240 millions de francs de ressources propres à prélever sur ses excédents de recettes publicitaires. La Cinquième et Arte ne recevront pas la totalité des apports en capital qui leur avaient été promis : 75,1 millions pour la première et 96 millions pour la seconde. France 2, enfin, devra réaliser des économies de l'ordre de 47,5 millions de francs. Seul Radio France Outre-mer est épargnée : 10 millions de francs supplémentaires lui seront versés. La direction de France Télévision assure que ces mesures créeront *« une situation de tension importante pour France 2 »*.

■ **SATELLITE** : la Cinquième a débuté, mercredi 15 novembre, la diffusion de ses émissions *via* le satellite Eutelsat 2F1. Le principe de cette retransmission a été voté, jeudi 9 novembre, lors de la réunion de l'assemblée générale du groupement d'intérêt économique (GIE) de la Cinquième et de la Sept-Arte. Avec le satellite Eutelsat 2F1, la chaîne publique est reçue jusqu'au Maghreb comme le souhaitait le ministère des affaires étrangères. La Cinquième est diffusée de 6 h 15 à 19 heures et partage son canal avec Arte.

■ **FILMS** : le magnat allemand Leo Kirch s'est assuré les droits de distribution à la télévision d'un lot de films qui comprend notamment *La Liste de Schindler* et *Jurassic Park*, pour un prix de 30 millions de dollars (environ 145 millions de francs). Un telle somme n'avait encore jamais été atteinte en Allemagne pour une opération de ce type. Leo Kirch était en compétition avec un autre groupe de communication : Bertelsmann.

JEUDI 16 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Sport : Patinage artistique. Trophée de France, en direct de Bordeaux. Programme libre messieurs, libre danse, libre dames et les meilleurs moments de la catégorie couples.
Pour cette 3ᵉ épreuve du Grand Prix, qui en comporte cinq et dont la finale aura lieu à Paris, de nombreuses stars du patinage participent, comme les champions du monde Elvis Stojko et Lu Chen, ou encore Surya Bonali et Philippe Candeloro en Lucky Lucke.
23.00 Téléfilm : Règlement de comptes aux Bahamas. De Harvey Hart.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.25, 4.00) ; 2.35, Histoire des inventions ; 3.35, Passions ; 4.10, Mesaventures ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.45).
12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.30).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne (et 3.40).
19.15 Bonne Nuit les petits. Gros Nounours branché.
19.20 Studio Gabriel (et 1.45).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial : Raymond Barre, maire de Lyon.
20.40 Point route, Météo.

20.55 Magazine : Envoyé spécial. La Presse assassinée ; IVG, les croisés de l'ordre moral ; Inde, le théâtre de rue.
22.40 Expression directe. UDF.
22.50 Cinéma : La 317ᵉ Section. ■■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1964). Avec Jacques Perrin, Bruno Crémer, Pierre Fabre.
0.20 Les Films Lumière.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Avec Norman Mailer (*Oswald, un mystère américain*) ; Franz-Olivier Giesbert, journaliste.
2.25 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.05, 24 heures d'infos ; 4.15, Jeu : Pyramide ; 5.15, Crocodile Ballon ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez. A Paris. Je ne fais rien sans consulter mon voyant.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Tête de George Frédéric Haendel*, de Gert Jonke.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Le Franciscain de Bourges. ■ Film français de Claude Autant-Lara (1967). Avec Hardy Krugger, Jean-Pierre Dorat, Gérard Berner.
22.45 Météo, Journal.
23.15 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson.
0.15 Magazine : Espace francophone. 1995 : le choix des Québécois.
0.45 Série : Dynastie.
1.30 Musique Graffiti. *Sonate nº 7*, 2ᵉ mouvement, de Beethoven, par Philippe Bride, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : La Force de vaincre. De Jack Gold, avec Mare Winningham, Ben Cross.
Une jeune quaker quitte sa communauté pour enseigner dans une petite ville près de Boston, en 1832. Bien que ses qualités d'institutrice soient reconnues de tous, ses élèves lui sont retirés les uns après les autres lorsqu'elle accepte de scolariser une jeune fille noire.
15.05 Boulevard des clips (et 1.30, 5.30).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Les Sept Boules de cristal.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1945 : le procès de Nuremberg.

20.45 Cinéma : The Commitments. ■ Film britannique d'Alan Parker (1991). Avec Robert Arkins, Michael Aherne, Angeline Ball.
22.55 Cinéma : La Fissure II. □ Film américain de Tibor Takacs (1989). Avec Louis Tripp.
0.35 Fréquenstar. Lio à Lisbonne.
2.30 Rediffusions. Rock express ; 2.55, Jazz Dance ; 3.45, Fanzine ; 4.10, Saga de la chanson française (Juliette Gréco) ; 5.05, Starnews.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.45 Documentaire : Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. De Brian Lapping.
Un des plus grands documents télévisés de ces dernières années. La reconstitution du conflit yougoslave à travers les témoignages des principaux dirigeants impliqués. Images rares. Une leçon d'histoire, de journalisme aussi.
17.35 Dessin animé : Iznogoud.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.20).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : La Partie d'échecs. ■ Film belgo-franco-suisse d'Yves Hanchar (1991).
22.24 Court métrage : Clara et Jérémy. De F. Hernandez.
22.25 Cinéma : Romeo is Bleeding. ■ Film américain de Peter Medak (1993).
0.15 Cinéma : Wayne's World 2. □ Film américain de Stephen Surjik (1993, v.o.). Avec Mike Myers.
1.45 Cinéma : Zagreb, ville ouverte. ■ Film franco-croate de Davor Zmegac (1992, v.o., 91 min). Avec Igor Galo.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. La garde à vue.
13.00 Documentaire : Le Périlleux Voyage.
13.35 Les Grands Maîtres du cinéma. Marcel Pagnol.
14.30 Arrêt sur images.
15.45 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Unesco fête ses 50 ans.
18.30 Le Monde des animaux. Bizarreries sous-marines : les Céphalopodes.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible (4/25) Le Transfuge, de Pennington Richards.
19.30 Ernesto, presto ! Coursier cycliste à Berlin. Documentaire d'Arpad Bondy.
20.10 Spécial Algérie (et 20.15).
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Soirée thématique : La Liberté de la presse. Proposée par Ingolf Efler.
20.50 Cinéma : Talk Radio. ■ Film américain d'Oliver Stone (1989). Avec Eric Bogosian.
22.35 Documentaire : Et demain le monde entier... Ou l'irrésistible ascension de Rupert Murdoch.
23.15 Entretien avec Robert Menard (et 0.10).
23.25 Tirez sur les journalistes. Documentaire de Herbert Klar.
0.20 Documentaire : Muselée et maltraitée. La Liberté de la presse en France, de Thierry Kübler ; La Liberté de la presse en Allemagne, de Thomas Leif.
0.55 Cinéma : Uccellacci e Uccellini. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1965, N., v.o., rediff.).
2.20 Cinéma : La Ricotta ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1963, 35 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Sur un arbre perché. ■ Film franco-italien de Serge Korber (1970). 21.35 Trente millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.35 La marche du siècle. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton. 20.10 Soutiens de gorges royales. De Madonna Benjamin. 20.35 Hôtel Terminus. [2/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophüls. 22.45 Les Derniers Cow-boys. De Claude Fléouter. 23.35 Les Seins dans la tête. De Mireille Dansereau. 0.30 Le Géant de Tignes. De Dominique Dumoulin. 0.55 Bandes de ciné. De Christophe Heili (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Match Première. 19.30 Stars en stock. Judy Garland. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 Un Homme pour l'éternité. ■■ Film britannique de Fred Zinnemann (1966, v.o.). 23.05 Totalement cinéma. 23.35 Concert : Gala Rossini. Enregistré au festival de Schwetzingen en 1991. 0.45 Concert : Betty Carter Trio. Enregistré au festival de jazz de Barcelone, en 1987 (65 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est moi qui le fais ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Lily, aime-moi. ■■ Film français de Maurice Dugowson (1974). 21.45 Quatre en un. 22.10 Chronique du front. 22.15 Atlantic City. ■■ Film franco-canadien de Louis Malle (1979, v.o.). 0.00 Souvenir. Discorama. Nino Ferrer. Première diffusion le 2 juillet 1972. 0.40 Le Meilleur du pire (30 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Tigre caché. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Un petit héritage. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Cavalier nocturne. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.10). Le Joueur d'échecs. 21.40 Série : Les Espions. Le Maître chanteur de Rome. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Mafia. Avec James Garner (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 0.15, 20.15). 19.15 Passengers (et 0.30). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag. 23.25 Mangazone. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (15 min).

MTV 19.30 The Pulse. 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Rock (et 0.00). Clips des cinq groupes de rock nommés pour les 2ᵉ MTV Europe Music Awards : Bon Jovi, Green Day, Oasis, Offspring et Therapy. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-Matic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.00 Ski. En direct. Coupe du monde : Super G dames, à Vail (Colorado). 20.15 Patinage artistique. En direct, depuis la patinoire de Mériadeck, à Bordeaux. Trophée de France de patinage et de danse sur glace. 22.00 Football. Euro 96 : qualifications (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.30 Jules César. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N.). 20.30 Mère Jeanne des Anges. ■■ Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1961, N., v.o.). 22.15 Copacabana. ■ Film américain d'Alfred E. Green (1947, N., v.o.). 23.45 Le Club. Invitée : Marisa Berenson (80 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 Le Satellite mystérieux. ■ Film japonais de Koji Shima (1956, v.o.). 20.30 Les Conquérants héroïques. ■■ Film franco-italien de Giorgio Rivalta (1962). 22.10 Projection privée. ■■ Film français de François Leterrier (1973). 23.45 La Guerre des polices. ■ Film français de Robin Davis (1979, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 4. Les grandes salles de concert ; Evolution de la facture instrumentale. 20.30 Lieux de mémoire. Le Tour de la France par deux enfants. 21.28 Poésie sur parole. Le vin en poésie (4). 21.32 Fiction. Jean de La Fontaine. Pourquoi moins de licence. 2. Conte tiré d'Athénée ; Les Lunettes ; Sœur Jeanne ayant fait un poupon ; Le Petit Chien ; L'Anneau d'Hans Carvel ; Comment l'esprit vient aux filles ; La Matrone d'Ephèse. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 3. L'Amour du métier. 0.05 Du jour au lendemain. Christian Boissy et Francis Chateauraynaud (Experts et faussaires). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 8. Petit prologue ; La Belette entrée dans un grenier ; Le Chat, la Belette et le Petit Lapin ; Les Deux Coqs ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Bicentenaire de l'Institut de France. Donné le 4 novembre au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre : Benvenuto Cellini, ouverture, de Berlioz ; Elégie pour violoncelle et orchestre, de Fauré ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1, de Saint-Saëns ; Les Offrandes oubliées, de Messiaen ; Pacific 231, de Honegger ; La Tragédie de Salomé, de Schmitt. 22.00 Soliste. Samson François, piano. Œuvres de Chopin. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Pléiades, de Xenakis, par les Percussions de Strasbourg (Concert donné le 16 novembre 1994, au Théâtre de Béziers) ; Moz-Art pour deux violons, de Schnittke. 23.05 Ainsi la nuit. Trio élégiaque nº 2 op. 9, de Rachmaninov. 0.00 Tapage nocturne. Urban Sax, la Mégapole du saxophone ; Fraction sur le temps, d'Artmann. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Yehudi Menuhin, violoniste et chef d'orchestre. Sonate pour violon et piano, de Mendelssohn, Gerald Moore, piano ; Symphonie nº 36 K 425 Linz, de Mozart, par la Sinfonia Varsovia ; Trio avec piano nº 1, de Schubert, Hephzibah Menuhin, piano, Maurice Gendron, violoncelle ; Partita nº 3 pour violon BWV 1006, de Bach ; Rhapsodie nº 1 pour violon et orchestre, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Pierre Boulez, Yehudi Menuhin, alto. 22.15 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Fauré : Andante op. 35 ; Berceuse pour violon et piano, op. 16, Jeremy Menuhin, piano ; Concertino, de Martinu, par l'Orchestre philharmonique de Brno, Simon Mulligan, piano, Edna Michell, violon, Leonid Gorokhov, violoncelle ; Trois pièces pour violon et piano, de Boulanger, Clifford Curzon, piano ; Symphonie nº 5, de Vaughan Williams, par le Royal Philharmonic Orchestra. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les métamorphoses d'une série policière

Pierre Santini, le commissaire des « Cinq dernières minutes », souhaite humaniser son personnage

HABITANT un beau quartier parisien, Morgane Darmont est la voyante des gens chics. Mais les cordonniers étant toujours les plus mal chaussés, si elle prévoit avec talent l'avenir de ses clients, elle ne voit pas venir son assassin, caché dans l'ombre de ses proches... Le commissaire Massard (Pierre Santini), plus près de Maigret que du commissaire Moulin dans sa façon de travailler, enquête alors dans le monde étrange et glauque de la voyance.

Ainsi commence *Le Dessous des cartes*, 146e épisode de la série policière la plus longue de la télévision française, « Les cinq dernières minutes », dont le premier numéro fut diffusé le 1er janvier 1958. Un tour de force incroyable pour une idée toute simple : un mort, trois suspects, histoire de faire durer le suspense, et quelques indices pour que les téléspectateurs s'amusent à jouer au détective. La formule, créée par Claude Loursais, et que n'aurait pas désavouée Agatha Christie, est invariable depuis près de quarante ans.



LIMITE D'ÂGE

Seuls les héros, le couple commissaire-inspecteur, ont évolué au fil des ans. Interprétés, à l'origine, par Raymond Souplex (commissaire Bourrel) et Jean Daurand (l'inspecteur Dupuy), ces deux policiers, éminemment populaires, font la joie des familles avec leur expression désormais célèbre : *« Bon sang, mais c'est bien sûr »*, avant d'être remplacés, à la mort de Raymond Souplex, en 1972, par Jacques Debary (commissaire Cabrol) assisté de l'ineffable Marc Eyraud (inspecteur Ménardeau).

Avec un style totalement différent, les deux hommes réussissent à s'imposer auprès du public, avant d'être atteints par la limite d'âge. Après une courte parenthèse, féminine et maghrébine, avec Caroline Sihol et Marc Adjadj (commissaire Julie Belmont et l'inspecteur Lamouri), c'est à Pierre Santini (commissaire Massard) et Pierre Hoden (inspecteur Antoine) qu'échoit, en 1992, le redoutable privilège de reprendre le flambeau.

Pierre Santini n'est pas un débutant, loin s'en faut, puisque c'est Stellio Lorenzi qui découvre cet acteur italo-français dans une mise en scène de Roger Planchon à l'Odéon, en 1963, et, séduit, lui propose aussitôt de jouer pour la télévision. Dès lors, Santini enchaînera avec bonheur séries (*Rocambole, L'Homme de Picardie, Le Lyonnais...*) téléfilms (*Dimanche volé, Antoine Boyé, Saint-Exupéry...*)tout en restant fidèle au théâtre, il dirige une compagnie qui porte porte son nom.

RÉINVENTER

C'est toujours périlleux d'enfiler les pantoufles d'un autre, aussi les remarques ne se font pas attendre, les critiques reprochent à l'inspecteur Antoine de n'être que le faire-valoir d'un Massard sans relief. *« Critiques sévères mais qui n'étaient pas totalement infondées*, explique Pierre Santini. *Maigret est un personnage littéraire, alors que le commissaire des* Cinq dernières minutes *est à réinventer. C'est moins évident. En choisissant comme partenaire Pierre Hoden, un jeune acteur, le producteur a voulu rajeunir la série qui vieillissait doucement. Cela a détruit l'équilibre existant et donné l'impression d'un rapport grand frère-petit frère, dont nous ne voulions pas. Nous avons donc imaginé une complicité différente, basée sur l'amitié, peaufiné nos personnages et trouvé nos marques. Cela nous a pris du temps. Je crois que maintenant le tandem Massart-Antoine fonctionne bien. »*

Malgré le succès de la série auprès du public – en moyenne 27,7 % de parts de marché et près de six millions de spectateurs à chaque diffusion –, Pierre Santini souhaite d'autres modifications : *« Les spectateurs ont changé depuis Raymond Souplex. Il faut humaniser le commissaire Massart en lui donnant des attaches familiales et affectives. L'écriture des scénarios demande aussi plus de rigueur, l'histoire, trop centrée sur l'enquête, aurait besoin de respirations. Mais pour le reste je suis d'accord avec la production : l'étude sociologique d'un milieu précis, pas de violence et pas de crime crapuleux. Massard doit rester le flic tel qu'on le rêve. »*

Armelle Cressard

★ ***Le Dessous des cartes*, « Les cinq dernières minutes », France 2, vendredi 17 novembre, 20 h 50.**

Arguties *par Alain Rollat*

QU'EST-CE que la responsabilité ?

Selon le professeur Juppé, qui vient d'en appeler *« au sens des responsabilités »* des Français avec une extrême solennité, c'est avant tout un devoir civique qui s'impose à la communauté nationale, coupable de négligence, et à chaque individu, coupable de laxisme, avec une nécessité d'autant plus impérieuse qu'il s'agit de préserver un héritage sacré. Il y a sous cette exigence quasi religieuse quelque péché national à expier. Cela explique sans doute la pénitence d'intérêt collectif qui va nous être infligée pour nous obliger à boucher le trou de la Sécu. M. Juppé a certainement trouvé son inspiration dans le romantisme d'Antoine de Saint-Exupéry : *« Chacun est seul responsable de tous. »*

Selon l'expert Bayrou, qui a argué de son manque de *« baguette magique »* pour prier les étudiants en colère de manifester leur *« sens des responsabilités »* ailleurs que dans la rue, la responsabilité est d'abord une question de discipline. Et non un banal problème de sous facile à résoudre, comme les universités avaient cru le comprendre quand le magicien Chirac, en direct à la télévision, avait sorti de son chapeau l'enveloppe réclamée par les manifestants de Rouen, bien inspirés d'être descendus dans la rue les premiers. Il y avait dans le rappel à l'ordre du ministre de l'éducation quelque chose de magistral qui renvoyait à ce que disait l'un des éminents prédécesseurs de l'enchanteur élyséen : *« A travers les étudiants, c'est le problème même de la jeunesse qui est posé, de sa place dans la société, de ses obligations et de ses droits, de son équilibre moral même. Les meilleurs s'interrogent, cherchent, s'angoissent, réclament un but et des responsabilités. D'autres, qui ne sont pas toujours les pires, se tournent vers la négation, le refus total et le goût de détruire. A ce stade, croyez-moi, ce n'est plus le gouvernement qui est en cause, ni les institutions, ni même la France. C'est notre civilisation elle-même. Tous les adultes et tous les responsables, tous ceux qui prétendent guider les hommes se doivent d'y songer... »* C'est Georges Pompidou qui disait cela, en mai 1968.

Selon le grand ponte Elkabbach, qui a misé sur le *« sens des responsabilités »* de ses collaborateurs de France 2 en charge du magazine « Envoyé spécial », sommés de s'autocensurer par quelques intégristes à la veille de la diffusion d'un reportage sur les croisés de l'ordre moral en guerre contre l'IVG, l'exercice de la responsabilité répond en priorité à un besoin de prévention : *« Je n'ai pas envie d'être condamné »*, a-t-il dit. Cet aveu méritoire tend à valider le jugement du joyeux Pirandello : *« Nous avons toujours besoin de rendre quelqu'un responsable de nos ennuis et de nos malheurs. »*

Peut-être conviendrait-il de vulgariser les œuvres du moraliste Jean Prévost (1901-1944), ce disciple d'Alain qui donnait du sens de la responsabilité une définition plus élémentaire : *« Me juger toujours responsable ; autrui jamais. »*

VENDREDI 17 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo (et 3.05).
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Les Filles du Lido [2/3].
De Jean Sagols.
Le Lido est sauvé de la faillite grâce aux méthodes de son directeur. Mme Carmino, qui se sent mise à l'écart, va monter une machination contre lui pour récupérer la direction du cabaret...

22.55 Sport : Patinage artistique.
Gala du Trophée de France à Bordeaux.
0.10 Série : Duo d'enfer.
1.00 Musique : Minuit, l'heure du clip.
Compil : Laurent Voulzy ; 1.40, Laser ; 2.30, Vinyl.
3.15 Programmes de nuit.
Histoire des inventions ; 4.05, TF 1 nuit (et 4.40) ; 4.15, Intrigues ; 4.50, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.05).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Les Cinq Dernières Minutes.
De Jean-Louis Lorenzi.

22.40 Magazine : Bouillon de culture.
L'infidélité est-elle inscrite dans nos gènes ? Invités : Nicole Garcia et André Dussollier, Frédéric Mitterrand, Robert Wright.
23.50 Magazine : Géopolis.
France-Maghreb : la famille d'en face.
0.35 Les Films Lumière.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Magazine : La 25e Heure.
Sida, paroles de l'un à l'autre, de Paule Muxel et Bertrand de Solliers.
2.35 Programmes de nuit.
Envoyé spécial (rediff.) ; 4.00, Délirenlair ; 4.15, 24 heures d'infos ; 4.25, Jeu : Pyramide ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Châtelet, cent cinquante ans de la vie d'un théâtre, de Sylvie de Nussac.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa.
Faits d'hiver, de Christophe Rouvière et Yves Breux.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Nicole Garcia. Mexique : les héros ne meurent jamais ; France : les bergers d'abeilles ; Inde : les enfants médecins.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3.
La fécondité masculine en danger.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti.
Tournoi Eurovision des jeunes danseurs. Avec Franghiskos Toumbakaris (Grèce), Philip Barankiewicz (Pologne) (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Ovni Café.
De Paul Schneider, avec Richard Mulligan, Beau Bridges.
15.05 Boulevard des clips (et 1.00, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] Les Sept Boules de cristal.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Capital 6 (et 23.25).

20.40 Téléfilm : Une mort à petites doses.
De Sondra Locke, avec Richard Thomas, Tess Harper.
Un homme est accusé du meurtre de sa femme qu'il aurait empoisonnée à petites doses avec de l'arsenic dans le but de toucher l'importante prime d'assurance-vie. Adaptation d'une véritable affaire judiciaire par la réalisatrice de Ratboy.

22.35 Série : Aux frontières du réel.
Mystère vaudou.
23.35 Sexy Zap.
0.05 Dance Machine Club.
0.30 Hit Dance.
3.00 Rediffusions.
La Tête de l'emploi ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Paris top models ; 4.55, Jazz 6 ; 5.45, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □
Film français de Bertrand Tavernier (1994).
15.50 Téléfilm : Pour une vie ou deux.
De Marc Angelo.
17.25 Le Journal du cinéma.
17.50 Surprises (et 4 25).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.55).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Le Pouvoir de l'illusion.
De Bill Corcoran.

22.00 Sport : Kick boxing.
Réunion en direct de Levallois. Championnat du monde de kick boxing : Sébastien Farina-Dany Steele ; Championnat du monde de boxe thaï : Dany Bill-Joe Prescia ; Demi-finale du championnat du monde de boxe thaïe : Guillaume Kerner-Van Lop.
23.00 Cinéma : Le Fugitif. ■
Film américain d'Andrew Davis (1992). Avec Harrison Ford.
1.10 Cinéma : A toute allure. ■
Film américain d'Adam Rifkin (1994, v.o.).

LA CINQUIÈME

12.35 Atout savoir.
Le carburant plus cher ?
13.00 Les Yeux de la découverte.
Les Dinosaures.
13.30 Teva : Michael Rockefeller Story (rediff.).
14.30 Business humanum est.
La Fausse monnaie.
15.30 Qui vive ! Le Marathon.
15.45 Allô ! La Terre [5/5].
16.00 La Preuve par cinq [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers.
Les Records de l'univers.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
17.55 L'Amour en questions.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

20.40 Téléfilm : Piège de cuivre.
De Detlef Rönfeldt

22.10 Documentaire : Horizon Hubble Vision.
D'Alec Nisbett.
23.00 ▶ Cinéma : Mémoires du sous-développement. ■ ■
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea (1968, v.o.). Avec Sergio Corrieri.
0.35 Magazine : Eurotrash.
Jay Alexander, l'homme qui apprend aux mannequins à défiler sans se casser la... , Laetitia, reine du porno amateur ; Un Schtroumpf à Eurodisney ; Les Vertus de la transe ; Election de Miss Transexuel (le) ; Du rat au menu !
1.00 Magazine : Transit.
Péril en la demeure : les sans-logis Opération rue du Dragon ; La ligne de Leipzig. Avec Catherine Parmentier, le Père Norbert (rediff., 65 min).
2.05 Court métrage : Un taxi pour Aouzou
D'Issa Serge Coelo (1994, v.o.) (rediff., 22 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 23.50 Alice. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Le Roman de France. [2/6] La Normandie... Des petites nefs et des grands vaisseaux. De Renaud Saint Pierre. 19.40 Nomades du Pacifique. [3/5] Ils brûlèrent leur bateau. De Peter Crawford. 20.35 Le Club des vieilles chaussettes. De George James. 21.00 Ouganda, notes d'espoir. De Pierre Demont et Gérald Mury. 21.25 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs. De Luc Cuyvers. 22.20 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton. 23.20 Soutiens de gorges royales. De Madonna Benjamin. 23.45 Hôtel Terminus. [2/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophuls (135 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.40 Musiques en scènes. 22.10 Opéra : Otello. De Verdi. Enregistré au Royal Opera House, à Covent Garden, en 1992. 0.40 Paris Match Première (30 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret ; 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.25 Série : Les Envahisseurs. Les Sangsues. 21.20 Série : M.A.S.H. La Fournaise. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Martin et les Dévoyés. 22.50 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. Episode no 22. 0.40 Série : Lucky Luke. Poisson d'avril (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Meurtres distingués. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Raz de marée. 20.15 Série : Mon amie Flicka. Les Émigrants. 20.45 Série : Special Branch (et 0.10). Menaces de mort. 21.40 Série : Les Espions. Tonia. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Roi du pétrole. 1.00 Série : Mission impossible. L'Émeraude (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. Marc Lavoine. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.50 Ski. En direct. Coupe du monde : Slalom géant messieurs. 2e manche, à Vail (Colorado). 20.00 Patinage artistique (et 21.45). En direct. Trophée de France de patinage et de danse sur glace, à la patinoire de Mériadeck, à Bordeaux. 23.00 Aérobic. 0.00 Sailing. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Le Mystérieux Docteur Korvo. ■ ■ Film américain d'Otto Preminger (1949, N., v.o.). 20.30 Les Yeux sans visage. ■ ■ ■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N.). 21.55 Les Anges noirs. ■ Film français de Willy Rozier (1937, N.). 23.30 Le Bouclier du crime. ■ Film américain d'Edmond O'Brien et Howard Koch (1954, N., v.o.). 0.50 Trois valses. ■ ■ Film français de Ludwig Berger (1938, N., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Téléfilm : Les Années déchirées. De Rachid Graia. 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 Ruby Cairo. ■ Film américain de Graeme Clifford (1992). 22.45 Les Frères Krays. ■ Film britannique de Peter Medak (1989, v.o.). 0.45 Le Roi de New York. ■ ■ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1989, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 5. La Transmission du style viennois à travers les écrits de Rudolf Kolisch. 20.30 Radio archives. Le Progrès. 21.28 Poésie sur parole. Le vin en poésie (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Spécial John Coltrane. 1. Coltrane chez Atlantic. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 4. Le Fondement du secret. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Butor (Le Japon depuis la France). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 10. Petit prologue ; La montagne qui accouche ; Le Paysan du Danube ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 27 octobre à la salle des Congrès, à Sarrebruck, et émis simultanément sur les radios de Francfort et Leipzig, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Serge Baudo . Mer calme et heureux voyage, ouverture op. 27, de Mendelssohn ; Concerto pour flûte et orchestre op. 283, de Reinecke ; Symphonie no 7, de Beethoven. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Tierkreis pour clarinette, flûte, trompette et piano, de Stockhausen. 23.05 Ainsi la nuit. Trio pour violon, violoncelle et piano op. 8, de Chopin ; Sonate pour piano no 10 op 70, de Scriabine ; Romance pour violon et piano op. 23, de Szymanowski. 0.00 Jazz club. Concert donné le 13 octobre au Latitude Saint-Germain (2e partie) par Tommy Flanagan, piano, avec Peter Washington, contrebasse, Lewis Nash, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Lord Byron. Hardold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal, d'après Byron op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Colin Davis, Nobuko Imai, alto ; Il Corsaro : terzetto e finale, de Verdi, par le Chœur Ambrosian et le New Philharmonia Orchestra, dir. Lamberto Gardelli, Montserrat Caballé, José Carreras, Jessye Norman ; Manfred, extraits, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la SDR de Stuttgart, dir. Carl Schuricht ; Mazeppa, Eroica, de Liszt, Claudio Arrau, piano ; Manfred Symphonie, de Tchaïkovski, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Riccardo Muti. 22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Wolf : Keine gleicht von allen Schönen ; Sonne der Schlummerlosen, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Daniel Barenboïm, piano ; Jordans Ufer, de Loewe, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Hartmut Höll, piano ; Le Roi Saül, de Moussorgski, par l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, dir. Georges Tzipine, Boris Christoff, basse ; Chanson de Zuleika, de Rimski-Korsakov, Boris Christoff, basse, Sege Zpolsky, piano ; Myrthen, extraits, de Schumann, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Christoph Eschenbac, piano ; Ode à Napoléon Bonaparte, de Schoenberg, par le Quatuor Juilliard, Glenn Gould, piano, John Horton, récitant. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

VENDREDI 17 NOVEMBRE 1995

La Cérémonie

par Pierre Georges

MOLIÈRE ÉTAIT MALADE. Gravement malade. Il joua la première le 10 février 1673. Puis la deuxième, la troisième, les 13 et 14. Et, enfin la dernière, sa dernière, le 17 février. L'histoire est devenue légendaire. Molière est presque mort en scène, en parfaite bonne santé de rôle. En *Malade imaginaire*.

Au dernier acte de sa dernière pièce, la fameuse scène de la Cérémonie, il assista à l'étourdissante parade d'une docte et médicale assemblée venue adouber l'un des siens. Molière, en son rôle d'Argan, avait décidé de se faire médecin, considérant qu'après tout on n'est jamais aussi bien soigné que par soi-même.

Il y eut donc cette dernière parade, cette dernière parodie, ce dernier bal chez Molière-Argan. Chantant et dansant, pérorant en un somptueux latin de cuisine, la procession de tous les Diafoirus, de tous les Purgon de l'Univers s'avança. Huit porte-seringues. Six apothicaires. Vingt-deux docteurs. Huit chirurgiens, toute l'assurance-maladie du monde, défilèrent devant ce Malade pas si imaginaire que cela, car pris de malaise.

Molière était mourant qui riait encore. L'histoire veut, comme les belles histoires, qu'il tint comme il put son rôle jusqu'au bout. Elle rapporte qu'avant d'entrer en scène il aurait dit à Armande Béjart, sa femme : *« Allons, je sens bien que je finis »*. Et qu'à peine le rideau tombé, si rideau il y avait, pris de malaise et vomissant du sang, il finit effectivement.

Molière reste vivant, visionnaire. Dans le débat qui nous occupe tous, peu ou prou, dans les tourments de santé financière qui sont ceux de la flageolante assurance-maladie, nous sommes à la fois les malades et les médecins, nos propres Argan et nos propres Diafoirus. Vraiment malades, imaginaires patients. Vraiment médecins, faussement nos propres docteurs. Tous en scène pour la grande Cérémonie de l'acte III, la parade des purgés-purgeurs, des saignés-saigneurs !

Si l'on a bien compris l'ordonnance établie, mercredi, sur cette autre scène qu'est l'Assemblée nationale, les Purgon ont frappé. Tous purgés ! Médecins, malades, apothicaires des firmes pharmaceutiques, assurés sociaux, hôpitaux. D'autres et de plus qualifiés diront si cette médecine de cheval a quelque chance de réussir à sauver le malade en son évanescence. Ou s'il mourra entièrement guéri et purgé !

Mais, cette fois, le remède proposé est sévère. Du sang, le nôtre. Des larmes, les nôtres. Des sous, les nôtres. Voilà pour le bien et la survie de l'assurance-maladie, qui, dans le rôle de Molière, confiait elle aussi à qui voulait bien avoir l'intelligence de l'entendre : *« Allons, je sens bien que je finis »*. Creusant son trou, elle n'en finissait pas de creuser sa tombe.

Rien ne dit que cela réussira. Rien même n'indique que les préposés à la purge la subiront sans broncher. A la grande cérémonie sacrificielle qui se prépare, certains ont fait déjà savoir qu'ils ne danseraient qu'armés. Certains, médecins malgré eux, docteurs Blondel et autres, appellent déjà les « détroussés » de la santé au secours des bastilles assiégées et des corporatismes purgés.

Il n'empêche. Convenons que la médecine proposée, si radicale soit-elle, est un acte politique. Et non une potion, une fois de plus, imaginaire.

Les députés ont terminé l'examen du projet de loi de finances 1996

Le déficit budgétaire est réduit de 2,3 milliards de francs supplémentaires

LES DÉPUTÉS ont achevé, jeudi 16 novembre, dans la matinée, l'examen du projet de loi de finances pour 1996, qui devait être adopté dans l'après-midi, par scrutin public. Au terme d'une ultime et longue nuit de discussion, le gouvernement a mis un terme au feuilleton des deux milliards de francs d'économies supplémentaires que les députés avaient décidé de réaliser le 21 octobre. Pour atteindre cet objectif, il a présenté aux députés, en seconde délibération, une série d'amendements visant à compléter les réductions de dépenses déjà votées. La principale hypothèque qui pesait sur la discussion budgétaire devait être définitivement levée, jeudi après-midi, avec le vote de ces amendements et de l'ensemble du projet de loi de finances.

Mercredi 15 novembre, le gouvernement a fait ses comptes. Après trois semaines de discussion, les députés n'avaient voté « que » 895 millions de francs d'économies. Restait donc à trouver 1,105 milliard. Des ministères relativement épargnés lors du premier examen de leurs crédits ont été invités à se serrer davantage la ceinture. L'agriculture, qui avait concédé 70 millions de francs d'économies, est invitée à doubler la mise, tout comme le ministère de la Poste et des technologies de l'information, dont la contribution s'élèvera au total à 30 millions de francs. L'outre-mer doit rajouter 46 millions à sa contribution initiale de 5 millions. Le gouvernement est même allé jusqu'à « désanctuariser » la culture, mise à contribution à hauteur de 56 millions de francs. Toutefois, l'essentiel de l'effort porte sur les charges communes, ponctionnées à hauteur de 603 millions de francs.

Au terme de ces tractations, le montant du déficit budgétaire pour 1996 s'établit donc à *287,395 milliards de francs*, soit une réduction de quelque 2,3 milliards par rapport au projet de loi de finances initial. Le projet de budget doit désormais être discuté par le Sénat, où son examen commencera mardi 21 novembre.

> Le gouvernement est même allé jusqu'à « désanctuariser » la culture, mise à contribution à hauteur de 56 millions de francs

Jusqu'au bout, ce parcours budgétaire aura été particulièrement éprouvant pour le gouvernement. Une vraie course d'obstacles, dont le départ a été officiellement donné le 10 octobre. Ce jour-là, les balladuriens avaient signifié leur retour dans le débat politique en faisant adopter par la commission des finances, sur proposition de Nicolas Sarkozy (RPR), un amendement visant à rétablir dans le budget 1996 la réduction d'impôt pour les souscripteurs de contrats d'assurance-vie. Cette première alerte s'était soldée, dix jours plus tard, par un recul en bon ordre des partisans de l'ancien premier ministre. Parallèlement, la commission des finances, sous la houlette de Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), avaient concocté une autre bombe à retardement en proposant de réduire les dépenses de l'Etat de 4 milliards de francs. Lors de la discussion sur l'équilibre général des dépenses et des recettes, le 21 octobre, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, donnait son accord à un amendement de compromis ramenant à 2 milliards l'objectif de recherche d'économies. A charge pour les députés de *« faire partager leurs convictions aux ministres concernés »*, avait néanmoins ajouté M. Arthuis.

L'examen des crédits des ministères allait bientôt montrer que la partie était loin d'être gagnée. Jour après jour, l'hostilité des ministres, en contradiction avec l'accord donné par le gouvernement, jointe à celle des rapporteurs des commissions saisies pour avis, réduisait à peu de choses les économies demandées en séance par M. Thomas. Le 24 octobre, le groupe RPR avait décidé de « sanctuariser » quatre ministères ou secrétariat d'Etat– la justice, l'intérieur, la culture et la recherche. Bientôt, l'objectif des 2 milliards semblait hors de portée, faisant planer une menace d'inconstitutionnalité sur le projet de budget. Le gouvernement était contraint de réagir pour mettre un terme à une confusion grandissante.

L'affaire est tranchée lors de la réunion du conseil des ministres, le 31 octobre. Des consignes claires sont données aux ministres dont les budgets allaient venir en discussion pour qu'ils jouent sérieusement le jeu avec la commission des finances.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

L'élection algérienne a commencé dans le calme

C'EST sous très haute surveillance – l'Etat a déployé 300 000 militaires, gendarmes et policiers – que près de 16 millions d'électeurs potentiels ont pris, jeudi 16 novembre, le chemin des urnes pour choisir leur président entre quatre candidats parmi lesquels, Liamine Zeroual, le président sortant, part grand favori. Le dispositif sécuritaire, déjà spectaculaire, depuis lundi, dans Alger et sa grande banlieue, où de nouveaux barrages militaires ont été dressés, a encore été renforcé. Autocars et camions sont systématiquement fouillés, soldats et policiers ont aussi installé leurs bivouacs dans les écoles, vidées de leurs élèves, qui servent de centres de vote.

Dès l'aube, jeudi, l'écho de vols d'hélicoptères a résonné dans le centre de la capitale où, à l'instar des autres villes du pays, les bureaux de vote ont ouvert à 8 heures. Les électeurs de certains quartiers populaires, comme la Casbah et Bab el-Oued, où les groupes armés islamistes sont fortement implantés, devaient aller voter dans des endroits jugés plus sûrs.

L'ENJEU DE LA PARTICIPATION

Le taux de participation va constituer l'un des principaux enjeux de ce premier scrutin présidentiel pluraliste depuis l'indépendance, en 1962. Les principaux partis de l'opposition ont dénoncé, en effet, mardi 14 novembre, à Bonn, des pressions du pouvoir pour contraindre la population à accomplir son devoir électoral. De leur côté, les islamistes ont promis que *« l'urne se transformera en cercueil »* pour tous ceux qui participeraient à la *« mascarade électorale »*.

D'une manière générale, pourtant, l'apocalypse prédite par les islamistes pendant la campagne électorale n'a pas eu lieu et les Algériens, tout en retenant leur souffle, devraient saisir l'occasion qui leur est offerte de choisir « librement » leur président. La veille du scrutin, le premier ministre Mokdad Sifi, qui espère que le taux de participation atteindra les 60 %, a appelé ses compatriotes à voter en masse pour *« la paix et la démocratie »*, dans un message radio-télévisé. Selon la radio d'Etat, le taux de participation des militaires et des nomades, qui ont commencé à voter trois jours à l'avance, approcherait les 50 %. – *(AFP, Reuter.)*



Les derniers amendements adoptés

LA DERNIÈRE NUIT de discussion budgétaire est traditionnellement l'occasion, pour les députés, de faire adopter d'ultimes amendements qui constituent, le plus souvent, autant de cadeaux fiscaux. Le rituel aura été respecté, cette année, même si le gouvernement a finalement écarté plusieurs de ces amendements, lors d'une deuxième délibération qui fera l'objet d'un vote, jeudi 16 novembre après-midi.

● **Hydrocarbures** : l'Assemblée nationale a adopté un amendement de Gilbert Gantier (UDF, Paris) qui vise à étendre à tous les gisements d'hydrocarbures mis en exploitation à compter du 1er janvier 1994, l'exonération du prélèvement sur les bénéfices. Cette disposition est destinée, aux yeux de son principal initiateur, à *« relancer l'activité de recherche d'hydrocarbures »*.

● **Entreprises de sciage** : Yves Deniaud (RPR, Orne) a fait adopter un amendement qui abaisse, de 1,3 % à 1 %, la taxe sur les entreprises de sciage de bois, afin d'améliorer leur compétitivité sur un marché international où la concurrence est rude. Cette taxe est destinée à alimenter le Fonds forestier national.

● **Pelote basque** : Michel Inshauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques) a obtenu, par un amendement, que les sociétés de courses puissent collecter, dans l'enceinte de leur hippodrome, des paris engagés sur des parties de pelote basque à partir du 1er janvier 1997. Il s'agit d'introduire, à titre expérimental, un pari mutuel sur la pelote basque, à l'image de ce qui existe déjà aux Etats-Unis.

● **Grainetiers** : Henri Lalanne (Landes, UDF) a fait adopter une disposition limitant l'exonération de taxe professionnelle des entreprises de production de graines, semences et plantes, réalisée par l'intermédiaire de tiers, lorsque ces entreprises ont un chiffre d'affaires de plus de 50 millions de francs. L'exonération totale de ces grosses entreprises de graineterie, dont l'activité est principalement commerciale, privait les communes de taxe professionnelle.

● **Coopératives agricoles** : l'Assemblée nationale a adopté, avec l'accord du gouvernement, un amendement supprimant la double imposition de certaines opérations financières faites à l'échelon régional ou national par les banques coopératives et mutualistes (Crédit agricole, Banques populaires, Crédit mutuel, Crédit coopératif, Caisses d'épargne...). En revanche, les députés ont dû renoncer, en deuxième délibération, à un amendement plus large, présenté par les socialistes et voté par la majorité, qui visait à supprimer l'assujetissement des coopératives, notamment agricoles, à la contribution sociale de solidarité des sociétés.

● **Diffuseurs de presse** : les députés ont adopté un amendement de Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne) qui supprime un abattement spécifique de la taxe professionnelle pour les diffuseurs de presse. Cette disposition, introduite par le gouvernement dans le projet de budget, était une mesure d'application du plan d'aide à la presse écrite, adopté par le gouvernement de M. Balladur.

● **Bénéfices « BIC »** : les députés ont finalement été contraints par le gouvernement de rétablir un article qu'ils avaient décidé, en commission des finances, de supprimer. Cet article, que les parlementaires trouvaient trop brutal, limite la possibilité de déduire du revenu les déficits provenant d'activités à caractère industriel et commercial (les déficits « BIC ») lorqu'elles ne sont pas exercées à titre professionnel. Il constitue donc un frein sérieux à la multiplication de montages financiers sophistiqués qui étaient à la source d'éventuelles fraudes fiscales. Le gouvernement a introduit comme prévu un amendement reportant l'entrée en vigueur de cette mesure au 1er janvier 1996, au lieu du 20 septembre 1995.

Il faut enfin noter que les députés ont retiré, à la demande du gouvernement, l'amendement qu'ils avaient adopté en commission des finances et qui visait, à nouveau, à supprimer progressivement les déductions supplémentaires pour frais professionnels de l'impôt sur le revenu dont bénéficient une bonne soixantaine de professions. Le ministre de l'économie et des finances leur a donné l'assurance que ce dossier serait sérieusement abordé dans le cadre de la réforme fiscale que le gouvernement prépare pour le début de 1996.

Gérard Courtois

Les pays nordiques boycottent le « beaujolais nouveau »

LE VIN PRIMEUR, mis en vente depuis le mercredi 15 novembre à minuit, bénéficie cette année de la bonne qualité des vendanges et offre des arômes primaires de fruits rouges. Son lancement à l'étranger est cependant freiné par les opposants à la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. Selon l'AFP, les exportations, qui représentaient l'an passé 500 millions de francs avec 30 millions de bouteilles vendues, pourraient chuter de 10 à 20 %. Les Pays-Bas, le Japon, le Danemark et la Scandinavie sont en pointe dans ce mouvement de boycottage. Les ventes en France, en revanche, progressent grâce à la stabilité des prix.

■ **DIPLOMATIE : le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat,** en visite à Paris pour les cérémonies du cinquantième anniversaire de l'Unesco, a été reçu jeudi 16 novembre, en début de matinée, au palais de l'Elysée, par le président Jacques Chirac. M. Chirac devait également s'entretenir, jeudi, lors d'un déjeuner de travail, avec le président égyptien, Hosni Moubarak, venu à Paris pour les mêmes raisons.

■ **MARCHÉ DE L'ART : le conseil des ministres a décidé,** mercredi 15 novembre, d'ouvrir, à compter du 1er janvier 1998, les ventes publiques aux sociétés commerciales et d'adapter le statut des commissaires-priseurs à l'ouverture du marché et à la réglementation communautaire. En France, les commissaires-priseurs ne sont pas des marchands d'art, comme Sotheby's ou Christie's, mais des officiers ministériels qui n'ont pas le droit de commercer. Un groupe de travail sera constitué *« prochainement »* au ministère de la justice afin de préparer, pour le printemps, les premiers textes réglementaires.

■ **ÉDITION : Anne Golon, coauteur de la saga romanesque « Angélique »,** a obtenu gain de cause contre Hachette-Livre. La 3e chambre du tribunal de grande instance de Paris a ordonné, mercredi 15 novembre, la résiliation de tous les contrats d'édition dont se prévalait Hachette-Livre et deux de ses filiales, J.-C. Lattès et les Éditions du Chêne, ainsi que d'un contrat liant le groupe Hachette aux éditions J'ai lu. Hachette (qui avait racheté la société titulaire des droits d'Anne Golon) est condamné à verser à l'auteur, outre 80 000 francs de dommages-intérêts pour son préjudice moral, 50 % et non 30 % de droits d'auteurs – de 1953 à aujourd'hui –, sur les 80 millions d'exemplaires des treize *Angélique* vendus dans le monde en vingt-sept langues.

SOMMAIRE

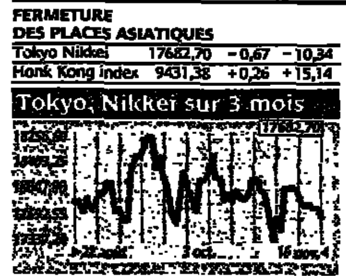
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 16 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17682,70	– 0,67	– 10,34
Honk Kong index	9431,38	+ 0,26	+ 15,14



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/11	Var. en % 14/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1875,18	+ 2,01	– 0,32
Londres FT 100	3557,70	+ 0,28	+ 16,05
Zurich	1434,54	+ 0,23	+ 15,66
Milan MIB 30	896	+ 0,22	– 12,58
Francfort Dax 30	2187,97	– 0,42	+ 3,86
Bruxelles	1441,81	+ 0,65	+ 3,75
Suisse SBS	1383,62	+ 0,61	+ 33,27
Madrid Ibex 35	299,35	+ 0,79	+ 5,03
Amsterdam CBS	301,60	+ 0,23	+ 8,48

DEMAIN dans « le Monde »

LE STYLE SKRÉLA POUR CONTRER LES ALL BLACKS : après la victoire de Toulouse, la France va s'appuyer sur le rugby spectaculaire prôné par son entraîneur, Jean-Claude Skréla, pour tenter de remporter le second match contre les Néo-Zélandais.

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 novembre 1995 : 495 524 exemplaires 3

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 17 NOVEMBRE 1995

Les voix du massacre

Cinquante ans après son interdiction par Staline, un document unique transmis par les survivants des massacres de Juifs en Russie. Un livre où les morts se mettent à parler

LE LIVRE NOIR
Textes et témoignages réunis par Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman. Traduits du russe par Yves Gauthier, Luba Jurgenson, Michèle Kahn, Paul Lequesne et Carole Moroz sous la direction de Michel Parfenov. Solin/Actes Sud, 1 136 p. 280 F.

Le terme a été galvaudé, mais disons tout de suite que la publication du *Livre noir* est un événement. Un vrai. Qui devrait passionner les littéraires et les historiens, les Juifs et les non-Juifs, et, plus précisément, tout honnête homme qui veut comprendre ce qui s'est passé il y a quelques décennies en Europe, comment a commencé à l'Est, dans les Républiques soviétiques, cette destruction des Juifs d'Europe, disséquée par les historiens, tel Raul Hilberg. Comment a commencé, avant même que soit mise en œuvre (!), industriellement, dans des camps conçus à cet effet, la « solution finale », l'extermination programmée des Juifs, qui ne cesse de peser sur notre fin de millénaire.

> *« Il existe deux sortes de sang, celui qui coule dans les veines et celui qui s'écoule des veines »*

Réalisé sous la direction d'Ilya Ehrenbourg et de Vassili Grossman, alors correspondants de guerre, avec une quarantaine de collaborateurs – Margarita Aliguer, Victor Chklovski, Kaverine, Avrom Sutzkever, Lidia Seïfoulina... –, *Le Livre noir* (1) est un recueil de témoignages rassemblés immédiatement après le départ des occupants nazis auprès des témoins survivants en Ukraine, Biélorussie, Russie, Lituanie et Lettonie. Evidemment, on peut se demander si, maintenant que cinquante ans ont passé, ce livre mythique, disparu, interdit et composé dans l'urgence, n'arrive pas trop tard. Mais, à le lire, il est clair qu'il était, alors même censuré, même autocensuré, impubliable.

Nous ne ferons pas ici un échantillonnage de l'horreur, des massacres, des humiliations et des tortures, car la lecture en est, le plus souvent, totalement insoutenable. Mais comment pourrait-elle ne pas l'être, puisqu'elle est composée des témoignages, à chaud, de ceux qui ont survécu à ce qui fut une gigantesque boucherie... On croyait tout savoir. Et puis, non. C'était pire.

Cependant, l'existence du livre caché était connue. Début 1944, Ehrenbourg en avait publié des extraits dans la revue *Znamia*. En 1945, une partie du travail avait été envoyée au procureur soviétique du procès de Nuremberg. Une *Cartea negra* avait paru en Roumanie en 1946, tandis que la même année était publié aux Etats-Unis un *Black Book* à partir de documents transmis depuis l'Union soviétique. Quant à l'édition russe, gelée par Jdanov, puis remaniée, elle avait enfin reçu, sur épreuves, le bon à tirer en 1947, avant d'être définitivement interdite et le plomb détruit chez l'imprimeur. La pire campagne antisémite, sous prétexte de « conspiration sioniste », allait bientôt commencer avec l'assassinat, en janvier 1946, sur ordre personnel de Staline, de Salomon Mikhoels, artiste adulé du théâtre yiddish, bientôt suivi par le procès qui allait aboutir à l'exécution de tous les membres – moins une – du bureau du Comité antifasciste juif (2). *« L'histoire du* Livre noir *ressemble à celle de notre pays,* écrit, dans la préface à la première édition intégrale en russe – parue à Vilnius en 1993 –, la fille d'Ilya Ehrenbourg, Irina, sans qui n'aurait pu se faire cette exhumation. *Elle recèle de la même manière nombre de faits inexpliqués ou, comme il est convenu de dire aujourd'hui, de "taches sombres".* »

L'histoire de sa publication, ou plutôt de sa non-publication, éclaire d'une façon frappante, comme par ricochet, ce que signifiait d'être soviétique et juif en URSS. L'idée de réunir des documents sur l'extermination des Juifs de Russie revient à Albert Einstein, qui en fit part àMikhoels et Fefer, envoyés aux Etats-Unis en 1943 pour recueillir des fonds auprès de la communauté juive américaine. On lui demanda une préface (dans laquelle il souhaitait notamment que la Palestine soit ouverte à l'immigration juive), qui déplut aux Soviétiques et qu'il retira. Dans ses souvenirs, *Les Hommes, les années, la vie* (dont on aimerait voir paraître en français la traduction déjà prête de l'édition intégrale publiée à Moscou en 1989-1990), Ilya Ehrenbourg écrit : *« A la fin de 1943, avec V. S. Grossman, j'ai commencé à travailler à un recueil de documents que nous étions convenus d'appeler* Le Livre noir. *Nous avions décidé de rassembler les journaux, les lettres personnelles, les récits des victimes rescapées ou des témoins de cette extermination.* »

On observera que c'est la guerre, puis *Le Livre noir* qui ont éveillé chez les deux maîtres d'œuvre, Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman, une conscience juive jusque-là refoulée. Très différents, ils se voulaient tous deux assimilés, écrivains russes soviétiques. Ils vont, presque malgré eux, se trouver engagés dans la cause juive, ce que Simon Markish, dans son essai sur *Le Cas Grossman* (Julliard/L'Age d'homme, 1983), a appelé le « syndrome de Tuwim », reprenant les paroles du poète polonais Julian Tuwim (1894-1953) qui, après l'insurrection du ghetto de Varsovie, revendiqua *« le grade de Juif doloris causa »*. Il avait écrit un article qui devint le manifeste de la communauté juive assimilée : *« Il existe deux sortes de sang,* écrivait Tuwim, *celui qui coule dans les veines et celui qui s'écoule des veines. Etudier le premier est l'affaire des physiologues... Le second est le sang innocent des torturés, le sang qui n'est pas caché dans les artères, le sang des Juifs.* »

Tant qu'on ferait couler le sang des Juifs, Ehrenbourg et Grossman savaient désormais qu'ils se sentiraient Juifs... Il y avait Babi Yar près de Kiev, où pourrissaient 40 000 cadavres. Il y avait Vilna. Il y avait Berditchev... Vassili Grossman raconte un des jours de terreur, le 15 septembre 1941, dans sa ville natale : *« Tout le jour, le sang coula. Les fosses en étaient pleines que le terrain argileux n'absorbait pas et le sang débordait, formant d'énormes mares sur la terre, coulait à flots, s'engorgeant dans les cavités du sol. Les blessés tombés dans les fosses mouraient non pas sous les balles des SS, mais parce qu'ils se noyaient, engloutis par le sang. Les bottes des bourreaux étaient détrempées, imprégnées de sang, les victimes qui avançaient vers leur tombe marchaient dans le sang. Toute la journée, les cris fous des gens abattus restèrent suspendus dans l'air, les paysans des fermes avoisinantes quittaient leurs maisons pour ne pas entendre ces hurlements qu'aucun cœur humain ne pourrait supporter.* » Impressions recueillies dans les ruines du ghetto, alors qu'il recherchait les traces de la mort de sa mère ; elles seront la matrice de son grand roman, *Vie et destin*. Mais en bon Soviétique, lorsqu'il aura achevé le livre en 1960, il le portera à la revue *Znamia*, qui le transmettra au comité central. Qui fera saisir tous les manuscrits.

Ce n'est pas un livre d'histoire. C'est une source incomparable, une matière documentaire brute, unique, mise en forme par de grands écrivains, censurée par les censeurs du « politiquement correct » de l'époque, qui a servi et servira aux historiens, aux romanciers. Un livre où les morts se mettent à parler. Il faut le lire à petites doses. Savourer même l'humour noir... Un jour, dans le ghetto de Vilna, on organisa une soirée à la mémoire de Stefan Zweig, dont on venait d'apprendre le suicide ; les musiciens jouèrent la *Marche funèbre* de Frédéric Chopin... Il faut aussi savoir gré à un éditeur, pour inaugurer une nouvelle collection nommée « Hebraïca », d'avoir bravé les contingences économiques et pris le risque de cette immense entreprise qui répond à l'impératif biblique, toujours actuel, *Zakhor !* : souviens-toi.

Nicole Zand

Dans une cache lors d'une rafle dans le ghetto de Vilna (Dessin de M. Bahelfer)

In "Jerusalem of Lithuania" Tome 2 par Leyzer RAN. Bibliothèque MEDEM, Paris.

(1) Le titre complet, tel qu'il devait apparaître sur la couverture de l'édition de 1947, qui fut interdite, était : *Le Livre noir sur l'extermination scélérate des Juifs par les envahisseurs fascistes allemands dans les régions provisoirement occupées de l'URSS et dans les camps d'extermination en Pologne pendant la guerre de 1941-1945.*

(2) On pourra lire à ce sujet *L'Holocauste inachevé*, d'Alexandre Bortchagovski (Lattès, 1995), et attendre la traduction du remarquable *Prisonniers du pharaon rouge* (*V plenou ou krasnovo faraona*) de G. Kostirchenko (Moscou, 1994).

Voir pages VI et VII

Comment s'est fabriqué le concept d'Européen

Dans un livre sainement dérangeant, Josep Fontana traverse les frontières imaginaires du territoire mental et culturel de l'Europe

L'EUROPE EN PROCÈS
(Europa ante el espejo)
de Josep Fontana.
traduit de l'espagnol
par André Rougon
Seuil, coll. « Faire l'Europe »
208 p., 130 F.

Le court volume que publie l'historien catalan Josep Fontana risque de faire grincer bien des dents et de soulever nombre de protestations. Pensez ! Contrairement à ce que promet un peu légèrement l'éditeur, il ne s'agit pas de proposer un regard alternatif sur le modèle européen vu par ses victimes ou ses adversaires, mais plus radicalement d'établir le processus qui a inventé l'image, toute de supériorité affichée et de morgue souveraine, de l'homme européen – ce que le titre français annonce assez bien.

En neuf regards successifs sur le visage de l'Européen lu dans sa détestation de l'autre – barbare, païen, hérétique, rustre, sauvage ou primitif –, Fontana part en quête des frontières imaginaires qui déterminent le territoire mental et culturel de l'Europe. Le premier essai, magistral, donne le ton : le Grec naît de son rejet du Barbare, cet Asiatique qu'il nomme en moquant sa prononciation, onomatopée bégayée qui rejette l'autre vers l'inférieur, réflexe xénophobe qui justifie aussi l'esclavage. Le Romain reprend à son compte le mirage d'une pensée née sans métissage oriental. A sa suite, l'historien a longtemps répété la fable de cette pureté rêvée, masque commode d'une myopie fondamentale qui autorise à stéréotyper tout ce qui n'est pas soi. Et les écoles prussiennes ou anglaises de la fin du XVIIIe siècle, par l'étude des Antiques, théorisèrent cette dualité entre « civilisés » et « primitifs », fondement du complexe de supériorité du Vieux Continent.

Dès lors qu'on récuse les simplifications qui multiplient ruptures décisives et résurrections exemplaires, qui font de l'Europe un phénix sans pareil, force est de constater qu'il reste peu d'arguments à une telle présomption. Le latin, ciment politique et culturel ? Mais alors pourquoi une telle inflation de propagande iconique ? Un christianisme fondateur ? A condition d'oublier le pluralisme combattu et la tolérance dénoncée par l'Eglise, décalque de l'autorité impériale.

Chaque roi païen converti dit un triomphe politique, sans présager d'une réelle adhésion populaire ; une affaire de capture en somme. Et lorsque l'Eglise perd sa capacité d'assimilation, elle tient tout défi à son pouvoir comme inadmissible. L'hérétique, c'est l'inacceptable, l'œuvre du démon. Pour éviter l'enfer, inventons le Purgatoire, lieu de l'indispensable médiation ecclésiastique, mais sans renoncer à la ségrégation ostensible – ainsi, le concile de Latran IV imposant, en 1215, un code vestimentaire strict pour le Juif, figure idéale de l'« ennemi intérieur ».

En marge de la culture « lettrée », seule capable de propulser les clercs aux commandes de l'administration et du politique, résiste une culture populaire que Fontana préfère nommer *« critique »*. Culture qui refuse d'assimiler tout projet de réforme des pouvoirs et d'égalité sociale à une aberration ou à une utopie naïve. Machiavel, Bruegel et Rabelais réalisent le métissage du populaire et du lettré, avant qu'une féroce simplification ne transforme la courtoisie en urbanité, ramenant le rustique au rang de fruste bestialité. Tandis que les académies momifient le langage, que l'Eglise, puis la science, culpabilisent la pratique sexuelle qu'elles ne parviennent pas à réguler, on s'interroge sur le « non-européen » : sauvage, il autorise le génocide ; primitif, il doit accepter l'épisode impérialiste comme une chance d'accéder à la civilisation.

Qu'importe le jeu schizophrénique qui propose simultanément l'éloge du noble sauvage et le portrait-charge du misérable primitif ! Le mythe racial se fait si convaincant qu'il divise jusqu'à l'Europe d'aujourd'hui, où il survit, marque de la peur irrationnelle de l'autre. On l'aura compris, la leçon est rude et la peinture sans complaisance. Si ce livre sainement dérangeant, est d'une argumentation intelligente, aux références solides, notons cependant que la bibliographie aurait gagné à mentionner les années de publication et non celles des rééditions (Delumeau et *La Peur en Occident*, 1978) et les titres français lorsque les ouvrages mentionnés sont traduits (*Le Renoncement à la chair* de Peter Brown, pour *The Body and Society* par exemple). L'ouvrage, enfin ne se contente pas de dénoncer les préjugés toujours à l'œuvre et de rappeler les principes d'une vigilance souvent bien malmenée. C'est aussi un vibrant plaidoyer pour une prise de conscience de ce que peut être l'Europe, débarrassée d'une vision boursouflée d'elle-même, enfin apte à redéfinir ses contours et ses valeurs, à stigmatiser ses dérapages et ses insuffisances. Pas de masochisme donc, mais une leçon de lucidité civique que l'on peut juger cruelle mais dont nul n'a le droit de faire l'économie.

Philippe-Jean Catinchi



L'ÉDITION

■ **Arles, capitale des traducteurs.** Inaugurées par le nouveau maire, Michel Vauzelle, et par Jean Guiloineau, président d'Atlas, les Assises de la traduction littéraire, Atlas 95, qu'avait fondées en 1983 l'hispaniste Laure Bataillon, donnaient la vedette, cette année, à la traduction de Jean Giono et à celle de la Bible. Six traducteurs d'Allemagne, de Russie, de Slovaquie, de Grande-Bretagne, d'Espagne, des Pays-Bas ont parlé de leur travail sur Giono. Dans le cadre d'un atelier sur « Giono traducteur de *Moby Dick* », Marie-Claire Pasquier a mis en évidence le rapport exceptionnel de l'écrivain de Manosque à la langue de Melville. A propos de la Bible, Marguerite Harl, Marc Philonenko, Jean-Marc Babut et Henri Meschonnic ont confronté leurs approches.

Comme il est de tradition, les prix de traduction ont été proclamés : prix Nelly-Sachs à Philippe Giraudon, traducteur d'allemand, d'italien et d'anglais, pour ses traductions de Lalla Romano ; prix Halpérine-Kaminsky-« consécration » à Claire Cayron pour avoir fait connaître en France le Portugais Miguel Torga (onze titres parus), les Brésiliens Harry Laus et Caio Fernando Abreu ; enfin, un prix « découverte » est allé à Hugues Leroy (né en 1967), traducteur notamment de l'Américain Chet Raymo.

■ **Du nouveau pour le Renaudot.** Lors de la remise des prix Goncourt et Renaudot, lundi 13 novembre, le jury du Renaudot a annoncé la création d'un nouveau prix, le Renaudot de l'essai, qui sera décerné chaque printemps au mois de mars. D'autre part, un dixième juré a été élu en la personne de Georges-Olivier Châteaureynaud (*Le Monde* du 15 novembre), qui vient occuper le fauteuil de Luc Estang, mort le 25 juillet 1992. *« Nous ne nous pressons jamais beaucoup pour réélire un membre du jury »*, explique André Brincourt, le secrétaire général. Le jury du Renaudot est à présent composé de Francis Ambrière, Alain Bosquet, André Bourin, Jacques Brenner, André Brincourt, José Cabanis, Georges-Olivier Châteaureynaud, Louis Gardel, Christian Giudicelli et Roger Vrigny.

■ **Le Goncourt des lycéens.** Cette année, comme déjà à trois reprises, les lycéens ont suivi leurs aînés. Ils ont attribué leur propre Goncourt – créé en 1988 – lundi 13 novembre à Rennes, quelques minutes avant la proclamation, chez Drouant, à Andréï Makine pour *Le Testament français* (Mercure de France) au quatrième tour de scrutin.

■ **Prix littéraires.** Le prix Novembre a été attribué, mardi 14 novembre, à Jean Echenoz pour son roman *Les Grandes Blondes* (Minuit) ; il l'emporte au troisième tour de scrutin, par 5 voix contre 4 à Hector Bianciotti pour *Le Pas si lent de l'amour* (Grasset). Le prix de Flore a été attribué à Jacques A. Bertrand pour *Le Pas du loup* (Julliard) ; le Grand Prix de l'humour noir va à Jean-Pierre Verheggen pour *Ridiculum vitae* (La Différence) ; le prix Alexandre-Vialatte à Gérard Pussey pour *Menteur* (Castor Astral) ; le prix du Musée de l'armée à Douglas Porch pour *La Légion étrangère, 1831-1962* (Fayard) ; le prix Guillaume-le-Conquérant à Franz-Olivier Giesbert pour *La Souille* (Grasset).

En quête de référence

Les mésaventures exemplaires du Robert des synonymes pourraient permettre un salutaire contrôle des dictionnaires

Après la décision des éditions Le Robert, filiale de Nathan, vendredi 10 novembre, de retirer de la vente leur édition reliée du *Dictionnaire des synonymes et contraires*, où l'article « avare » proposait des équivalences propres à entretenir le préjugé antisémite (*Le Monde* daté 12-13 novembre), le président du consistoire central israélite de France, Jean Kahn, vient de se voir reconnaître un droit de regard sur la nouvelle version à paraître. En édition de poche, cependant, l'ouvrage reste disponible puisqu'il ne comporte pas le passage fautif incriminé : son texte reprend en effet un état antérieur de ce même dictionnaire paru dans les années 70. C'est là la garantie de voir disparaître certains des substituts proposés pour désigner un avare, origine de la polémique. L'édition révisée en 1992 avançait en effet, parmi près d'une centaine d'équivalences (où l'*« écossais »* voisinait avec l'*« auvergnat »*), les termes *« juif »* (encadré d'ailleurs – ordre alphabétique oblige – par *« auverpin »* et *« mange-merde »*), *« youpin »* et *« youtre »*. Certes, ces termes sont précédés du discriminant « arg. », c'est-à-dire « argotique ». En revanche, parmi les synonymes à l'usage recommandé (pas moins de cinquante-trois !), le lecteur trouvait *« gobseck »* ou *« shylock »*, modèles littéraires d'usuriers juifs empruntés à Balzac et à Shakespeare...

Comme les quinze synonymes insultants proposés pour *« arabe »* (du type *« melon »*, *« bicot »*) ou les vingt-cinq substantifs méprisant pour *« femme »* (*« pétasse »*, *« poufiasse »*, *« radasse »*), à l'entrée *« juif »*, les termes *« youpin »* et *« youtre »* sont, cette fois, rangés sous la rubrique « arg. et injurieux », tandis que *« bamboula »*, *« bougnoul »*, *« gobi »*, figures du *« nègre »*, ne sont que « péjoratifs ».

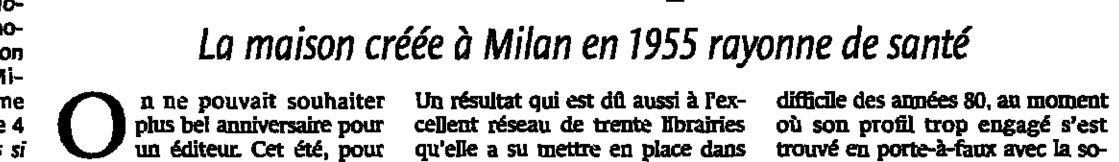
Sans aller jusqu'à accuser d'antisémitisme l'éditeur ou l'auteur – Henri Bertaud du Chazaud, un ancien maître de conférence de l'université de Besançon, chargé de mission au CNRS, aujourd'hui à la retraite, et dont l'ouvrage, ironie du sort, fut naguère couronné par l'Académie française, Jean Kahn estime que la limite du supportable a été franchie. Il soulignait dans un échange de lettres avec Bertrand Eveno, PDG des éditions Nathan, et Michel Legrain, vice-président des éditions Le Robert, la responsabilité éminente qui pèse sur ceux qui publient des dictionnaires, des usuels censés faire référence et dont on peut s'étonner, s'indigner même, qu'ils s'emploient à perpétuer ainsi l'enseignement du mépris selon l'expression de l'historien Jules Isaac.

Fallait-il pour autant rendre l'affaire publique ? Courant octobre, les éditeurs, sans contester les faits, proposèrent des aménagements de mise en page, tout en affirmant légitime de vouloir décrire la langue telle qu'elle est, fût-elle le cruel miroir des mœurs passées et présentes. L'auteur, lui, se défend d'une intention maligne et invoque des délais insuffisants pour revoir le texte avant impression.

Codirecteur de la collection qui accueille l'ouvrage par lequel le scandale arrive, Alain Rey est une figure emblématique de l'exigence lexicographique. Personnellement *« consterné »* par ces dérapages qui l'affectent d'autant plus qu'il a le premier introduit dans les ouvrages qu'il dirigeait la notion – et la mention – d'« injure raciste », il n'entend pas étouffer l'affaire et a milité pour le retrait et le pilonnage (le stock était de trois mille exemplaires pour un titre vendu chaque année à vingt mille unités). Ce qui devrait sans doute coûter la bagatelle d'un million de francs à l'entreprise, d'où le temps de latence sans doute avant la décision de vendredi. Pour lui *« Kahn a raison à 100 % »*. Comme c'est un *« homme modéré »*, continue Alain Rey, il n'est pas question de ne pas reconnaître la justesse de ses attaques, ni la gravité de l'événement. Puisque *« la chaîne »* a failli, *« La responsabilité éditoriale du Robert est patente »*. Alain Rey ne cherche pas à « couvrir » les responsables, stigmatisant l'*« absence de conscience des enjeux sociaux et moraux »* que révèle l'affaire. S'il répond des ouvrages collectifs, où des rédacteurs salariés travaillent sous le contrôle d'un maître d'œuvre, lexicographe chevronné, le dictionnaire d'auteur (14 titres à ce jour) a sa propre chaîne de production avec un éditeur responsable, une équipe de correction attentive à la typographie, la linguistique, la composition du volume. C'est à l'établissement du manuscrit définitif que le problème s'est sans doute posé. On ne saurait certes imputer l'erreur à l'informatique, reconnaît Alain Rey, même si les nouvelles méthodes de travail peuvent parfois se traduire par un certain relâchement de la vigilance : les bandes magnétiques chargées d'informations compilées et transposées automatiquement échappent plus facilement au contrôle. Ce risque nouveau, mal évalué jusqu'ici, pourrait trouver sa parade avec des sorties papier à chaque étape de la conception et de la réalisation du volume. L'auteur lui semble *« victime »* de cette révision de 1992 où l'accumulation vertigineuse des références se voulait gage d'enrichissement, mais sans vigilance, c'est l'*« insensibilité sociologique »*, l'absence – maladive ? – de conscience des contenus qui ont triomphé. Pour autant il ne faut pas, selon Alain Rey, se résoudre à une prudence excessive qui châtre le langage et satisfait le courant dominant d'un langage pâle, sans aspérité ni saveur. Il convient de replacer le mot dans son contexte, sans complaisance ni frilosité. De décrire pour dénoncer, mieux : pour combattre les termes de l'humiliation et de la discrimination. Ce qui n'empêche pas de bannir des équivalences périmées et nauséabondes.

Il estime que l'*« affaire »*, malgré le discrédit qu'elle entraîne pour sa maison, peut être paradoxalement salutaire : en permettant d'établir une jurisprudence stricte, un *« électrochoc nécessaire pour les systèmes de contrôle »* de ces gardiens du langage que doivent résolument rester les dictionnaires. Il n'en récuse pas moins le polissage stérilisant du *« politiquement correct »*. A cette aune-là seulement le dérapage est exemplaire. Quant à sa publicité, elle est toujours salutaire.

Ph.-J. C. et N. W.



Feltrinelli fête ses quarante ans

La maison créée à Milan en 1955 rayonne de santé

On ne pouvait souhaiter plus bel anniversaire pour un éditeur. Cet été, pour leurs quarante ans, les éditions Feltrinelli se sont vu attribuer les trois prix littéraires les plus prestigieux de la péninsule : le prix Strega avec le roman posthume de Mariateresa Di Lascia, *Passaggio in ombra* ; les prix Viareggio et Campiello avec *Il coraggio del pettirosso* du jeune écrivain Maurizio Maggiani. Pour la maison d'édition fondée à Milan en 1955 par le milliardaire et révolutionnaire Giangiacomo Feltrinelli, ce succès marque le point d'orgue d'une croissance régulière. Un résultat qui est dû aussi à l'excellent réseau de trente librairies qu'elle a su mettre en place dans tout le pays.

L'histoire de ces quarante ans d'édition est aujourd'hui retracée dans le riche *Catalogo storico* édité pour l'occasion, où l'on retrouve, au fil de la liste des titres publiés, tout un pan de la culture italienne de l'après-guerre. Au départ, Feltrinelli a fait de l'engagement politique et de la culture critique ses priorités. Après la disparition tragique de son fondateur en 1972 et la fin des idéologies, la maison d'édition a su négocier le passage difficile des années 80, au moment où son profil trop engagé s'est trouvé en porte-à-faux avec la société italienne. La crise une fois surmontée au cours de la décennie suivante, les éditions Feltrinelli ont rassemblé un important groupe de narrateurs italiens, parmi lesquels figurent Tabucchi, Benni, Celati, Cavazzoni, De Luca, Campo et Sereni. Cette politique éditoriale – qui d'ailleurs s'est développée sans renoncer aux domaines traditionnels du roman étranger et des essais – porte aujourd'hui ses fruits. Les récompenses de cet été confirment d'ailleurs le succès de l'ensemble des livres Feltrinelli. Sans oublier la collection de poche, qui a largement contribué à la spectaculaire croissance du chiffre d'affaires, pratiquement doublé dans les dernières années. Désormais, Feltrinelli, longtemps considérée comme la plus importante des moyennes maisons d'édition, joue dans la cour des grands, tout en gardant sa structure familiale et sa physionomie éditoriale particulière, même si ce n'est plus une maison d'édition « alternative ».

Pour fêter cet anniversaire, l'éditeur milanais lance un magazine littéraire tiré à 500 000 exemplaires et diffusé gratuitement dans ses librairies. *Effe* – qui ne se veut pas un « bulletin-maison », mais une véritable *« boussole pour aider les gens à s'orienter dans les librairies, entre fonds et nouveautés »* – sortira trois fois par an. Pour sa présentation aux lecteurs, le dimanche 12 novembre, toutes les librairies Feltrinelli sont restées ouvertes et ont accueilli une centaine d'auteurs de la maison d'édition. Une preuve de plus de l'effort de Feltrinelli pour fidéliser son public. Effort qui n'est pas pour rien dans son incontestable réussite.

Fabio Gambaro

Littérature d'apocalypse en Israël

Quelques semaines avant l'assassinat d'Ytzhak Rabin paraissait un roman d'anticipation décrivant la destruction d'Israël d'ici cinquante ans. L'auteur, Zeev Ben Yosef, membre du Likoud (opposition de droite), situe bien évidemment le point de départ de la liquidation de l'Etat juif aux accords d'Oslo. Le titre – en l'occurrence grinçant – du livre est *Paix sur Israël* (*Shalom al Israël* en hébreu). Rapidement divisés en trois cantons hostiles (arabe, laïc et religieux), et parce que la paix leur réussit trop bien, les Israéliens délaissent leur armée au point de se voir contraint d'appeler les forces palestiniennes à la rescousse pour régler leurs différends. Celles-ci s'installent à demeure et expédient les juifs en Europe où il sont exterminés dans les camps de la mort d'une Allemagne nazie reconstituée. Ce type de littérature prospective, ici analysée par le quotidien *Haaretz*, n'est pas rare en Israël. Elle joue sur des fibres extrêmement sensibles. Nul doute que ce genre de texte, vendu dans toutes les librairies du pays, joue son rôle dans le climat d'angoisse profonde et d'urgence dans lequel vivent les adversaires de la paix.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** L'hebdomadaire *The Economist* consacrera désormais une rubrique à part entière aux livres et aux autres médias sous le titre *Review of Books and Multimedia*. Au programme du premier rendez-vous dans le numéro du 11 novembre : un reportage sur le genre biographique, sous le titre « Comment écrire une bonne biographie et éviter d'en lire de mauvaises », et des articles sur les CD-ROM, sur le roman allemand, l'histoire contemporaine, le théâtre, etc. A noter : une liste comparative des best-sellers de la catégorie document-essai (en anglais *non fiction*) parus aux Etats-Unis, en France et en Grande-Bretagne.

■ **ÉTATS-UNIS.** Marcia Clark, procureur au procès d'O. J. Simpson, vient de signer avec l'éditeur Viking-Penguin, basé à New York, le troisième contrat le plus lucratif de l'histoire de l'édition américaine : 4,2 millions de dollars (20,8 millions de francs) pour les droits mondiaux sur son futur manuscrit. Les généraux Colin Powell et Norman Schwarzkopf, qui ont reçu respectivement 6 et 5 millions de dollars (29,4 et 24,5 millions de francs) pour leurs Mémoires de la guerre du Golfe, caracolent en tête de ce palmarès.

■ **RUSSIE.** L'écrivain russe Daniil Granine, né en 1919, a présenté à Saint-Pétersbourg, en octobre, son dernier roman, dont on pourrait traduire le titre par « Fuite en Russie ». Cette promotion constitue une démarche commerciale nouvelle pour cet auteur célèbre de best-sellers qui n'a jamais eu à beaucoup se préoccuper des problèmes du marché. Comme il le confie lui-même à l'hebdomadaire *Literatournaïa Gazeta* : *« Auparavant, les livres trouvaient eux-mêmes le chemin du lecteur... Aujourd'hui, il faut utiliser toutes les possibilités pour faire parler de soi. »* Si l'on en croit l'hebdomadaire *Knijnoe Obozrenie*, ce nouvel ouvrage, publié par les éditions Novosti, est clairement construit pour être adapté à l'écran.

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **LE LIVRE NOIR.** A l'occasion de la sortie de cet ouvrage (*voir pp. I, VI et VII*), la librairie Tschann organise une rencontre, mercredi 22 novembre à 19 heures, avec Lev Ozerov, Claude Lanzmann, Michèle Kahn, Luba Jurgenson et Emmanuel Moses (125, bd du Montparnasse, 75006 Paris)

■ **« DE L'INVENTION ROMANESQUE ET DÉMOCRATIQUE »** sera le thème des conférences organisées par la Villa Gillet dans le cadre de la Semaine européenne du roman, du 20 au 25 novembre. A noter la présence de nombreux écrivains européens : le Britannique Adam Thorpe, l'Espagnol Bernardo Atxaga, etc., et la soirée inaugurale avec Danièle Sallenave et l'Italien Francesco Biamonti, lundi 20 novembre à 19 heures. (Villa Gillet, 25, rue Chazière (parc de la Cerisaie) 69004 Lyon. Réservation obligatoire (16) 78-27-02-48)

■ **THÉÂTRE ET POÉSIE.** Dans le cadre des premières rencontres-débats du Théâtre Molière/Maison de la poésie, un colloque sur le thème « Un théâtre de la parole » se déroulera samedi 18 novembre de 9 h 30 à 17 h 30. Accès libre sur inscription : 44-54-53-11. (Théâtre Molière/Maison de la poésie, passage Molière, 161, rue Saint-Martin 75003 Paris.)

■ **« MARCEL BRION : UN HUMANISTE, UN PASSEUR »** sera le thème du colloque international qui se tiendra à l'auditorium de la galerie Colbert vendredi 24 et samedi 25 novembre, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain. « L'Européen », « L'Humaniste », « L'Historien d'art »... ainsi que d'autres aspects de son œuvre très varié seront abordés par les intervenants, et le colloque se terminera par une lecture du *Théâtre des Esprits*, adapté d'un conte de Marcel Brion par Gérard Sorel. (Entrée libre. Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs 75002 Paris)

■ **HENRI MICHAUX.** L'université de Franche-Comté organise un colloque sur le thème « Henri Michaux, l'encre ou la plume ». Il réunit des spécialistes français et étrangers du 16 au 18 novembre. (Fort Griffon à Besançon. Rens. Jacques Houriez ou Catherine Mayaux, Centre Jacques-Petit, (16) 81-66-54-22.)

■ **NORMAN MAILER** participera à une rencontre autour de son livre *Oswald : un mystère américain* (Plon), samedi 18 novembre (de 16 heures à 17 heures, FNAC Etoile, 26, avenue des Ternes, 75017 Paris).

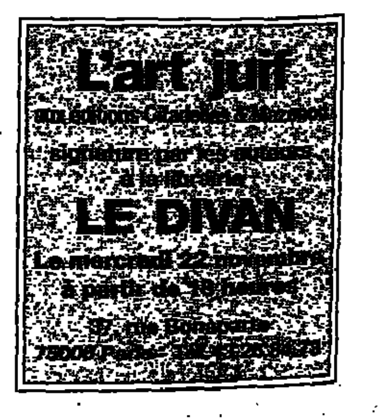
■ **COLLOQUE INTERNATIONAL PAUL CELAN.** L'Ecole normale supérieure (rue d'Ulm) et la Maison des écrivains accueilleront pour ce colloque des spécialistes français et étrangers du poète, du 23 au 27 novembre. Plusieurs débats seront proposés sur les thèmes de la traduction et de la poésie, ainsi que des expositions et des projections de films. (Rens. Georges Ferenczi, 140, rue de Belleville, 75020 Paris. Tél. 44-62-27-03.)

■ **GEORGES PEREC.** Un séminaire consacré à l'écrivain, organisé par l'Association Georges Perec et l'université Paris-VII, se déroulera tout au long de la saison 1995-96. La première séance, samedi 18 novembre, sera animée par Michel Taurines, sur le thème « Georges Perec palindromiste ». (Prochaines séances samedi 9 décembre et 13 janvier 1996, de 10 h 30 à 12 h 30, université Paris-VII, bibliothèque Pierre-Albouy, tour 34/44, 2e étage, 2, place Jussieu 75005 Paris.)

■ **MAURICE ROCHE.** Dans le cadre des lundis littéraires de l'Hôtel Massa, une projection du film inédit « Maurice Roche », de Danièle Baudier, aura lieu lundi 20 novembre à 19 heures. (Hôtel Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques 75014 Paris. Réservation indispensable 40-51-33-78.)

■ **LE HUITIÈME SALON DE LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE** se tiendra à Cognac du 24 au 26 novembre. Différents débats seront organisés. Chaque journée sera consacrée à un thème : « Littérature et histoire », vendredi 24 ; « Nouvelle littérature anglaise », samedi 25 ; « Cinéma et littérature », dimanche 26. A noter également les expositions consacrées à Jean de La Fontaine, le cinéma et la littérature, et les romancières anglaises. (89, rue Aristide-Briand, 16100 Cognac. Rens. (16)-45-82-88-01)

■ **« CLIO »**, le 11e Salon régional du livre d'histoire, se déroule à Senlis (Oise) du 16 au 19 novembre. Il est consacré à trois thèmes : jeunes, région et grand public.



Jacques Maritain, l'humaniste mystique

Du début du siècle à sa mort en 1973, le sage de Meudon exerça un véritable magistère moral et spirituel. Jean-Luc Barré raconte son étonnant itinéraire

JACQUES ET RAÏSSA MARITAIN
Les Mendiants du Ciel
de Jean-Luc Barré.
Stock, 660 p., 170 F.

On peut difficilement imaginer une vie plus riche et pleine que celle de Jacques Maritain. Et donc un plus beau sujet pour un biographe. Beau mais difficile ; pour plusieurs raisons. D'abord parce que la vie comme la pensée du philosophe, sans retrait ni répit, sont mêlées au siècle qu'elles ont traversé. Elles ne peuvent, en conséquence, être embrassées et comprises que constamment rapportées à ce siècle. Intégralement construite – du début des années 1900 à la mort de Maritain, le 11 avril 1973 –, *« dans le conflit et la hâte »*, cette vie s'est laissé former et informer par l'Histoire et par les événements locaux ou planétaires qui se déroulaient. En retour, la pensée de Maritain s'est faite action et n'a jamais hésité à s'engager, à se compromettre. *« Ce qu'il faut choisir, ce n'est pas un idéal à penser, c'est une vie à pratiquer »*, affirmera le philosophe.

Deuxième difficulté : le doublement, et même le triplement du nom et des destins : on ne peut parler de Jacques Maritain sans immédiatement placer auprès de lui l'émouvante figure de celle qui partagea sa vie, Raïssa ; et, un peu en retrait, celle de la sœur de celle-ci, Véra, qui vécut toujours dans l'intimité du couple. La délicate question de la nature, assurément particulière, du lien conjugal qui unissait Raïssa et Jacques Maritain est abordée comme elle devait l'être par Jean-Luc Barré : avec précaution et délicatesse. On imagine aisément les sourires moqueurs et sceptiques qu'une réponse trop explicite provoquerait. Relevant en totalité d'un secret de grâce et de foi, de chasteté et de fidélité, cette question fut légitimement protégée par les intéressés. Ce n'est qu'après la mort de Raïssa, en 1960, que Jacques Maritain leva un coin du voile, en publiant le *Journal* de l'épouse.

L'absolutisme de la vérité et de la charité

Dernière difficulté, un peu accessoire celle-là : d'une ampleur considérable, à la fois circonstancielle et profondément méditative, réflexive, l'œuvre de Maritain, étudiée et commentée dans de nombreux cercles restreints, en France comme à l'étranger, semble appartenir, pour un public plus large, à un ordre de pensée « démodé » ou franchement suspect (1). Avec respect et admiration, laissant de côté ces suspicions, faisant œuvre d'historien autant que de biographe, Jean-Luc Barré a tiré le fil de la vie des Maritain. Il a surtout trouvé, entre l'histoire du siècle et celle, personnelle, du couple, un juste équilibre. Le pari était de taille. Sans simplifier à outrance, sans non plus céder à la tentation de l'exhaustivité proliférante, s'appuyant sur une documentation vaste et souvent inédite, cette première biographie de l'auteur d'*Humanisme intégral* relève ce pari.

L'événement initial qui marque la vie des Maritain n'est pourtant ni local ni planétaire. Il est intime. Car c'est bien le baptême, en juin 1906, de Jacques, Raïssa et Véra qui constitue la source unique de leur commune vocation. Né en 1882 d'un *« esthète sceptique et jouisseur »* et de Geneviève Favre, haute figure d'indépendance et de liberté d'esprit – elle restera toute sa vie choquée par l'engagement religieux de son fils –, amie de Charles Péguy, le premier n'était guère prédisposé à rencontrer le catholicisme. Quant aux deux sœurs Oumançov, elles sont russes, immigrées et juives. Tout au long de leur vie, tous trois auront à subir des attaques antisémites : Rebatet, en 1938, accusera ainsi le philosophe d'avoir *« enjuivé sa vie et sa doctrine »*. Cela n'empêchera pas Maritain d'être l'un des rares penseurs catholiques à méditer profondément, d'un point de vue théologique et mystique, sur le « Mystère d'Israël » (2) et sur l'iniquité dont eurent à pâtir les juifs de la part de l'Église. Il le fit parfois contre cette Église même et contre les atermoiements du Vatican, plus prompt à se taire qu'à parler d'une voix forte – même aux pires instants.


CERCLE D'ÉTUDES JACQUES ET RAÏSSA MARITAIN

Jacques Maritain

Au seuil de cette conversion au catholicisme, à côté des clercs comme le Père Clérissac, dom Paul Delatte (et la grande amitié avec Charles Journet), Léon Bloy occupe la place du premier médiateur. Il sera le parrain de baptême du couple. A l'auteur du *Salut par les juifs* – ouvrage dont le couple financera la réédition –, qui leur transmit le sens d'une foi exclusive et absolue, les Maritain voueront toute leur vie une grande tendresse et une indéfectible reconnaissance. *« Que suis-je ? Un converti. Un homme que Dieu a retourné comme un gant. Toutes les coutures sont dehors, l'écorce est à l'intérieur, elle ne sert plus à rien. Un tel animal a de la peine à s'estimer quelque chose. Il a envie de demander pardon aux autres d'exister »*, écrira Jacques Maritain, vingt ans plus tard, dans sa célèbre lettre à Jean Cocteau (3).

Le second médiateur fut saint Thomas d'Aquin. Une fois « abjuré », un peu trop durement, le bergsonisme de leur jeunesse étudiante, c'est à la lumière de la *Somme théologique*, lue en 1909-1910, que les Maritain chemineront toute leur vie. L'influence du thomisme, par leur truchement, sera déterminante – et conflictuelle – dans l'histoire contemporaine de l'Eglise, jusqu'à Vatican II. Le philosophe résumera ainsi l'un des axiomes du docteur angélique : *« La foi vient compléter et achever la raison, comme la grâce vient achever la nature : la foi qui est pleine et volontaire adhésion de l'intelligence aux vérités révélées par Dieu, vérités dont l'Église a le dépôt. »*

LA RELIGION DE L'AMITIÉ

L'amitié fut l'autre religion des Maritain. Ou plus précisément, la traduction, l'incarnation de leur foi. *Les Grandes Amitiés* (1941, rééd. DDB, 1988)) de Raïssa constitue l'admirable mémorial de cette communion dont le couple fut le centre d'attraction, à Versailles, à Meudon surtout, aux États-Unis, où il s'exila en 1940. On est surpris par le nombre et la qualité des liens qui se nouèrent au tournant des années 1920-1940. Avant même la Grande Guerre, il y eut Charles Péguy, chrétien hors normes et hors Eglise, sur lequel, avec une insigne maladresse – il le reconnaîtra à la fin de sa vie –, Maritain exerça son zèle de convertisseur. Car ce don d'amitié, cette générosité et cette disponibilité n'étaient pas désintéressés : *« L'âme demande à adhérer purement à l'absolutisme de la vérité et de la charité »*, écrit Maritain dans *Primauté du spirituel* (1927).

Au nom de cet *« absolutisme »* et d'un *« souci spirituel supérieur à toute littérature »*, le philosophe, secondé par Raïssa, cherchait à attirer tous ceux qui les approchaient vers ce qu'il considérait comme le Souverain Bien. Jean Cocteau, désespéré par la mort de Raymond Radiguet, Maurice Sachs, le futur sulfureux auteur du *Sabbat*, Pierre Reverdy, Max Jacob, Erik Satie, Georges Rouault, Charles du Bos, et même, dans une moindre mesure, Antonin Artaud et René Crevel, bien d'autres encore, subirent cette violente influence spirituelle. Tous cédèrent plus ou moins à l'attraction, certains se reprirent et allèrent leur propre chemin, qui n'était pas toujours la voie droite préconisée par l'homme doux et inflexible... Jean-Luc Barré raconte avec précision ces épisodes – celui de la rencontre avec Gide, en 1923, un an avant la publication de *Corydon*, montre la désarmante naïveté de Maritain –, tissés d'élans incontrôlés, de résistances, de malentendus, de ruptures...

François Mauriac et surtout Julien Green reconnaîtront leur dette à l'égard du sage de Meudon. Les désaccords, liés à une conception par trop étroite de la création littéraire défendue par celui-ci, n'empêcheront pas le fécond dialogue de se poursuivre. Seuls Bernanos, esprit libre et brûlant, et Claudel, immense poète qui se souciait fort peu de faire coexister raison et foi, resteront à l'écart du cercle d'influence.

Mais les Maritain ne s'en tinrent pas au milieu littéraire. Jean-Luc Barré détaille les étapes de l'engagement, plus humaniste que politique, du philosophe : le trop long compagnonnage avec l'Action française – jusqu'à la condamnation de celle-ci par le Vatican en 1926 ; l'évolution courageuse de sa pensée et son aboutissement dans *Humanisme intégral* (1936) ; le refus de considérer, avec la majorité de la hiérarchie catholique, le franquisme comme l'expression d'une nouvelle croisade ; le rôle joué par Maritain, l'une des grandes voix de la conscience européenne, depuis les Etats-Unis, durant la deuxième guerre mondiale ; les rapports avec le général de Gaulle – Maritain admirait le message prophétique de l'homme du 18 juin, mais se montrait beaucoup plus circonspect à l'égard de ses arrière-pensées politiques ; l'ambassade au Vatican (1945-1947) ; le silence au début de Vatican II, puis l'amitié avec Paul VI ; la jeunesse retrouvée du *Paysan de la Garonne* (1966)...

Sur tous ces aspects, sur la multiplicité et la complexité des figures des Maritain – du visage le plus intime aux engagements extérieurs–, le biographe fournit les renseignements nécessaires. Il dégage surtout la ligne de force qui domine et commande cette vie. L'occasion est belle de sortir cette pensée, encore vive en plusieurs de ses chapitres, du clair-obscur où elle semble tenue, afin d'en mesurer, aujourd'hui, l'actualité.

Patrick Kéchichian

(1) Les Editions Saint-Paul (3, rue Porte-de-Buc, 78006 Versailles) viennent de publier, en quinze volumes les *Œuvres complètes* de Jacques et Raïssa Maritain. Signalons également le beau catalogue, publié par les Editions du Carmel (Venasque, 84210 Pernes), de l'exposition itinérante consacrée aux Maritain (en janvier 1996 à Strasbourg, puis à Lyon, en mars).

(2) Voir notamment *Le Mystère d'Israël* (DDB, 1965) et *L'Impossible antisémitisme*, de Jacques Maritain, précédé de *Jacques Maritain et les juifs*, de Pierre Vidal-Naquet (DDB, 1994).

(3) *Réponse à Jean Cocteau* (rééd. Stock) et *Correspondance Jean Cocteau-Jacques Maritain, 1923-1963* (Gallimard, 1993).

David di Nota, funambule

« Le monde est partagé entre les vivants et les morts. Et les vivants sont rares »

QUELQUE CHOSE DE TRÈS SIMPLE
de David di Nota.
Gallimard, coll. « L'Infini »,
145 p., 85 F.

C'est une question simple que chacun en vient, un jour ou l'autre, à se poser : *« Je me demande si je me suis éloigné de l'époque où je pensais que le suicide présentait la seule sortie honorable. »* L'homme observe le crâne rosâtre de son nouveau-né ; il le prend dans ses bras. Comment départager la tendresse du dégoût ?

Une jeune femme, le nez plongé dans *Le Capital*, se souvient que Marx était un homme très dépensier. Elle ne comprend pas vraiment ce qu'elle lit. Elle comprend d'ailleurs rarement ce qu'elle lit, faute de concentration. Elle se sait complice de sa propre dispersion. Elle pense alors, avec saint Augustin, qu'on ne peut pas lutter contre une certaine impossibilité à faire partie du monde.

Un homme se rend au musée du Louvre pour y entreprendre l'étude systématique de la peinture. Devant un kiosque, il est arrêté par les gros titres des journaux. Il se lance aussitôt, malgré lui, dans de vastes et stériles considérations politiques. Il trouve des explications à tout. Il refuse d'être pris de court par les événements, ce qui est, il en convient, le propre d'un esprit faible. Il rebrousse alors chemin et rentre chez lui où, avachi, il regarde la télévision. Ce jour-là, note-t-il simplement, je me suis beaucoup déçu.

Ce sont des naufragés du quotidien, des funambules du désespoir, des comptables retors de leurs défaites, des abouliques sentencieux et des amoureux méphitiques que l'on croise dans les brèves nouvelles de David di Nota. « Voyager ne sert à rien » est le titre de l'une d'elles. On peut certes, dit un ambitieux aigri, donc lucide, dont le destin s'est arrêté à Vera Cruz, fuir la France, où les hommes semblent n'avoir d'autre préoccupation que faire pisser le chienchien de leur mère, de leur épouse ou de leur maîtresse, *mais il n'y a aucune illusion à entretenir sur les étrangers* : ils sont aussi veules, aussi terre à terre que nos concitoyens. Immanquablement, on arrivera à la conclusion que *« le monde est partagé entre les vivants et les morts. Et les vivants sont rares. Ils ne sont même pas assez nombreux pour former une minorité »*.

Pour qui aime les textes concis, serrés comme un café italien et savoureux, « quelque chose de très simple », en somme, et d'horriblement difficile à obtenir, le livre de David di Nota est une providence. Il a ce parfum d'amertume et de mélancolie qui donne à nos plaisirs un peu plus de subtilité et à nos sens un peu plus d'acuité.

Roland Jaccard





Les éclats de Patrick Besson

Narrée sur un mode bouffon et ironique, la saga familiale des Braban vient d'obtenir le prix Renaudot

LES BRABAN
de Patrick Besson.
Albin Michel
375 p., 130 F.

Le roman de Patrick Besson est une entreprise de dérision généralisée où l'ironie règne en maître. Tout s'y contredit, s'y retourne, va à l'inverse de ce qu'on attend. La famille Braban vit à l'aise dans son pavillon de banlieue parisienne où la Cité Karl-Marx vire le soir à l'orange. Le père, un octogénaire, ancien agent des services secrets belges, a fait récemment un troisième marmot à sa femme, de trente ans plus jeune que lui, peut-être pour compenser la stérilité de ses deux premiers enfants : Cinecitta, qui, comptable au Printemps, mais belle à pouvoir tenir un emploi de mannequin, à trente-six ans est encore célibataire sans être vierge pour autant, et un énergumène d'une vingtaine d'années au sexe incertain, qui choisit selon les circonstances d'être tantôt fille, tantôt garçon. C'est lui qui écrit, au milieu du XXIe siècle, l'histoire de sa famille. Il a ainsi une vue rétrospective sur le sort des uns et des autres, alors tous éteints, ce qui lui permet de jouer avec le temps, en arrière, en avant.

Pour leur malheur, les parents Braban ont adopté un jeune Thaïlandais qui a mal tourné. Enfant, il étranglait la chatte, coupait la queue du chien des voisins. Pris de folie à vingt-deux ans, il a violé maman et tenté d'assassiner papa. Puis, il a été pris les armes à la main dans une échauffourée et condamné à cinq ans de réclusion. Deux ans sont déjà passés mais, à chaque 14 juillet, père, mère, enfants, craignent que, gracié par le président, ne réapparaisse ce « Benito-la-Terreur ». Quand la menace est écartée, les Braban donnent une fête de famille en conviant les voisins.

Le livre commence sur cette seconde célébration où fait irruption un ami de prison de Benito qui se dit, lui, gracié après un délit mineur de fraude fiscale. Avec ce Stuart Kollène pénètre dans la famille l'ange du Mal et de la Mort qui va la dévaster. Ce pourrait être un héros du romantisme noir. En fait, Patrick Besson le peint comme un porc.

Cinecitta, jusque-là indifférente au monde masculin, reçoit le coup de foudre. Elle épouse Stuart bien que, longtemps avant nous, elle l'ait percé à jour. C'est un fils de famille riche – son frère est banquier à Londres – dévoyé dans le banditisme et devenu assassin quand il a tenté de s'assagir. Il a jeté sa première femme par la fenêtre, massacré à coups de marteau ses deux fillettes, supprimé son psychiatre. Il sort de vingt ans de réclusion.

En échange de l'amour absolu que Cinecitta lui voue, il l'injurie, la frappe, la ruine, l'engrosse, refusant de la toucher pendant qu'elle est enceinte, lui tue son père pour le voler, songe à vendre leur premier fils à des trafiquants de bébés, abandonne mère et enfant dans un naufrage dont Cinecitta se tire par ses propres forces. Et toujours elle le couvre, prête à tout pour le sauver jusqu'à entretenir, par nécessité sensuelle et financière, une liaison durable quoique intermittente avec le frère banquier.

La passion que Stuart Kollène fait vivre à Cinecitta occupe la majeure partie du livre. Elle se déroule en Angleterre : Londres, Glasgow, avec une savoureuse incursion à Bangkok. Elle se mêle aux amours plus légères, tour à tour hétérosexuelles ou homosexuelles, du narrateur. Celles-ci nous entraînent dans la riche société parisienne, ses lieux de plaisir et jusqu'aux îles grecques, cadre obligé pour la romance inattendue qui termine cette épopée burlesque. Cependant que, dans sa prison, d'où il ne sortira pas avant l'heure, Benito se rachète, se convertit et écrit des livres graves qui le rendront célèbre.

Patrick Besson nous fait rire avec nos malheurs, nos horreurs, nos catastrophes. Pour remporter cette gageure il parade de tous ses dons : d'excellents dialogues, habileté à mettre en scène les épisodes de son roman, coups d'oeil pour croquer férocement un personnage ou lumineusement, un paysage, fausse naïveté de ses réflexions cyniques, rigueur de ses paradoxes qui voisinent avec nos lieux communs et quelques vérités bonnes à dire. Le hasard semble seul conduire les événements, mais si l'on y regarde de près, tout s'entrecroise, se justifie et s'organise dans une composition et une logique serrées.

L'ironie est faite de ces tensions contraires. S'y ajoute l'aisance avec laquelle Patrick Besson coule ses invraisemblances, ses outrances saugrenues, ses gags loufoques dans le monde concret qui est le nôtre, avec ses gadgets électroniques, ses innovations, son Eurotunnel, ses modes vestimentaires, alimentaires, festives, littéraires, ses clichés et ses mythes ; dans ce monde quotidien où l'on dort, bouffe, baise et procrée, en attendant que la mort survienne. C'est cette réalité, rendue absurde par la bouffonnerie, qu'il peint, et moins en dénonciateur qu'en humoriste.

Jacqueline Piatier

Marx et ses frères

Un roman joyeusement anachronique qui porte un coup fatal à la biographie historique. Avec l'auteur du « Capital » pour héros

LA LONGUE VIE DES MARX
(La Saga de los Marx)
Juan Goytisolo.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton
Fayard, 240 p. 130 F.

Nous sommes à Londres, dans le vieil appartement des Marx. Le papa, son épouse Jenny, leurs trois filles ainsi que la fidèle Lenchen sont installés devant la télévision. Depuis des mois, Marx suit sur l'écran la chute des systèmes fondés sur sa pensée, assiste en direct au renversement de ses propres statues...

Le zapping convulsif de Tussy, la fille cadette, mélange les plans, passe d'un transatlantique reconstitué dans les studios de Cinecittà à un reportage filmé à Bari, dans l'Adriatique italien, montrant des Albanais fuyant une utopie à la recherche d'un rêve.

Au bout de quatre-vingts pages, Goytisolo nous dévoile qu'il s'agit d'un roman sur la vie de Karl Marx. Son écriture disloquée (syntaxe molle, absence de ponctuation, de majuscules...) lui permet d'abolir les distances, de promener ses personnages à travers l'espace et le temps, de convoquer Mikhaïl Bakounine par téléphone portable ; Marx change de domicile, de lieux et d'époque, rencontre d'autres penseurs et prophètes – parmi lesquels Abraham lui-même – et se fond dans le décor chaque fois que le narrateur lui pose des questions embarrassantes.

Tout cela n'est pas du goût de l'éditeur. Il attendait des personnages en chair et en os, la vie bien romancée de Marx dans l'appartement lugubre de Dean Street, ses relations avec la servante et le fruit de leurs amours clandestines, assumé par Engels, l'éternel sacrifié : la très dialectique situation du père du marxisme vivant dans son taudis avec deux femmes enceintes, voilà de quoi faire un grand roman populaire.

Le narrateur se soumet et envoie un échantillon d'une nouvelle version du livre : *« Marx est de taille moyenne, il a trente-quatre ans, mais il a déjà les cheveux blancs, sa complexion puissante et les traits faciaux évoquent ceux de Sgemere, bien que de teint plus foncé et de cheveux plus noirs. »*

Voilà du concret, du bien écrit, pas un mélange de fantaisie et de situations absurdes ! En fait le narrateur a copié un portrait de Marx fait par un mouchard prussien. Devant le succès, il poursuit son œuvre avec des emprunts, sans guillemets.

Après tout, Cervantès a bien commencé et terminé de la sorte son chef-d'oeuvre. S'autorisant d'un tel modèle, le pilleur se propose de composer un roman qui soit, comme *Don Quichotte*, à la fois critique et création, littérature et discours sur la littérature. Et bien mieux : si *Don Quichotte* sonnait le glas des romans de chevalerie, *La Longue vie des Marx* porterait un coup fatal au roman historique tant prisé de nos jours.

R. DAVILA/COVER

Juan Goytisolo

Nourris des grands créateurs de la littérature espagnole, tels Luis de Gongora, Cervantès ou Juan de la Cruz, traversés par les questions de rythme, d'ajustement auditif, de musique et de respiration du texte, les romans de Goytisolo – depuis *Don Julian* (Gallimard, 1971) – sont marqués par le chaos d'une écriture qui se crée en même temps qu'elle se saborde.

Aujourd'hui, c'est à la structure même que s'attaque le romancier. S'appuyant sur Cervantès, il tisse un jeu extrêmement complexe de relations entre littérature et vie, réalité et fiction. Les personnages interviennent dans la création, se permettent de critiquer l'auteur, devenu personnage lui-même, lui tracent son chemin. Si l'écuyer Sancho Pança prenait soin de sa réputation, la servante Lenchen empêche le narrateur de fouiller dans l'intimité d'une famille qui lui a donné travail et dignité.

L'auteur, son héros, un émigré de l'Est, un professeur d'Oxford, une féministe américaine, un disciple de Maurice Godelier se retrouvent, entre autres, pour un débat télévisé après la projection d'un film sur le roman. Un portrait de Marx domine le plateau. L'écrivain ne sait plus s'il est en train de parler avec le vrai Marx, avec le héros de son roman ou avec le comédien qui incarne le philosophe dans le film.

Mais, comme la vie restaure toujours l'équilibre entre les extrêmes, le narrateur et son personnage commencent bientôt à échanger leurs rêves et leurs destins. *« Depuis que le paysage de ruines idéologiques que l'on pressentait il y a une douzaine d'années est devenu une réalité, les exactions et les crimes de son système sont passés au second plan de ta conscience et les désastres en série d'un monde soumis à la loi du monétarisme à outrance, les continents enfoncés dans une misère irrémédiable, dévastation planétaire, xénophobie, racisme, mafias eurobancaires, purifications ethniques et planification universelle à la Orwell, te paraissent plus féroces ! »*

L'un des Marx hausse les sourcils. Ce monologue intérieur l'importune : *« Au lieu de tant vous occuper de moi et de mes idées, vous feriez mieux d'expliquer aux lecteurs le propos et la structure de votre roman ! »* En contrepoint, l'autre Marx, celui du portrait, ravi d'avoir trouvé son sage Cid Hamet (1), fait un clin d'œil complice au narrateur. Car celui-ci ne se contente pas d'écrire et d'interpréter les plus petites pensées de l'auteur du *Capital*, mais démontre que la plupart des malentendus, des crimes commis au nom du marxisme ne sont peut-être pas dus à la doctrine même, mais à cet instrument imparfait qu'est le langage et à sa pratique défectueuse – comme l'indique le mot même de « contradiction ».

Ramon Chao

(1) Nom de l'historien arabe fictif présenté par Cervantès comme l'auteur du *Quichotte*.

Au commencement était l'écrit

Alain Nadaud propose une vision plurielle du Livre des livres : « une gigantesque machine à produire de la fiction »

LE LIVRE DES MALÉDICTIONS
d'Alain Nadaud.
Grasset, 272 p., 110 F.

Les lecteurs familiers de l'univers d'Alain Nadaud attendent chaque nouveau roman comme un rendez-vous rare. L'occasion précieuse d'un vertige métaphysique, dont l'ambition ne déçoit jamais. Les amateurs de jeux de l'esprit apprécieront ce *Livre des malédictions*, par l'intelligence de son propos, dépouillé des séductions du romanesque. Les néophytes, s'ils ne s'effraient pas de l'exigence de l'auteur, sauront sans doute reconnaître le spectre de Jorge-Luis Borges et sa figure de bibliothécaire aveugle, déjà à l'œuvre dans *Le Nom de la rose* d'Umberto Eco dans cette intrigue à la Leo Perutz. Balises rassurantes dans la spirale érudite où s'abîme la raison ordinaire.

Un roman déguisé en dossier, alimenté par des pièces archéologiques et scripturaires d'une audace inouïe comme seul les rêve le paléographe le plus fou : la quête des fragments brisés des premières tables de la Loi, remises par Dieu à Moïse. Mais le roman de Nadaud est aussi une sorte de « polar » inextricable, aussi déroutant que *Le Faucon maltais*, mettant en scène un malheureux privé, en charge d'une filature d'une banalité affligeante. Un entrepreneur d'import-export, dont le nom ne déparerait pas dans une aventure de Tintin (Alexandre Krupsky), fait suivre son épouse Olga, assistante d'un chercheur intuitif mais imprévisible, David Tracher, moteur et symbole de la quête interdite.

Comme le détective, d'un courage qui doit plus à la naïveté qu'à l'audace, a une épaisseur de bande dessinée, nul ne s'étonne de le voir jouer le funambule sur les verrières du Jardin des plantes – où l'ombre d'Adèle Blanc-Sec, l'héroïne de Tardi, avait une autre densité. Bientôt suspect fortuit d'un *« meurtre à la bibliothèque descellée »*, il apitoie souvent, vain limier inefficace à la recherche de l'archéologue perdu. Et le contexte ne l'épargne pas. Mai 1967-mai 1968 : le temps d'une quête commencée sur le Sinaï à la veille de la guerre de six jours, qui trouve son dénouement dans un site « nabatéen » des pentes de l'Hedjaz, et voilà que le récit, inclassable, prend un tour de roman d'espionnage. Mais que les services secrets israéliens viennent bousculer la quête d'un épigraphiste inspiré ne doit pas faire croire qu'Alain Nadaud ait renoncé à l'exigence intellectuelle qui est sa marque. Jouant de toute la palette du romancier conventionnel, il propose un collage singulier d'intrigues cavalcadantes et de réflexions ontologiques, d'une convaincante complexité.

La confrontation des fragments compilés de la Thora, du Talmud, et des Evangiles aussi, pose un problème majeur : si le doigt de Dieu a tracé les mots du Décalogue, n'est-ce pas l'écriture, par les signes alphabétiques employés, qui fonde le monothéisme, la main du dieu unique s'imposant pour une leçon irrévocablement singulière ? Le Christ ne vient-il pas *« accomplir les Ecritures »* ? La recherche de Tracher, d'une portée proprement métaphysique, défie les règles du jeu du Verbe et de la pensée, provocation suprême, qui dépasse l'irrévérence pour saper le sens admis de la création. A travers la fable des Esséniens de Qumran, c'est toute la question de l'origine qui se joue. Faut-il maudire les partisans d'une scène primitive qui se serait jouée sur le versant d'un volcan en sommeil ? L'Hedjaz comme point nodal des *« forces telluriques [...] prêtes à jaillir des entrailles de la Terre en s'apparentant à une sorte de nécessité intérieure, et pourquoi pas inconsciente... »* et la splendeur glacée du ciel étoilé, *« comme l'exercice permanent d'une sorte de lucidité, qui, à la faveur du refroidissement du magma, va tenter de lui donner forme, de l'inscrire dans le paysage, de le rendre géographiquement identifiable, et donc lisible »*, tableau noir pour l'aleph ?

La traque inhumaine de l'écrit tourne à la course à l'abîme, jusqu'à l'ultime malédiction qui promet *« une imagination de chimères griffues »* et *« de métaphores incertaines »*, disqualifiant *« la pluie bienfaisante de l'inspiration, de la tournure heureuse »*. L'écrit est un piège d'une telle perversité qu'on peut *« s'égarer dans le labyrinthe infini des dictionnaires »*, demeurant *« dans l'incapacité de débusquer le mot juste, qui sonne pourtant clair au loin, comme la pierre sous le sabot de la mule »*.

Nadaud offre un livre pluriel sur le Livre des livres, qui n'est *« rien d'autre qu'une gigantesque machine à produire de la fiction »*. Dieu invention de l'écriture ? Un paradoxe qui rend la littérature responsable de l'ordre du monde ; singulière réévaluation qu'on aimerait largement partagée.

Ph. J.C.

Un pari de démiurge

SINGULIERS
d'Adonis.
Traduit de l'arabe
par Jacques Berque
Actes Sud/Sindbad, 192 p., 118 F.

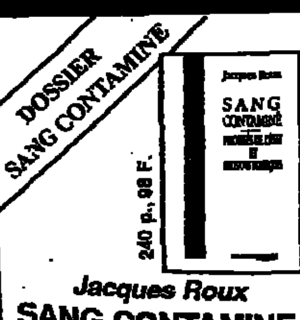
Il faut d'emblée saluer l'élégance avec laquelle les éditions Actes Sud ont décidé de reprendre et de poursuivre l'activité de la maison fondée par Pierre Bernard à l'enseigne de « Sindbad ». Maquette, impression, catalogue : tout rappelle l'initiateur de ces publications centrées sur le monde arabe. Les deux premiers ouvrages proposés ont aussi valeur de symbole, avec une réédition des *Chants de Mihyar le Damascène*, l'œuvre la plus célèbre d'Adonis, et un inédit du même auteur : *Singuliers*, dans une traduction que Jacques Berque a parachevée à la veille de sa mort.

Le titre de cette somme poétique dit l'ambition du projet : ce *Singuliers*, au pluriel, entend rejouer, réinventer à sa manière passablement iconoclaste, le jeu de la Création. Là se mêlent, s'opposent ou se conjuguent, comme au sortir d'un chaos, des lambeaux de légendes, des apparitions, d'étranges horoscopes, des pages détachées de registres secrets, des digressions et une ronde de personnages emblématiques et de lieux. Adonis a composé un poème en effet singulier, arbre touffu, delta ramifié, où c'est la dispersion même qui façonne l'unique. Un poème-corps, qui embrasse autant de destins que nécessaire pour fomenter sa genèse, son histoire et l'espace alchimique de ses mots.

De la pulsion et de la visée / je me compose une substance : / indépendant quoique assisté / parachevé dans ma déficience / levant qu'assombrit un couchant / organisé quand mon tout s'éparpille... / de la pulsion et de la visée / je me compose une substance : / ma parcelle est mon tout / mes ténèbres ma lumière.

Il y a dans ce livre somptueux un pari de démiurge, où les images, les songes, les invocations, les désirs et les abîmes trouvent à s'incarner et à surgir sous un ciel d'où *« pleuvent des cadavres et des dieux »*. La terre est redevenue conquête d'après le déluge. Terre encore semée de décombres, avec Adonis en vagabond inspiré, passeur de toutes les errances, effaceur de frontières.

André Velter



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

LA GRANDE BONACE DES ANTILLES
(Prima che tu dica « Pronto»)
d'Italo Calvino.
Traduit de l'italien
par Jean-Pierre Manganaro,
Seuil, 282 p., 130 F.

Mille milliards de romans

C'est, plutôt qu'une idée, un sentiment : celui qu'il est des écrivains dont seuls comptent les livres alors que d'autres s'appréhendent à travers l'ensemble complet d'une œuvre. Les uns seraient des écrivains mécaniques et les autres des organiques. Aux premiers, la production d'ouvrages achevés, bien clos sur eux-mêmes, autosuffisants, et entretenant entre eux des relations quasi arithmétiques : chronologie, évolutions thématiques et stylistiques, succession des sources d'inspiration, etc. Leur œuvre n'est jamais que la somme, que la collection de leurs publications, leur bibliographie. Pour les autres, au contraire, c'est la totalité qui permet seule d'éclairer pleinement chacune des parties, c'est l'œuvre complète – sous la figure nécessairement inachevée que lui a donnée la mort de l'artiste – qui livre le sens et la résonance de chacun de ses instants. Le dessin n'est pas celui d'un parcours, du premier livre au dernier, mais celui d'un réseau de connexions et d'interconnexions que chaque texte nouveau réorganise et modifie.

C'est ainsi que *La Grande Bonace des Antilles* nous fait ressentir le besoin que nous avons d'une édition des œuvres complètes d'Italo Calvino plutôt que de la mosaïque de titres dont nous disposons. Il s'agit d'un ouvrage plutôt bien composé, mais de bric et de broc : la majeure partie d'un recueil de nouvelles, de récits et d'apologues, inédits ou non, publié originellement par Mondadori en 1988, auquel on a ajouté deux textes tirés d'un autre recueil, *I raconti*, sorti chez Einaudi en 1958. Tel qu'il nous est présenté, cet agglomérat nous propose donc des échantillons de la production littéraire de Calvino depuis ses premiers pas d'écrivain en 1943 jusqu'à *La Dernière Chaîne*, écrit quelques mois avant sa mort en 1985. Il y a, dans ces échantillons, un peu de tout – ce qui ne veut pas dire n'importe quoi, bien au contraire. Calvino était un écrivain prolifique ; le livre n'était pour lui qu'une manière parmi d'autres de manifester sa création. Il collaborait à des journaux quotidiens, à des revues, à des recueils collectifs. Il pouvait lui arriver d'écrire pour un concours organisé par une marque de bière japonaise, ou pour l'Oulipo, ou encore de proposer à *Playboy* une étourdissante fantaisie mathématique, « L'Incendie de la maison abominable ». Parfois encore, il inventait des *racontini*, des historiettes qu'il conservait dans ses cartons, dans l'espoir, peut-être, de les insérer un jour dans une construction plus étendue. Une autre fois, au contraire, il écrivait un roman entier dont il ne gardait plus, pour finir, qu'une dizaine de pages, un concentré.

Calvino écrivait toujours et partout, et *La Grande Bonace des Antilles* rassemble des traces de ces quarante-deux années d'activité créatrice effervescente et disséminée. Or ce qui frappe d'abord à la lecture de ces textes brefs, c'est qu'il ne s'agit en aucune manière de « chutes », d'à-côtés des grands romans, de travaux marginaux ou de créations de circonstance, mais bien – à deux ou trois récits près, moins réussis – d'expressions parfaites de l'art et de la pensée calviniens. Chacun de ces récits, chacune de ces nouvelles est comparable dans son inspiration, dans sa substance intellectuelle et son exécution, à ces chefs-d'œuvre que sont *Le Baron perché*, *Les Villes invisibles*, *Si par une nuit d'hiver un voyageur* ou *Palomar*. Seul change le format, c'est-à-dire le jeu des contraintes narratives et esthétiques auxquelles l'auteur choisit de se soumettre. Et Calvino, comme Borges, est encore plus à l'aise dans la musique de chambre que dans les grandes orchestrations. Il est de ces écrivains rares à qui quelques pages suffisent pour faire toucher du doigt la complexité du monde.

De ce point de vue, les très courts récits du Calvino débutant qui ouvrent *La Grande Bonace* sont surprenants. Il s'agit de fables, d'apologues politiques écrits par un garçon de vingt ans. Nous sommes en 1943 ; Calvino étudiant à la faculté d'agronomie de Turin vient de déserter de l'armée de Mussolini pour rejoindre, avec son jeune frère, les brigades garibaldiennes de partisans qui se battent en Ligurie. Il ne publiera son premier livre, *Le Sentier des nids d'araignée*, que quatre ans plus tard, sous l'égide de Cesare Pavese. On s'attend qu'il fasse ses gammes ; or tout se passe comme si, pour l'essentiel, il s'était déjà trouvé, comme s'il ne restait plus qu'à perfectionner l'instrument.

La cible, elle, est déjà installée : il s'agit de comprendre, d'essayer de mettre un peu d'ordre et de logique dans l'inextricable labyrinthe que sont le monde et son histoire. Introduire l'ordre du langage pour désembroussailler le désordre de l'humanité. Les grandes machineries romanesques peuvent sans doute y prétendre, mais tout autant ces incursions de franc-tireur qui, en deux ou trois pages, racontent l'absurdité de la guerre, l'hypnose fasciste, l'éveil de la conscience ou, comme dans *Le Mouton noir*, ces paradoxes de la solidarité qui trouvent encore, cinquante ans plus tard, un écho dans l'actualité de l'Italie, et d'ailleurs : « *Il était un pays où il n'y avait que des voleurs. (...) Ainsi tous vivaient dans la concorde et sans dommage, puisque l'un volait l'autre, et celui-ci un autre encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive au dernier qui volait le premier.* » Or, pour le malheur de ce pays, survint un homme honnête qui, « *la nuit, au lieu de sortir avec un sac et une lanterne, restait chez lui à fumer et à lire des romans.* » Et, selon les règles d'une logique mathématique que Calvino dévide minutieusement, « *peu d'années après l'arrivée de l'homme honnête, on ne parlait plus de voler ou d'être volé, mais seulement de riches ou de pauvres ; et pourtant ils restaient toujours tous des voleurs. D'homme honnête, il n'y avait jamais eu que celui-là, et il était vite mort, de faim.* »

Dès ses premiers pas, Calvino conjugue la littérature et la logique, la fondation d'un style et les nécessités de la pensée. Y voir clair et faire voir clair, c'est, chez lui, tout à la fois une profession de foi esthétique, un impératif moral et une tâche historique de l'écrivain. Et il ne sépare jamais les trois articles même si, au fil du temps, les grilles d'interprétation évoluent. De 1944 jusqu'aux lendemains de l'intervention soviétique en Hongrie, il est communiste, journaliste à *l'Unita*, le quotidien du PCI, et c'est dans la dialectique marxiste qu'il trouve ses meilleurs instruments d'investigation. Après la rupture, en 1957, il utilisera d'autres outils intellectuels, qu'on voit à l'œuvre dans *La Grande Bonace* : la linguistique, les théories du récit ou les sciences de l'information. Et comme il se rend compte qu'aucune de ces approches ne saurait rendre compte à elle seule d'une réalité multiple, il va les combiner, les croiser jusqu'à l'épuisement.

En cela, Calvino retrouve l'ambition encyclopédique qui anime tout le roman européen moderne depuis la monumentale faillite organisée de *Bouvard et Pécuchet*. Ce désir de représenter l'inextricable complexité des relations qui unissent les faits, les personnes et les choses, nous le retrouvons aussi bien dans *La Recherche* de Proust, *L'Homme sans qualités* de Robert Musil, *L'Affreux Pastis de la rue des Merles* de Carlo Emilio Gadda ou, plus près de nous, dans *La Vie mode d'emploi* de Georges Perec. L'originalité de Calvino, c'est d'avoir cru impossible d'enfermer cette entreprise encyclopédique dans un seul livre, fût-il proliférant comme celui de Proust, inachevé comme ceux de Gadda ou de Musil, exponentiel comme celui de Pérec. Chez Calvino, chaque roman, mais aussi chaque nouvelle, chaque article critique, chaque conférence, chaque contribution oulipienne, chaque prise de position morale, idéologique ou artistique, chaque lettre est un chapitre indispensable du grand livre totalisateur qu'est l'œuvre écrit de Calvino.

Il s'ensuit qu'il n'y a pas chez lui de textes mineurs, du moins dans leur rôle. L'extrême plaisir d'imagination et d'intelligence que nous offre chacune des nouvelles de *La Grande Bonace des Antilles* ne tient pas seulement à sa propre lumière, à sa réussite formelle, à l'exactitude de sa prose, au sourire de son ironie, à la virtuosité de son esprit, à la justesse de ses analyses ; il vient aussi de la lumière qu'elle reçoit des autres et de celle qu'elle projette sur ses voisines. Chacune agît comme un cristal.

Avec *Si par une nuit d'hiver un voyageur* comme avec *Le Château des destins croisés*, Calvino avait mis au point des sortes de machines à multiplier les récits, à partir d'« échantillons » romanesques. *La Grande Bonace des Antilles* fonctionne, sur un demi-siècle d'écriture, selon les mêmes principes matriciels, avec les mêmes effets de vertige. Italo Calvino, qui traduisit *Les Fleurs bleues*, de Raymond Queneau, en italien, propose en quelque sorte mille milliards de romans.

Mais encore faudrait-il, pour que le puzzle tienne toutes ses promesses, que nous en possédions toutes les pièces.

Passage en revues

Histoire, idées et société

SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

Les médias s'intéressent d'autant plus aux jeunes que ceux-ci leur semblent préfigurer, par leurs goûts, leurs idées et leurs manières de vivre, la société de demain. Pour éviter les dérives d'une « sociologie spontanée » qui ne se donne pas les moyens d'analyser en profondeur la réalité, il est bon qu'ils prennent connaissance, en ce domaine comme en d'autres, des travaux des chercheurs.

Les (jeunes) sociologues rassemblés par Gérard Mauger dans la dernière livraison de *Sociétés contemporaines* pour explorer « *les mondes des jeunes* » offrent ainsi quelques clés, qui permettent de comprendre les transformations de la « *condition juvénile* » liées notamment à celles des structures familiales, du système scolaire et du marché du travail.

A travers l'analyse des changements entraînés par l'objectif des « 80 % au niveau du baccalauréat » (Sylvain Broccolichi), l'étude des relations amoureuses entre lycéens (Philippe Juhem), l'examen des préférences cinématographiques des jeunes (Christophe Jalaudin, Gilles Moreau), l'attention portée aux jeux de rôle (Anne-Christine Voelckel), l'observation des rituels de bizutage (Brigitte Larguèze) ou celle des manifestations contre le CIP (Christophe Gaubert), ce dossier éclaire d'une façon originale ce qu'il est convenu d'appeler « *les problèmes de la jeunesse* » (*Sociétés contemporaines*, nº 21, « Les mondes des jeunes », L'Harmattan, 90 F).

HÉRODOTE

Autre sujet propice à des généralisations journalistiques parfois imprudentes : la guerre civile en Algérie. La lecture de la dernière livraison d'*Hérodote* remet quelques idées en place. Yves Lacoste, directeur de cette revue de géographie et de géopolitique, s'interroge sur les origines de l'islamisme algérien. Il insiste surtout sur la bataille des islamistes contre les « francophones », accusés d'être « *de faux Algériens* », et peut conclure que « *le sort de toute une partie de l'élite algérienne est, en vérité, un drame de la francophonie* ». Des études sur les groupes islamistes en Algérie (Aïssa Khelladi), sur la violence (Sadek Hadjeres), sur l'islam et la démocratie (Lahouari Addi), sur le berbérisme (Mohand S. Aït Ahmed), sur les Mozabites (Salah Boudi) complètent ce numéro (*Hérodote*, nº 77, deuxième trimestre 1995, 120 F).

ENQUÊTE

Une nouvelle revue de sciences humaines, *Enquête*, se propose de confronter les expériences de chercheurs en anthropologie, en histoire et en sociologie, trois disciplines unies par une « *convergence épistémologique* » dans la construction de leur objet et la définition de leurs méthodes. Les trois essais qui ouvrent le numéro donnent une idée de la richesse de l'entreprise : sociologue, Jean-Claude Passeron, par ailleurs directeur de la revue, tente de décrire les opérations qui caractérisent le « *raisonnement sociologique* » ; historien, Jacques Revel réfléchit sur le « *retour au récit* » qui rompt avec un modèle scientifique inspiré des sciences de la nature ; anthropologue, Jean-Pierre Olivier de Sardan analyse les différents modes de production des données dans l'enquête de terrain (*Enquête*, nº 1, Parenthèses, 72, cours Julien, 13006 Marseille, diff. PUF, 110 F).

ET AUSSI...

– *Le Banquet*, revue du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique, propose notamment un intéressant dossier sur « *la querelle du communautarisme* », cette doctrine venue des Etats-Unis qui s'oppose en particulier au libéralisme renouvelé par John Rawls. Nicolas Tenzer, directeur de la revue, Steven Lukes, Michael Walzer, l'un des principaux représentants de ce courant, Jean-Fabien Spitz apportent des éléments de réponse à la question qui est au centre de la réflexion ouverte par *Le Banquet* : « *Le communautarisme au péril du contrat républicain ?* » (*Le Banquet*, nº 7, second semestre 1995, 95 F).

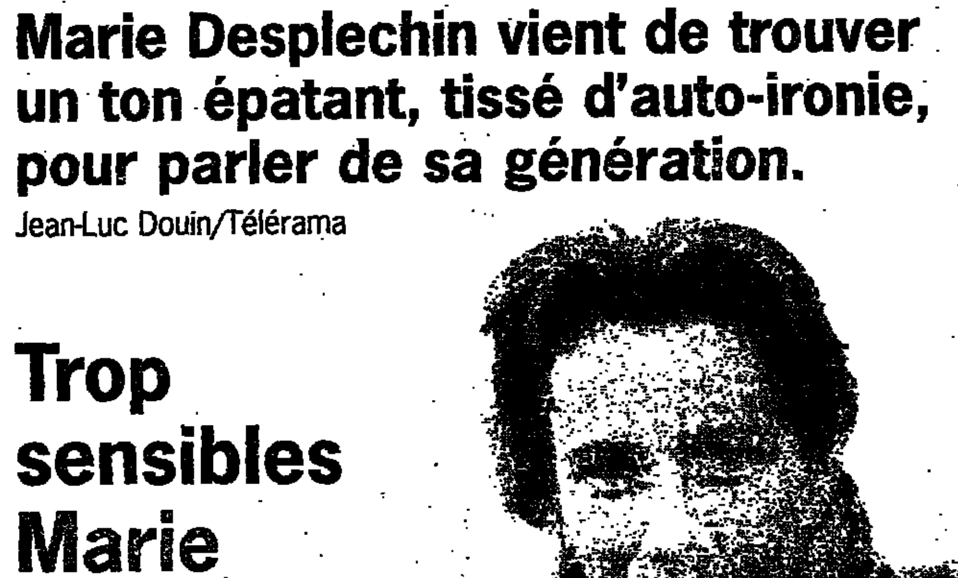
– La dernière livraison de *Lignes* est en partie consacrée à quelques événements « *extrêmes* » que symbolisent « *les noms d'Auschwitz et d'Hiroshima* ». Enzo Traverso esquisse un portrait de Günther Anders, qui ne fut pas seulement le premier mari de Hannah Arendt mais aussi un penseur original. Alain Brossat s'interroge sur le sens des « *pratiques exterminationnistes* » au Rwanda ou en ex-Yougoslavie dans une actualité historique « *dominée par la mondialisation du paradigme démocratique* » (*Lignes*, nº 26, octobre 1995, Ed. Hazan, 100 F).

– Le quatrième numéro de *L'Inactuel*, revue de « *psychanalyse et culture* », est consacré à l'« *oral* ». Outre les contributions de plusieurs psychanalystes, on retiendra notamment celles d'un homme de théâtre, Bruno Bayen, sur « *la leçon de jeu de Wittgenstein* », d'une historienne, Arlette Farge, sur les paroles conservées dans les archives, et de deux philosophes, l'un, Jean Maurel, sur ce qu'il nomme « *l'aliment du boniment* », l'autre, Pierre-Antoine Fabre, sur les rituels d'énonciation orale du vœu dans la tradition des ordres religieux (*L'Inactuel*, nº 4, automne 1995, Calmann-Lévy, 120 F).

– *La Revue du MAUSS* (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) pose une question qui est au cœur même de son projet : « *Qu'est-ce que l'utilitarisme ?* » Alain Caillé, directeur de la publication, propose un « *petit catéchisme à l'égard des débutants* » avant de laisser la place à l'analyse des oeuvres de Bentham, bien sûr, le père de la doctrine, mais aussi de La Rochefoucauld, Thomas More ou Elie Halévy. Ces relectures permettent de préciser l'« *anti-utilitarisme* » du MAUSS, qui consiste, dans la lignée de Durkheim, à refuser de comprendre le rapport social « *comme la résultante de contrats rationnels passés par des individus égoïstes* » (*La Revue du MAUSS*, nº 6, 2e semestre 1995, La Découverte, 160 F).

Thomas Ferenczi







Mémorial ou document ?

Des historiens spécialistes de la Shoah ou de la deuxième guerre mondiale réagissent à la parution du « Livre noir »

Que pensent du *Livre noir* les historiens de la Shoah ? Quelle est pour eux la valeur documentaire d'un recueil composé par des écrivains et non par des spécialistes il y a près d'un demi-siècle, alors que les recherches sur l'extermination des juifs étaient encore balbutiantes. Depuis 1987-1990, les archives soviétiques sont, en outre, plus ou moins ouvertes, et l'effondrement de 1989 a creusé entre nous et l'univers stalinien un fossé infranchissable. Cette nouvelle donne historiographique limite-t-elle l'intérêt du *Livre noir* à celui d'un pieux mémorial au judaïsme assassiné ? Ou bien, malgré d'évidentes réserves, les témoignages ici réunis par l'équipe d'Ilya Ehrenbourg et de Vassili Grossman, constituent-ils un matériau toujours utile au chercheur ?

Pour Annette Wieviorka, qui a contribué à faire connaître en France la littérature juive du souvenir (1), nul doute que *Le Livre noir* souffre de toutes les déformations typiques de la propagande d'époque (surestimation des faits de résistance immanquablement considérés comme des effets seconds de Stalingrad, minimisation des phénomènes de collaboration des populations locales). Pourtant, ce livre appartient bien, y compris par son style, à la « bibliothèque de la catastrophe », produit de la compulsion de conservation par l'écriture qui s'était emparée de tant de juifs menacés de disparition. Frénésie de témoignages rédigés dans les ghettos ou griffonnés à la dérobée, au bord même des fosses – comme celui d'Isaac Doghim, dont il est question dans *Le Livre noir*, l'un des *Brenner* (brûleurs de cadavres) de Ponary où gisaient les juifs de Vilna fusillés... A Riga, par exemple, rapporte *Le Livre noir* dans un passage qui était destiné à être en partie censuré, le grand historien du judaïsme, Simon Doubnov, n'hésitait pas à profiter des provocations de son ancien étudiant allemand, devenu son bourreau, pour lui soutirer des informations et achever une histoire du ghetto de Riga...

« Il est fascinant de constater, ajoute Annette Wieviorka, *que tous les passages supprimés, et rétablis en italique ou entre crochets dans l'édition présente, étaient précisément ceux qui marquaient une identité spirituelle et religieuse spécifiquement juive. Par exemple, le récit d'Avrom Sutzkever sur le ghetto de Vilna, dans lequel le poète raconte, entre autres, comment ses camarades s'efforcent de sauver manuscrits et archives juives – toutes pièces productrices d'identité. »* *Le Livre noir* demeure donc un « classique » et *« sa parution favorisera en France une vision plus intelligente de la Shoah, qui ne se limitera plus à Vichy ».*

Nombreux sont les historiens qui déplorent à l'avance l'effet désastreux de la propagande. Elle rend parfois la lecture pénible, à commencer par celle de la préface de Vassili Grossman. Pas question pour autant de repousser ce premier monument d'histoire orale, qui a longtemps servi de matière première historiographique, en attendant mieux. L'interdit de 1947 lui prêtait même une sorte de garantie de crédibilité (sur la couverture de l'édition américaine de 1980, on peut ainsi lire *« suppressed by Stalin »* : *« Interdit de publication par Staline »*). C'est ce que laisse entendre Raul Hilberg, l'auteur de *La Destruction des juifs d'Europe* (Fayard) : *« La phraséolgie communiste pourrait faire passer l'ensemble de ce qui est écrit pour de la langue de bois. Pourtant, j'estime que le travail accompli par Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman, quoique dirigé par deux romanciers, a été fait honnêtement. Je ne crois pas qu'ils aient manipulé les témoignages. Tout au plus les ont-ils "édités", c'est-à-dire coupés. »* Dans son dernier essai, *Exécuteurs, victimes, témoins* (2) Raul Hilberg utilise même le *Livre noir* à contretemps de la lecture stalinienne. Dans les récits de l'évacuation des villes menacées d'occupation par les Allemands en juin 1941, il a ainsi trouvé la preuve que les Soviétiques, loin de se soucier de mettre à l'abri les populations juives menacées, se préoccupaient surtout de sélectionner parmi elles les ouvriers qualifiés et les personnes « utiles ». Ils maintenaient même à leur poste jusqu'à la dernière minute, dont le travail était jugé nécessaire à la production de guerre.

« Il y a dans Le Livre noir, ajoute Raul Hilberg, *d'honnêtes erreurs. Des erreurs de lieux, qui tiennent parfois à la transcription de l'alphabet cyrillique à l'alphabet latin, des erreurs dans les grades SS, des erreurs dans les chiffres. Dans les documents établis par les commissions soviétiques, on trouve de nombreuses allusions à des faits de collaboration pratiquement absents du livre. Mais il est tout à fait loisible aux chercheurs de comparer les témoignages aux documents premiers de l'armée allemande. Depuis quelques années, nous avons en outre récupéré beaucoup d'archives provenant des régions de l'ex-Union soviétique, et portant sur les massacres de juifs. Elles peuvent être consultées à l'Holocaust Memorial Museum de Washington par les historiens. Mais avant que des travaux fiables naissent de l'exploitation de ces documents, il faudra patienter des années. En attendant, cela vaut tout à fait la peine de lire* Le Livre noir. »

Yaakov Lozowick dirige les archives de Yad Vashem, le Mémorial de la Shoah à Jérusalem. Pour lui, l'importance du *Livre noir* tient surtout à son caractère de premier recueil du genre. Mais depuis près de sept ans, dit-il, Yad Vashem, reçoit des documents émanant des commissions d'enquête mises en place avant la fin du conflit par les diverses institutions soviétiques. Cela afin de préparer la structure juridique des futurs procès de criminels de guerre, mais aussi de dénicher les divers collaborateurs des nazis. Sont également récemment parvenus à Yad Vashem d'innombrables lettres et témoignages envoyés au journal soviétique en yiddish *Einigkeit* (L'Unité), mais non publiés par celui-ci. *« Rien que la semaine dernière, nous avons reçu de Minsk vingt-cinq mille feuilles d'archives, et un tel arrivage n'a rien d'exceptionnel. »* Une matière lourde de révélations donc, qui laissera loin derrière celle du *Livre noir*.





Ilia Ehrenbourg, Vassili Grossman et Irina Ehrenbourg

AKG PHOTO — NOVOSTI

Pourtant celui-ci demeure utile, de l'avis des historiens. Ne serait-ce que parce que les récits qu'il contient portent sur un pan moins étudié, voire mal connu de l'histoire de la Shoah : l'assassinat par fusillade de populations entières. Telle est l'opinion de Michaël Marrus, un spécialiste de l'historiographie du Génocide. *« La publication du* Livre Noir, dit-il, *permettra au lecteur français de se faire une idée de l'un des chapitres les plus douloureux de l'histoire du Génocide : l'orgie de meurtres dont furent victimes des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, la plupart fusillés par les tristements célèbres Einsatzgruppen* [les commandos mobiles de tuerie], *mais aussi par d'autres unités. Ces assassinats, parfois négligés, tant nous nous focalisons sur la question des chambres à gaz et des camps d'extermination, sont d'une nature assez différente de la mise à mort industrielle, efficace et organisée avec soin, comme sur une chaîne de montage. Ici, dans les atrocités relatées par* Le Livre noir, *le meurtrier et sa victime se voient, s'entendent, ont un contact "humain" – avant l'exécution... »* Cependant, on ne peut oublier, dit-il, que *Le Livre noir* provient également d'un *« monde bizarre »*, d'un *« empire cruel »* l'URSS de Staline où l'agonie des juifs a été cyniquement instrumentalisée dans le but de mobiliser la sympathie internationale, notamment celle des Etats-Unis, avant d'être évacuée, une fois passé le second conflit mondial, de l'historiographie soviétique.

Stéphane Courtois, qui dirige la revue *Communisme*, a ainsi retrouvé un ouvrage, écrit pourtant à l'époque du « dégel » : *L'URSS dans la seconde guerre mondiale* (la version française est de 1967). Cossigné par sept maréchaux soviétiques, quinze experts militaires et... par Ehrenbourg lui-même, ce volumineux ouvrage ne dit mot sur l'extermination des juifs dans la période 1941-1942 dans les zones occupées par les Allemands. *« Dès qu'on sent qu'on frôle le problème,* dit Stéphane Courtois, *on parle de citoyens soviétiques. »* Face à ce silence, *Le Livre noir* comble assurément un vide, même s'il appartient à un genre littéraire fécond dont l'archétype est, selon lui, *Le Livre brun de la terreur hitlérienne*, lancé par la propagande soviétique et par son maître d'œuvre, Willi Münzenberg, en 1934.

Pour Renée Poznanski, aussi auteur d'*Etre juif en France pendant la seconde guerre mondiale* (Hachette), impossible de dissocier *Le Livre noir* du contexte dans lequel il a été conçu. *« Le pouvoir soviétique était victime du mythe antisémite de la puissance du judaïsme américain ».* Pour cette historienne, les témoignages oraux recueillis immédiatement après les événements, ou même contemporains, conserveront toujours une valeur bien supérieure à ceux que l'on rassemble aujourd'hui, même après plusieurs décennies d'affinement des techniques de l'« histoire orale ».

Nicolas Weill

(1) *Les Livres du souvenir : les mémoriaux juifs en Pologne*, Gallimard, écrit avec Ytzhok Niborski.
(2) Gallimard. 1994 (« Le monde des Livres » du 25 février 1994).

« Il est interdit aux juifs... »

Le poète yiddish Avrom Sutzkever (né en 1913), auteur du recueil *Où gîtent les étoiles* (Seuil, 1989), avait rejoint les partisans après s'être échappé du ghetto de Vilna. Il vit depuis 1947 en Israël. Il énumère quelques interdits :

« Au-dessus des portes du ghetto. les Allemands avaient mis une pancarte : "Attention. Quartier juif. Danger de contagion. Entrée interdite aux non-juifs." *"Il est interdit aux juifs de regarder par les fenêtres donnant sur les rues à l'extérieur du ghetto. Ces fenêtres doivent être complètement camouflées avec du papier ou de la peinture. /" Il est interdit aux juifs de parler allemand. /" Il est interdit aux juifs de parler politique. /" Tout juif qui parlera ou entretiendra des relations avec des non-juifs sera fusillé. /" Il est interdit aux juifs de porter la moustache. /" Il est interdit aux juifs de consommer des matières grasses. /" Il est interdit aux femmes juives de se teindre les cheveux et de se farder les lèvres. /" Il est interdit de prier. /" Il est interdit d'étudier. /" A partir de l'âge de six ans, tous les juifs doivent porter l'étoile jaune, à l'intérieur comme à l'extérieur du ghetto. Devant chaque Allemand qui pénètre dans le ghetto, il faut se découvrir. /" Il est interdit d'accoucher. /" Les femmes qui accouchent seront mises à mort avec leur enfant". »*

(*Le Livre noir*, page 531).

Lev Ozerov à Babi Yar

L'un des derniers rédacteurs survivants du « Livre noir »

A quatre-vingt-un ans, Lev Adolfovitch Ozerov, le dernier survivant, avec Avrom Sutzkever, des rédacteurs du *Livre noir*, continue à enseigner à l'Institut de littérature de Moscou.

Poète, traducteur, critique, spécialiste de Pasternak, correspondant d'un journal de l'armée pendant la guerre, il est l'auteur du passage sur Babi Yar (le « ravin des bonnes femmes »), lieu qui donna son nom au massacre de masse commis par les Allemands le 29 septembre 1941, dix jours après leur entrée dans Kiev. Le chapitre fut presque entièrement censuré. Ozerov se souvient : *« C'est en 1943 qu'Ehrenbourg m'a parlé de l'idée du* Livre noir. *Pour réunir du matériel, il a décidé d'envoyer des gens à Kiev, Minsk, etc. Moi, il m'a envoyé à Kiev, ma ville natale, à l'automne de 1943, quand la ville a été libérée.*

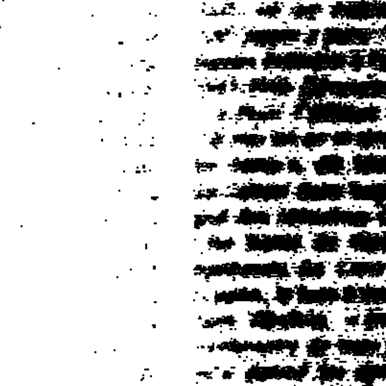
» Je n'oublierai jamais. La première fois, quand je suis arrivé, j'ai vu un ravin en forme de long serpent, rempli de cadavres. D'abord, il me fallait maîtriser mon émotion ; je savais que j'avais perdu là beaucoup de proches, d'amis, de parents. Des femmes se sont sauvées en me voyant. Il me fallait parler, refaire l'itinéraire qu'ils avaient suivi. J'ai fait plusieurs voyages à Kiev pour continuer à collecter des informations. (...) J'ai écrit un petit poème qui a paru en 1946 dans la revue Octobre.

» Deux ans avaient passé. Les corps n'étaient pas enterrés. (...) Après, on a eu l'idée de faire une route par-dessus. Ou un terrain de football. C'était un tel cynisme ! Les gens de Kiev n'avaient rien dit. Les uns sauvaient des juifs, d'autres les trahissaient... Mon grand-père justement est mort parce qu'on l'a donné aux Allemands pour prendre son appartement !

» La maison d'Ehrenbourg, en ce temps-là, rue Gorki, était une ruche, un atelier, un entrepôt, un central téléphonique, un point de rencontre. J'y allais presque chaque jour. (...) Il y avait beaucoup de monde ; j'y ai rencontré Platonov, qui n'a pas écrit, mais prenait part à la collecte des matériaux. Les uns faisaient beaucoup, les autres peu, et le livre avançait. Le principe d'organisation, par région, était simple : j'étais responsable pour Kiev, Lidine pour des villages d'Ukraine, Chklovski pour le Caucase, etc. En 1945, le livre était prêt, et Ehrenbourg l'a remis au Comité antifasciste juif (CAJ). On ne savait pas si on ferait un ou deux volumes. Jdanov l'a retenu longtemps, deux ans, peut-être plus. Staline déclara que c'était favoriser les juifs alors que des gens de toutes les nations avaient été frappés dans cette guerre.

» Parfois, pour répondre aux humiliations des officiels, Ilya Grigorievitch [Ehrenbourg] *faisait la grève de la faim, menaçait de suspendre son travail de journaliste. Je me souviens de ce qu'il disait :* "Je pressentais qu'on n'aurait plus besoin de moi quinze jours après la guerre. Mais la guerre n'est pas finie et on n'a pas besoin de moi." *Le 15 avril 1945, un article de la* Pravda *titrait : "Le camarade Ehrenbourg exagère". »*

N. Z.



Irina la fidèle

Respectant le vœu de son père, Irina Ehrenbourg a permis que soit publié « Le Livre noir »

D.R.

Il ne devait pas toujours être facile d'être la fille du célèbre Ilya Ehrenbourg (1891-1967). Ehrenbourg, le plus bohème des Soviétiques, ami d'enfance de Boukharine, qui, arrivé à dix-sept ans à Montparnasse, était devenu l'ami de Picasso et d'Apollinaire, qui passait pour l'unique Soviétique capable d'expliquer l'URSS aux étrangers et dont on disait que, correspondant pendant la Grande Guerre patriotique, il *« valait une division ». « Je n'ai jamais éprouvé la peur,* écrivait-il dans ses Mémoires, *ni sur les fronts, ni en Espagne, ni dans les bombardements, mais en temps de paix lorsque j'entendais un coup de sonnette. »*

A la fois honni par les anticommunistes, suspect aux tenants de l'orthodoxie, prix Staline et membre actif du Comité antifasciste juif, ambassadeur auprès des intellectuels français, inclassable, aujourd'hui presque oublié, Ehrenbourg restera l'inventeur du mot « dégel », qui, un an après la mort de Staline, annonçait, trop tôt au gré de certains, la déstalinisation. *« Un merle blanc »* parmi les écrivains soviétiques, disait de lui son amie Nadejda Mandelstam.

Sa fille Irina vit à Moscou, rue de l'Armée-Rouge, le quartier des écrivains, dans un petit appartement rempli de livres et de tableaux, de souvenirs. Deux portraits de son père : Matisse et Picasso. Avec la publication de la version intégrale du *Livre noir* en russe, en hébreu, en allemand et en français, elle a enfin accompli le vœu de son père.

« J'avais retrouvé des lettres de mon père de 1965-1966 dans lesquelles il écrivait que le livre devait paraître. C'est pour cela que je m'y suis mise. » En 1980, elle avait envoyé au Mémorial du génocide à Jérusalem, tout à fait clandestinement, les archives d'Ehrenbourg ayant trait au *Livre noir. « A l'époque, je ne pouvais pas le dire. Plus tard, j'ai retrouvé un dossier intitulé* Questions juives, *contenant des lettres qui n'étaient pas dans* Le Livre noir. *Je les ai transmises, légalement, cette fois, en Israël, où un volume en russe de 500 pages a paru :* Les Juifs soviétiques écrivent à Ilya Ehrenbourg. 1943-1946 *(Jérusalem, 1994).*

« Pour l'édition du Livre noir, *j'ai mis un an et demi à vérifier tous les noms »*, dit Irina. Elle montre un cahier dans lequel elle a consigné des centaines de vérifications. Une liasse de vieux papiers. Les épreuves du *Livre noir,* avec, au crayon, le bon à tirer et une signature illisible. *« En 1991, pour le centenaire de mon père, quelqu'un m'a donné les épreuves de 1947, que lui avait confiées Grossman. »*

Irina est née à Nice le 25 mars 1911. *« Mais, d'après mon passeport,* dit-elle, *je suis née à Léningrad. C'est ma mère qui avait voulu qu'on ne sache pas que j'étais née en France. Après j'ai changé de nom et j'ai pris celui de son second mari. De même, c'est elle qui m'a fait baptiser orthodoxe quand j'avais sept ans pour être sûre que je serais protégée. Elle était mi-allemande mi-russe ; elle avait connu mon père à Paris et, tout en ayant eu de lui une fille juive, elle ne cachait pas qu'elle était antisémite. »*

A six ans, elle retourne en Russie. *« C'était la révolution, la guerre civile, la famine ; quand j'ai eu douze ans, je suis repartie avec mon père pour Paris. »* Elle entre au Collège Sévigné, puis à l'Ecole alsacienne, passe son bac, s'inscrit à la Sorbonne en psychologie appliquée avec Wallon, fait un stage à Sainte-Anne. En 1933, elle rentre en Russie. Quatre ans avant son amie Natalia Stoliarova, qui, elle, sera envoyée quinze ans au Goulag et qui deviendra la secrétaire d'Ehrenbourg. *« Je suis arrivée à Moscou. Je travaillais comme psychologue à l'autre bout de Moscou. Au bout d'un an, la* Pravda *a publié un article pour dénoncer cette "pseudoscience", et l'Institut a été fermé. C'est pour cela que je suis devenue traductrice. Je traduisais des romans français : Roger Vailland* (125 000 francs), *André Maurois* (La Vie de Fleming), *Pierre Daix,* la Vie de Toulouse-Lautrec *par Henri Perruchot. »*

Juste avant la guerre, elle s'est mariée avec Boris Lapine, un écrivain qui sera tué au front en 1941. Ils n'auront même pas eu le temps d'avoir une photo ensemble. Comme son père, elle va être correspondante de guerre au front.

Puis, en 1944, Irina va adopter « sa fille », Fania, une enfant de douze ans de la région de Rovno qui, après avoir vu mourir sa mère et ses deux sœurs lors de l'arrivée des Allemands, ses frères fusillés, s'était sauvée dans la forêt avec son père, qui sera tué par un Ukrainien. Recueillie par une femme baptiste, la *« paysanne Zinaïda Vachtchichina »*, dont il est question dans le témoignage de la page 794 du *Livre noir : « Une petite fille est entrée dans la chaumière. Me voyant, elle s'est enfuie. Qui est cette enfant ? me suis-je étonné. D'abord la paysanne m'a répondu que c'était sa fille, puis elle m'a raconté la véritable histoire de la petite (...). Et cette honnête femme russe l'a cachée sous son toit au risque de se faire tuer par les Allemands, l'a nourrie et habillée au même titre que ses cinq enfants. »* La fillette, Fania-Feïga Fischman, vit aujourd'hui en Israël.

« Moi, je suis une mécréante », dit Irina Ehrenbourg-Antigone. *Pas très orthodoxe. Cosmopolite peut-être. Je ne me sens pas juive. Mais je suis d'accord avec mon père, qui disait qu'il se sentirait juif tant qu'il y aurait des antisémites. »*

N. Z.

Vivre aux portes de la mort

Un ouvrage important qui apporte une réponse au débat sur la nature de la résistance juive dans le ghetto

C'ÉTAIT AINSI
1939-1943 : La Vie dans le ghetto de Varsovie
de Ionas Turkov.
traduit du yiddish
par Maurice Pfeffer
Austral, 478 p., 165 F.

Parmi les nombreux témoignages sur l'anéantissement du judaïsme européen, voici un document à tous égards exceptionnel. Rédigé deux ans après la fin de la seconde guerre mondiale, il a pour auteur une personnalité importante du ghetto de Varsovie dont la position, à la tête de l'Entraide juive (Yidishe Aleinhilf), lui a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les souffrances infligées par l'occupant allemand à la plus grande concentration de juifs dans l'Europe occupée. Ionas Turkov fait le récit de la vie quotidienne du « quartier juif » de la capitale polonaise, où périrent déportés, assassinés ou affamés plus de quatre cent soixante mille personnes de 1940 à 1943. D'après ses calculs, le chiffre moyen de la mortalité dans le ghetto par épidémie ou famine était de deux cent cinquante personnes par jour sur un an.

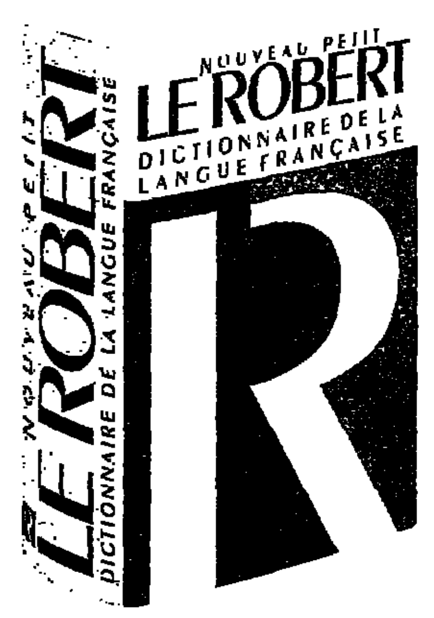
Ionas Turkov sait analyser parfaitement la tactique allemande qui consiste à entretenir dans le ghetto non seulement une atmosphère de terreur mais également de chaos et de démoralisation, en suscitant systématiquement des contre-pouvoirs aux institutions juives, pourtant installées par l'occupant pour exécuter ses ordres. Le fameux Judenrat – Conseil juif – dirigé par l'honnête ingénieur Adam Czerniakow est ainsi truffé d'espions qui ne relèvent que de la Gestapo.

De même, la déjà tristement célèbre « police juive », sous la houlette du converti Sherinski, se voit bientôt doublée par un « service d'ordre » parallèle, celui du « numéro 13 » (de la rue Leshno), dont le racket et la dénonciation des fuyards sont la principale activité. Et à son tour, comme dans une sinistre gigogne, ce groupe de gangsters en uniforme est miné de l'intérieur par les manœuvres allemandes. Qu'ils soient tout simplement corrompus ou apparemment persuadés d'une nécessaire « accommodation » à l'Europe de Hitler, tous ces collaborateurs au service des bourreaux croient tirer leur épingle d'un jeu mortel. Mais ils finissent généralement par subir eux aussi le sort que leurs maîtres ont réservé à tous les juifs.

A cette décomposition, Ionas Turkov oppose l'activité culturelle inlassable menée clandestinement par l'Organisation culturelle juive, à laquelle il appartient également. Son témoignage apporte ainsi une sorte de réponse au débat en cours sur la nature de la résistance juive : doit-on en limiter l'expression à la lutte armée ou bien qualifier de « résistance » tout acte de maintien d'une vie organisée ? Pour Turkov, nul doute que l'Organisation culturelle juive a eu une influence décisive sur le mouvement de lutte ouverte, en secouant l'apathie et la résignation des masses.

Pièce maîtresse de cette « bibliothèque de la catastrophe », qui se reconstitue lentement dans sa version française, *C'était ainsi* a le style de la littérature commémorative juive (*Yzker-buher*) dans laquelle les juifs consignent la liste de leurs martyrs et tentent de transmettre la mémoire de leurs communautés détruites aux générations futures. A ce « genre littéraire », inventée au Moyen Age, les deux conflits mondiaux du XX[e] siècle ont, hélas, donné un nouvel essor. De là, dans le récit de Ionas Turkov, les litanies de noms qu'il faut cependant s'obliger à lire. Ne serait-ce que pour retrouver trace, derrière l'anonymat du massacre, de la présence des hommes, des femmes et des enfants réels. Une trace par exemple de cette fillette abandonnée dans l'un des quartiers du ghetto qu'une « action » a vidée de ses habitants, et qui, privée de toute nourriture (laissée en territoire hors la loi, elle l'est aussi du droit de vivre), berce machinalement dans un square sa petite sœur d'un an. *« Les yeux juifs brillants de la maman de trois ans ne m'ont pas quitté,* écrit Turkov, *et ne me quitteront plus jusqu'à la fin de mes jours. Je les vois toujours la nuit devant moi et je les fuis, moi qui peux continuer à vivre. »*

Nicolas Weill



Nuremberg et après

Un « témoignage personnel » et lucide, qui, le recul du temps aidant, montre moins les vertus du procès de Nuremberg que ses insuffisances

PROCUREUR A NUREMBERG (The Anatomy of the Nuremberg Trials)
de Telford Taylor.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-France de Palomera,
Seuil, 710 p., 180 F.

IL y a tout juste cinquante ans, le 20 novembre 1945, s'ouvraient, à Nuremberg, les débats d'un procès appelé à marquer la conscience universelle : le jugement des grands criminels de guerre nazis. La bibliographie sur le sujet n'est pas mince. Outre les quarante-deux volumes qui contiennent l'intégralité des actes du procès – et qui restent la base de toute approche du sujet, en même temps que la manne de l'historien – nombreux sont les témoignages, les confidences, les commentaires ou les réflexions de ceux qui furent juges, parties, témoins ou spectateurs de cet événement extraordinaire. Il n'empêche : la contribution qu'apporte aujourd'hui Telford Taylor est loin d'être négligeable.

Il avait trente-sept ans en 1945. La deuxième guerre mondiale avait fait provisoirement de ce juriste new-yorkais un officier des services de renseignements dans l'armée de son pays. Lorsqu'il fut pressenti pour faire partie de l'équipe que réunissait Robert Jackson, juge assesseur à la Cour suprême des Etats-Unis, pour soutenir l'accusation américaine au procès des grands criminels de guerre nazis, il ne semble pas avoir hésité longtemps. Ce n'est pas, comme il l'explique franchement, qu'il fut animé d'une haine contre l'Allemand ou l'Allemagne, ni qu'il eut une connaissance précise de l'extermination que conduisit le III[e] Reich contre les juifs, les Tsiganes et les prisonniers de guerre du front de l'Est. Ce fut davantage un désir de curiosité, de connaissances et, en quelque sorte, un besoin d'aventure intellectuelle qui commandèrent sa décision.

Les premiers symptômes de la guerre froide sont là

« Témoignage personnel », donc, sur *« un événement majeur et unique en son genre »*, ce livre ne s'en tient pas à ce qui se passa dans la salle d'audience de Nuremberg jusqu'au 15 octobre 1946. Et c'est bien ce qui fait son originalité en même temps que son intérêt. Du débat judiciaire proprement dit, le lecteur se voit proposer l'essentiel, pièces à l'appui, en même temps qu'il peut mesurer les difficultés rencontrées, les tensions qui, maintes fois, en résultèrent. Mais il se voit entraîner aussi sur d'autres terrains. En premier lieu, pour une bonne compréhension, l'auteur ne pouvait ignorer les origines mêmes de ce qu'on a cru pouvoir appeler un « droit de la guerre », c'est-à-dire cette succession de textes, de coutumes et de conventions – qu'elles soient de Genève ou de La Haye. Pour autant, rien dans le contenu du droit international ne rendait un Etat ou un individu passibles de sanctions pour avoir déclaré ou commencé une guerre. Le nazisme, et plus particulièrement les conceptions d'Adolf Hitler exposées dans *Mein Kampf*, mises en application dès l'arrivée des nazis au pouvoir, changea du tout au tout les données classiques des conflits entre nations.

Göring avec son avocat Stahmer. Nuremberg, 1946.

EVGUENI KHALDEI, IN « VON MOSKOU NACH BERLIN », ED. NICOLAI

CONTRADICTIONS

A la guerre de conquête se substitue, et quasiment ouvertement, la guerre d'extermination. Les Polonais en feront les frais avant les Russes, pourtant acoquinés un moment à l'Allemagne dans le but d'un partage de plus de la Pologne.

En 1945, quand tout indique que l'Allemagne sera défaite, les Alliés avaient depuis longtemps déjà à leur disposition suffisamment de témoignages, de documents et de rapports établissant les réalités de ce qu'ils appelleront *« une politique d'extermination inhumaine du peuple juif en Europe »*. Mais s'ils avaient déjà proclamé leur volonté de châtier les coupables, de ne point leur laisser de répit et de les pourchasser jusqu'aux extrémités de la terre, l'idée de les juger dans le cadre d'un procès appelé à fixer un droit nouveau et international n'était pas partagée par tous. En novembre 1943, à la conférence de Téhéran, personne n'en souffle mot. Quant à Winston Churchill, au printemps de 1945, il en tenait encore pour des exécutions en série des dignitaires et officiers supérieurs nazis sans qu'on ait à s'embarrasser de procédures de droit en vue d'un jugement.

Telford Taylor montre bien les difficultés, les contradictions, les hésitations mêmes des Alliés dans le long cheminement qui va finalement conduire aux accords de Londres du 8 août 1945. Car c'est ce même jour où la première bombe atomique anéantissait Hiroshima que fut établi ce tribunal militaire international dont le statut fixait la composition et la compétence, définissait les crimes dont il aurait à connaître, à commencer par le crime contre la paix, résultant lui-même d'une conspiration, d'un complot dûment concerté en vue de conduire une guerre d'agression. Cette phase préparatoire n'est pas à négliger. Les premiers symptômes de la guerre froide sont là. Car les divergences sont profondes entre les représentants américains et leurs homologues russes. Alors que, pour l'URSS, il ne saurait y avoir de doute sur l'issue du procès et le sort des accusés, l'Américain Robert Jackson déclarait dès le 13 avril 1945 : *« On ne peut pas instruire de procès devant ce qui s'appelle un tribunal quand on n'a pas l'intention de relâcher les prévenus si leur culpabilité n'a pas été prouvée clairement. »*

Ces escarmouches en annonçaient d'autres. Les mois qui suivirent ne furent pas de tout repos. Le livre de Telford Taylor montre combien furent agitées les réunions entre les représentants des quatre ministères publics – américain, britannique, français et soviétique. Du côté des Occidentaux, on tenait à présenter une accusation solide, étayée sur des pièces incontestables, des témoignages auxquels rien ne pourrait être reproché. Ce souci de légalisme a même parfois des accents obsessionnels. Il apparaît très bien dans la façon dont fut établie la liste des accusés. Si l'accord se fit assez vite sur des hommes comme Hermann Göring, Rudolf Hess – encore que pour celui-ci on pouvait discuter de son état mental –, Joachim von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, Keitel, chef de l'état-major militaire de Hitler, ou encore Kaltenbrünner, le plus haut dignitaire, après Himmler, de la Gestapo et des SS, il y eut de plus longues discussions au sujet des « financiers » comme Schacht, président de la Reichsbank et ministre de l'économie jusqu'au début de la guerre, ou des amiraux comme Dönitz.

Ces mêmes discussions se renouvelleront, cette fois parmi les juges, lorsque viendra le temps de juger. Car on ne saurait dire que le secret des délibérations, qui occupe tant de place dans la procédure française, ait été à Nuremberg *« religieusement respecté »*. Ainsi Francis Biddle, juge représentant les Etats-Unis, tint-il un vrai journal dans lequel il rapporte, au jour le jour, l'état des discussions, les échanges tant sur les questions de culpabilité que sur celles des peines à appliquer.

Rien en vérité n'était simple. On pouvait accuser des amiraux comme Dönitz d'avoir mené une guerre navale totale allant jusqu'à l'extermination des marins désarmés promis à la noyade. Mais on ne pouvait le faire sans permettre à la défense d'obtenir de l'amiral américain Nimitz une déclaration par laquelle il admettait en avoir fait autant. De la même façon, comment retenir contre l'état-major nazi une agression contre la Norvège alors que la Grande-Bretagne avait elle-même la ferme intention d'attaquer ? Et que dire de la guerre en Pologne quand parmi les juges se tenaient des Soviétiques ? Mais si le procès de Nuremberg a pu souffrir de ces situations gênantes, il fut quand même le premier révélateur de l'étendue des exterminations à l'Est, que ce soit dans les camps ou que ce soit par l'action des Einsatzkommandos placés sous la houlette de Kaltenbrünner.

Telford Taylor, avec bien d'autres, n'a pas oublié ces journées qui virent projeter les images britanniques des bulldozers poussant comme des ruines les cadavres raidis de Bergen-Belsen. Ni celles où le tribunal écouta le commandant d'Auschwitz exposant ce qu'il avait fait ou ordonné de faire.

A côté de ces pages, en voici d'autres. Celles-là peignent des collègues, esquissent à petites touches un portrait, une attitude. On juge et même on juge pour l'Histoire. Cela n'empêche pas une petite communauté de vivre, de profiter d'un répit pour une escapade à Salzbourg où le festival de musique a repris, d'ébaucher de brèves rencontres, de mettre fin à une liaison. Ainsi passe-t-on du sévère au plaisant. Ce qui n'empêche ni la lucidité ni l'espérance. La lucidité, parce que le livre montre moins les vertus de Nuremberg que ses insuffisances. Quant à l'espérance, c'est celle d'un avenir dans lequel *« les lois de la guerre ne soient pas appliquées uniquement aux présumés criminels des nations vaincues car il n'existe aucune base morale ou juridique qui mette les vainqueurs à l'abri d'un examen »*.

Jean-Marc Théolleyre

★ A signaler également *Le Procès de Nuremberg*, d'Annette Wieviorka, éditions Ouest-France et Mémorial de Caen, collection « Seconde guerre mondiale », 201 p., 130 F. Les éditions La Découverte viennent, en outre, de rééditer la célèbre confession de Rudolf Hess, le commandant d'Auschwitz : *Le Commandant d'Auschwitz parle*, avec une préface de Geneviève Decrop, 288 p., 125 F.

Imparfaits procès de Tokyo

Après Nuremberg, des procès moins connus de criminels de guerre

Les 26, 27 et 28 octobre s'est tenu à Caen, au Mémorial de la paix et sous l'égide du CNRS, un colloque consacré au procès de Nuremberg (voir *Le Monde* du 6 novembre). Au cours des débats il a été question d'un sujet plus rarement étudié : les procès de Tokyo où furent jugés du 3 mai 1946 au 12 novembre 1948, vingt-huit personnalités considérées comme les principaux responsables du conflit. Elles furent inculpées de « crimes contre la paix » et de « crimes de guerre ». Ces procès pâtirent, d'après Kentano Awaya, professeur d'histoire moderne japonaise à l'université de Rikkyo, de graves lacunes, qu'il attribue à l'opportunisme politique des vainqueurs. Voici quelques extraits de sa communication.

Au tribunal de Tokyo, l'accusation exposait en détail, preuves et témoins à l'appui, le déroulement des invasions japonaises, depuis l'incident du Mandchoukuo jusqu'à la guerre du Pacifique en passant par le conflit sino-japonais. Dans les attendus du jugement la cour reprit pour l'essentiel les thèses de l'accusation. Le détail des crimes révélés au cours des débats stupéfièrent les Japonais comme le monde entier. L'opinion publique fut particulièrement choquée par le récit des atrocités commises dans les territoires occupés : celui du massacre de Nankin, du commerce des drogues et de l'opium en Chine, de la marche de la mort de Bataan, aux Philippines, des assassinats de civils à Manille, de Chinois à Singapour, ou des mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre. (...)

Néanmoins, sitôt qu'on analyse en détail ses travaux, il apparaît clairement qu'au déroulement de la mise en accusation se mêlait étroitement un autre processus, menant à l'immunité. En comparaison de Nuremberg, nombreux furent les chefs militaires qui échappèrent aux poursuites. Certains crimes ne furent pas même examinés. Certes, les conditions de la période ne rendaient guère possibles les vérifications minutieuses. Mais la raison tient surtout au fait que plusieurs cas furent volontairement négligés par les juges. A Tokyo, les Etats-Unis s'arrogèrent le rôle principal : la majorité des procureurs étaient des Américains. Le commandant suprême des forces alliées, le général MacArthur, disposait du pouvoir absolu de décision sur les questions traitées, et si l'on préféra parfois fermer les yeux, il faut voir là l'effet d'une volonté politique américaine.

Tel fut au premier chef le cas de l'empereur Hiro-Hito, qui fut la personnalité la plus importante à échapper ainsi aux poursuites. Lorsqu'il fut question d'établir la liste des criminels de guerre, la question la plus cruciale tourna autour de sa mise en accusation éventuelle. (...) Le général Mac Arthur recommanda au gouvernement américain d'accorder l'immunité à l'empereur Hiro-Hito, et de maintenir le système impérial nécessaire au bon fonctionnement de l'occupation du Japon. La Grande-Bretagne, dotée d'un système monarchique similaire, approuva cette décision, et fit savoir aux pays du Commonwealth que poursuivre l'empereur constituerait une grave erreur politique.

Tchiang Kaï-chek finit lui aussi par adopter une décision analogue – toute politique – et renonça à exiger des poursuites, que pourtant beaucoup souhaitaient. Il pensait empêcher ainsi l'infiltration communiste au Japon. L'Union soviétique, de son côté, continuait sa propagande en faveur des poursuites contre l'empereur Hiro-Hito et contre les dirigeants des *Zaibatsu* (cartels financiers). Mais son ministre des affaires étrangères, Molotov – donc en réalité Staline –, avait donné pour instructions aux magistrats russes de ne pas s'inquiéter du sort d'Hiro-Hito et de soutenir plutôt les décisions des autres alliés. La politique russe allait donc, elle aussi, dans le sens du compromis, et finit par s'harmoniser avec celle des Etats-Unis. Seule l'Australie proposa solennellement que l'empereur fût livré à la justice. Mais la demande fut rejetée lors de la réunion du ministère public, au motif que MacArthur ne l'approuvait pas. L'empereur fut donc épargné, conséquence d'un accord tacite entre la classe dirigeante japonaise et les administrateurs du gouvernement américain. (...)

L'UNITÉ 731

Les expériences biologiques et chimiques conduites par les troupes japonaises furent un autre cas sérieux laissé de côté par le tribunal. En fait, la section des procureurs examina ce cas, mais ne put jamais le présenter au tribunal. L'unité 731 et d'autres unités de l'armée du Kwantung, spécialisées dans la guerre biologique, utilisèrent plus de trois mille Chinois comme cobayes afin d'expérimenter des bactéries infectieuses et des poisons, et pratiquer des dissections. Ces unités employèrent également des armes biologiques sur les champs de bataille chinois. (...) Là encore, il semble que ce soit parce que le gouvernement américain avait déjà décidé de garantir l'immunité aux membres de l'unité 731. Le document officiel motivant un tel choix n'a pas encore été retrouvé. (...)

La guerre froide s'intensifiant, la classe dirigeante conservatrice japonaise put de plus en plus aisément dissimuler ses responsabilités dans la guerre en échange de sa collaboration à la politique anticommuniste des Etats-Unis. Contrairement à l'Allemagne, le Japon n'eut donc pas l'occasion de s'interroger sérieusement sur ses propres crimes de guerre. Et cela explique qu'à ce jour il ne se soit pas encore constitué au Japon de conscience nationale de la responsabilité japonaise dans les crimes de guerre commis.

Kentano Awaya
Traduit de l'anglais par Judith Rosenzweig

Le Japon sans clichés

Au-delà des idées reçues, l'historien Michel Vié analyse la complexité de la société nipponne dans ses rapports avec le monde

LE JAPON ET LE MONDE AU XXe SIÈCLE
de Michel Vié.
Masson, 303 p., 165 F.

Le travail de Michel Vié, historien à l'Institut des langues et civilisations orientales, comble une évidente lacune de l'historiographie française sur le Japon (1) et vient à point nommé en cette année du cinquantième anniversaire de la défaite japonaise. La traîtrise de Pearl Harbor, le militarisme, le fanatisme, l'agression, l'« Empereur-Dieu » et les atrocités sont des mots massues et des notions fourre-tout par lesquels l'histoire est ramenée, le plus souvent, à la pathologie. Mais c'est parce qu'on évince ainsi la complexité des événements et les contradictions des doctrines qu'on ne comprend pas ce qui se joue aujourd'hui dans la démarche trébuchante de ce pays à assumer son histoire.

Le Japon et le Monde au XXe siècle est essentiellement consacré au Japon de la première partie de ce siècle, l'après-guerre – une cinquantaine de pages sur trois cents – étant davantage une illustration de la thèse dominante du livre : le Japon a vécu une série d'adaptations successives, inégalement réussies, à des environnements internationaux différents. La défaite sera une rupture mais ses suites ne peuvent s'expliquer sans rappeler les continuités, écrit l'auteur.

Si le nationalisme, dans le sens de la primauté des intérêts du groupe, et la sécurité constituent un invariant de la politique nippone, ils se conjuguent à un opportunisme très ouvert. Aucune théorie, aucun projet précis ne viennent légitimer l'action de Tokyo – pas plus aujourd'hui qu'hier – et ce déficit idéologique déconcerte l'étranger. Une politique réactive et l'obsession sécuritaire : telle est, selon Michel Vié, la dominante d'une politique extérieure qui sera le *« moteur de l'histoire du Japon du XXe siècle »*.

Lorsqu'il se dégage de son isolement, le Japon a deux priorités dont dépend son indépendance : l'égalité avec les puissances occidentales qui le menacent et la sécurité. Il accéda à la première à la suite de la victoire sur la Russie en 1905 et sera par la suite obsédé par le désir d'invulnérabilité et miné par les dilemmes de la puissance.

Dans l'histoire complexe de la montée en puissance de cet archipel qui allait devenir la première puissance moderne non occidentale et défier les Etats-Unis, Michel Vié a le mérite d'avoir cherché à dégager des idées plutôt que de simplement aligner des faits. Il met ainsi en lumière les représentations que se font les dirigeants japonais de leurs voisins, notamment de la Chine, foyer de civilisation et référence culturelle, dont le prestige ne cesse de se déprécier devant son incapacité à se moderniser et à tenir en respect l'Occident. Conjuguées aux intérêts matériels, ces images culmineront, sous l'aiguillon de la crainte, dans cet *« envol de l'imaginaire »* que constituera le « panasiatisme », utopie rédemptrice de libération du reste de la région. De même qu'il se modernise pour éviter une occidentalisation forcée, le Japon se taille un empire colonial par peur d'être lui-même colonisé. Mais pas plus en Chine – où, à partir du milieu des années 30, il s'engage dans une conquête de grande envergure – qu'ensuite à Pearl Harbor, il n'a vraiment préparé la guerre. Le piège de l'expansion, une succession d'« incidents » que Tokyo croit pouvoir contrôler, l'isolement diplomatique – l'alliance avec l'Allemagne n'est qu'un remède aléatoire – l'y ont conduit.

A l'intérieur des sphères dirigeantes ne s'opposent pas seulement deux tendances – autoritaire et libérale –, mais sévit une tension et pluralisme, note Michel Vié. S'il relève souvent de l'euphémisme pour évacuer l'opposition, le consensus ne tient pas du mythe dès lors qu'il s'agit de faire face à l'étranger. Mais le pluralisme demeure : il est source d'hésitations et de volte-face stratégiques (dans la guerre en Chine par exemple).

A la fin des années 20, le Japon passe sans rupture (sans coup d'Etat ou l'équivalent d'une marche sur Rome) du libéralisme – relatif – à l'autoritarisme. Mais, en dépit de l'influence grandissante des militaires, il reste un Etat de droit : *« La dictature au Japon s'en tient aux limites de l'union sacrée. »* Quant aux atrocités qui accompagnèrent l'expansionnisme, ...nais inscrites ... extermination ... ce fut le cas ... Allemagne hi... ne. L'ultrana... isme nippon ... iné de contra... ıs, signe des ... es internes ... société qui, en ... d'un unani... apparent, est ... nentalement ... te, estime Mi... ié. L'assimila... Japon milita... un système « fasciste » est pour l'auteur une simplification et le Japon colonial n'a peut-être pas été pire que les autres colonialismes.

« Au cours du XXe siècle, le Japon ne s'est pas donné d'autre mission que de rester le Japon », écrit Michel Vié. Tautologie apparente. En dépit de la mondialisation des échanges, le Japon de cette fin de siècle tente de rejeter une mondialisation des valeurs, souligne-t-il. Le Japon est en cela partie prenante dans l'idéologie d'un « nouvel asiatisme » qui, sous des formes diverses, bourgeonne dans le reste de la région.

En dépit de ses imperfections éditoriales (coquilles, absence de cartes et d'index) et des thèses avancées sur les ressorts de la guerre nippo-américaine que peuvent ne pas partager des historiens de la deuxième guerre mondiale, ce livre a le mérite, en présentant un point de vue plus japonais qu'occidental sur la puissance nippone, d'ouvrir un débat verrouillé par une vision « diabolisée » de ce pays. Il ne s'agit en rien de justifier ou d'absoudre. Simplement de prendre en compte la complexité d'une histoire et des enjeux présents : parce qu'il est parfois provocant, Michel Vié a le mérite de nous inciter à réfléchir. Ce qui est toujours salutaire.

Philippe Pons

(1) A l'exception, parmi les publications récentes, d'*Histoire du Japon*, ouvrage dirigé par Francine Hérail (éd. Horvath, 631 p., 250 F) et du numéro spécial d'*Histoire et géographie* (nº 344, juin-juillet 1994).

125

A Sanya, le quartier des clochards de Tokyo. (Croquis nº 125.)

JEAN-PIERRE CAGNAT



Une « nouvelle histoire »

Des historiens japonais bouleversent nombre de nos « certitudes »

L'HISTOIRE DU JAPON SOUS LE REGARD JAPONAIS
Revue des « Annales, Histoire, Sciences sociales », nº 2, mars-avril 1995, 256 p., 98 F.

Si l'histoire moderne est l'une des lacunes des études nippones en France, elle se double d'une quasi-ignorance de la science historique japonaise contemporaine, de ce que les historiens autochtones écrivent de leur pays.

Se dégageant d'une vision occidentale du monde, les *Annales* consacrent, pour la première fois, un numéro entier à des articles rédigés par des historiens japonais : démarche qui n'est pas si fréquente et qui mérite d'être signalée. D'autant que, dans la riche japonologie anglo-saxonne même, il n'y a pas eu jusqu'à présent d'initiative comparable.

Ce numéro a deux qualités. D'une part, méthodologique : prendre finalement en compte l'histoire telle que d'« autres » se la représentent et ainsi intégrer à notre horizon la vision de sociétés extérieures au modèle occidental. Dans leur présentation, Hiroyuski Ninomiya et Pierre-François Souyri donnent un aperçu instructif de la richesse de l'historiographie japonaise contemporaine au confluent de courants autochtones, de l'école allemande, du marxisme et de l'ethno-folklore. La seconde qualité de ce numéro est de mettre en lumière certains objets historiques sur lesquels travaillent les historiens japonais contemporains. Même si elle porte sur des sujets parfois pointus, et donc difficiles d'approche en raison de l'absence de points de référence – mais aussi d'un mode de raisonnement moins linéaire que progressant par spirale –, leur recherche se déplace des figures traditionnelles (guerriers, nobles ou paysans) vers des catégories sociales négligées (itinérants ou discriminés). C'est notamment la démarche du médiéviste Yoshihiko Amino (1), l'un des pionniers de cette « nouvelle histoire » japonaise qui nous fait mesurer combien nos schémas explicatifs habituels sont dépassés, tout comme nos coupures chronologiques traditionnelles.

Ainsi, du passage du Japon à la modernité, au XIXe siècle. Il est erroné de croire que c'est l'ouverture qui a permis à un Japon enlisé dans la « féodalité » de se moderniser : outre que la notion de *« féodalité »* semble ici plus mystificatrice qu'éclairante de la réalité nippone de l'époque, les deux siècles de fermeture de l'archipel (XVIIe-milieu du XIXe siècle) ne furent pas une période obscurantiste mais le moment d'incubation de la modernité, par une intégration de valeurs venues notamment de Chine. C'est cet héritage culturel qui permet le basculement si rapide dans l'ère industrielle. L'approche de l'historienne Yuko Tanaka, tendant à replacer l'histoire du Japon dans celle de la région, est une perspective riche de nouvelles pistes.

L'importance de la notion de souillure et de son évitement, éléments structurants de l'imaginaire – et, partant, de contrôle social – du Japon ancien, la proto-démocratie des communautés rurales du Moyen Age et le *filum* de la révolte, souvent négligé et pourtant combien prégnant tout au long de l'histoire nippone, sont d'autres thèmes explorés qui entament le mythe tenace – encore un élément central de l'idéologie dominante nippone – de l'homogénéité sociale. Les auteurs qui les traitent mettent, au contraire, en lumière les hétérogénéités sociales et régionales, les phénomènes de résistance, toute une tradition du refus occultée par de rassurants clichés.

Yoshihiko Amino montre, en particulier, que, loin d'être un pays de tradition uniquement agraire, le Japon fut aussi habité par des *« gens de la mer »*, une population oubliée par l'historiographie traditionnelle. Ils jouèrent un rôle essentiel dans le développement du commerce. Kazuhiko Sato, de son côté, introduit ces *« gens étranges »* aux comportements déviants qui contestaient l'ordre dominant et véhiculèrent des valeurs nouvelles dans le Japon médiéval. Une marginalité que l'on rencontre, au demeurant, sous différentes formes tout au long de l'histoire nippone. Autre « vérité » de notre arsenal de stéréotypes : la vénération de l'empereur. En réalité, le monarque fut une figure ignorée du peuple, sinon méprisée des seigneurs du Moyen Age, comme le montre Shun'ya Yoshimi, qui déconstruit le phénomène d'*« invention de la tradition »* opéré à travers les rituels politiques du Japon de Meiji (milieu du XIXe siècle) centrés sur l'empereur.

Les historiens japonais défrichent de nouvelles terres et il était grand temps que le lecteur français ait enfin un aperçu de toutes ces recherches, qui bouleversent nombre de nos « certitudes ».

Ph. P.

(1) « Le Monde des livres » a publié un portrait de cet historien dans son édition du 15 septembre.

Vazquez Montalban : paysage après la bataille

Son premier livre, il l'a écrit en prison au temps du franquisme. Son détective, Pepe Carvalho, a accompagné la transition démocratique. « Piéton de l'histoire », l'écrivain barcelonais entend retrouver aujourd'hui le « discours de l'innocence »



GEORGES BARTOLI

Manuel Vazquez Montalban devant le temple expiatoire de Tibidabo à Barcelone

Il le dit tranquillement : *« Mon père et ma mère étaient des immigrés espagnols... »* C'est un des plus célèbres enfants de Barcelone, deuxième ville du royaume d'Espagne, un enfant né au cœur du Barrio Chino, qui s'exprime ainsi. Déroutante Barcelone : là où, pendant trente-cinq ans de franquisme, s'affichait partout la suprématie de la langue espagnole, triomphent aujourd'hui l'identité catalane, la langue catalane : un choix réfléchi et vécu pacifiquement, entre une langue parlée par trois cents millions d'être humains et une langue parlée par six millions. En ces temps où les luttes linguistiques sur fond « ethnique » ensanglantent le monde, l'exception vaut d'être saluée...

C'est pourtant en espagnol qu'écrit Manuel Vazquez Montalban, Barcelonais de naissance et de cœur, chantre par excellence de sa ville avec laquelle il entretient, dit-il, *« un rapport génétique »* et où il évolue comme un poisson dans l'eau. *« Pour moi, le catalan langue hégémonique à Barcelone, c'est le* happy end *de l'histoire. Sous l'oppression du franquisme, le catalan a survécu comme un miroir où tout un peuple pouvait contempler son identité. Je ne veux pas que l'espagnol soit une menace pour l'identité catalane. Comme cela, je peux écrire en espagnol avec un sentiment de liberté totale, sans avoir le complexe d'appartenir à une armée d'occupation linguistique. »* Dans le quartier prolétaire où il naît en 1939, la plupart des habitants, « immigrés » comme ses parents, parlent espagnol. Son père, communiste, fait cinq ans en prison. Le catalan, c'est sa mère, couturière, qui le ramène à la maison, parce qu'elle l'apprend avec ses clientes. Liée à l'anarchisme syndical, elle lui communique cette morale de la rébellion qui hérissa la ville de barricades à maintes reprises et lui valut le surnom de « Rose de feu ». Le triomphe du totalitarisme ne se traduit pas seulement par la répression directe – la prison, la torture : *« L'appropriation du patrimoine et la falsification empêchent la formation d'une conscience critique. La mémoire des vaincus est condamnée à disparaître. »* Dans son quartier de vaincus, Manuel découvre la loi du silence. *« On ne parlait de la guerre civile qu'en privé. Il restait juste comme un squelette de mémoire. »*

Son père rêve pour lui d'un emploi sérieux. L'adolescent reçoit en cadeau une machine à écrire. Il s'en sert pour écrire des poèmes. Quand il entre à l'Université – *« un petit miracle, vu mon origine sociale »* –, il rencontre des jeunes gens qui osent dire tout haut ce que, chez lui, on n'osait à peine dire tout bas : ils veulent changer la société, mettre à bas la dictature. Conséquence : pour avoir pris part, en 1959, à une manifestation de soutien à une grève des mineurs des Asturies, il passe dix-huit mois en prison. Expérience terrible sur le plan physique et extraordinaire sur le plan intellectuel : *« Jamais je n'ai tant lu. Mon premier livre, je l'ai écrit en prison. »* Des poèmes conçus sous l'influence du réalisme critique – elliptique à cause de la censure – de Blas de Otero, de Celaya, à l'exemple des poètes français de la Résistance ou de Brecht. Deux cultures fusionnent en lui : celle de l'Université et celle, populaire, de ses origines. Aujourd'hui encore, il parle avec émotion de la chanson française de sa jeunesse : Brassens, Brel, Mouloudji, qui ont marqué la génération de la *Nova Canço* catalane.

Un écrivain est né. Pour retrouver la mémoire perdue, certes, mais pas seulement. Cela, les écrivains de la génération de l'exil, tels les frères Goytisolo, le font. Ce qu'il veut c'est, à travers les mots, *« offrir une proposition de changement de la réalité... L'écriture m'est apparue comme un moyen de réaction face à la réalité, comme un besoin de la réorganiser. »* Mais à quels modèles se référer ? A l'époque, on parle de la mort du roman, auquel Marcel Proust et James Joyce auraient mis un point final. Pour un jeune communiste qui mise sur l'agonie de la bourgeoisie, l'expression littéraire privilégiée de celle-ci ne peut être qu'un genre décadent : *« C'était la fin du récit linéaire, de la logique interne du discours, un peu la recherche de Juan Goytisolo avec* Signes d'identité. *»* Il est d'abord tenté par une écriture qu'il qualifie aujourd'hui de *« très avant-gardiste »*, des « romans expérimentaux », *Recordando a Dardé* (1969), *Happy end* (1974) : c'est l'époque de l'éclosion du nouveau roman en France. Mais il prend conscience que l'avant-garde peut à son tour se banaliser au point de devenir *« un produit des Galeries Lafayette »*.

« Tout en ayant conscience de la faillite du réalisme socialiste, devenu une esthétique d'Etat quand il doit être une esthétique de la résistance, j'ai ressenti le besoin de retrouver un discours de caractère réaliste. Comme celui de Pavese et des romanciers italiens des années 40. » C'est alors que, dans son œuvre, s'impose Pepe Carvalho, ce personnage qui traverse le quotidien aux mille visages, lui-même Janus polymorphe, capable d'avoir été communiste et agent de la CIA, lecteur boulimique mais n'hésitant pas à brûler sa bibliothèque, jamais totalement bon ni méchant, un peu Philip Marlowe façon Humphrey Bogart, un peu Hercule Poirot : *« Détective privé philosophe, sceptique, cynique et gourmet »*, comme le qualifie Michèle Gazier, traductrice attitrée de ses aventures. Capable aussi de prendre le temps d'être amoureux, comme dans les nouvelles qui paraissent aujourd'hui : *Trois histoires d'amour.* Au travers du cycle des Carvalho, commence une chronique de la société espagnole.

Ce n'est pas simple, d'abord. Comment décrire le monde d'un roman policier sous un régime... policier ? *Tatouage* (1974) se passe donc à Amsterdam. Carvalho ne prend possession de son véritable univers, Barcelone, qu'après la mort du dictateur, avec *La Solitude du manager* (1977). Il y évolue dans le contexte de la transition démocratique : un paysage d'après la bataille. *« J'avais trouvé la possibilité d'un nouveau réalisme à travers la poétique du roman noir américain. La méthode est celle de la sociologie : le privé pose des questions, il s'interroge. Les réponses aident à construire la structure interne du roman, et en même temps se dessine la réalité de l'époque. »* Influence du seul roman noir américain ? Comme chez Leonardo Sciascia, qu'il a rencontré plus tard, celle du roman du XIXe siècle reste grande, et aussi celle de Franz Kafka – ou, plus près, l'exemple des romans policiers de Graham Greene ou de ceux, politiques, de John Le Carré.

Le prix Planeta couronne, en 1979, *Marquises si vos rivages...*

> *« Offrir une proposition de changement de la réalité... L'écriture m'est apparue comme un moyen de réaction face à la réalité, comme un besoin de la réorganiser »*

Publié en 1981, *Meurtre au comité central* fait le tour du monde. Mais le personnage de Carvalho ne peut suffire à apaiser cette soif qu'a son auteur de saisir la réalité de son temps sous toutes ses facettes, d'en traverser toutes les strates. Le besoin d'habiller de chair ce « squelette de mémoire » auquel son enfance a été condamnée le pousse à des entreprises plus ambitieuses. D'où cette fresque foisonnante qu'est *Galindez*, inspirée d'un événement réel – l'assassinat en 1956 d'un représentant du gouvernement basque en exil – où l'enquête est menée par une universitaire auteur d'une *Ethique de la Résistance.* D'où cette *Autobiographie de Franco* qui rend la mémoire à une Espagne amnésique en mettant à vif tout ce que son histoire récente recèle d'ironie et de cruauté. D'où ce « Pasionaria et les sept nains » (inédit en français) qui explore les replis du cerveau reptilien du communisme espagnol. D'où, enfin, cet *Aperçus de la planète des singes* qui paraît aujourd'hui.

Un pamphlet qui affirme le refus de vivre sur *« une planète de singes résignés et culpabilisés où, en apparence, se sont asséchées les mers de sang versé par la civilisation libéralo-capitaliste d'aujourd'hui occupée à couvrir la terre de hamburgers et de poulets frits du Kentucky servis par des livreurs portant le casque bleu de l'ONU »*.

Un refus de s'installer dans le *« présent permanent »*, auquel on nous convie au nom de la post-modernité en proclamant que le passé reste inutile et que le futur est toujours imparfait, donc tout aussi inutile : *« Parce que retrouver le passé signifierait imaginer la cause de ce qui nous arrive aujourd'hui, et questionner le futur de façon critique serait remettre en question ce que l'on nous impose comme présent. »* Contre ce cynisme, il revendique un retour aux sources. Que l'on cesse d'utiliser l'échec du communisme des régimes soviétiques comme alibi pour nous expliquer qu'on ne peut échapper à la société des *« singes »*, celle où le spectacle télévisuel de la guerre du Golfe est présenté comme le triomphe de la démocratie. Que l'on fasse le bilan de l'injustice moderne, comme l'ont fait les socialistes du siècle dernier. Que l'on n'ait pas honte de parler de raison, de progrès, et de dire que l'utopie est féconde. La logique de la gauche traditionnelle a fait faillite, mais on peut, on doit faire ce bilan de l'injustice. *« J'ai qualifié mon livre de très primitif, parce que je ne pense pas qu'il soit nécessaire en ce moment de recourir à la grande théorie : ce qui est nécessaire, c'est un bilan de la réalité. Pourquoi ce bilan est-il négatif ? Pour moi, cela signifie recouvrer le discours de l'innocence. »*

Amer mais optimiste, acerbe mais joyeux, cruel mais tendre, un pamphlet à l'image de l'auteur et parfois de son enfant, le privé Carvalho. Comme lui, Vazquez Montalban se veut un *« piéton de l'histoire »*. Certes, il sait qu'un simple piéton ne peut changer l'histoire. Mais ce qui le différencie de son personnage, comme de beaucoup d'autres piétons dont il se sent solidaire, c'est que, s'il n'est pas plus qu'eux le « maître des mots » dont rêvait l'Alice de Lewis Carrol, il a appris à s'en servir. L'écrivain ne fait pas l'Histoire, mais au moins peut-il la nommer. A lui donc de mettre les mots sur notre désordre. En Espagne, celui-ci s'appelle, entre autres, post-franquisme, fin de la transition ou désillusion des années Felipe Gonzalez. Ailleurs il porte d'autres noms : par exemple, la chute du Mur, porteuse de tant d'espoirs auxquels succède l'amertume de voir s'élever de nouveaux murs. En ces années du « nouvel ordre mondial », s'agit-il alors de décrire, encore une fois, le paysage après la bataille, en attendant les autres, toutes les autres à venir ? Il sourit : *« Le paysage, après la bataille... c'est un bon titre pour votre article, non ? »*

François Maspero

TROIS HISTOIRES D'AMOUR
Traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Christian Bourgois, 184 p., 100 F.
APERÇUS DE LA PLANÈTE DES SINGES
Traduit de l'espagnol par Bernard Cohen, Seuil, 164 p., 89 F.

★ Signalons également la parution de *La Gourmandise*, un beau livre (format 270x190 mm à l'italienne, relié sous jaquette) qui organise la rencontre entre un texte de Vazquez Montalban, « Discours de Robinson sur la morue », et une sélection de peintures, du XVIe au XXe siècle, illustrant le thème de l'ouvrage (traduction de Bernard Cohen, choix des peintures par Jean-Hubert Martin, éd. Textuel, 7, rue Lacuée 75012 Paris, 208 p., dont 100 illustrées en quadrichromie, 345 F jusqu'au 31 janvier 1996, 385 F ensuite).

SOMMAIRE

